

NOTES DE LECTURE

NOTES DE LECTURE

sous la direction de Luciano Piffanelli et Philippe Rabaté

ADANSON Michel, *Voyage au Sénégal*, édition de Denis Reynaud et Jean Schmidt, Paris, Classiques Garnier, coll. « Lire le dix-huitième siècle », 2023.

L'ouvrage est une réédition du texte publié en 1996 par le professeur de littérature spécialiste de l'histoire de la presse Denis Reynaud et par le linguiste Jean Schmidt. Michel Adanson (1727-1806) fréquente très tôt le Jardin du roi, se passionne pour l'histoire naturelle et, au contact de Bernard de Jussieu, en particulier pour la botanique. À 22 ans il accomplit son – unique – voyage d'exploration au Sénégal ; cette expérience, pense-t-il, devrait lui ouvrir les portes de l'Académie des sciences, il part avec documentation et outils scientifiques pour près de cinq années (1749-1753). Durant son séjour il écrit régulièrement à Antoine et Bernard de Jussieu et à René-Antoine Ferchault de Réaumur dont il est le correspondant au Sénégal. Il rapportera des milliers de notes, de planches et surtout d'objets d'histoire naturelle des trois règnes. Au milieu de ce siècle le commerce est régulier entre la métropole et la colonie sénégalaise dotée d'un grand port bien organisé qui attise les vellétés britanniques. Les Anglais sollicitent d'ailleurs des informations auprès du botaniste mais il résiste et dissimule dès que possible des informations sensibles (cartes par exemple).

Adanson est un des naturalistes – et surtout botaniste – de tout premier plan au 18^e siècle mais il faut attendre les années 1960 (à l'occasion de la célébration du bicentenaire de la publication par Adanson de *Familles des plantes*) pour que cette place soit véritablement reconnue. Sa carrière académique est toutefois brillante à l'Académie des sciences puis à l'Institut de France ; il refuse des chaires prestigieuses à l'étranger pour rester en France. Sa vision universaliste et totalisante du monde vivant propose une véritable synthèse du « linnéisme » et du « buffonisme » mais, malheureusement, il ne laissera rien de comparable à l'*Histoire naturelle* de Buffon ou au *Systema nature* de Linné. À son retour d'Afrique sa principale préoccupation est la publication d'une *Histoire naturelle du Sénégal* en 8 volumes : seul le volume dédié aux coquillages est édité en 1757, volume comprenant le *Voyage. Histoire naturelle du Sénégal. Coquillages. Avec la Relation abrégée d'un Voyage fait en ce pays pendant les années 1749, 50, 51, 52 & 53*.

La publication de la relation de son voyage traduit sans doute la volonté d'Adanson de contextualiser ses découvertes et ses études. La chronologie du séjour est bien détaillée pour les deux premières années – c'est un véritable journal de voyage – mais les années suivantes sont bien plus condensées. Selon Reynaud et Schmidt le texte est partiellement remanié au retour de son auteur. Certaines des restitutions dénotent des réflexions pré-ethnographiques lorsqu'Adanson se place du point de vue de l'autre – l'Africain – pour le comprendre. L'accueil du livre est mitigé en France et plus enthousiaste en Angleterre.

La préface proposée par Reynaud et Schmidt éclaire le lecteur sur les ambitions et la démarche du scientifique. Ils enrichissent encore leur édition de multiples compléments fort utiles : une chronologie de la vie d'Adanson, un important corps de notes, une table constituée à partir des manchettes de l'édition originale, des annexes, un index des termes locaux et d'histoire naturelle, un lexique des *realia*, une bibliographie des écrits d'Adanson, une seconde pour leur travail d'éditeurs scientifiques. L'ouvrage est encore agrémenté de 15 illustrations dont l'utilité est malheureusement desservie par une impression médiocre. Ajoutons que l'étude du texte d'Adanson peut être complétée par la consultation des travaux de Jean-Paul Nicolas (*Journal d'agriculture tropicale et de botanique appliquée*, vol. 5, n° 1-3), de Jean-François Leroy (*Revue d'histoire des sciences*, 20-4) ou de ceux, plus récents, de Xavier Carteret (*Naturalismes*, 2012/1). Enfin, la présente réédition contribue à nouveau à replacer Adanson dans le panthéon des grands botanistes du 18^e siècle.

Bernard HERENCIA

ANGLIVIEL DE LA BEAUMELLE Laurent, *Correspondance générale*, t. XVIII, édition de Hubert Bost, Claude Lauriol et Hubert Angliviel de La Beaumelle, Paris, Honoré Champion, 2024.

Ce gros volume couvre les derniers mois de la vie de La Beaumelle (août 1772-novembre 1773) et les années qui suivent le décès de l'auteur, jusqu'à celui de Voltaire, son ennemi juré qui le poursuit de sa haine au-delà de la mort (novembre 1773-fin 1778). L'état de santé de La Beaumelle, malade depuis déjà plusieurs années, continue de se dégrader au cours de la période – un proche parle dès le mois d'août 1772 d'un « corps cacochisme et usé » –, ce qui contraint notre auteur à beaucoup consulter et à essayer, puis à abandonner, de nombreuses médecines, dont la prise d'opium. Son extrême faiblesse n'a pas raison de sa vitalité. La Beaumelle reste jusqu'au bout un homme d'action et de projets. En août 1772, il quitte Paris et entreprend le difficile voyage qui l'emmène dans la région de Toulouse. Il y demeure jusqu'en mars suivant et dirige des travaux dans sa propriété de Nogarède (aménagements du bâti, irrigation de ses terres et plantation de mûriers). De retour dans la capitale, L. B., qui attend la naissance d'un enfant, continue à mener une active vie mondaine et à fréquenter

des membres de l'aristocratie proches du pouvoir. Il reste fortement lié à Madame du Barry et à son cercle influent. Fort de ces puissants appuis, il s'entremet en faveur des protestants et envisage même un moment de se faire nommer Agent des États de Foix à Paris, tandis que son amie, Mlle de Faverolles, s'emploie, en vain, à lui obtenir la pension que Piron avait sur le *Mercur de France*. L. B. se préoccupe aussi de la continuation de la publication de son œuvre : il négocie la vente de son manuscrit de *La vie de Maupertuis* au libraire Le Jay et met en route avec ce dernier l'édition de son commentaire de *La Henriade* de Voltaire. L'approbation de cet ouvrage n'est délivrée que quelques jours avant le décès de L. B., qui survient le 17 novembre 1773. Il n'a alors que quarante-sept ans et laisse nombre de projets inachevés et sa famille dans une certaine gêne. Il est mis en terre le lendemain à Paris, au Port-au-Plâtre, où l'on inhumait à la hâte, sans cérémonie et sous la surveillance de la police, les protestants de Paris. L. B. est mort en protestant et même en prêchant, s'indigne Voltaire (p. 416).

Comme dans les volumes précédents, la volumineuse partie « lettres » de la période (p. 1-507) est suivie de passionnants documents qui sont relatifs à ces dernières ou qui en éclairent le sens (p. 509-752), ainsi que d'ajouts complétant les tomes X à XVII de l'édition (p. 753-806). Les éditeurs, constamment à la recherche de l'exhaustivité et de la plus grande précision, corrigent scrupuleusement dans cette partie quelques erreurs – elles sont bien rares – et signalent l'existence de documents venus à leur connaissance après la parution des volumes concernés. Cette partie « documents » est une nouvelle fois d'une très grande richesse. On y trouve à côté de pièces secondaires, mais qui nous plongent dans l'intime quotidien du 18^e siècle (factures, reçus, état d'emplètes...), des papiers émouvants (ultime ordonnance délivrée à L. B. au dernier jour de sa vie, P.V. d'inhumation...) et des documents de la première importance. Signalons pour commencer ce document précieux entre tous pour les biographes, la retranscription intégrale des inventaires après décès réalisés dans les dernières résidences de L. B., à Mazères et à Paris, avec, par chance, une description détaillée du contenu de la bibliothèque et de l'abondante collection de gravures appartenant à l'écrivain (p. 630-668). Relevons encore ces providentielles *marginalia* dont L. B. a enrichi son *Almanach royal* de 1772 et celui de 1773 et qui forment une sorte d'agenda de l'auteur pour ces deux années, les changements à apporter à la *Henriade* de Voltaire (p. 526-591) ou encore ces dossiers de presse permettant d'appréhender la réception de l'œuvre de L. B.

La partie « lettres » n'est pas moins intéressante : les missives de La Condamine – de véritables tranches de vie regorgeant de données précises en tous genres – et celles de Mlle de Faverolles sont moins nombreuses que dans les volumes précédents, mais ce qui nous est parvenu des derniers échanges épistolaires de notre auteur avec ses correspondants privilégiés reste passionnant. S'y dessinent et s'y précisent avec force les grands traits de la personnalité complexe de L. B., homme qui n'est certainement

pas facile à vivre, mais qui est par ailleurs un individu d'exception, un écrivain doué et un esprit tout à la fois courageux, généreux, attaché à sa foi et fidèle en amitié. C'est aussi – plusieurs lettres de ses proches en témoignent – un gestionnaire avisé et visionnaire, parfaitement représentatif de cette « gentry » française de la fin du 18^e siècle, ouverte aux innovations agronomiques et soucieuse d'accroître le rendement financier de leurs terres. Ces mêmes lettres nous découvrent les qualités de son épouse, personnage indépendant et belle figure de femme du siècle des Lumières, menant avec courage, fermeté et clairvoyance ses affaires. Ce que l'ensemble de cette correspondance nous apprend sur les autres personnages – La Condamine aux portes de la mort, ou le libraire Le Jay, éditeur de L. B. –, sur les mœurs et usages du monde de l'édition, le mécanisme de la censure, la condition des protestants à la veille de l'Édit de 1787, le système de la protection sous l'Ancien Régime mérite d'être également relevé.

Toutes ces données sont enrichies et mises en valeur par une annotation véritablement impressionnante et quasiment sans failles, véritable tour de force quand on songe au nombre des notes et à leur étendue, qui rivalise parfois avec celle du corps du texte. Les éditeurs, dans ce volume comme dans les précédents, s'emploient avec succès à répondre à toutes les questions que peuvent soulever lettres et documents. Ils parviennent même à devancer la curiosité du lecteur le plus exigeant. Rien n'a été oublié ou délaissé. Certaines notes relatives à des personnages mineurs et fort mal documentés se transforment en solides notices biographiques et donnent lieu à de remarquables mises au point. Elles l'emportent parfois sur ce que nous apprennent les dictionnaires biographiques en usage. À cette fin, toutes les ressources bibliographiques et archivistiques (en France et à l'étranger) ont été sollicitées. On imagine sans peine le travail et la ténacité qui ont été nécessaires pour mener à bien une aussi vaste annotation.

Ce volume est assurément dans la lignée de ceux qui l'ont précédé, qui visaient tous, l'excellence. En le refermant, on mesure l'ampleur du travail réalisé par l'équipe éditoriale : cette édition de la correspondance de La Beaumelle comprend dix-huit tomes renfermant 5 149 lettres, 373 documents dont de très nombreuses pièces *unica*, le tout accompagné de centaines de notes érudites. C'est indubitablement une somme, qui nous contraint à revenir sur la stature de cet écrivain longtemps négligé. Voltaire a sans doute trouvé en lui un opposant ne manquant pas de qualités. L'édition de cette correspondance, providentiellement parvenue jusqu'à nous, est aussi avec tout ce que nous apporte sa surabondante annotation une admirable fresque de la France du 18^e siècle, qui nous éloigne des poncifs qui ont encore trop souvent cours sur cette période. Tout centre de recherches voué à l'étude du siècle des Lumières, toute bonne bibliothèque universitaire se doit de posséder cette contribution en tous points remarquable.

BARBIER Edmond Jean François, *Chronique de la Régence et du règne de Louis XV*, Paris, Classiques Garnier, t. IV (2024) et t. V (2025).

La nouvelle édition de cette chronique recherchée continue de paraître sur un rythme soutenu : coup sur coup, les éditeurs, H. Duranton et D. Reynaud, nous ont donné au cours des deux dernières années les tomes IV (527 p.) et V (540 p.) de cette réédition. Le tome IV couvre la période 1745-1750, dominée dans cette chronique par la politique extérieure et la guerre, qui sont omniprésentes. Cela est particulièrement vrai pour les années 1745-1747. Il y est surtout question de diplomatie, de récits de batailles (Fontenoy, en mai 1745), de hauts faits d'armes, de mouvements de troupes, de supputations sur les résultats d'opérations militaires en cours, de nominations d'officiers supérieurs... Barbier se passionne encore pour la trajectoire de quelques personnages historiques en vue et notamment pour celle du Prince Édouard. Comme le note H. Duranton, en charge de ces années-là, ce n'est pas la partie la plus intéressante pour nous de ces annales. On peut se perdre, en effet, dans les détails que retient Barbier et même, disons-le, s'ennuyer par moments, quand on n'est pas spécialiste d'histoire diplomatique et militaire, en lisant cet empilement de « brèves » et de minuties en rapport avec les conflits qui déchirent en permanence l'Europe de la période. On trouve au reste peu de choses originales : dans ces relations, notre chroniqueur, rapporte ordinairement des rumeurs qui courent partout et recopie, comme il l'indique d'ailleurs, le plus souvent les périodiques du temps – notamment la *Gazette de France* – ainsi que les bulletins sortis des ministères, autant dire des sources très orientées et à ce titre suspectes. Rares sont les événements à propos desquels le chroniqueur déclare : « J'y étais » (t. IV, p. 54). Barbier n'est pas dupe et ne cesse, en analyste réfléchi, de s'interroger sur le crédit qu'il peut accorder à ses sources. Il ne manque pas de corriger fréquemment ou d'infirmer ce qu'avait de faux ce qu'il a pu croire vrai.

La diplomatie et la guerre ne sont pas les seuls centres d'intérêt de Barbier au cours de ces années-là. Notre chroniqueur a soin de nous conserver aussi le souvenir des fêtes publiques parisiennes et autres réjouissances donnant lieu à de grands rassemblements, souvent dangereux, de nous relater les détails du procès du jeune et brillant La Bédoyère, qui défraie la chronique en 1745 (p. 52-53). Il dit également au passage un mot des scandales du jour, des morts célèbres de la période (décès du sulfureux abbé Desfontaines, p. 94-95) et nous gratifie du texte de chansons moquant tel ou tel personnage. On en sait gré à notre irremplaçable chroniqueur : elles sont aujourd'hui totalement oubliées, mais nous révèlent parfois tant de choses sur l'état de l'opinion à un moment donné.

Ces derniers sujets sont plus fréquemment abordés au cours des années 1748-1750. Avec le retour de la paix, après le second traité d'Aix-la-Chapelle, en mars 1748, un recentrage s'opère dans la chronique que tient Barbier. Sur la fin du tome IV, le chroniqueur s'intéresse davantage à nouveau aux questions touchant à la politique

intérieure de la France. Ce qui dominait dans sa chronique entre 1745 et 1747 passe au second plan avec seulement quelques brefs passages, par exemple, sur les difficultés découlant du retour à la paix (mars-avril 1750) et l'examen de l'état général des affaires de l'Europe (juillet 1750). Barbier traite désormais essentiellement de ce qui arrive à la Cour et dans Paris (promotions, faits et gestes du Roi, affirmation de la puissance de Madame de Pompadour), des affaires religieuses (condamnation des *Nouvelles ecclésiastiques* par le Parlement de Paris en janvier 1747, refus de sacrements, notamment en décembre 1750 avec l'épisode Bouëttin, intrigues jansénistes, position de l'Église devant l'impôt...), ou encore des émeutes qui viennent troubler la vie parisienne (mai 1750). Notre chroniqueur, comme libéré du souci de la guerre, élargit aussi son champ de vision et s'intéresse aux faits saillants de la vie intellectuelle. Il consacre ainsi, en mai 1748, une longue analyse au livre des *Mœurs*, qu'il se procure difficilement, et qu'il réproouve, mais dont il saisit toute l'importance (t. IV, p. 262-269). Le livre est emblématique. Il faut, selon lui, sévir à l'encontre des auteurs de tels ouvrages frondant l'ordre ou ne respectant pas les règles de la censure. Aussi relève-t-il sans s'en émouvoir le placement à Vincennes, en juin 1749, de Diderot (t. IV, p. 331) et quelques mois plus tard l'embaстиlement de l'abbé Lenglet Dufresnoy, en janvier 1750 (t. IV, p. 365-366). Cette abondante actualité ne fait pas oublier à notre chroniqueur les faits mineurs comme la fête mémorable donnée par le Prince de Soubise en août 1750, la présentation à Paris d'un rhinocéros qui passionne les foules (t. IV, p. 313) ou quelques affaires crapuleuses, comme les enlèvements d'enfants... C'est assurément un tableau complet, précis et vivant de la France du milieu du siècle que nous brosse Barbier.

Tous ces thèmes se retrouvent dans le tome V, confié aux soins des mêmes éditeurs. Il couvre les années 1751-1754, période cruciale, si riche en événements majeurs de tous ordres. Nous entrons, en France, dans la période des grands conflits politiques mettant aux prises les Parlements et l'autorité royale sur les délicates questions religieuses et fiscales du moment. Nous atteignons notamment un nouveau pic dans les querelles autour de la Bulle *Unigenitus*. Les affaires de billets de confession et de refus de sacrements opposés aux jansénistes radicaux se multiplient agitant l'opinion et offrant aux Parlements de multiples occasions de fronder l'autorité royale. L'état délabré des finances publiques au sortir de la guerre est une autre source de graves conflits : l'accroissement de la pression fiscale qui en découle provoque le mécontentement populaire et se heurte à la résistance des Parlements et à celle de l'Église, qui tente de s'y soustraire. Cette période est encore, pour s'en tenir à l'essentiel, celle d'une grande effervescence intellectuelle et d'une remise en cause des fondements de la société d'Ancien Régime avec, en particulier, la célèbre affaire de la thèse de l'abbé de Prades et les débuts de l'*Encyclopédie*, qui rencontre d'emblée de nombreux et redoutables obstacles (janvier-février 1752). Ces sujets sont bien connus et ont fait l'objet

de multiples études, cela ne nous dispense pas de revenir, pour la lire et la relire, à la précieuse chronique de Barbier, dans laquelle il y a tant de faits précis et de réflexions de l'auteur à glaner.

Sur tous ces sujets, le chroniqueur ne se borne pas, en effet, à synthétiser pour l'essentiel des informations tirées des gazettes, comme il l'a fait, contraint et forcé, dans la séquence 1745-1748. Son journal s'appuie presque toujours ici sur une information abondante, sûre et de première main. Signalons, à cet égard, tout l'intérêt des passages sur l'*Encyclopédie*, les dessous de la vie de Cour et les intrigues du Clergé ou encore toutes ces pages qui nous permettent d'entrer dans la complexité de la vie parlementaire du milieu du siècle. La chronique fourmille également en données précises sur la vie quotidienne (cherté des vivres en mars 1751, prix du pain en septembre 1751 ou mai 1752, réjouissances publiques en août 1754...). Sans sombrer dans le sensationnalisme de mauvais goût, Barbier s'intéresse aussi aux affaires mineures, qui ont défrayé la chronique judiciaire ou marqué les esprits l'espace d'un moment, comme les méfaits perpétrés par les « assommeurs » dans Paris, en mars 1752, ou les rumeurs relatives au Parc-aux-Cerfs en mars 1753 (t. V, p. 285). Ces quelques exemples ne donnent qu'une faible idée de la richesse et de la diversité de cette chronique. Un appareil de notes sobre, mais qui va à l'essentiel, accroît l'intérêt de cette chronique. Les abondantes annexes, la mise en regard de Barbier et des grands chroniqueurs de la période, comme Gastelier, d'Argenson, Luynes, Hardy ajoutent au prix de ce travail fort utile. On appréciera encore l'utilisation que les éditeurs font des chansons et épigrammes de la période, ainsi que le glossaire des termes juridiques placé à la fin du tome V (p. 509-518). On passera condamnation pour toutes ces raisons aux quelques erreurs factuelles et quelques négligences de l'imprimeur qu'on peut relever ici et là. Des mois n'apparaissent pas dans la très utile table des événements en fin de volume (ex. t. IV, décembre 1749, t. V, avril 1752). On annonce p. 302, autre exemple, des faits relatifs à l'*Encyclopédie* qu'on ne retrouve pas dans le texte. Dans la table du tome IV, en mai 1749, il faut lire encore édits « bursaux » et non pas « bureaux ». Tout cela est négligeable et ne retire évidemment rien à la qualité générale et à l'intérêt de cette édition, dont on attend impatiemment la suite.

Christian ALBERTAN

BARRAS Vincent, MARGEL Serge et YAMPOLSKY Eva (dir.), *Les corps affectés au XVIII^e siècle. Entre le naturel et le surnaturel*, Grenoble, Jérôme Millon, coll. « Asclépios », 2025.

Cet ouvrage réunit dix articles, destinés, selon les termes de l'« Ouverture » des éditeurs, à « relancer la question du partage entre le naturel et le surnaturel » au siècle des Lumières, dans l'histoire de la médecine et l'histoire du religieux. Il interroge « les nouvelles répartitions du savoir et les partages du pouvoir », dans un contexte où les

corps, et en particulier les « corps sensibles » deviennent « lieu d'études spécifiques, et d'observation anatomique, organique, physiologique ». Le « corps affecté » y est souvent corps souffrant, mais surtout corps spectacle, et souvent corps parlant, voire corps de morts-vivants. Dix-sept illustrations viennent heureusement compléter ces études.

Dans la lignée de Michel de Certeau, Albrecht Burkardt, s'appuyant sur des procès de canonisation et des *ex-voto*, de la Contre-Réforme à l'anti-jansénisme, étudie le statut du miracle : changements épistémologiques, « croyances en mutation » – scepticisme et dénonciation des « superstitions » et des phénomènes extatiques – et montée du pouvoir de la médecine en matière d'expertise. Adam Mézès s'intéresse aux « morts rebelles », fantômes et vampires de l'Europe de l'est dans la première moitié du 18^e siècle, reconnus par « une procédure de discernement hautement corporelle et intrusive », tandis que s'installe, conforté par les médecins, le doute quant à la « poursuite judiciaire des revenants » qui conduisait à exhumer et brûler les cadavres, y compris ceux d'hommes et d'enfants prétendument infestés par le voisinage du cadavre suspect et d'une *magia posthuma*. L'auteur y voit aussi le résultat d'une lutte de pouvoir cherchant à « priver les communautés locales de leur contrôle sur leurs morts ». C'est aussi du côté des corps morts, cette fois dévoreurs de linceuls, mais aussi vampires, que Francesco Paolo de Ceglia traque « l'imagination mortifère » d'une « animation posthume » des cadavres et de leur action sur les vivants. Jean-Yves Champeley étudie dans trois procès en sorcellerie dans le Chablais les effets corporels des prétendus maléfices, le « mal donné et repris », et la recherche de la marque des sorcières, pour conclure qu'à la fin du 18^e siècle il n'est plus accepté en justice « que le corps puisse être affecté » par artifice diabolique. Du côté des cures des magnétiseurs, David Armando examine les témoignages, peu nombreux, de patients, soignants, témoins, et d'un journaliste, enfin le rapport des commissaires qui, en 1794, jugèrent négativement le mesmérisme et la réponse des disciples de Mesmer : Charles Deslon publie alors des témoignages de patients. Il s'agit de dissocier la cure de ses effets violents, les convulsions, travail achevé par Armand de Puységur et ses *Mémoires [...]* sur le somnambulisme magnétique. C'est avec ce dernier que s'inaugure le glissement du matérialisme mesmérien vers le spiritualisme.

C'est bien en revanche de convulsions qu'il s'agit dans cinq articles qui abordent la question des jansénistes de Saint-Médard. Deux d'entre eux questionnent *La Vérité des miracles [...]* de L. B. Carré de Montgeron (1757) : Philippe Luez étudie les modèles des planches de Restout, dont il souligne l'originalité, du côté de figures excluant le diacre Pâris, et représentant « la maladie et la guérison ». Michèle Bokobza Kahan en analyse le texte « entre récit et témoignage », un « discours polyphonique » alliant dans un « mouvement d'alternance » discours médical et discours populaire, et destiné à convaincre de l'authenticité du miracle. Elle y note une « omniprésence du corps

malade », une « volonté quasi obsessionnelle de tout montrer » et la libération d'une « parole plus intime » produisant une « tension narrative », tandis que l'attestation scientifique donne à la maladie sa « consistance symptomatique ».

Anne C. Vila, à propos des « grands secours » et des conceptions rivales qu'ils suscitent, insiste sur le « statut complexe des corps », autant que de « l'acte d'observation de la douleur » chez les spectateurs. Si les convulsions sont « méthode de la preuve et de la conversion », leur récit fait appel « aux sentiments et aux sensations » et, contre leur « naturalisation », et expose « l'invulnérabilité divine » des corps secourus. L'exemple de deux « sœurs spirituelles » et de leurs crucifixions permet le développement de l'analyse du contexte philosophique, et l'insistance sur les « corps affectés » par le spectacle, qui devient source de « fascination esthétique ». Eva Yampolsky analyse « l'expérience de la souffrance » des malades, permettant un « nouveau modèle de miracle », puisque c'est la souffrance même qui en est la manifestation. Les « convulsions guérissantes » s'expriment en effet *via* une rhétorique de la douleur surnaturelle, tendant à la distinguer de celles d'une « vie de souffrances, de malheurs et de maladies ». La valorisation de la douleur, plus intense dans le processus miraculeux, s'inscrit dans un langage dont l'auteur trace l'historique depuis l'Antiquité, mais qui s'exprime ici dans des outils rhétoriques – adjectifs, analogies, métaphores, mais surtout hyperboles – usant parfois d'un « imaginaire partagé » des souffrances des suppliciés, et tendant à « exprimer l'inexprimable ». Serge Margel enfin reprend ici le cas de Charlotte Delaporte, qu'il a déjà analysé dans son édition du *Naturalisme des convulsions* [...] de Philippe Hecquet (1733), mais en le développant. Les actions de la « suceuse convulsionnaire », comme la qualifie Hecquet, et qu'il compare à celles des psyllés antiques, ne sont considérées comme surnaturelles qu'en raison de l'ignorance : elles s'expliquent par « l'attraction universelle » et les « grandes conceptions mécanistes » de l'époque. La succion thérapeutique, loin de relever du miracle, est qualifiée de « succion détergente », selon le « modèle curatif de la désinfection ».

On voyage dans cet ouvrage collectif, des vampires et des sorcières aux convulsionnaires et leurs « grands secours », en passant par le mesmérisme. Il apporte de très précieuses informations sur le statut du miracle au 18^e siècle, dans les écrits religieux comme dans les traités médicaux, mais son essentielle contribution consiste en ses riches analyses de la représentation des corps souffrants, de leur expression, de leur dramaturgie, et des réactions suscitées par le spectacle de ces « crises », de leur mise en scène : les « corps affectés » sont aussi bien ceux des spectateurs que des acteurs, et la mise en paroles de « l'inexprimable » concerne donc l'ensemble des participants, acteurs et témoins des phénomènes, et même au-delà, dans la sphère philosophique du 18^e siècle.

BAUMER Lorenz E., FALAKY Fayçal et HAKIM Zeina (dir), *Diderot et l'archéologie*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Rencontres », 2024.

Diderot, antiquaire régional ? C'est le portrait qu'on en garde en refermant l'ouvrage collectif de Lorenz E. Baumer, Fayçal Falaky et Zeina Hakim, *Diderot et l'archéologie*. L'une de ses qualités est en effet la mise en lumière d'un corpus méconnu d'articles de l'*Encyclopédie* portant sur les antiquités gallo-romaines, comme l'article anonyme « Langres, *Géographie* », que Robert Bedon propose d'attribuer à Diderot, et qui témoigne d'un intérêt marqué pour les fouilles locales. Sa rédaction rappelle les activités du vaste réseau d'antiquaires de province qu'a pu mobiliser Montfaucon, un demi-siècle plus tôt, afin de réunir les morceaux reproduits dans son *Antiquité expliquée et représentée en figures* (1719-1724) et, surtout, dans ses *Monuments de la monarchie* (1729-1733).

Le livre s'inscrit explicitement dans la continuité de l'ouvrage collectif *Diderot et l'Antiquité classique* dirigé par Aude Lehmann et paru en 2018. Rassemblant des contributions d'auteurs spécialistes de l'Antiquité et de l'histoire de l'archéologie, il porte de manière prioritaire sur la culture matérielle et non sur les textes antiques. Le livre comporte une belle introduction d'Alain Schnapp, qui y met au jour le « pacte [...] entre nature et culture dont [Diderot] est le spectateur » (p. 18). Puisqu'il est à la fois le socle d'une esthétique et d'une archéologie, ce pacte permet de les penser toutes deux, malgré leurs fins divergentes.

Le plan comporte trois parties. La première est consacrée à la présence de l'archéologie et de l'art antique dans l'*Encyclopédie*. Robert Bedon s'y intéresse à l'archéologie gallo-romaine, Matteo Campagnolo à la numismatique, Virginie Nobis à la statuaire antique et Lorenz E. Baumer au portrait impérial. Leurs objets distincts rendent leurs interventions d'autant plus complémentaires que leurs conclusions convergent : en archéologie comme ailleurs, l'attribution des articles semble obéir à une logique relevant de l'intérêt (personnel de Diderot ?) pour le sujet traité. Ainsi la ville de Langres se voit consacrer un long article, alors que le portrait antique est à peu près négligé. Des articles signés * (Diderot) sont consacrés à des types d'édifices (« Amphithéâtres », « Arcs de triomphe », « Aqueduc », « Canal artificiel »...). Ceux de numismatique sont confiés à Jaucourt, qui y fait surtout œuvre de compilateur. Le peu d'originalité des textes et des planches est en effet remarqué par les auteurs de cette section.

Plus faible, la deuxième partie est consacrée à la « poétique des ruines » que définit Diderot dans son *Salon de 1767*, sujet déjà abondamment traité par les diderotiens et les historiens de l'archéologie, à commencer par A. Schnapp, dans ce livre et ailleurs. Cette partie est cependant l'occasion d'une remise en question bienvenue de l'assimilation implicite de Diderot au rôle d'archéologue qui sous-tend le reste de l'ouvrage. Raphaëlle Merle y fait valoir que l'ambivalence philosophique de Diderot pour la

figure du voyageur se traduit par un relatif désintérêt pour les récits de voyage de ses contemporains, alors qu'au contraire, les rédacteurs des articles de l'*Encyclopédie* sur l'archéologie du Levant y ont recours. Manuel Royo et Saul Anton envisagent tous les deux la « poésie des ruines » comme une sortie de l'ordre archéologique, mais la conclusion selon laquelle la contemplation de ruines relève plutôt d'une réflexion philosophique sur le temps semble assez convenue.

Dans la troisième et dernière partie, les contributeurs adoptent des points de vue comparatistes. Markus Castor et François Queyrel proposent deux lectures complémentaires du conflit qui a opposé Diderot et Caylus. Le premier s'intéresse en effet aux divergences méthodologiques entre les deux auteurs, qui font signe vers le divorce des méthodes de l'archéologie et de l'histoire de l'art. Fait rare, Castor intègre à son étude les deux pans de l'œuvre de Caylus que sont l'activisme artistique et archéologique et l'écriture de contes. Les liens complexes de Diderot et de Caylus remontent en effet à la fin des années 1740, moment où le philosophe s'inspire, rédigeant ses *Bijoux indiscrets*, du *Nocrion, conte allobroge* de son aîné. Queyrel replace leur conflit dans sa chronologie et dans son contexte social, et décrit l'instrumentalisation posthume de Caylus par le camp encyclopédiste. Eric M. Moorman étudie quant à lui la lecture de Winckelmann par Diderot, mais aussi la rencontre manquée de deux hommes qui, sans se connaître, ont possédé de nombreuses affinités.

Le manque de familiarité de certains intervenants avec la critique diderotienne induit quelques erreurs. Diderot n'a pas fait de *Salon de 1757*, contrairement à ce qui est indiqué p. 11, p. 113, p. 114 et p. 124. Le lien évoqué entre son intérêt personnel pour l'Antiquité et sa critique du rococo (voir p. 9) n'est pas toujours convaincant : banale depuis La Font de Saint-Yenne, l'opposition au rococo est indissociable de la critique d'art, genre que Diderot n'inaugure d'ailleurs pas (p. 55). De même, on suppose que l'encyclopédiste s'est occupé du Salon pour capter l'attention d'un vaste public (p. 54) ; cette hypothèse est démentie par le nombre très limité d'abonnés de la *Correspondance littéraire*, dans laquelle paraissent les *Salons* de Diderot.

Saluons cependant la mise en lumière d'un corpus de textes sur l'archéologie rarement commentés. En effet, le grand intérêt de ce livre est qu'il permet de reconstituer une sorte de recueil d'antiquités en morceaux, éparpillé entre les articles de l'*Encyclopédie* et ses planches. L'identification et le commentaire des sources de ces articles (l'*Histoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, l'*Antiquité expliquée et représentée en figures*, des récits de voyage au Levant...) sont également précieux.

Mathilde VALLIÈRES

BELLICARD Jérôme-Charles et COCHIN Charles-Nicolas, *Observations sur les antiquités de la ville d'Herculanum*, éd. crit. d'Édith Flammarion et Catherine Volpilhac-Augier, Paris, Classiques Garnier, coll. « Lire le dix-huitième siècle », 2023 (1996) (avec illustrations).

BAUMER Lorenz E., FALAKY Fayçal et HAKIM Zeina (dir.), *Diderot et l'archéologie*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Rencontres », 2024 (avec index).

Ces deux livres récemment parus chez Classiques Garnier permettent d'envisager sous des angles distincts le processus qui mène au cours du long 18^e siècle à la naissance de l'archéologie. Les monuments anciens – ruines, statuaire, médailles, intailles –, longtemps témoins et preuves de la grandeur antique, collectionnés pour leur beauté ou leur rareté, par ceux que l'on appelait les antiquaires, dans les cabinets de curiosités, appréhendés à la lumière des textes dans une approche essentiellement philologique, avaient nourri un sentiment de familiarité avec les civilisations qui les avaient produits, voire de proximité avec leurs époques de plus grand rayonnement. Ils permettaient en quelque sorte de parcourir le temps humain à la façon d'un oecumène, dont la clôture était prescrite par l'Ancien Testament. Or parmi les nombreux événements qui entraînèrent une conversion du regard, une pratique savante fondée sur le classement des artefacts et sur leur datation par la technique, puis éventuellement l'éclatement du temps clos et l'invention de la préhistoire, figurent les fouilles : celles menées par exemple en France dès 1685 à Houlbec-Cocherel, et dont Bernard de Montfaucon se fit le rapporteur dans *L'Antiquité expliquée* (1719-1724) ; celles surtout entreprises en Campanie sous le règne de Charles de Bourbon (1734-1759), à Herculanum à partir de 1738, à Pompéi dix ans plus tard. L'ébranlement dans ce cas ne venait pas des problèmes de datation des objets qu'on sortait de terre, ni de ce qu'ils parussent provenir de sociétés sans écriture et par là mal connues ; les restes momifiés ne se trouvaient pas non plus au milieu de fossiles dont la présence énigmatique demandât qu'on recourût au Déluge pour explication ; il était plus banal, plus anodin, et concernait essentiellement les œuvres peintes conservées à l'abri de l'air, les fresques qui ornaient les demeures patriciennes et permettaient pour la première fois d'étudier sur pièces l'art pictural antique, ce que la fragilité des pigments avait jusque-là rendu impossible.

C'est au fond l'objet principal des *Observations sur les antiquités de la ville d'Herculanum* (1754), publication qui fit grand bruit à l'époque et qui permet d'entrevoir l'horizon d'attente dominant à l'époque face à ces découvertes. On en doit l'édition, parue en 1996, à Édith Flammarion et Catherine Volpilhac-Augier, dont c'est ici la réimpression. Si Jérôme Bellicard (1726-1786) n'avait pas encore vingt-cinq ans lorsqu'il s'est joint au tour d'Italie qui le mena dans la région de Naples avec le marquis de Vandières, l'abbé Le Blanc, Soufflot et Cochin (1715-1790), ce dernier était en revanche un artiste déjà reconnu, que l'Académie royale de peinture et de

sculpture allait recevoir par acclamation à son retour (1751) et qui serait nommé l'année suivante garde du cabinet des tableaux et des dessins du roi. C'est lui qui signe les « Observations sur les peintures d'Herculanum », la partie critique et centrale de l'ouvrage, alors que Bellicard s'occupe des parties descriptives et des planches. À la question cruciale de la supériorité des Anciens, lancinante depuis la Querelle des années 1687-1714, Cochin apporte une réponse propre à doucher l'enthousiasme des thuriféraires, une « condamnation véhémence » (p. 11), en particulier pour les grands genres – il est plus nuancé sur les petits –, formulée en des termes qui manifestent sa compétence de praticien : « [...] le Thésée et les autres tableaux de grandeur naturelle sont faibles de couleur et de dessin ; il y a peu de génie dans leur composition, et toutes les parties de l'art y sont dans une médiocrité à peu près égale. Le coloris n'y a presque point de variété de tons : on n'y voit aucune intelligence du clair-obscur [...] » (p. 82) et les règles de la perspective n'y sont pas respectées. Cette prise de position tranchée traduit à la fois un désintéret pour l'évolution du goût, implicitement posé comme absolu, et une insistance sur les aspects techniques de l'art, dont rend compte l'introduction de Flammarion et Volpilhac-Auger. Malgré son intérêt, notamment dans la confrontation du point de vue des auteurs avec ceux d'autres voyageurs (Fougeroux de Bondaroy, Saint-Non, de Brosses, etc.), l'édition présente des irritants, dont on s'explique mal qu'à la réimpression on n'ait pas saisi l'occasion de les corriger par des *errata* : relevons en particulier le quiproquo entre Charles-Nicolas Cochin et son père du même prénom (p. 11), lequel, et non son fils, avait été agréé par l'Académie royale de peinture et de sculpture en 1729 ; ou la confusion de la *période julienne* – période théorique et fictive débutant en 4713 avant notre ère – avec la chronologie du Père Petau, qui date la Création de 3984 avant notre ère : les éditrices lui attribuent ainsi une datation fantaisiste de la guerre de Troie, « entre l'année 2790 et l'année 2800 après la fondation du monde, soit de 3520 à 3510 avant l'ère chrétienne » (p. 29, n. 7), alors que le savant jésuite la fait commencer en 3520 après le début de la période julienne, soit en 1194 avant l'ère chrétienne. L'édition, qui se présente pourtant comme *critique*, ne fournit pas de protocole éditorial, ni de comparaison systématique avec l'édition *princeps* anglaise de 1753, ni d'histoire de cette publication pour laquelle on se contente de renvoyer à un article de Charles Michel, pas plus que de traduction des inscriptions latines, de bibliographie ou d'index, ce qui est un peu mince, on en conviendra.

Diderot et l'archéologie regroupe onze études, dont une suggestive introduction signée d'Alain Schnapp, qui tentent de saisir la relation qu'entretenait Diderot avec la culture matérielle de l'Antiquité, soit dans ses œuvres, soit par le truchement des collaborateurs de l'*Encyclopédie*. Une première partie concerne la place que celle-ci réserve à l'art antique et à l'archéologie (R. Bedon, M. Campagnolo, V. Nobs et L. E. Baumer) ; une seconde, la poétique des ruines (R. Merle, M. Royo, A. Anton) ;

une troisième enfin, les rapports plus ou moins conflictuels de Diderot avec le comte de Caylus et avec Winckelmann (M. A. Castor, F. Queyrel, A. M. Moormann). L'ouvrage est pourvu d'un grand nombre de planches (non répertoriées), d'un quadruple index (institutions, géographie, noms antiques, noms d'auteurs), d'une ample bibliographie générale et du résumé des contributions, dont deux sont en anglais, deux en allemand et le reste en français. L'intérêt du volume ne fait aucun doute, malgré l'étendue des redites d'un chapitre à l'autre, qu'un travail de relecture mutuelle aurait permis d'éviter : il s'agit en somme d'un recueil d'articles plus que d'un authentique ouvrage collectif. Le régime éditorial des Classiques Garnier, qui publient annuellement près de 500 livres et abandonnent la révision des textes aux contributeurs, se traduit ici et là par des négligences dont on épargnera la liste au lecteur (voir tout de même, p. 8 : « Pour se faire, nous souhaitons rendre compte des informations et sources auxquelles Diderot a pu avoir accès et d'éclaircir les connaissances et sources disponibles à l'époque » ; même page, n. 7 : « André, Jean-Marie, *Diderot lecteur de Terrence*. ») ; c'est malheureux, bien sûr, mais on ne s'en étonnera pas.

Il ressort du volume que Diderot, malgré son intérêt pour les techniques, entretenait avec l'antiquité une familiarité avant tout littéraire et montrait assez peu de curiosité pour ses productions matérielles (Nobs, p. 71). Elle représentait pour lui une source d'inspiration esthétique et morale, nullement l'objet de son enquête, « et il n'avait que faire de la recherche archéologique » (Campagnolo, p. 56). La mise au jour des vestiges d'Herculanum et de Pompéi n'a suscité de sa part « qu'un mépris ironique » (Royo, p. 135) et il ne mentionne jamais dans sa correspondance l'exploration contemporaine des anciennes cités romaines de Syrie (Merle, p. 116). Son approche, centrée sur l'intelligence symbolique des œuvres, était à l'opposé de celle des érudits antiquaires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au premier rang desquels se trouvait Caylus, sa bête noire et sa tête de Turc (Queyrel, p. 196). Son aversion pour lui était telle que non seulement Diderot lui-même, mais solidaiement toute l'équipe de l'*Encyclopédie* l'a relégué dans une espèce de purgatoire, où lui tenaient compagnie les « anticomanes » de tout poil, comme le grand numismate qu'était l'abbé Barthélémy. Cela représente assurément « un certain gâchis », note Matteo Campagnolo (p. 70), d'autant que l'attention portée par Caylus aux techniques de fabrication rejoignait l'entreprise encyclopédique (Nobs, p. 74). Mais même sur ce terrain, le philosophe et le grand seigneur trouvèrent moyen de se quereller, Diderot s'étant moqué, dans *L'histoire et le secret de la peinture en cire* (1755), des tentatives dirigées par Caylus pour reconstituer la peinture à l'encaustique des Anciens, comme si l'encaustique elle-même était demeurée inchangée depuis deux mille ans (Anton, p. 155). Plus fondamentalement, suggère Saul Anton, c'est dans sa conception de l'art que Diderot diffère à la fois de Caylus et de Winckelman, en posant la liberté radicale de l'artiste, et en soutenant que la condition du beau est l'absence de

modèle à imiter (p. 159-160). Les différentes contributions réunies dans ce volume permettent de prendre la mesure du caractère restreint de l'apport de Diderot et de son équipe à la connaissance de l'antiquité matérielle ; mais elles permettent aussi de mieux comprendre la résistance du philosophe à certains des présupposés qui présidaient aux recherches contemporaines. Cette divergence, qui tient à la fois à l'orientation philosophique et à la situation institutionnelle, s'est alliée à son intuition fulgurante – touchant par exemple l'importance de la stratigraphie géologique, telle que la pratiquait son ami Nicolas Antoine Boulanger, dans un texte extraordinaire cité par Alain Schnapp – pour le dégager de l'inertie des « traditions antiques » et autoriser qu'on affirme sa contribution « à l'émergence de l'archéologie en tant que discipline » (Schnapp, p. 22-23).

Frédéric CHARBONNEAU

BOKOBZA KAHAN Michèle, *Les Romancières de l'émigration (1789-1825)*, Paris, Honoré Champion, coll. « Tournant des Lumières », 2025.

Cette étude vient utilement compléter la bibliographie, déjà conséquente, portant sur les femmes auteures en temps d'émigration, dans une période « sans nom » qui va de la fin de l'Ancien Régime à la Restauration. Le destin de ces femmes dans ces temps troublés entre en concurrence avec le romanesque des histoires qu'elles racontent : le corpus étudié réunit des auteures – notamment Mme de Charrière, Mme de Genlis, Mme de Souza, Mme de Duras – qui ont été jetées sur les routes de la proscription et de l'exil. Publiés dans les années qui suivent la Révolution ou bien nettement plus tard, leurs romans font écho à un vécu. Michèle Bokobza a choisi de centrer son étude sur l'expérience de la rencontre de l'autre : l'émigration impose la découverte de contextes de vie étrangers, parfois déstabilisants ; elle teste des capacités à s'adapter à des environnements nouveaux et souvent en désaccord avec ce que connaissaient ces femmes. Leurs récits transposent cette expérience dans les liens familiaux qui unissent les personnages. Il est ainsi question de trois notions, traitées à fond : l'amitié, la famille, l'hospitalité.

Les relations d'amitié, masculines ou féminines, jouissent au gré de l'émigration d'une latitude que le cours ordinaire de la vie dans une société d'ordres n'autorisait pas. Des amitiés se nouent en dehors des cadres sociaux préétablis et improvisent une éthique relationnelle d'un genre nouveau. Le caractère affectif de la relation prévaut, notamment dans les amitiés féminines. Celles-ci, quand elles s'expriment dans un roman par lettres, signalent la cruauté de l'absence ou le réconfort de pouvoir tout se confier. Mme Mérard de Saint-Just, dans *Six mois d'exil*, assigne à l'amitié la mission de suppléer au désastre politique et au chaos révolutionnaire. Elle ouvre à la femme un nouveau champ d'action.

Les romans d'émigration font apparaître une nouvelle configuration familiale. L'ordre des familles, malmené par la Révolution et l'exil forcé, s'estompe pour permettre d'autres types d'alliances. L'enfance trouve une place inédite dans ce contexte. Ces romans favorisent l'histoire de familles plutôt que d'êtres solitaires. C'est exemplairement le cas d'*Eugénie et Mathilde* d'Adélaïde de Souza : ce roman montre l'éclatement des structures traditionnelles et parallèlement le resserrement sur l'unité familiale : les liens sont à réinventer. Dans *Les Petits Émigrés*, Stéphanie de Genlis exprime la même urgence de repenser les relations familiales, dans un environnement où l'enfance gagne en autonomie. Les épreuves de l'émigration mettent les systèmes éducatifs à l'épreuve des faits : la vanité des éducations se révèle au grand jour.

Les personnages font aussi l'expérience de l'hospitalité, liée à leur condition de voyageur, mais dans un contexte politique troublé. La notion, peu investie par la critique, est une des originalités de cette étude. Sur la toile de fond de l'hospitalité à l'antique, revisitée par le 18^e siècle, dans les lettres et dans les arts, les narrateurs ou personnages des romans d'émigration livrent un témoignage précis de l'expérience qu'ils font de l'accueil qu'on leur réserve, et souvent font part de l'écart entre une attente et sa concrétisation. C'est l'occasion de dresser de la noblesse un tableau critique, cependant nuancé par la variété des prises de position : l'homogénéité d'une caste prétendument unie vole en éclats. Après Maurice Hamilton, M. Bokobza parle d'une « hospitalité féministe » à propos des liens de solidarité qui naissent entre femmes au gré des épreuves traversées.

Cette étude, méthodiquement menée, sur les relations sociales, inter- ou intra-familiales, dans le contexte de l'émigration, a le mérite de poursuivre, après d'autres travaux pionniers, l'effort de structuration d'un corpus fortement hétérogène, par les formes discursives et génériques, l'orientation idéologique des auteures ou le contexte d'écriture et de publication. Elle confirme la nécessité d'associer à ce premier corpus un second fait de témoignages – journaux, mémoires, correspondances – sans parler de la toujours nécessaire contextualisation, en se référant aux travaux des historiens, passés ou récents. La bibliographie qui clôt l'ouvrage reflète cette distribution en cercles concentriques, qui garantit la validité des analyses de ces romans d'émigration au féminin.

Nicolas BRUCKER

BOSC Olivier et GUÉRINOT Sophie (dir.), *L'Arsenal au fil des siècles. De l'hôtel du grand maître de l'artillerie à la bibliothèque de l'Arsenal*, Paris, Le Passage/Bibliothèque nationale de France, 2024.

Édité par la Bibliothèque nationale de France (en co-édition avec Le Passage) et dirigé par Olivier Bosc, directeur, et Sophie Guérinot, conservatrice en chef, de la bibliothèque de l'Arsenal, l'ouvrage est d'emblée bien plus qu'un livre sur l'un des

sites – aussi prestigieux soit-il – de la BnF, ce qui en soi serait déjà intéressant étant donné la richesse architecturale et artistique de l'actuelle bibliothèque. Comme le titre long l'indique, encore que modestement, l'ouvrage a pour ambition de retracer l'histoire d'un quartier tout entier, celui de l'Arsenal de Paris, ensemble de bâtiments, de cours, de places et de jardins ou encore d'un mail planté d'ormes, construit à partir du 16^e siècle et qui s'étendait jusqu'à la Bastille. De fait, l'hôtel du grand maître de l'artillerie, qui abrite aujourd'hui la bibliothèque, était le cœur de l'arsenal militaire de la ville qui était aussi celui du royaume : la production des canons et poudres servait à armer les frontières ou tout territoire en guerre. Et le cœur militaire de la ville était alors également un haut lieu de pouvoir et de prestige : à partir du 17^e siècle, le roi y travaillait régulièrement avec le grand maître, alors principal ministre, y tenait son Conseil d'État et une vie de cour s'y organisait, avec fêtes, ballets et carrousels jusque dans les années 1660. La mutation qui suit, à partir du règne (personnel) de Louis XIV, avec le déclin progressif de la fabrication des canons, puis la suppression de la charge de grand maître de l'artillerie en 1755, laisse place à une diversification progressive des habitants et c'est alors qu'on est plongés dans la réalité urbaine d'un quartier tout entier.

Pour la part (très large) qui concerne plus spécifiquement le 18^e siècle, l'ouvrage fourmille de documentation (et de documents textuels et iconographiques – on y reviendra) sur les métiers, du luxe en particulier, pratiqués dans l'enceinte suite à l'installation d'échoppes d'artisans réputés : ébénistes (Jean-François Oeben), marchands d'indiennes (Jacques-Daniel Cottin – Christophe Oberkampff, le fondateur de la célèbre manufacture de toiles peintes à Jouy-en-Josas, actuellement un musée, fut l'un de ses ouvriers). L'Arsenal est également durant cette période un haut lieu des activités artistiques de l'Académie de Saint-Luc (rivale de l'Académie royale) qui y organise plusieurs salons (de 1753 à 1774). Des peintres comme Hubert Robert ou, moins connu, le miniaturiste Nicolet y séjournent. Quant à la part de l'activité militaire qui perdure, la fabrication des poudres, se mue, autour de l'installation du couple Lavoisier, en 1776, en un véritable centre scientifique où s'élabore la nouvelle chimie, centre qui, lui-même, se prolonge en un haut lieu de sociabilité éclairée du dernier 18^e siècle grâce au salon tenu chaque semaine par Madame Lavoisier. Enfin, c'est avec l'installation du marquis de Paulmy (1722-1787), de la famille d'Argenson, au sein de l'ancien hôtel du grand maître, que le devenir bibliothèque du lieu se scelle : grand bibliophile, il fait transformer les lieux pour recevoir ses collections de livres, de manuscrits, d'estampes et de médailles et dans les années 1770-1780, sa bibliothèque devient la deuxième plus grande de Paris, après celle du roi, et est largement ouverte au public savant. À la fin de la vie de Paulmy, la collection compte 120 000 volumes, 6 000 manuscrits et 592 recueils d'estampes. Vendue au frère du roi, le comte d'Artois (futur Charles X), elle devient donc la « bibliothèque de Monsieur » puis « Bibliothèque nationale et

publique » sous le Directoire. Paulmy est connu également comme l'initiateur et l'éditeur de l'immense *Bibliothèque universelle des romans* (à partir de 1775), collection littéraire d'extraits de romans de genre et d'époque différents, qui ne se conçoit pas sans la bibliothèque réelle, matière première où puisent les ouvriers.

L'ouvrage, structuré en dix grands chapitres qui réunissent chacun plusieurs contributions de plus d'une vingtaine de conservateurs et bibliothécaires, d'historiens et d'historiens de l'art, de littéraires, mais aussi de nombreux encarts sur des sujets aussi variés que la visite de Pierre le Grand en 1717, l'enfermement d'un garçon ébéniste (Antoine Desforges) pour libertinage en 1739, le laboratoire de Lavoisier, un manuscrit précieux acquis par le marquis de Paulmy, etc., dresse ainsi une cartographie précieuse de l'intrication des réseaux familiaux, politiques, sociaux et intellectuels de l'Ancien Régime. L'histoire de la bibliothèque (une moitié de l'ouvrage à peu près) et du quartier qui s'étend de la Seine à la Bastille, est conçue comme une véritable enquête et mêle histoire factuelle et représentations – ainsi en est-il du bel article d'Arlette Farge par exemple sur « l'imaginaire social et populaire » de la Bastille (p. 81-89). L'enquête est menée jusqu'à nos jours, même si le principal de l'ouvrage porte sur les 18^e et 19^e siècles, et se termine en forme d'ouverture avec deux textes sur l'imaginaire suscité par la bibliothèque de l'Arsenal, l'un de Sophie Nauleau, écrivaine, éditrice, qui a longtemps dirigé le Printemps des poètes, hébergé à l'Arsenal ; l'autre de Marie-K. Aglan, responsable de la numérisation de la bibliothèque qui a déniché un film muet d'épouvante (*Le Magicien*, par Rex Ingram en 1926) où l'Arsenal, sa salle de lecture et ses « grimoires », tient un grand rôle.

Pour les études sur le 18^e siècle, on signalera enfin le chapitre consacré par Christophe Huchet de Quénétain et Sophie Mouquin, historiens de l'art, au mobilier et à la décoration intérieure de l'appartement qu'occupa le marquis de Paulmy et qui reste l'un des rares exemples d'ameublement restés intacts. L'illustration de ce chapitre – avec les magnifiques boiseries gris de lin du salon de musique ou la rare grande pendule « régulateur de parquet » – comme de l'ensemble de l'ouvrage est à la fois abondante, pédagogique et belle. Car c'est l'un des mérites de ce livre : richement illustré (plus de 250 images, le plus souvent en couleurs) d'une très grande variété de documents (tableaux et estampes, photographies, cartes et plans, livres, objets insolites – cartes à jouer, languettes amovibles de livres), l'ouvrage, foisonnant, constitue une mine pour de nombreux chercheurs ou même pour des amateurs éclairés. Il ne faut pas boudier le plaisir qu'on prend à le lire ou à le feuilleter pour y revenir ensuite.

Aurélia GAILLARD

BRET-VITTOZ Renaud et JULIAN Thibaut (dir.), *La Révolution et le théâtre des émotions*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2025.

On ne peut que se réjouir d'un nouvel ouvrage sur le théâtre pendant la Révolution, sur un théâtre, dédaigné ou, pis, ignoré jusqu'à des temps récents, disons jusqu'au bicentenaire de la Révolution française. Désormais, un certain nombre de chercheurs s'y consacre et ouvre continuellement des perspectives. Renaud Bret-Vittoz et Thibaut Julian, l'un spécialiste des arts du spectacle à l'âge classique et l'autre des représentations de l'histoire au théâtre, ont choisi l'éclairage des « émotions ».

Issu des contributions d'un colloque intitulé *Un « spectacle dérobé à l'histoire » : théâtre et émotions de la Révolution française* (2019), auxquelles s'en sont ajoutées d'autres, l'ouvrage consacre trois parties au théâtre proprement dit et une quatrième où le mot théâtre sort de son microcosme pour s'interroger sur l'architecture monumentale, le costume symbolique et politique et l'éloquence oratoire. Le titre, *La Révolution et le théâtre des émotions*, apparemment moins « historique » par rapport à celui du colloque, même si celui-ci est repris dans l'introduction « Un spectacle dérobé à l'Histoire », élargit le champ de l'investigation, avec l'ambition d'ouvrir à « une esthétique nouvelle des émotions sous la Révolution ». Cette ambition implique d'aller au-delà des « pièces de circonstances » et des allusions historiques, déjà largement étudiées avec des cas emblématiques.

Dans l'introduction, sont traitées ensemble « l'histoire des émotions » et « l'histoire du théâtre » : les spectacles sous la Révolution se caractérisant par une « force émotionnelle bien particulière sur le plan historique ». L'histoire des émotions ouvre une voie pour comprendre les « interférences entre théâtralité spectaculaire et théâtralité politique ». Le mot « émotions » est défini en rapport avec « passions » et « sentiments ».

La première partie, « Sous le coup de l'émotion : la réfraction du "moment" sur la scène », présente d'abord des pièces, bien connues, sur la Prise de la Bastille, en analysant les divers moyens de « création d'un affect national ». Suit une description critique du théâtre militaire, « pièces-batailles » et « pièces-sièges », spectaculaires « à travers le prisme de la reconstitution », qui se nourrissent d'un « circuit émotionnel », mêlant guerre, fête et représentation théâtrale. L'émotion prend aussi la forme de la haine et de l'horreur avec des œuvres dramatiques sur la chute de Robespierre et sur les Jacobins et elle atteint son paroxysme avec le fratricide (*L'Étéocle* de Legouvé, 1799) qui marque la fin (« l'échec » ?) de la Révolution – et ses questions non résolues –, et la prise de pouvoir de Bonaparte.

La seconde partie « Formes et tonalités des émotions » reprend le thème des pièces sur Henri IV, modèle du paternalisme royal, et leur « flux et reflux » durant la décennie révolutionnaire, avec la césure de la Terreur. Le roi sort de l'histoire pour entrer dans le mythe. Et s'il reparait sous Napoléon, c'est dans une tragédie où il meurt (*La Mort*

de *Henri IV, roi de France*, 1806). Cette partie accorde une large place aux spectacles musicaux, en particulier aux opéras-comiques, forme particulièrement propice aux émotions contrastées, continuellement exprimées par la musique, « marqueur tonal sensible », et qui ouvre la voie aux mélodrames. Les exemples sont *La Caverne*, créée en 1793, suspecte sous la Terreur pour ses scènes de brigandages et d'assassinats, et *Nina, ou la Folle par amour*, suivie par *Le Délire*, qui abordent le thème de la folie, douce pour Nina et dévastatrice pour le personnage de Murvil. Une réaction à l'angoisse se traduit après la Terreur par une recherche de « la consolation » (*La Mère coupable*) et après 1799 par l'essor de la comédie-monologue et du « monodrame », décrétant « la fin des illusions révolutionnaires » de fraternité universelle.

La troisième partie aborde la « police des émotions » symétrique d'une « politique des émotions » (voir Jacques Rancière), c'est-à-dire « critique, censure et réception ». Les débordements des émotions populaires sont décrits dans divers supports. Un journal (*Le patriote français*) et des procès-verbaux de police donnent des versions différentes, entre positions politiques et questions théâtrales. Le regard étranger (les *Aufklärer*, 1789-1790) témoigne des changements de la société française, mais, sans nier l'effervescence culturelle, refuse l'universalisme et vante « l'esprit national ». Avec le théâtre militant d'Olympe de Gouges, vu à travers la cause abolitionniste de *L'Esclavage des nègres ou l'Heureux naufrage* représenté en 1789 (dont il existe déjà trois éditions), sont affrontées la censure et la réticence des comédiens dont la performance peut déclencher des émotions (voir Christian Biet). Ce dernier point, concernant le pouvoir ou mieux le devoir de transmission des émotions (« patriotiques ») de la part des acteurs, est analysé dans une autre intervention à travers la critique théâtrale et les rapports de police autour d'*Henri VIII*, tragédie de Chénier jouée par les « Rouges » de la Comédie-Française en 1791. La vie théâtrale en province termine cette partie, avec les exemples de Metz, Bordeaux et Bruxelles, où s'agitent des conflits (émotions ?) : armée contre police pour contrôler le théâtre, public révolutionnaire et contre-révolutionnaire, contestation de la république par la satire.

La quatrième partie « Éloquence et scénographie des émotions » élargit le sujet à un contexte non théâtral. Elle s'intéresse d'abord à l'architecture et à la peinture du style rocaille au néoclassicisme, de Piranèse à Hubert Robert et à Boullée, montrant que la théâtralité « baroque » résiste, puis aux costumes de scène et de ville et à leurs interférences politiques et symboliques, autour de la figure du premier « costumier » et entrepreneur parisien qui fabrique des costumes de théâtre et les loue à des particuliers. Les relations entre orateurs et comédiens font l'objet de deux communications. La première montre comment les réflexions, cours, mémoires, traités de jeu des acteurs, rejetant la « déclamation », prétendent à une éloquence « naturelle », grâce au travail émotionnel de l'acteur sur ses propres expériences ; la seconde s'intéresse à l'aspect spectaculaire (la « scénographie ») des assemblées révolutionnaires, mais tandis

que l'acteur ne fait que jouer un rôle et feindre ses émotions, l'orateur, auteur de sa parole et de ses émotions, construit un nouveau récit (l'exemple de Saint-Just). Enfin, à travers l'œuvre de François-Alphonse Aulard, grande figure de l'historiographie de la Révolution française, est ravivée l'éloquence révolutionnaire autour de Mirabeau, Vergniaud et Danton. Une belle formule d'Aulard, tirée de la Leçon d'ouverture de ses *Études et leçons sur la Révolution française* (1893), conclut le dernier texte et par la même occasion le volume : la Révolution a été « l'époque la plus maudite, la plus adorée, la plus vivante de notre histoire ».

On n'est pas toujours certain qu'il s'agisse de « théâtre des émotions », mais la thèse de départ est convaincante et cet ouvrage collectif constitue un nouveau jalon important dans la connaissance du théâtre pendant la Révolution. Nous nous permettons d'ajouter comme exemple les « funérailles-spectacle » du général Hoche, représentées, sur « commande » du Directoire en 1797, au théâtre Feydeau et à l'Opéra (voir *La participation dramatique*, Garnier, 2020).

Michèle SAJOUS D'ORIA

BRUCKER Nicolas, *Lumières et religion. La transcendance dans le roman : Prévost, Rousseau, Rétif*, Paris, Honoré Champion, 2022.

Iconoclaste à plus d'un titre, cet ouvrage réussit le double pari d'offrir une lecture rafraîchissante du roman des Lumières et des Lumières elles-mêmes. Dès l'introduction, soucieuse de situer les termes du débat pour éclairer le socle épistémologique sur lequel se fonde l'analyse, Nicolas Brucker établit une série de distinctions terminologiques essentielles à la compréhension du sujet et de son traitement dans les trois parties qui composent le volume, « La transcendance subjective », « La transcendance objective », « Transcendance et fiction », consacrées respectivement à autant de « modalités d'écriture » de la quête philosophique qui se déploie dans l'espace du roman des Lumières selon la pensée de l'auteur : le point de vue, le dialogue, l'action. Nicolas Brucker explique d'entrée de jeu vouloir interroger les « stratégies d'infiltration de la religion par le roman » (p. 12) qui, par sa « vocation à la critique et à la polémique [...] s'offre spontanément comme le creuset de la pensée contestataire et l'expression des croyances dissidentes » (p. 16) et apte à rendre le « conflit entre l'autonomie de la raison et l'hétéronomie de la foi » (p. 162). Il ne s'agit donc pas de retrouver des traces du religieux dans l'écriture romanesque, mais bien d'étudier d'une part comment le roman devient l'espace où peuvent s'incarner les débats, les doutes, les inquiétudes qui distinguent les spiritualités individuelles (le pluriel a ici tous son sens en ce que l'une des visées du livre est de souligner à quel point la croyance relève du for intérieur, au-delà des orthodoxies et des orthopraxies) de la religion comprise comme adhésion aux normes définies par une institution ; de montrer, d'autre part, à quel point la religion « fournit le cadre mental et les moyens linguistiques de l'expression

des attitudes dans l'ordre de la pensée et de l'action » (p. 107). Pour ce faire, le livre commence par prendre ses distances d'une image du 18^e siècle comme époque de la déchristianisation qui a été construite à posteriori par l'historiographie du 19^e siècle : l'idée d'une Europe uniformément chrétienne se lézarde sous le travail de fouille d'archéologie herméneutique que propose l'auteur.

La présence de la transcendance, « outil heuristique efficace » (p. 31) dont la définition est discutée dans l'introduction, a affaire à l'élan qui conduit l'être humain en dehors de lui-même, vers cet autre qui est à la fois son semblable et Dieu, selon les mots d'Emmanuel Levinas ; à l'idée de limite : rappelant tout d'abord la distance entre l'être humain et l'être divin, la transcendance marque aussi la frontière de la connaissance humaine ancrée dans une perception faillible ; au projet d'une société meilleure, version sécularisée du bonheur céleste, qui trouve sa place dans les derniers chapitres du livre. Les motifs étudiés dans l'ouvrage pour cerner la transcendance ne sont jamais susceptibles d'une analyse univoque et contribuent à montrer l'ampleur de l'espace herméneutique qu'ouvre le roman. Nicolas Brucker consacre de très belles pages au motif du voile (p. 96 *sqq.*), métaphore de la révélation de la vérité lorsqu'il se déchire, mais aussi de l'impossibilité de tout connaître par l'intelligence humaine ainsi que de l'espoir d'élargir un jour les limites du connaissable : les « Lumières du roman sont voilées, non pas une incapacité à voir ou à communiquer la pure lumière de la raison, mais parce que cette lumière ne saurait être considérée indépendamment des conditions de sa perception » (p. 353). Le troisième chapitre, consacré au motif de la conversion, montre le glissement épistémologique majeur qui s'opère sur la transcendance : loin de s'opposer à l'immanence, c'est bien dans celle-ci que la transcendance s'incarne désormais. Elle est ce qui, dans le sujet, le meut et le pousse à l'élan vers autre chose que lui-même, mais elle ne peut être acquise que par un retour sur soi permettant de retrouver une vérité intérieure enfouie par-delà les préjugées, les masques de la mondanité, les leurre des passions. La lecture de Levinas, de Jankélévitch, mais aussi d'autres philosophes proches du bergsonisme, comme Gabriel Marcel ou Jean Wahl, fonde ces analyses. Le cœur, la conscience et la conversion, objets des trois premiers chapitres, permettent à l'auteur de montrer comment la transcendance s'inscrit au sein même du sujet : celui-ci, « réhistoricisé devient le siège du drame : le roman fait l'histoire de sa conscience, dans ses mouvements infimes comme dans ses crises et ses révolutions » (p. 149).

Si la première partie interroge la présence de la transcendance dans les pratiques de subjectivation que le roman met en scène, la deuxième se concentre sur la remise en question, dans la matière romanesque, de la religion sous différentes formes : la croyance, le surnaturel et la loi. Face à une « raison dogmatique », le roman promet le « doute actif » (p. 156). La deuxième partie de l'ouvrage s'attache ainsi à montrer une dialectique qui n'a « rien de superficiellement rhétorique » (*ibid.*), mais qui est

plutôt « en quelque sorte infuse, immanente aux questions posées » (p. 158). Donnant « de la croyance une version incarnée », le roman montre qu'« il est faux de se représenter la foi comme uniforme et constante » (p. 173). En « rupture avec l'opinion commune » (p. 180), l'articulation entre croyance et incroyance fait, chez les personnages de Prévost, de Rousseau et de Rétif, l'objet d'une redéfinition et d'une renégociation constantes. La parole des personnages, qui interroge les fondements mêmes de la « transcendance objective », autrement dit les manifestations traditionnelles de la religion, est toujours inscrite dans un système d'énonciation qui la modalise, l'invalide ou la met à distance. « Le roman nous invite à la défiance envers les expressions verbales de la pensée » (p. 158), écrit l'auteur en montrant cette puissance critique des dispositifs énonciatifs romanesques. *Le Doyen de Killerine*, *Cleveland*, *Le Paysan et la Paysanne perversis* offrent des exemples de « la critique de l'auteur des pouvoirs de la parole, et de la fiction d'une éloquence salvatrice désintéressée, transcendante à la sphère des intérêts privés, et vouée au seul amour de la vérité » (p. 283), autrement dit une critique de la prédication et de sa prétention d'imposer une religion institutionnalisée à des êtres qui cherchent une religion intime, du cœur, tissu d'inquiétudes, de doutes, de sentiment.

La troisième partie montre, en trois chapitres respectivement consacrés à la trajectoire des personnages dans le roman (« La Providence »), aux modulations des voix narratives (« Qui est prophète ? ») et à la présence d'une nouvelle forme d'utopie dans les textes (« Eschatologies »), comment « le roman des Lumières a opéré un déplacement de point de vue, de l'onto-théologie à la phénoménologie » (p. 359). Nicolas Brucker rappelle opportunément que la lecture figuriste de la Bible, qui privilégie l'esprit sur la lettre, est fort répandue dans la culture religieuse de l'époque, quelle que soit l'orientation de la catéchèse, et partagée par les auteurs du corpus. Elle imprègne l'écriture : le « roman, par le jeu des images, spatialise les paramètres de la vie morale et spirituelle ; il leur donne la forme d'un tableau » (p. 240). C'est cette lecture de la figure comme signifiant autre chose que son référent immédiat qui permet de transcender la lettre et d'ouvrir vers une transcendance du texte, dans un double mouvement d'ascension et de passage que rappelle l'étymologie du mot, convoquée dès l'introduction (p. 28-30). Il est dès lors possible d'opérer des transpositions de sens et de relire la lettre sous une clé métaphorique : Edmond devient ainsi la transposition sécularisée de Job (p. 275 *sq.*), l'histoire de Des Grieux et de Manon peut se lire comme le passage « d'une morale du plaisir à une théologie de l'Incarnation » (p. 311) ; Julie d'Étanges comme figure d'une « dévotion ordinaire, et cependant héroïque », qui renvoie à François de Sales (p. 278-279) ; Clarens comme une représentation de la « primitive Église » (p. 326-328). Les exemples sont multiples. La comparaison constante des textes romanesques avec l'intertexte biblique et l'exégèse figuriste étaye les analyses et montre au lecteur un faisceau de convergences. La mobilisation d'une littérature moins souvent

exploitée, comme les prophéties millénaristes de la fin du siècle, permet à l'auteur de lire la vocation utopique des romans comme une réactualisation de motifs prophétiques, la différence entre celle-là et ceux-ci étant que la promesse ne porte plus sur le royaume du Ciel, mais bien sur une cité à bâtir sur terre. Désormais, l'« histoire incarne les valeurs transcendantes » (p. 358). Le roman aura joué un rôle déterminant dans ce passage, en exerçant « sur son lecteur une action transformante » (p. 35) qui le distingue du discours philosophique, fondé sur la compréhension rationnelle plutôt que sur l'inscription de la discussion d'idée dans le cadre empirique créé par un récit.

Au terme du parcours, cet ouvrage tient les promesses de l'introduction et, en écartant les représentations successives ayant construit une image trop monolithique de la période, parvient à montrer que « le siècle philosophique ne brille pas d'une lumière unanime et homogène » (p. 162).

L'appareil critique, amplement alimenté par la philosophie du 20^e siècle, en particulier Levinas et Jankélévitch, enrichi par les nombreuses références à la littérature religieuse, crée une grille épistémologique permettant un renouvellement du regard porté sur les Lumières. Les sources convoquées et analysées dans l'étude vont bien au-delà du corpus principal annoncé dans l'introduction (*Mémoires et aventures d'un homme de qualité*, *Cleveland*, *Le Doyen de Killerine*, *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, *Le Paysan et la paysanne perversis*) et mettent l'érudition au service d'une démonstration écrite avec élégance, caractérisée par un dialogue constant entre littérature fictionnelle et production philosophique. Est discutée également la littérature critique sur les intertextes, en particulier sur les éléments malebranchiens chez Prévost (p. 111-112 ; 197-198) et Rousseau (p. 177-178). Un index des noms et un index des notions complètent l'ouvrage et en rendent la consultation aisée.

Marilina GIANICO

BUGIAC Andreea, *Révolutions romanesques. Le destin du roman français au Siècle des Lumières*, Cluj-Napoca, Casa Cărții de Știință, 2022.

L'étude d'Andreea Bugiac s'ouvre par une analyse des idées qui circulaient dans la société française à la fin du 17^e siècle et au 18^e, ainsi que de la manière dont l'esprit philosophique de l'époque s'infuse dans les formes romanesques. Le mérite de Bugiac est de ne pas tomber pour autant dans le piège d'un sociologisme excessif qui réduirait le roman à un simple reflet de la société. L'emploi du lexème « destin » dans le titre de cette étude confère au roman une existence quasi humaine, régie par des forces qui dépassent l'immédiat. Ces forces sont sociales (l'ascension de la classe moyenne), politiques (le renversement de la monarchie) et culturelles (l'évolution des goûts de lecture, qui entraîna le succès du roman au détriment des récits chevaleresques).

Bugiac souligne l'importance de l'*Encyclopédie*, qui se distingue des compilations médiévales par le caractère égalitaire de sa présentation et de son organisation des

savoirs. Ensuite, compte tenu du succès et de l'écho de l'*Encyclopédie*, Bugiac s'oriente naturellement vers une autre dimension sociétale qui a préparé la Révolution : la circulation des hommes et des idées, autrement dit le cosmopolitisme. Le culte de la raison favorise le développement de l'esprit critique, car la raison s'émancipe du domaine de la moralité, longtemps contrôlé par l'Église, pour devenir un attribut de la laïcité. Cette évolution se traduit par l'intensification et l'effervescence des débats dans les salons, les académies et les sociétés savantes locales. La Querelle des Anciens et des Modernes, ainsi que l'audace de Fontenelle lorsqu'il critique les Anciens, annoncent la prééminence des questions imposées par la réalité politique et sociale de l'époque. L'empirisme scientifique introduit par la tradition anglaise – en particulier chez Bacon, Hume et Locke – trouve son prolongement dans le sensualisme de Condillac.

Bugiac analyse également les évolutions des champs sémantiques du terme « révolution ». En astronomie, « révolution » conserve son sens premier – le mouvement des planètes –, mais l'idée de changement lui est progressivement associée, comme en témoigne l'expression « révolution d'humeur ». Peu à peu, le mot fait son entrée dans le vocabulaire politique et social, où il en vient à désigner « la rupture radicale avec un ordre ancien ». Ce qui fait défaut, toutefois, dans la discussion des idées politiques et philosophiques ayant préparé et accompagné la grande Révolution française, c'est la prise en compte de la contribution d'Olympe de Gouges. Cette autrice courageuse de la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* a souligné avec une remarquable lucidité que, si la Révolution proclamait l'égalité de tous, les femmes n'étaient pas comprises dans cette universalité du genre humain.

Cette première partie de l'ouvrage de Bugiac se poursuit par une analyse des pratiques de lecture qui entraînent une véritable révolution des formes narratives, le roman s'imposant comme un genre de plus en plus populaire. Son succès auprès des femmes est considérable, au point que le danger d'une lecture excessive de romans devient un sujet de préoccupation constant pour nombre de penseurs de l'époque. Parallèlement, des transformations affectent la structure même du roman : les intrigues complexes cèdent la place à des trames plus simples et linéaires, privilégiant les récits de vie. Dans le même temps, le roman se révèle comme une forme particulièrement versatile, oscillant entre la peinture réaliste des mœurs et le roman polyphonique épistolaire, qui divertit tout en donnant l'illusion d'une correspondance authentique.

La deuxième partie de l'ouvrage relève de l'histoire et de la critique littéraire. Bugiac y choisit quatre études de cas afin de montrer que le 18^e siècle n'est pas seulement celui de la Révolution, mais aussi celui des révolutions littéraires. Deux de ces études portent sur des romans épistolaires : les *Lettres persanes* de Montesquieu et les *Liaisons dangereuses* de Laclos. On y décèle une certaine prédilection, voire une admiration de Bugiac pour le genre épistolaire, fondé sur une esthétique de la variété, fruit du jeu des masques. Les deux autres études de cas portent sur *L'Histoire du*

chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut de l'abbé Prévost et sur *Jacques le Fataliste* de Diderot. Dans l'étude du premier, Bugiac insiste sur son inscription dans la tradition du roman-mémoires, autre forme narrative où la subjectivité est valorisée autant que dans le roman épistolaire. Cela révèle une conception particulière de l'autrice quant à la relation entre l'objectif et le subjectif dans le roman. Dans l'analyse de *Jacques le Fataliste*, présenté comme un antiroman, l'accent est mis sur le détournement du picaresque vers la réflexion philosophique. Il me semble toutefois qu'une allusion, au moins, à un autre grand antiroman de l'époque – *Tristram Shandy* de Sterne – aurait été bienvenue, voire pertinente, compte tenu de l'intérêt de Diderot pour la littérature anglaise et de l'habileté avec laquelle les deux auteurs manipulent le temps et l'espace narratifs. La mise en perspective serait d'autant plus féconde si l'on rappelle que *Tristram Shandy* fut publié entre 1760 et 1767, tandis que *Jacques le Fataliste* fut rédigé entre 1765 et 1780, mais publié seulement après la mort de Diderot, en 1796. Cette chronologie suggère une influence possible.

Le livre de Bugiac n'a rien de spectaculaire, mais il se distingue par son équilibre, sa solidité et la rigueur de sa construction ; les arguments qu'il développe sont convaincants, dans les limites des prémisses posées par l'autrice. Cet ouvrage peut constituer pour Bugiac un point de départ vers d'autres analyses du roman français du 18^e siècle, car les romancières de l'époque (Madame de Genlis, Madame Riccoboni, Germaine de Staël, Isabelle de Charrière), tout comme Rousseau ou encore *La Religieuse* de Diderot, attendent que cette universitaire dévouée mette à profit son esprit sagace afin d'en révéler les valeurs et les spécificités discursives.

Andreea Bugiac respecte scrupuleusement les codes de l'écriture académique et propose ainsi une étude solide, appuyée sur une bibliographie riche où tradition et nouveauté se complètent. La plupart de ses sources sont françaises, mais elle convoque également l'influent travail de Ian Watt sur le roman. On peut penser que l'inclusion de l'analyse érudite des origines du roman anglais proposée par Michael McKeon (*The Origins of the English Novel, 1600-1740*) viendrait utilement compléter les approches déjà canonisées sur cette question. La bibliographie de Bugiac fait aussi place à des spécialistes roumains (Valentin Lipatti, Rodica Lascu-Pop, Ileana Mihăilă) qui se sont intéressés au roman français des Lumières. Ce choix n'est pas un simple geste de courtoisie, mais une véritable nécessité : il rappelle que Bugiac aborde son sujet depuis l'extérieur de la culture française, tout en s'inscrivant dans une culture francophile façonnée, elle aussi, par l'héritage des Lumières. L'ouvrage d'Andreea Bugiac apporte ainsi la garantie que le savoir roumain sur les Lumières suit une voie prometteuse. Le lecteur ou la lectrice ne peut qu'attendre avec un vif intérêt ses futures contributions.

Mihaela MUDURE

CARPENTER Roy, *La Théologie esthétique de Jonathan Edwards. Introduction à la pensée d'une Lumière américaine*, Grenoble, UGA Éditions, 2024.

La Théologie esthétique de Jonathan Edwards est un essai consacré à la théorie esthétique du pasteur de la communauté congrégationaliste de Northampton (Massachusetts). L'historien vise à montrer la nature et l'influence de cette théorie sur « l'orientation de la société nord-américaine au XVIII^e siècle ».

L'ouvrage de 146 pages est organisé en sept chapitres dont on peut rendre compte ainsi : les chapitres I, II et III regardent le contexte culturel de la théorie, sa formulation et sa mise en œuvre par Jonathan Edwards. Les chapitres IV, « Grand Réveil », et V « Les interprétations du Réveil », traitent du rôle d'Edwards dans le renouveau évangélique des Églises protestantes du Connecticut et du Massachusetts. Les chapitres VI et VII sont consacrés à la philosophie qui sous-tend la théologie esthétique du pasteur de Northampton. L'exposé du contexte culturel est quelque peu éclaté et certaines pratiques familières à l'historien de la religion en Amérique du Nord sont clarifiées tardivement. Ainsi de la prescription du « récit [de] conversion » exigé pour être membre de l'église congrégationaliste. Cette prescription évoquée dans les chapitres I et III, n'est rendue intelligible qu'au chapitre VI. La difficulté franchie, une culture se découvre. Elle est révélée au travers de commentaires et plus fondamentalement des traductions d'une œuvre où affleurent les concepts les plus abstraits de l'histoire de la théologie chrétienne, ceux de l'essence divine.

La présentation de Jonathan Edwards (East Windsor 1703-Princeton 1758) est celle d'un pasteur calviniste auteur d'une théologie révolutionnaire : un enseignement opposé à l'intellectualisme des ministres puritains pour qui la conversion – le passage – de l'« homme naturel » à « l'homme spirituel » – l'homme du christianisme – implique la pratique des vertus évangéliques mais tout d'abord la foi, par raison démonstrative, en une Puissance absolue créatrice de l'univers.

L'opposition d'Edwards à ceux que le 18^e siècle nomme les « Old Lights » (chap. IV et V) est de nature philosophique et morale – on pourrait préciser d'une morale évangélique.

Tandis que les « Old Lights » – selon un héritage intellectuel remontant par Pierre de la Ramée et Calvin (chap. I) à la logique aristotélicienne – donnaient la raison comme principe fondamental de la connaissance, leurs adversaires, les « New Lights » privilégiaient le sentiment. Des positionnements épistémologiques dont la nature repose sur le concept d'âme et de vie intérieure (voir chap. VI, note 9 ; chap. III, note 20).

Jonathan Edwards, en dépit d'une formation intellectuelle selon l'esprit des « dissidents réformés d'Angleterre » – l'étude des lettres grecques, latines et de l'hébreu – a porté son attention, dès sa scolarité à l'université de Yale (il avait 13 ans), vers les représentants des Lumières. Il fréquente les essais de Locke, les écrits physico-théologiques

de Newton (chap. I). À 19 ans, chargé à New York d'une fonction pastorale, il pose le socle d'une spiritualité en rupture avec l'enseignement traditionnel : la « primauté de l'expérience personnelle ».

Sa prédication – un art dont Roy Carpenter commente très précisément les règles (chap. III et IV) – restera empreinte de l'esprit des puritains : terrifier les incroyants. Un sermon est exemplaire : *Sinners in the hands of an angry God* (1741) : « Ô pécheur inconverti ! Réfléchissez au danger effrayant que vous courez. Il y a une grande fournaise de colère, un abîme large et sans fond, un feu ardent de colère, au-dessus desquels la main de Dieu vous retient. »

Ce sermon provoqua la critique des pasteurs rationalistes. Ainsi du théologien Charles Chauncy (voir chap. VI). Ébranler les incroyants, aider les fidèles à sanctifier leur existence par une expérience affective de la vie divine, c'est l'esprit du message d'Edwards, d'un défenseur des Lumières chrétiennes. La raison est impuissante à réaliser l'homme, l'homme spirituel. Elle l'est bien plus encore dans la vision d'une spiritualité chrétienne. Il y a chez Edwards une critique de la raison qui le sépare non seulement des intellectuels déistes mais également des intellectuels chrétiens. Au fil du temps, le pasteur de Northampton a élaboré une théologie émotionnelle, une théologie qui donne la prééminence au sentiment. Ce qu'il enseigne, ouvrant ainsi le message chrétien à toute l'échelle sociale, c'est la visibilité de Dieu depuis le sentiment du beau. Dans l'œuvre d'Edwards la beauté est un attribut divin (sur-éminent ?) qui éclaire les autres prédicats. Ainsi de cet extrait (chap. VI) du *Traité sur les affections religieuses* (1746) : « Les affections qui sont vraiment saintes sont fondées en premier lieu sur les beautés de l'excellence morale des choses divines. Ou (pour l'exprimer autrement) l'amour des choses divines pour la beauté et la douceur de leur excellence morale est le premier commencement et la source de toutes les affections saintes. »

Les sermons puis les traités de Jonathan Edwards développent une spiritualité héritière de la théologie naturelle mais également annonciatrice d'une nouvelle théologie : la psychologie des profondeurs comme voie d'accès au divin (voir *A Dissertation concerning the end for which God created the world*, 1755 ; *A Dissertation on the nature of true virtue*, 1757). Un enseignement qui peut se lire dans une citation (chap. II) des écrits philosophiques édités par l'université de Yale : « La beauté du monde consiste entièrement en de doux consentements mutuels, soit à l'intérieur du monde lui-même ; soit entre lui et l'Être Suprême. En ce qui concerne le monde physique, bien qu'il existe de nombreuses autres sortes de consentements, la beauté la plus douce et la plus charmante qu'il possède est sa ressemblance aux beautés spirituelles. La raison en est que les beautés spirituelles sont infiniment grandes et que les corps, n'étant que les ombres d'êtres spirituels, gagnent en splendeur en cela qu'ils projettent les ombres de beautés spirituelles. Cette beauté est propre aux choses naturelles, elle surpasse ce dont l'homme est capable » (*Scientific and Philosophical Writings*).

Roy Carpenter, dans ce même chapitre, rappelle l'influence de la philosophie de Platon réactivée par les Platoniciens de Cambridge. Un héritage dont on sent toute la présence dans le chapitre I au travers du concept d'« harmonie » : harmonies physiques fondées sur les rapports mathématiques de grandeurs, « harmonies spirituelles », basées sur des rapports de « convenance ». Dans le chapitre I, c'est la reprise des niveaux d'interprétation de l'herméneutique biblique au Moyen Âge qui était évoquée. Ce que dessine l'auteur est une mémoire travaillée par l'histoire culturelle du christianisme occidental.

Une bibliographie en deux volets clôt le volume : « Sources et études en anglais » ; « Sources et études en français ». L'œuvre de Jonathan Edwards est accessible sur papier et en ligne grâce à l'historien américain Perry Miller.

Essai de Roy Carpenter constitue une solide introduction à l'œuvre d'un humaniste présenté comme « le plus grand théologien anglophone – pour certains, le plus grand toutes langues confondues – du XVIII^e siècle ».

Quelques écrivains de la postérité d'Edwards sont nommés : Ralph Waldo Emerson, le fondateur du transcendantalisme, Emily Dickinson, Henry David Thoreau, la romancière Edith Wharton, le dramaturge Arthur Miller avec *The Crucible*, le pasteur John Piper fondateur d'une école théologique, *Christian hedonism*. C'est une filiation que nous sommes invités à découvrir.

Le lecteur que nous sommes est reconduit vers la littérature fondamentale, la poésie des idées qui façonne la vision du monde et crée l'homme.

Gabriel-Robert THIBAUT

CARVALHO Thérèse et HERENCIA Bernard, *Les Lumières au chevet de la Pologne.*

Les projets de Rousseau, Mably et Lemercier de La Rivière à la veille du premier partage (1772), Genève, Slatkine, 2024.

La Pologne a été, au 18^e siècle, l'homme malade de l'Europe : entre 1772 et 1795, trois partages ont eu pour résultat la disparition de la « République des Deux Nations », rassemblant le royaume de Pologne et le grand-duché de Lituanie, créée en 1569. Les populations et les territoires de cet immense pays (11 420 000 d'habitants, 1 million de kilomètres carrés) ne recouvreront leur souveraineté qu'au lendemain de la Première Guerre mondiale. Il est courant, sous l'Ancien Régime, que la carte du monde soit redessinée dans les cabinets des princes, sans prendre aucunement en compte la volonté des peuples. Cependant, pendant la deuxième moitié du 18^e siècle, deux événements inédits annoncent la nouvelle donne qui s'imposera progressivement après la Révolution française et qui aboutira au principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes : l'insurrection du peuple corse contre Gênes et la tentative de résistance d'une partie de la noblesse polonaise contre la mainmise de la Russie après l'élection du roi Stanislas-Auguste Poniatowski en 1764. Cette résistance polonaise, à laquelle

est consacré le livre ici recensé, s'appuie sur la création d'une « confédération », alliance d'aristocrates liés par des intérêts communs et par une confession commune. Lorsque la tsarine Catherine II est déclarée « protectrice des libertés polonaises » lors de la diète de Reptine en 1768, qui accorde une égalité de droits aux non-catholiques, une confédération se réunit dans la ville de Bar à l'initiative de nobles patriotes catholiques qui obtiennent le soutien de la France et de l'empire Ottoman. Les confédérés de Bar prennent les armes, la guerre civile qui s'ensuit s'achevant par leur défaite en 1772 et par un premier partage partiel du pays au profit de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche.

Entre 1768 et 1772, les insurgés sollicitent les conseils de trois éminents philosophes du temps. Ils cherchent à mettre de leur côté l'opinion publique éclairée et à résoudre des problèmes bien réels, principalement ce que tous nomment l'« anarchie » polonaise. Le comte Wielhorski rencontre l'abbé de Mably et Rousseau, leur transmet des documents et son analyse de la situation, et obtient d'eux des textes substantiels, rédigés entre 1770 et 1781 par Mably (des *Observations sur les lois de la Pologne*) et entre 1771 et 1772 par Rousseau (les *Considérations sur le gouvernement de Pologne et sur sa réformation projetée*). Le physiocrate Lemercier de La Rivière est également sollicité, sans que l'on sache avec certitude qui l'a contacté, et il propose lui aussi un mémoire, *L'intérêt commun des Polonais*, composé entre 1771 et 1772.

L'ouvrage publié par le juriste Thérance Carvalho et l'économiste Bernard Herencia présente le grand intérêt de rassembler en un volume la quasi-totalité des pièces de cette initiative et les échanges qu'elle a suscités : les propositions des trois philosophes, rééditées sur la base des manuscrits originaux, une partie des travaux de Mably étant jusqu'alors inédits et celui de Lemercier de La Rivière n'ayant jamais été édité ; mais aussi le manifeste de la confédération de Bar, le *Tableau du gouvernement de Pologne* rédigé par Wielhorski, les procès-verbaux, eux aussi inédits, de ses entretiens avec Mably, enfin les réactions de certains confédérés aux propositions de ce dernier. Le lecteur a ainsi accès à 466 pages d'une documentation soigneusement collationnée, précédée de 40 pages de présentation et d'analyse, à quoi s'ajoutent une carte de la Pologne et un index des noms. Un riche appareil de notes apporte de précieuses précisions factuelles. On regrette l'absence d'une bibliographie séparée et complète : les références à la littérature secondaire ne sont données que dans les notes et sont souvent datées et assez lacunaires. Les nombreuses coquilles et quelques erreurs surprenantes (Rousseau meurt en 1774 et Diderot en 1794...) seraient négligeables si l'ouvrage ne contenait de nombreuses données historiques : on doit espérer qu'elles ont été mieux vérifiées.

Le texte de Rousseau, inédit jusqu'en 1782, est bien connu, puisqu'il a été réédité et commenté par Charles Vaughan en 1915, par Jean Fabre en 1964, par Barbara de Negroni en 1990, puis, en 2012, dans l'édition du Tricentenaire de ses *Œuvres*

complètes. En revanche, ceux de Mably et de Lemercier de La Rivière ont été moins travaillés. Marc Belissa a publié et présenté certains des travaux de Mably, mais ceux de Lemercier de La Rivière n'ont été découverts et étudiés que récemment par un des deux auteurs, B. Herencia. La lecture de l'ouvrage permet de saisir les enjeux de ces travaux de philosophie politique appliquée. On en comprend l'arrière-fond historique et on identifie les divergences entre différents courants des « Lumières », dont l'absence d'unité doctrinale est bien connue. Les auteurs sollicités s'opposent ainsi au parti russophile incarné par Voltaire. Les textes confédérés font découvrir les paradoxes et les contradictions d'une coalition de nobles qui se présentent comme « républicains » et qui, par certains de leurs principes, le sont effectivement – en témoignent les invocations récurrentes d'un règne des lois, l'opposition aux prétentions usurpatrices de l'exécutif, en particulier de la monarchie, et le rôle assigné à l'éducation. Mais ces principes, qui expliquent que les projets de Mably et de Rousseau aient été globalement bien accueillis, sont adossés à un attachement aux privilèges de la noblesse et à un conservatisme catholique, motivation majeure de l'opposition à la Russie orthodoxe. La conscience plus ou moins nette des causes de la faiblesse de la Pologne et l'attachement à un système ancré dans la féodalité expliquent les difficultés qu'éprouvent les trois auteurs à concilier leurs principes avec la réalité. Il n'est de ce point de vue pas étonnant que les questions de l'abolition du servage et des modalités de fonctionnement des diètes soient au centre des réflexions – notamment le *liberum veto*, qui permet à un seul député d'empêcher l'adoption ou l'abrogation d'une loi : cette disposition consacre une « démocratie nobiliaire » qui forme un contre-pouvoir face aux dérives absolutistes, mais place le pays sous la coupe de quelques grandes familles aristocratiques. C'est cette paralysie, à laquelle s'ajoute la faible organisation étatique du pays (son armée régulière ne compte que 10 000 hommes), qui est nommée par les uns et les autres « anarchie ».

La réflexion que suscite cette situation insurrectionnelle est à de nombreux égards passionnante. Elle contraint les philosophes sollicités à mettre leurs principes à l'épreuve de la réalité. Ils ont d'ailleurs en commun de chercher les voies d'une « marche graduelle » (Rousseau) faisant avec la situation héritée pour trouver la voie d'une « libération », à laquelle ils ne donnent cependant pas le même sens. Ces divergences trouvent d'intéressants échos dans les questions que posent aujourd'hui les ingérences plus ou moins paternalistes et impérialistes des pays dits « développés » dans l'émancipation de peuples aspirant à se réformer. La sortie de l'« anarchie » pose le problème de l'universalité du modèle étatique ainsi que de ses conditions morales, économiques et institutionnelles. Si Lemercier de La Rivière fonde la liberté sur la consécration du droit de propriété, ce qui induit une conception censitaire du corps électoral, Rousseau plaide pour une économie tendanciellement autarcique, une

distribution égalitaire de la richesse et une forme de conservatisme patriotique liant l'acquisition de la citoyenneté au zèle patriotique.

Les chercheurs trouveront dans ce dossier la riche matière d'études encore à faire, puisque l'ouvrage se veut principalement descriptif et n'apporte rien de réellement neuf sur le plan de l'interprétation philosophique – mais ce n'est pas là non plus son objet.

Blaise BACHOFEN

CASTAGNETTI Philippe et RENOUX Christian (dir.), *Sources hagiographiques et procès de canonisation. Les circulations textuelles autour du culte des saints (XVI^e-XX^e siècle)*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Polen – Pouvoirs, lettres, normes », 2022.

L'introduction rappelle la fixation de la procédure de canonisation par la Congrégation des rites créée en 1588, les réformes d'Urbain VIII (1624, 1625), la synthèse sur la béatification et la canonisation de Prospero Lambertini, pape Benoît XIV en 1740 (1734-1738), et au terme d'une longue maturation la constitution *Divinus perfectionis Magister* de 1953. Ce formalisme renforcé ne serait-il qu'un leurre ? Car tout ce qui alimente le procès, du plus au moins fiable, a la même finalité apologétique et demeure éloigné de « l'établissement d'une vérité historique telle que l'entend notre moderne critériologie scientifique » (p. 9). À travers quelques exemples, les auteurs examinent le poids de la littérature hagiographique et des vies de saint(e)s pour la conclusion positive du procès. Limitons-nous à quelques procédures qui se déroulèrent ou aboutirent au 18^e siècle. Marguerite de Cortone, la Marie-Madeleine du 13^e siècle, fut canonisée en 1728 : la procédure commencée en 1620 avait donné lieu à un texte fondamental en 1666, *De fide historiarum*, une étude critique des conditions de recevabilité des ouvrages historiques, dont s'inspira le futur Benoît XIV. Pour la Valencienne Inés de Benigànim († 1696), dont la phase informative, le procès de *non cultus* et la phase apostolique du procès se déroulèrent au 18^e siècle, pour une béatification en 1886, fondamentale fut la première hagiographie de cette augustine déchaussée, par Tomas Viventi Tosca (1715). Louise de Marillac, morte en 1660, ne fut béatifiée qu'en 1882 et canonisée en 1934 ; elle était une enfant illégitime, une « enfant du vice », son acte de baptême était introuvable ; de surcroît, la hausser sur les autels n'était-il pas contraire à l'humilité des Filles de la Charité ? Son premier biographe, en 1676, fut Nicolas Gobillon dont l'ouvrage fut réédité en 1882 ; quant à l'illégitimité, connue, elle fut soigneusement cachée jusqu'en 1958 et l'ouvrage de Jean Calvet *Louise de Marillac par elle-même*. Sont évoqués d'autres canonisés du siècle, Pie V en 1712, les jésuites Stanislas Kostka et Louis de Gonzague en 1726 par Benoît XIII, Jean-François Régis en 1737, ou béatifié comme Juan de Ribera en 1796 (canonisé en 1960). Jean-Baptiste de la Salle († 1719), dont la vie écrite par Jean-Baptiste Blain fut immédiatement envoyée à Rome, attendit 1900. Le procès en béatification de Marguerite-Marie Alacoque,

ouvert en 1715, n'aboutit qu'en 1864 (canonisée en 1920). Le champ couvert se limite à la péninsule ibérique, l'Italie et la France. C'est dommage. Car s'il est un canonisé du 18^e siècle qui sature le paysage religieux d'une bonne part de l'Europe centrale, c'est saint Jean Népomucène, canonisé en 1729, martyr de la confession. Un chantier largement ouvert tant est abondante depuis l'imprimé, une littérature qui englobe l'apologétique hagiographique, les pieuses biographies et le discours judiciaire.

Claude MICHAUD

CASTELNAU DE MURAT Henriette-Julie de, *Les Lutins du château de Kernosy*, édition critique par Perry Gethner et Allison Stedman, Paris, Classiques Garnier, coll. « Bibliothèque du XVII^e siècle », 2024.

Cette édition critique s'inscrit dans le renouveau des études sur les autrices du tournant de la fin du 17^e et du début du 18^e siècle notamment autour des contes de fées littéraires et de la prose narrative incluant des nouvelles, des poèmes et des pièces de théâtre. Le texte d'Henriette-Julie de Castelnau de Murat, présenté ici dans une riche édition critique due au regretté Perry Gethner et à Allison Stedman avec introduction, glossaire, index et bibliographie très complète, en est particulièrement représentatif.

Contemporaine d'Antoinette Des Houlières, Henriette de La Suze, Françoise Pascal, Marie-Catherine-Hortense de Villedieu et Marie-Catherine d'Aulnoy, son autrice mène une vie libre qui lui vaut d'être suspectée dès 1699, puis emprisonnée et exilée, avant d'être tardivement réhabilitée par le Régent. Littérairement, elle se fait connaître par des poésies, trois recueils de contes de fées entre 1698-1699 (elle participe au débat opposant les tenants du conte traditionnel et les autrices ouvertes à une conception plus moderne) et le roman de loisirs qu'elle aborde en 1699 avec le *Voyage de campagne* (réédité par Allison Stedman avec la collaboration de Perry Gethner, PUR, 2014), œuvres auxquelles il convient d'ajouter le *Journal pour mademoiselle de Menou*, resté inédit jusqu'à l'édition critique de Geneviève Clermidy-Patard (Classiques Garnier, 2014).

Les Lutins du château de Kernosy, publiés en 1710, six ans avant la mort de l'autrice sont caractéristiques du roman de loisirs. Le texte entremêle les aventures sentimentales de quatre couples (trois jeunes et un plus âgé) dans le cadre du château de Kernosy et d'une demeure prêtée, la Maison brillante, avec les distractions organisées par les jeunes gens amoureux des deux nièces de la vicomtesse de Kernosy qui se font au début passer pour des lutins (seule caution accordée au féérique). Les bals, les pièces de théâtre, les opéras, les histoires insérées et les bouts-rimés, évoqués ou cités *in extenso* dans le texte, toujours en rapport avec la progression des sentiments des héros, sont censés illustrer la vie aristocratique tout en développant des valeurs féminines

autour du droit à l'éducation, du mariage et des relations de respect entre femmes et hommes (père, amant et époux).

Le texte fut réédité trois fois au cours du 18^e siècle, preuve de son succès et aussi de son adaptabilité avec insertion d'autres textes, notamment par Marie-Madeleine de Lubert. Rappelons en outre que Mme de Genlis indique dans ses *Mémoires* de 1825 avoir composé en émigration pour le théâtre privé de M. et Mme Cohen en Allemagne, une comédie perdue, jamais imprimée, intitulée *Les Lutins de Kernosi (sic)* qu'elle attribue à Mme d'Aulnoy...

Marie-Emmanuelle PLAGNOL-DIÉVAL

CHAOUCHE Sabine et CLARKE Jan (dir.), *Molière and After. Aspects of the Theatrical Enterprise in 17th- and 18th-Century France, European Drama and Performance Studies*, 2022-1, n° 18, Paris, Classiques Garnier, 2022.

Cet ouvrage rend hommage, 400 ans après la naissance de Molière, à son travail de directeur de compagnie et d'entrepreneur, en précisant le contexte économique et social du développement théâtral à Paris aux 17^e et 18^e siècles. L'introduction en anglais par Sabine Chaouche et Jan Clarke est suivie de 11 articles, dont 4 en anglais, organisés en trois parties. La première est consacrée aux « relations commerciales et fournisseurs ». Jan Clarke observe la dégradation des relations entre acteurs français et italiens de 1658 à 1689. D'abord harmonieuses après la mort de Molière, quand le concierge se partage entre les deux compagnies, elles se détériorent à partir de 1680 en raison d'un contexte concurrentiel de plus en plus tendu obligeant chaque troupe à lutter pour sa survie. À partir des registres de la Comédie-Italienne, Marion Danlos s'intéresse à la comptabilité de l'entreprise, mettant en évidence la mutualisation des compétences qui profite au bon fonctionnement du théâtre, le rôle central du machiniste, l'importance de la concierge et des petits métiers, et « la rationalisation des dépenses servant l'équilibre financier ». Dans le premier article qu'elle consacre à la Comédie-Française, enrichi de tableaux et de trois appendices, Sabine Chaouche croise les lieux d'habitation des artistes et leurs dépenses, avec les adresses d'une centaine de fournisseurs pour reconstituer les réseaux économiques et détailler la « consommation de biens avant la Révolution française ». Ce théâtre contribue à faire du quartier Saint-Germain une zone attractive commerciale « pré-capitaliste ». Gaëlle Viémont brosse la vie du « costumier » P-Nicolas Sarrazin, rentré en France après dix ans passés en Asie, et inventeur du vocable désignant des pratiques érudites du « professionnel capable de matérialiser une véracité costumière ». Aux prises avec la communauté des tailleurs, il se trouve bientôt « au cœur d'un écosystème de la création et de la revente costumière » en Europe.

Dans la seconde partie, intitulée « gestion d'entreprise et stratégies », Flora Mele retrace la carrière de « Favart, entrepreneur de spectacle ». Elle décrit son action

comme auteur et régisseur de l'Opéra-Comique de 1743 à 1745. Après avoir dirigé la troupe théâtrale du maréchal de Saxe, la réouverture de l'Opéra-Comique (1752) lui offre de nouvelles opportunités, au point qu'il est associé à la direction (1758-1762). Le second article de Sabine Chaouche porte sur « les opérations financières et les transactions commerciales de la Comédie-Française des années 1750 au début des années 1790 » et témoigne, à partir des factures, que les Comédiens français étaient des hommes d'affaires habiles, capables de marchander mais aussi d'entretenir de bonnes relations avec leurs fournisseurs. Vaninna Olivesi nous entraîne sur les « traces du vedettariat chorégraphique à l'Opéra » et atteste que, malgré « la pénétration de la valeur-talent dans les discours », comme dans les *Tablettes de renommée* (1785) de M. Roze de Chantoiseau, la hiérarchisation sexuée des rémunérations des solistes demeure et le monopole des hommes sur les positions professionnelles prestigieuses et lucratives est conforté.

La troisième partie met en évidence « les clés du succès », à commencer par l'affiche de spectacle. François Rémond analyse l'aspect général et la rhétorique (destinée à attirer le public) des 45 affiches du 17^e siècle connues (liste en annexe). Après avoir pointé les particularités des affiches des pièces de collège, de la foire, et des troupes théâtrales de ville, il déplore une moindre créativité en fin de siècle. En examinant la carrière de J. Donneau de Visé, « fournisseur de pièces et secrétaire de Molière », Christophe Schuwey constate que « la vedette Molière » n'existerait pas sans une stratégie médiatique complexe reposant sur l'action de multiples agents, c'est pourquoi il invite à réévaluer à la hausse l'importance et la diversité des rôles de ses collaborateurs. Grâce à l'approche statistique, nouvelle et sophistiquée, rendue possible par l'informatisation des registres de La Grange et de la Comédie-Française, Adrien Bussy et Louise Moulin discernent les « stratégies de la programmation, ou la fabrication du succès (1659-1793) ». Seize graphiques et tableaux mettent en évidence trois éléments déterminants : les préférences du public, les effets d'anticipation et l'élasticité de la demande. Enfin, à partir de 43 « compliments au public », Julien le Goff dévoile les « enjeux esthétiques et stratégies énonciatives » de cette pratique sur les scènes foraines et italiennes, de 1730 à 1750. Destinés à attirer et fidéliser une clientèle, ils témoignent de finesse dans l'ironie et deviennent « l'espace privilégié d'un dialogue sans cesse réinventé entre la troupe et son public. »

L'ouvrage, extrêmement riche en raison de l'exploitation de documents d'archives inédits, comporte un résumé des articles et les biographies des auteurs, mais fait regretter l'absence de bibliographie et d'index.

Françoise DARTOIS-LAPEYRE

CHARLES Lise, *Les Promesses du roman. Poétique de la prolepse sous l'Ancien Régime (1600-1750)*, Paris, Classiques Garnier, coll. « L'univers rhétorique », 2021.

Le sous-titre reflète parfaitement le contenu de l'ouvrage, consacré au rôle de la prolepse dans la fiction narrative. Cette figure relevant autant de la syntaxe que de la narratologie, il propose à la fois des analyses serrées parfois techniques mais toujours claires, relevant aussi bien de la linguistique, de la stylistique, de la rhétorique ou de la narratologie qu'une réflexion sur ce que peut le roman, sur les postures d'auteur, les attentes des lecteurs, la place des personnages, en un mot, ses « promesses », comme l'indique le titre principal. En effet, la prolepse est, selon l'auteure qui a un vrai talent pour les belles formules, « un petit objet, mais [...] constitue un bon poste d'observation pour mesurer certaines évolutions de la prose romanesque » (p. 121).

La première partie dresse une typologie des différentes formes de prolepse, diégétiques ou discursives. Qu'elles se placent en fin ou en début de roman, qu'elles soient désignées (selon les catégories de Genette) comme complétives ou répétitives, préparatoires ou autonomes, il est souvent difficile de les distinguer d'autres procédés comme l'ellipse, la cataphore, l'annonce, etc. De nombreux exemples, très éclairants permettent de comprendre la subtilité de ces classements.

La deuxième partie analyse le lien entre l'usage de la prolepse et les formes et les buts du roman, en commençant par le roman baroque dans lequel la longueur et la multiplication des intrigues justifient l'usage fréquent d'annonces de ce qui suivra. Celles-ci servent la cohérence du récit. Elles le placent aussi dans un univers où l'idée du destin, souvent tragique, domine et elles permettent de maintenir la tension du récit et, par là, l'attention du lecteur. Cette écriture travaillée au service d'un roman très construit est dénoncée dans le siècle suivant, notamment à travers l'esthétique du roman-mémoires.

Reprenant en partie les procédés du roman baroque pour capter l'attention du lecteur, notamment une « rhétorique de bateleur », ce type de roman, écrit à la première personne, remplace la prophétie énoncée par le narrateur par le pressentiment du personnage. Il permet aussi d'imiter une écriture naturelle, portée par l'émotion et marquée par le désordre, et « l'exercice difficile de la mémoire, cette lutte incessante contre l'oubli, le désordre, l'incohérence » (J. Sgard). Vecteur de compassion, garante de la bienséance, soutien de l'intérêt, marque de sincérité, la prolepse peut jouer bien des rôles, aussi bien chez Homère (et la querelle d'Homère traite abondamment de cela) que chez Prévost, H. de Balzac ou Proust.

La troisième partie analyse particulièrement le lien entre la prolepse et le suspense : l'annonce de ce qui va suivre gâche-t-elle ou nourrit-elle l'attente ? Une exploration des origines de la notion, du vocabulaire qui la désigne chez les Anciens, souvent lié à la métaphore de la corde, se poursuit jusqu'au suspense anglais tel qu'il est formulé par Hitchcock. Le sens de « suspension » est réduit dans le « suspens », qui n'inclut ni la

surprise ni la curiosité que portait la première. Au suspense généré par l'ignorance de la chute à première lecture peut s'ajouter lors de la relecture d'autres plaisirs. Madame Dacier les a développés à propos des nombreuses prolepses de *L'Iliade*, notamment celle du chant XI, dans lequel Jupiter annonce par anticipation la fin de Patrocle, La Motte développant contre sa position de tous autres arguments : en abusant des prolepses, Homère aurait gâché son histoire. Enfin, le paratexte du roman peut lui aussi être proleptique, notamment à travers les titres des chapitres, les préfaces, les arguments théâtraux et générer de nombreux textes critiques s'élevant contre cette pratique ou, au contraire, soulignant son intérêt pour faciliter la lecture ou la relecture, et retenir l'attention du lecteur.

La quatrième partie, intitulée « le roman tient-il ses promesses », aborde divers sujets autour des promesses déçues, les prolepses pouvant s'avérer fausses, soit par négligence du narrateur, soit par déviation du récit (comme dans la fin heureuse d'*Iphigénie* qui détourne la prophétie), ou erreur de jugement du personnage, ou mauvaise lecture de la part d'un lecteur piégé par des indices trop vite interprétés. La distinction entre narrateur fiable et personnage plus ou moins bien informé conduit à une analyse de prolepses trompeuses de différents types. Elles peuvent mettre en valeur des postures d'auteur, renseigner sur la genèse de l'écriture, ou illustrer le changement radical du caractère d'un personnage. Elles peuvent aussi relever d'un jeu générique, la prolepse s'inscrivant facilement dans certains genres (comme le conte), et les subvertissant parfois lorsqu'elle déçoit les attentes.

Ainsi, la prolepse, « petit objet », éclaire effectivement tout un pan de la prose narrative. Les nombreuses analyses minutieuses, les tentatives pour établir une typologie stable dans un domaine souvent mouvant du fait de la « terminologie flottante des classiques » (p. 526) sont développées avec rigueur mais aussi avec un recul salutaire, l'auteure prenant parfois ses distances avec les catégories linguistiques contemporaines en s'interrogeant sur leur pertinence dans l'analyse de textes anciens mais considérant qu'elles demeurent des outils indispensables pour comparer des textes issus de conceptions radicalement différentes du roman. On voit ainsi se dessiner une archéologie du mouvement qui aura conduit le lecteur de l'intérêt pour l'aventure au suspense quant à la conduite d'une écriture.

Anne-Marie MERCIER-FAIVRE

CHATEAUBRIAND, *Œuvres complètes*, sous la direction de Béatrice Didier. John Milton, *Paradise Lost* (1674), *Le Paradis perdu* (1836). Traduction par Chateaubriand. Édition bilingue, introduction et notes par Christophe Tournu, 2 vol. Paris, Honoré Champion, coll. « Textes de littérature moderne et contemporaine », 2021.

C'est la première édition bilingue de la traduction réputée du *Paradis perdu* de John Milton par Chateaubriand (1836), avec le texte anglais original : *Paradise Lost* [1674], édité par Jacob Tonson (1725). Pour la première fois il est préféré à l'édition

des œuvres poétiques de 1835. Le texte est plus ancien et plus difficile à lire, mais il a l'avantage d'être au plus près de l'original. Chateaubriand s'en explique dans les remarques qui précèdent l'édition de 1835 (p. 139-155) : répondant par avance aux « chicanes de langue que l'on pourrait me faire » : « Je passe condamnation sur tout, pourvu qu'on m'accorde que le portrait, quelque mauvais qu'on le trouve, est ressemblant. » « Ce qu'il m'a fallu de travail pour arriver à ce résultat [...] ne peut se dire. [...] je suis loin de croire avoir évité tous les écueils de ce travail ; il est impossible qu'un ouvrage d'une telle étendue, d'une telle difficulté ne renferme pas quelque contresens... » Mais « qu'importe tout cela aux lecteurs et aux auteurs d'aujourd'hui... ». « Si j'ai eu le bonheur de faire connaître Milton à la France, je ne me plaindrai pas des fatigues que m'a causées l'excès de ces études... »

L'éditeur scientifique du livre, Christophe Tournu, professeur en études anglophones à l'université de Strasbourg, a étudié les textes politiques de John Milton (*Théologie et politique dans l'œuvre en prose de John Milton*, Presses universitaires du Septentrion, 2000), avant de s'intéresser aux problèmes de la traduction et à l'œuvre poétique de Milton depuis plus d'une dizaine d'années. Son travail de traduction et d'édition est d'une précision et d'une érudition remarquables, et le texte est soigneusement corrigé, lu et relu. Il examine dans l'introduction en citant de nombreux exemples si Chateaubriand a vraiment fait ce qu'il prétend avoir réalisé et donne ses conclusions personnelles. Le lecteur aura tout loisir de se faire une idée. Chateaubriand, dans cette traduction faite en exil, revendiquait « une révolution dans la manière de traduire ». Quand l'époque était plutôt celle des « belles infidèles », il disait avoir « calqué le poème de Milton à la vitre » : « huit années de résidence dans la Grande-Bretagne, précédées d'un voyage en Amérique, qu'une longue habitude de parler, d'écrire et même de penser anglais, avaient nécessairement influé sur le tour et l'expression de mes idées » (*Mémoires d'outre-tombe*, cité p. 88).

Les textes anglais et français sont précédés d'une longue introduction de 120 pages, assortis d'un important appareil critique par C. Tournu, qui vérifie si Chateaubriand a vraiment fait ce qu'il a dit, et complétés de deux index (noms propres et noms de lieu). En annexe, est reproduit entre autres, le manuscrit de sept feuillets conservé à la bibliothèque de Rennes, avec les corrections autographes de l'auteur (p. 1239-1246). Deux annexes présentent pour les comparer, l'une des extraits du *Paradis perdu* dans l'*Essai sur la littérature anglaise* de Chateaubriand (1836) et sa traduction du poème (1836), la seconde des extraits traduits du *Paradis perdu* dans *Le Génie du christianisme* (1802, 1836) comparés au *Paradis perdu* (p. 1215-1236). Ainsi le seul plan de l'introduction témoigne de la richesse de cette édition qui permet de mesurer l'évolution chez l'écrivain de la manière de traduire Milton au fil de ses œuvres.

Sont examinées les nombreuses traductions du 18^e siècle, avant celle en vers de Jacques Delille (1805), qui a « naturalisé Milton en France » (p. 41). Elles n'étaient pas

particulièrement brillantes et Chateaubriand « ne pouvait que les surpasser » (p. 51). Puis il présente « l'atelier de Chateaubriand », et les nombreuses critiques faites à sa traduction jusqu'au 21^e siècle. L'écrivain a constamment révisé sa traduction au fil de ses œuvres en cultivant une grande admiration pour Milton. Les nombreux exemples amènent l'éditeur du texte à conclure que Chateaubriand a réussi à combiner les deux sortes de traduction, la traduction littérale et celle dont le but est de transporter la pensée de l'auteur d'une langue à l'autre : « Le français doit se plier à la grammaire et à l'idiome étrangers, ce qui ne va pas sans déplaire aux élites parisiennes... » L'abondance des notes de bas de page, « véritable travail de fourmi », montre que si Chateaubriand n'a pas ménagé ses efforts, l'éditeur de ce livre de 2021 n'a pas non plus ménagé les siens, non pour corriger l'écrivain mais pour essayer de « comprendre ses erreurs éventuelles » en restant au plus près de ses intentions. Il a souhaité faire quelque chose de différent, et a révisé sa manière de traduire Milton au fil de ses œuvres. Le livre intéressera autant les historiens spécialistes du 18^e et de la Révolution que les littéraires et les traductologues : sont également reproduits en annexe les jugements de grands critiques du 19^e siècle. Si les œuvres de Chateaubriand laissent entendre qu'il a découvert Milton lors de son exil en Angleterre (1793-1800), il ne s'engage dans le travail de traduction intégrale du poème qu'en 1835 quand il rédige ses *Mémoires* et s'explique sur ses choix de traduction, son utilisation de vieux mots, de mots nouveaux, montre pourquoi certains tours de Milton sont intraduisibles... Chateaubriand, catholique et royaliste, s'est pris de passion pour Milton, protestant et républicain. « Le respect pour le génie a vaincu l'ennui du labeur ; tout m'a paru sacré dans le texte », écrit encore Chateaubriand.

Raymonde MONNIER

CHATELAIN Antoine, Greuze. *L'enfance et la famille*, avec un essai d'Emmanuelle Brugerolles, Paris, Éric Coatalem, 2024.

L'exposition *Greuze. L'enfance et la famille*, présentée à la galerie Éric Coatalem à Paris du 6 novembre au 20 décembre 2024 avait ouvert les célébrations parisiennes pour le tricentenaire de la naissance de l'artiste. Antoine Chatelain, à qui l'on doit déjà une très belle édition du voyage en Italie de l'abbé Gougenot (*Voyage dans différentes contrées de France et d'Italie, 1755-1756*, 3 vol., Lyon, Éditions des cendres, 2023), publie le catalogue, accompagné d'un essai d'Emmanuelle Brugerolles, conservatrice générale du patrimoine et autrice, avec David Guillet, d'un ouvrage sur *La Nourrice et l'enfant. De Greuze à Daumier* (Éditions Le Passage, 2025). Offrant au public 62 œuvres de Greuze, dont la plupart des dessins, cette exposition avait « l'originalité de ne présenter que des œuvres de collections particulières » (p. 40), désormais accessibles aux lecteurs grâce à des reproductions d'excellente qualité.

Ouvrant le volume, l'essai d'Emmanuelle Brugerolles relit à nouveaux frais la « théâtralisation du tableau » (p. 23) qui caractérise les œuvres du peintre : « [...] expression du génie propre de Greuze au moins autant qu'emprunt à la peinture d'histoire » (*ibid.*), celle-ci résulte de la « transposition », paradoxale, « des moyens élaborés par le théâtre tragique et par la peinture d'histoire » (p. 21), genres nobles s'il en est, « pour mettre en scène des situations inspirées de la vie quotidienne » et des personnages de « milieux [...] modestes » (*ibid.*). La grandiloquence de la pantomime, la solennité des décors et la disposition d'objets signifiants élargissent le sens de la scène représentée. Ce langage iconique complexe est mis au service d'un art qui se veut moral et qui vise la représentation du « vrai » et du « naturel », ces deux impératifs esthétiques de l'époque que loue Diderot dans les *Salons*. Greuze se fait ainsi, pour Brugerolles, le défenseur d'une nouvelle conception de la figure du peintre et du rôle de la peinture : celle-ci aspire, sous son pinceau, à concurrencer la littérature sentimentale pour offrir non seulement un message moral, mais une véritable « étude de mœurs » avant la lettre.

En témoigne le « roman de Greuze », *Bazile et Thibaut, ou les deux éducations* : une histoire en 24 tableaux comparant la destinée de deux frères, l'un ayant reçu une éducation aimante mais sévère, l'autre se retrouvant criminel en raison de l'indulgence excessive des figures parentales. Publié en 1861 dans l'*Annuaire des artistes et des amateurs* par Philippe de Chennevières, et plus récemment dans le catalogue de l'exposition du Petit Palais, *Jean-Baptiste Greuze. Peindre l'enfance* (sous la direction d'Annick Lemoine, Yuriko Jackall et Mickaël Szanto, Paris Musées, 2025), ce canevas fictionnel (série picturale à la manière de Hogarth ? Scénario de drame ? Livret d'opéra ?) s'offre autant comme la preuve de l'intérêt de Greuze pour l'éducation que de ses recherches sur les conditions d'existence d'une peinture narrative. La conclusion de cet essai inaugural développe l'idée d'une « saga familiale », avancée par Régis Michel dans *Diderot et l'art de Boucher à David*, catalogue de l'exposition de 1984-1985 à l'Hôtel de la monnaie à Paris. E. Brugerolles avance ainsi que l'univers de Greuze n'est pas très loin de celui de Balzac dans la *Comédie humaine*, preuves en sont la récurrence de thèmes et motifs, la création de types humains stylisant les configurations sociétales de toute une époque et le retour des mêmes « têtes » d'un tableau à l'autre. L'atelier du peintre révèle ses coulisses, qui permettent à Emmanuelle Brugerolles de rapprocher Greuze de Balzac, au nom de ce « réalisme sentimental » que Spitzer retrouvait dans *Manon Lescaut* de l'abbé Prévost dans les *Études de style*.

Ce n'est pas là le seul mérite de ce volume. L'essai et le catalogue commenté de l'exposition se répondent en effet. L'intelligente disposition des œuvres dans le catalogue crée un parcours de lecture de la peinture greuzienne procédant d'une confrontation constante entre les dessins et les toiles. Organisé comme un parcours en cinq étapes (« Une « morale en peinture » » ; « Représenter l'intime » ; « Greuze portraitiste » ;

« «Un spectateur qui guette continuellement la nature” » ; « Expressions ») plus un épilogue sur la dernière production de Greuze avant sa mort présentant un émouvant dessin (une des sanguines du peintre représentant Sainte Marie l’Égyptienne), et un addenda sur les portraits de la famille Laborde, le livre devient une promenade dans l’atelier du peintre. Une méthode philologique mêlant érudition et observation conduit Antoine Chatelain à dévoiler et interpréter les hésitations, les remaniements, les évolutions sémantiques des ouvrages de l’artiste. Devient ainsi visible, par exemple, le durcissement du pathos de la *Malédiction paternelle*. Par la comparaison entre les dessins du diptyque (*Les Fils ingrat* et *Le Fils puni*), exposés au salon de 1765, les deux grands tableaux sur le même sujet réalisés en 1777-1778 et une série d’autres dessins préparatoires, Chatelain montre la profondeur de la réflexion de Greuze sur la représentation des émotions. Les attitudes corporelles, les expressions du visage, la composition de l’ensemble et l’agencement des détails ont fait l’objet d’évolutions successives montrant le souci constant de l’artiste de se situer au plus près de l’émotion vécue et exprimée avec authenticité. Greuze affirme ainsi « son talent dans la représentation des émotions » (p. 60) et paraît vouloir affiner, par un nouveau nuancier, la gamme des passions de l’âme proposée par Le Brun dans sa célèbre conférence.

Fil conducteur du catalogue, l’attention particulière que Chatelain prête aux dessins invite le lecteur à reconnaître la finesse psychologique des têtes humaines ; enfantines, comme la magnifique sanguine reproduite à la page 107, *Étude d’un enfant en buste, regardant vers la gauche, les yeux levés*, ou d’adultes, à l’instar de l’émouvante tête de sainte Marie l’Égyptienne (p. 139) ou des dessins déjà cités pour les figures de la *Malédiction paternelle* (p. 56-63), celles-ci rendent dans les attitudes du corps et dans les expressions du visage l’univers intérieur des personnages. L’étude de ces œuvres lève le voile à la fois sur la méthode de travail de Greuze et sur son rapport aux commanditaires et aux amateurs d’art, souvent friands de ces dessins à la sanguine, à la plume, au lavis ou au crayon. « Le dessin permet à Greuze de tracer rapidement des scènes et des silhouettes qui témoignent de sa faculté à croquer des instants de vie » (p. 113), remarque Antoine Chatelain. Le lecteur en est persuadé en admirant les œuvres reproduites dans le catalogue, qui montrent le talent du peintre dans la représentation des scènes familiales aussi bien dans l’analyse psychologique nécessaire à la finesse expressive des portraits. Pour finir, l’ouvrage propose aussi des avancées philologiques dans notre connaissance de l’œuvre du peintre, par la suggestion d’une datation « légèrement antérieure à la fin des années 1770 » pour *La réconciliation* (p. 66) et l’identification d’Augustin-Claude-Simon Legrand, fils du graveur Louis Legrand, dans le *Portrait de jeune homme à mi-corps*, saisissant dessin (pierre noire, sanguine et estompe, p. 95). Ce beau volume se présente donc comme un vibrant hommage au peintre, à l’occasion du tricentenaire de sa naissance.

COCHARD Xavier, *Sur la terre comme au ciel ? Eschatologie catholique et sécularisation en France (XVIII^e-XIX^e siècle)*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2025.

En s'appuyant sur des divers livres à destination des fidèles et traitant de l'eschatologie, l'auteur nuance, à juste titre, l'idée d'un déclin du livre religieux en plein siècle des Lumières. Il montre que les catéchismes constituent un véritable arsenal éditorial et qu'ils continuent à insister sur les tourments de l'enfer réservés à ceux qui négligent de penser à leur Salut. Selon les écrits jansénistes, en particulier, la contrition est absolument nécessaire si on veut accéder à la Félicité. Le *topos* de la bonne mort est bien présent dans les traités apologétiques du 18^e siècle et l'on sait combien de nombreux antiphilosophes entretiendront la légende noire d'un Voltaire saisi de démence avant de quitter cette vie. De nombreux travaux portant sur l'antiphilosophie, ont également montré que les esprits religieux étaient néanmoins divisés sur la manière d'interpréter le dogme et de combattre leurs adversaires, les Philosophes. L'abbé Bergier distingue les vrais augustinien et les faux, à savoir les jansénistes, se fait l'avocat des jésuites, sur la question du probabilisme et dénonce une eschatologie trop sévère. Il fustige néanmoins ceux qui s'en tiennent à l'attrition : éviter le péché, à cause du châtement, mais garder dans son cœur l'inclination à le commettre si on pouvait éviter la punition. Les affrontements théologiques sur la manière de concevoir les fins dernières continuent à intéresser le public, comme l'atteste la multiplication des dictionnaires évoquant ces questions. Si on assiste en France, durant la seconde moitié du 18^e siècle, à une première remise en cause de la vision eschatologique sous l'influence des Lumières, la pastorale de la peur reprend chez des prêtres réfractaires sous la Révolution. La conscience eschatologique de Joseph de Maistre se retrouve dans certains de leurs mémoires publiés au début du 19^e siècle, sans qu'il y ait de référence directe à l'auteur des *Considérations sur la France*. Ensuite, les utopies socialistes, comme celle de Fourier, témoignent d'une transposition du Salut dans le monde présent, tandis que certains représentants de l'Église catholique ont recours au prophétisme comme alternative à la sécularisation galopante : l'apparition de la Vierge de La Salette en 1846, ou la vision de la sœur Apolline Andriveau, permettent à l'Église catholique de réintroduire l'exigence nécessaire de la pénitence de la société tout entière en vue de son Salut, bien que la croyance religieuse et les pratiques qui s'ensuivent ne relèvent plus désormais que d'un choix individuel.

Cet ouvrage dense offre une ligne directrice des plus convaincantes. Risquons néanmoins une observation : l'auteur note à raison le succès éditorial des *Quatre fins de l'Homme* (1734) de l'abbé Rouault. L'ouvrage, ajoute-t-il, est surtout réédité au 19^e et non dans la deuxième moitié du 18^e siècle. Ce fait hautement significatif devrait être plus amplement analysé, car c'est dans les années 1750-1789 que nous assistons à un tournant majeur dans l'histoire des relations entre les écrits religieux

et la pensée des Lumières. Il est un peu surprenant que dans un tableau dressant le nombre d'entrées des ouvrages eschatologiques dans les catalogues de vente des bibliothèques entre 1735 et 1895, la période 1750-1789 n'ait pas été prise en compte. De multiples travaux sur l'apologétique et l'antiphilosophie, non cités, ont montré, durant ces dernières années, l'existence d'un discours apologétique en crise, précisément dans cette tranche temporelle et dans les années précédant la Révolution : les sermons notamment évitent souvent d'évoquer les fins dernières, pour s'en tenir à des questions d'actualité, traitées également par les Philosophes, comme le sort réservé aux prisonniers et aux pauvres. Saluons néanmoins les mérites d'un ouvrage intéressant pour l'histoire religieuse à l'heure où, comme le rappelle l'auteur, 44 % des États-Uniens estimerait que la pandémie était un signe de la fin des temps.

Didier MASSEAU

COISSARD Guillaume (dir.), *Histoires matérialistes du matérialisme. Généalogie et usages d'une catégorie*, Paris, Classiques Garnier, 2025

Ce travail s'inscrit dans une tradition d'études sur le matérialisme désormais bien affermie, dans la lignée de laquelle nous voudrions rappeler, sans prétention d'exhaustivité, *Matière à Histoires* (Olivier Bloch, Vrin, 1997) et *Lire le matérialisme* (Charles Wolfe, ENS Éditions, 2020). L'ouvrage, en poursuivant ces recherches en vue d'une restitution toujours plus détaillée de cette approche philosophique, présente alors plusieurs points de mérite.

Tout d'abord, la variété des contextes et des auteurs interrogés, signalée par le choix du pluriel déjà à partir du titre même de l'anthologie, *Histoires matérialistes* : en effet, il s'agit bien de montrer qu'au-delà des certains traits communs, le matérialisme ne se présente jamais dans les mêmes formes au cours de son histoire. Un examen rapide de la table des matières permettra au lecteur de découvrir le souci de l'éditeur et des auteur-e-s de restituer précisément cette pluralité des chemins matérialistes. On est en présence d'études qui touchent au matérialisme médiéval et à celui des Lumières françaises, dont l'histoire se prolonge indéfiniment et jusque dans la Hongrie du 20^e siècle ; on trouvera aussi des sections consacrées à la tradition allemande moderne, au sein de laquelle on examine les origines de la pensée matérialiste du jeune Marx dans sa thèse doctorale ; on abordera les derniers développements des théories féministes et des sciences de la vie, sans oublier les déclinaisons matérialistes de la pensée d'auteurs moins familiers, et pourtant non négligeables, tels Gilbert Simondon et Lev Vygotski.

Afin de mieux cerner les enjeux clés de ces histoires, il conviendra alors d'adopter une approche « topographique », qui nous permette d'esquisser la carte de ces ramifications de la pensée : ramifications qu'on reconduira ainsi à un « matérialisme », au singulier, précisément parce qu'un grand nombre d'auteurs et d'écrits qui se réclament

comme matérialistes, ou qui sont ainsi définis par leurs opposants, partagent des thèses – telle la corporéité du monde et de l'âme et l'unité causale des différents phénomènes – qui se réarrangent à chaque fois selon une « géométrie variable ». En somme il s'agirait donc, au niveau de l'histoire des idées, de retracer une « unité dans la variété », toujours consciente de ses tensions internes et externes.

En effet, bien qu'on doive atteindre le 18^e siècle français pour qu'un philosophe, La Mettrie, se réclame enfin positivement d'une pensée matérialiste, il serait erroné de ne voir dans les matérialismes qu'une philosophie privée de corps propre, façonnée seulement du dehors par des orthodoxies anti-matérialistes. Au contraire, et c'est un deuxième mérite du présent ouvrage de le souligner, le matérialisme – qui paraît surgir certes dans des temps de crise et en opposition à des pensées dominantes – revendique toute son autonomie théorique dans l'exploration d'alternatives, tant au niveau politique qu'existentiel. Autonomie théorique qui passe et se renforce aussi par sa forme. En effet, on ne pourrait pas véritablement comprendre le déploiement du matérialisme à ces différents niveaux sans prendre en compte les discours par lesquels il s'exprime. Comme cela a déjà été remarqué par Olivier Bloch, dialogue, essai, poésie se constituent comme autant de moyens qui, loin d'être un simple ajout extérieur à la substance d'une pensée matérialiste, en sont les véritables conditions de possibilité. Le jeu des styles, des personnages, des positions tour à tour embrassées et rejetées travaillent efficacement à la constitution d'une écriture qui force le déplacement continu du regard, le matérialisme permettant alors de comparer et déconstruire les croyances, de revendiquer pour soi un mouvement de libération des contraintes morales et politiques, de réclamer à voix haute la capacité de façonner son espace dans le monde.

C'est précisément en vertu de ce mouvement que le philosophe matérialiste ne se laisse plus réduire aux filtres de ses adversaires, et *Histoires matérialistes* nous donne à voir toute l'épaisseur éthique et existentielle de cette philosophie : le matérialiste est soit celui qui, par une éthique et esthétique du rire et de la douceur, propose de plein droit une autre façon d'habiter le monde ; soit celui qui s'engage dans des violentes confrontations idéologiques, comme dans le cas de ses ramifications au sein des doctrines communistes et positivistes. Deux approches opposées, et qui nous renseignent bien sur le spectre possible d'actions, toutes également radicales, qu'ouvre une même philosophie au sein de l'histoire.

Enfin, dernier mérite, une bibliographie mise à jour et la mobilisation de nombre de jeunes chercheurs et chercheuses dans la rédaction de cet ouvrage ajoutent à la valeur d'un travail de recherche très pointu, de la publication duquel nous nous réjouissons en espérant que d'autres travaux pourront en poursuivre les fécondes indications. En effet, si l'on est aujourd'hui bien loin des critiques moralistes et moralisantes d'un Victor Cousin, dont la partialité nous a longtemps empêchés d'apprécier de plein droit la complexité des philosophies matérialistes, il reste du travail à faire

pour qu'on en fasse ressortir toute la richesse pour l'histoire des idées, certes, mais aussi pour penser notre propre existence dans le monde contemporain.

Francesco PICCARDI

COISSARD Guillaume, *Lectures matérialistes de Leibniz au XVIII^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Histoire du matérialisme », 2023.

L'ouvrage de G. Coissard marque un net tournant sur la question de ce qu'il en est de Leibniz au 18^e siècle matérialiste français (essentiellement) et au 18^e siècle allemand. Réciproquement, il est aussi une contribution impressionnante, à bien des égards novatrice, à notre appréhension du matérialisme français du 18^e siècle. Par l'effet de la méthode élaborée, il propose enfin un enrichissement de la compréhension de la philosophie leibnizienne, ou plus exactement des leibnizianismes. À ces enjeux interprétatifs, l'ouvrage ajoute un questionnement historiographique sur l'histoire de la philosophie moderne, questionnement dont les objets sont les catégories de matérialisme, de système, l'entrelacs de l'idée de systématisme avec l'idée même d'une histoire de la philosophie et la recherche des outils nécessaires à son écriture. Ce projet ambitieux est réalisé avec érudition et par argumentation rigoureuse et précise de bout en bout.

À la suite de Leibniz lui-même, l'ouvrage examine l'option matérialiste à partir de la question du monde, de celle du principe qui anime l'être humain et de celle de l'existence de Dieu, questions en jeu dans la notion de causalité. Elles décrivent le terrain sur lequel Leibniz récuse d'abord l'antifinalisme de Descartes, trop matériel, ainsi que le franc matérialisme de Hobbes. Mais la proposition leibnizienne de l'harmonie préétablie est articulée à ces options d'une manière très nuancée, options que Leibniz envisage comme telles et non comme des catégories dans une histoire de la philosophie qui serait faite de partis adverses (on reconnaît là l'*ethos* leibnizien). Les premiers lecteurs de Leibniz l'ont bien remarqué, tout comme ils remarqueaient aussi le potentiel matérialiste de la philosophie de Leibniz. C'est le point de départ de G. Coissard, qui s'intéresse à la question des « usages » des philosophies par d'autres philosophies, usages qui, peut-être, font une certaine histoire de la philosophie.

La notion d'usage est méthodiquement décrite par l'A. À partir de la constitution d'un corpus précis, est formulée la règle selon laquelle on ne parlera d'usage que si un emprunt matériel à ce corpus est identifiable. Cela suppose de faire un point précis sur l'état de la diffusion de la philosophie de Leibniz avant 1765, la date de 1765 marquant la limite de ce travail en raison du « changement de cap » induit par la publication des *Nouveaux essais* puis, en 1768, des premiers *Opera omnia*. On doit ensuite pouvoir identifier un objectif à cet usage. Il convient alors d'estimer dans quelle mesure un usage est ou non constitutif, constructif, novateur, au sein d'une autre philosophie. Le commentaire doit donc procéder à une double opération de

(dé-)contextualisation et de (dé-)construction qui permet de distinguer l'usage d'un élément d'une philosophie d'une réaction à une philosophie. On parlera ainsi de réaction lorsque la philosophie en question est l'objet d'un discours (p. 16) et non d'un usage. En outre, la double opération décrite ne donne pas lieu à une sorte de combinatoire infinie, dans laquelle des matériaux peuvent donner lieu à la construction de n'importe quel édifice (pour reprendre une métaphore ambivalente de l'A.). En effet, l'usage tel qu'il est entendu ici n'est possible que s'il est « lecture » et donc, « interprétation ». L'acte qu'il décrit est un acte de lecture, jamais une reprise purement verbale d'un « matériau » (p. 21) ni un développement arbitraire sans « fondement » (p. 24) dans le corpus. Par conséquent, c'est la dernière dimension notable de la méthode élaborée par l'A., l'usage renseigne sur la philosophie d'origine. L'usage doit correspondre à un des sens possibles du corpus premier, mais aussi en reprendre un des gestes théoriques, répondre à un problème philosophique endogène, et offrir un gain de compréhension (p. 25). On voit donc que la question des usages/lectures n'est pas exactement celle de la réception. Je la rapprocherais plutôt de celle des transferts, pour mieux faire apparaître qu'à la différence de cette dernière, l'« usage » maintient la question du « sens profond » (p. 13) d'une doctrine – et donc maintient, pour nous, l'horizon d'une histoire de la philosophie préoccupée de sa plus ou moins grande exactitude (à défaut peut-être de vérité). En somme, il ne s'agit plus d'atteindre la vérité du leibnizianisme mais de faire apparaître les « devenirs du leibnizianisme », ces derniers se trouvant réellement justifiés comme tels, distingués d'une part des infinies réactions au leibnizianisme, d'autre part d'éventuelles errances interprétatives, dans le cadre général d'une histoire de la philosophie qui ne loge pas la vérité de la puissance d'une philosophie dans la seule pureté de sa formulation originelle.

Ces usages peuvent être directs ou passer par des médiations, comme c'est le cas dans l'histoire qui est retracée ici. G. Coissard montre ainsi que les « lectures matérialistes » (La Mettrie, Diderot, d'Holbach et Helvétius) s'appuient sur des « lectures matérialisantes », qui ont révélé les « potentialités matérialisantes » de la philosophie de Leibniz (chapitres 1 à 3). Il s'agit de la physicalisation de la monade réalisée par Wolff, qui distingue et hiérarchise deux interprétations possibles du monadisme ; de l'articulation par Du Châtelet du monadisme à l'atomisme, laquelle « transforme le leibnizianisme en doctrine de l'activité de la matière » (p. 108) ; enfin de la mobilisation du monadisme dans la question de la génération des corps vivants par Maupertuis. Maupertuis représente ici presque un cas-limite, dans la mesure où il s'autorise à faire un usage instrumental des éléments retenus, abstraction faite du sens général de la « doctrine » (p. 159).

On entre par là dans le chapitre pivot de l'ouvrage, consacré à la « mise en système » (p. 163) de la philosophie leibnizienne, construction historique endogène mais aussi historiographique contestée depuis peu. Ce 4^e chapitre, passionnant, qui

produit un effet vertigineux de mise en abyme par rapport à la question générale du « démembrement » d'un système que sont les usages/lectures, retrace les opérations d'une double mise en système différenciée, en Allemagne (Hansch, Brucker) d'un côté, en France de l'autre (Fontenelle, Jaucourt, Condillac, Diderot) où elle culmine, comme on pouvait s'y attendre, dans l'éclectisme diderotien.

On peut alors passer à l'examen circonstancié de quatre usages de la philosophie leibnizienne (chapitres 5 à 8). En un chapitre remarquable, l'ouvrage approfondit le concept de force et sa physiologisation chez La Mettrie, ainsi que la reprise de la matière sensibilisée par la force, de façon à penser la perception comme sensible et, par conséquent, toutes les opérations psychiques comme matérielles. Il distingue ces usages conceptuels d'autres, rhétoriques et subversifs. Un solide chapitre est consacré à l'interprétation de la nature chez Diderot et à sa façon de « dynamiter » (p. 306) – dynamiser ? – le leibnizianisme pour en faire des usages divers et même divergents au sein de son matérialisme. Un chapitre est consacré à d'Holbach et son usage positif et électif du principe des indiscernables, fondamental pour la discernabilité des matières, ainsi que du principe de raison suffisante. Ici, l'idée selon laquelle les usages révèlent des devenir justifiés de la philosophie d'origine prend tout son sens, l'étude faisant apparaître « une radicalité leibnizienne introuvable chez Leibniz » (p. 343). La chronologie prend en charge une partie de cette spécificité holbachienne, très peu intéressée à la dynamique leibnizienne, par différence avec les trois autres, au moment historique où la dynamique se trouve précisément marginalisée dans le corpus leibnizien accessible après 1765. Enfin, le dernier chapitre marque explicitement les limites de la méthode choisie dans le cas d'Helvétius, à propos duquel l'A. choisit de parler de « traces », plutôt que d'usages, et de « l'effacement » de Leibniz, tout en délimitant le terrain d'un usage possible du leibnizianisme dans l'anthropologie. La médiation par Du Châtelet permet cependant d'intégrer, prudemment, le « paradigme physique déployé par Helvétius » (p. 357) dans l'histoire des réceptions matérialistes du leibnizianisme. L'A. montre enfin comment réciproquement, on comprend mieux la philosophie politique helvétienne si on la lit avec une grille leibnizienne (sur la force). Mais avec Helvétius, le « fil » se perd et devient fantôme : on ne gagne rien à lire Leibniz après avoir lu les traces de l'usage qu'en fait Helvétius...

L'identification des usages montre que chez les matérialistes français du 18^e siècle, ces usages de Leibniz sont, premièrement, des moments théoriques fondamentaux et, deuxièmement, sont un prisme qui permet d'identifier nettement leurs différences, leur « type de matérialisme » (p. 374). En somme, d'un point de vue historiographique, l'ouvrage tente à la fois de pluraliser des devenir justifiés du leibnizianisme en maintenant la catégorie de leibnizianisme, ce qui a pour effet de pluraliser le matérialisme, tout en tentant le maintien de la catégorie (mise en danger par Helvétius). La réussite incontestable de l'entreprise vient peut-être de ce que philosophiquement,

l'effet principal de la philosophie de Leibniz est de pluraliser plutôt que d'unifier – ce que permettrait plutôt le spinozisme, qui se trouve ici minoré, comme le remarque l'A. On aimerait lire un nouveau Spinoza au 18^e siècle selon la méthode Coissard – et que dire d'un Hobbes ? – mais peut-être le dispositif ne fonctionnerait-il pas, demande l'A. en conclusion : peut-être en effet est-ce « dans la philosophie de Leibniz elle-même que s'origine la possibilité de lectures matérialistes du leibnizianisme » (p. 377) autant que dans les « lectures » qu'en ont faites les matérialistes.

Sophie AUDIDIÈRE

CONSENZA Mario, *À l'ombre des Lumières. Jacques-André Naigeon philosophe*, traduit de l'italien par Sylviane Albertan-Coppola, Paris, Honoré Champion, coll. « Société Diderot », 2025.

Jacques-André Naigeon (1735-1810) est perçu par ses contemporains, dans sa vie privée, comme un amoureux des livres rares dont il fait collection. Il est aussi décrit comme une personne consacrant son temps à la philosophie, de surcroît avec les « manies » d'un athée ce qui le rendait selon Diderot, son ami le plus proche, « incapable d'une modération qui durât quelque temps ». On le qualifia aussi de « petit ouragan Naigeon ». Petit du fait de son identification à Diderot, et écrivain extravagant au contact du génie de son maître. Mario Consenza ne nie pas ce portrait peu flatteur, mais le nuance fortement au regard de la diversité et de l'importance de son œuvre. Jugé à la fin de sa vie inspirateur de Babeuf, avec Diderot, du fait de leur matérialisme, il s'en défend, au moment même du procès des Égaux, en invoquant sa culture par ailleurs très classique au regard, dit-il, d'un « homme aussi ignorant que Babeuf ». Accumulant érudition, mémoire et liaisons dangereuses, il est conjointement le collaborateur du baron d'Holbach et l'éditeur de Diderot tout en étant à l'origine de bien d'autres activités éditoriales. Il est présent dans l'*Encyclopédie* avec quelques entrées (ÂME, LIBERTÉ, RICHESSE, UNITAIRE). Il est le compositeur de trois volumes de l'*Encyclopédie méthodique*. Il est traducteur, mais aussi auteur en particulier du *Militaire philosophe* et d'un *Recueil philosophique*. Il accumule donc toute sa vie les tâches éditoriales, un temps de manière clandestine puis de manière classique. C'est alors que Mario Consenza s'efforce de dégager de cet ensemble disparate une pensée propre. Mais elle se doit en préalable de caractériser son appartenance au monde de la littérature clandestine, dont il retrace l'histoire avec minutie. C'est dans ce contexte que Naigeon se présente comme le clandestin par excellence, chez qui la tendance initiale à l'anonymat et à la diffusion d'œuvres déjà existantes prend une tournure radicale au fil d'une réflexion relative à des modes d'action spécifiques. En quelque sorte, il se dégage de sa pensée, d'une publication à l'autre, une pragmatique des actions utiles et des gestes les plus personnels en appui sur un nouvel imaginaire, en particulier celui de « la volonté générale » avec la Révolution française. C'est là où

Mario Cosenza accorde une importance particulière aux mots qu'il introduit dans la philosophie matérialiste dont il se revendique, ainsi de *tyrans, peuples, (sphère) publique, homme de la nature, bon sens*. À ce titre, il lui importe d'accorder une place centrale, une cinquantaine de pages, à sa manière d'entrer en révolution par une *Adresse* au législateur. Il s'agit du document imprimé suivant : *Adresse à l'Assemblée Nationale sur la liberté des opinions, sur celle de la presse, etc. Ou, Examen philosophique de ces questions : 1) Doit-on parler de Dieu, & en général de religion, dans une déclaration des droits de l'homme ? 2) La liberté des opinions, quelqu'en soit l'objet ; celle du culte & la liberté de la Presse peuvent-elles être légitimement circonscrites & gênées de quelque manière que ce soit, par le Législateur ?* (février 1790). Cette brochure d'environ cent quarante pages, deux longues notes incluses, se présente comme un *Examen philosophique* de deux questions majeures : faut-il invoquer Dieu dans la *Déclaration des droits*, et la liberté des opinions, du culte et de la presse peut-elle être limitée ? Naigeon s'inscrit à sa façon dans la lignée de la politique radicale héritée des Lumières matérialistes, en cherchant une continuité pouvant s'intégrer à la nouvelle constitution. L'examen minutieux de cette *Adresse* montre que Naigeon y inscrit des extraits de certains des manuscrits inédits de Diderot, en s'appuyant pour cela sur les passages les plus intensément anti-autoritaires. Mais une telle *Adresse* témoigne essentiellement, dans le parcours de Naigeon, d'une transformation du statut même du discours philosophique : la pensée critique, longtemps clandestine, devient un acteur du processus constituant au début de la Révolution française. Mario Cosenza n'hésite pas à écrire que l'*Adresse* représente un « apport matérialiste à l'aube de la Révolution ». Vu de plus près, le passage central de l'*Adresse* concerne le problème de l'invocation divine dans la *Déclaration*. Naigeon refuse absolument qu'un texte de droit naturel puisse se fonder sur une référence théologique : « Le nom de Dieu ne doit donc jamais s'y trouver. » L'argument est central : le droit naturel, pour être universel, doit reposer exclusivement sur la nature humaine et la raison commune. Dieu, notion historiquement divisée, ne saurait fournir un principe constitutionnel commun. Naigeon étend immédiatement cette exclusion en considérant que la référence divine ne doit être présente « ni dans les principes de Droit naturel, de gouvernement civil, ni dans un traité de Morale, ni dans un livre de Philosophie rationnelle ». Ainsi l'*Adresse* apparaît d'emblée comme un manifeste d'autonomie radicale de la raison, dans le champ politique comme dans celui de la morale. La foi ne peut engendrer une Déclaration fondatrice des droits de l'homme au regard de la formule rituelle, phraséologique « à la grâce de Dieu ». Il n'est de fondement que matériel dans un contexte de sécularisation favorable aux innovations disposant de leur propre fondement dans le débat philosophique auquel il a été partie prenante. Ce qui l'incite à configurer l'usage des nouveaux mots (*salut du peuple, intérêt général, utilité publique*, etc.) sous la houlette d'une philosophie du pouvoir législatif. De cette exclusion découle une critique violente du

clergé. Naigeon ne se contente pas de revendiquer la neutralité : il perçoit l'institution sacerdotale comme une force historiquement liée à l'intolérance. Dans un passage hérité de son goût pour la radicalité et l'exagération, il décrit les prêtres comme « des espèces de bêtes féroces ». La seconde question traitée par Naigeon concerne la liberté d'opinion. L'auteur défend un principe maximaliste : la pensée intérieure appartient exclusivement à l'individu, et aucune loi ne saurait atteindre la conscience elle-même. Cette conception radicalise la *Déclaration des droits*, faisant de la liberté d'opinion un droit naturel absolu, condition même de l'émancipation humaine. Cependant Naigeon admet la liberté des cultes comme droit civil, mais refuse que la religion puisse fournir un fondement public dans un contexte de neutralité de l'État. Un autre développement de *L'Adresse* concerne la presse. Naigeon fait de la libre circulation des idées l'instrument philosophique de la Révolution : sans publicité critique, la raison ne peut progresser et la Révolution risque d'être confisquée. *L'Adresse à l'Assemblée nationale* constitue ainsi un texte significatif de la philosophie politique des Lumières radicales au tournant de la Révolution, d'autant plus qu'il s'agit ici chez Naigeon d'un basculement de la nécessaire diachronie de la coterie des matérialistes à l'urgence synchronique du moment révolutionnaire de la performativité sous la forme d'une expression littéraire inscrite à l'horizon suprême de la liberté d'expression. Naigeon traverse la Révolution en pleine confiance en une saine politique des droits tout à la fois physique, idéale et temporelle, donc au-delà de nombre des anciens encyclopédistes restés attachés à l'Ancien Régime. En toute logique, il dénonce le culte de l'Être suprême et met l'accent sur sa distance vis-à-vis de Rousseau, perçu comme inapte à fonder la philosophie sur l'expérience de la matière, donc le considérant comme un simple écrivain imaginaire. Que retenir des tâches ultimes de sa vie ? D'abord sauver la mémoire de Diderot, conserver son rôle de censeur, sans hésiter, en cas de nécessité, à être *contre*, continuer *L'Encyclopédie Méthodique* entre 1791 et 1797, donner la parole aux philosophes avec leur propre langage à distance du commentaire de leurs œuvres. À l'Institut, créé en 1795, sa présence est effective, très assidue mais silencieuse. Ses « derniers feux » procèdent d'un jeu entre le silence et la réticence au regard de sa méthode matérialiste et donc de sa distance avec les philosophes dominants, les Idéologues, qu'il qualifie à sa manière pour le moins péremptoire de « petits profonds » répétant Condillac.

Jacques GUILHAUMOU

COTTIN Sophie, *Correspondance complète*. Tome III, *La Romancière (1799-1802)*, Tome IV, *Un dernier amour (1804-1806)*, édition de Huguette Krief et Mathilde Chollet, Paris, Classiques Garnier, 2024 et 2025.

Sophie Cottin nous a laissé deux mille lettres écrites entre 1784 et 1807. Les tomes III et IV de cette correspondance récemment parus, font suite à la publication

du tome I consacré à 450 *Lettres de jeunesse* (1784-1794), et du tome II, consacré à 332 lettres issues du *Cercle de Sophie Cottin* (1794-1798). Née en 1770, mariée à dix-neuf ans, veuve à vingt-trois, morte jeune à trente-sept ans le 25 août 1807, Sophie Cottin est issue d'une famille vivant du grand négoce international. Elle se définit elle-même de la manière suivante : « Je suis un être bizarre » (12, 31 juillet 1788). Ses premières lettres relèvent pour l'essentiel de la correspondance avec son mari, Jean-Paul-Marie Cottin, riche banquier, et avec sa cousine bien-aimée, Julie Vénès. Sophie Cottin apparaît ici sous les traits d'une personne choyée par ses parents et son mari. Son train de vie luxueux suscite chez elle une réflexion paradoxale : « Jouissons-en [du bonheur] paisiblement sans désirer des biens superflus, dont mon imagination a besoin pour s'occuper, mais que mon cœur rejette » (211, 27 novembre 1789). Lisant beaucoup, elle est très cultivée. Sa correspondance témoigne en particulier de son intérêt pour Rousseau. Elle en adopte les principes au point de faire part, dans sa correspondance, de son « vif désir de lire un ouvrage de Mme de Staël sur Rousseau » (293, 17 février 1789) et d'en discuter avec ses proches au sein de ce qu'elle appelle un cercle. Elle va même, au début de la Révolution française, jusqu'à envisager une utopie rousseauiste relevant d'une révolution des âmes sensibles. Le premier ensemble de lettres témoigne aussi de l'extrême réciprocité de l'amour entre les époux, d'autant plus que Sophie Cottin considère la détention par l'épouse du magistère des mœurs comme lui conférant un statut central dans la vie de la famille, et désormais de la cité révolutionnaire. Elle se veut ainsi en harmonie sur le plan politique avec son époux ; à ce titre elle encourage dès 1789 le bouleversement des institutions et applaudit à la réforme des droits acquis par la nation. Cependant un événement tragique marque d'emblée sa vie : elle perd son mari de maladie soudaine à la suite de sa dénonciation comme suspect, le 12 septembre 1793. Au terme de l'introduction du premier tome, Mathilde Chollet et Huguette Krief mettent l'accent sur la manière dont ces premières lettres délimitent un espace d'échanges où la conversation est plus libre que dans les salons. Quant à l'écriture de Sophie Cottin, elle se fait souvent introspective en tant que personne singulière d'une extrême sensibilité. On trouve dans ses lettres le champ lexical des larmes, de la douleur, de la crainte, de l'épanchement. Les correspondances traitant de la Révolution française ont été malheureusement, quant à elles, en grande partie détruites pour sa sécurité. Le commerce épistolaire de Sophie Cottin évolue alors, comme en témoigne le tome II de sa correspondance. Soucieuse de se reconstruire un avenir, de reprendre espoir, la correspondance de Sophie Cottin consiste dans un va-et-vient incessant d'informations, de confessions, de conversations, de démentis, de raisonnements avec divers correspondants. S'efforçant aussi de reconstruire sa fortune, elle prend soin de ses sources de revenu, condition nécessaire à son épanouissement personnel et à son autonomie. En passant d'un cercle à l'autre, elle construit le sentiment d'y maîtriser son rôle. Elle se livre au fil de la plume.

Par le passé, elle était l'épouse transparente de Jean-Paul Cottin, à présent le monde dans lequel elle évolue lui paraît un temps proche du néant, même si elle a entamé une lente reconstruction grâce à la présence d'amis autour d'elle. Elle écrit : « J'ai vu autour de moi les illusions s'écrouler, l'amour s'enfuir et les espérances desséchées décolorer le reste de mon existence. » Elle se motive par un combat contre l'image de la femme, recevant passivement, surtout si elles sont autrices, les hommages masculins. Elle n'entend pas remettre en cause le critère des différences naturelles entre les sexes, mais elle promeut une nouvelle forme de conjugalité plus favorable à la femme, où la gestation n'est pas le seul déterminant de la maternité. Elle en vient à ressentir le besoin de participer à la sociabilité littéraire de son temps. C'est dans ce contexte qu'elle inaugure sa carrière d'écrivaine, en 1798, par son pamphlet *L'Épître à Églé*.

Au seuil des tomes III et IV, ont donc été mis en évidence ses principaux choix et préoccupations au-delà de sa sensibilité, notamment un goût pour le voyage de ville en ville, mais aussi pour la solitude à la campagne, et de ce fait un souci de disposer de beaucoup d'argent au cours d'une période difficile pour les suspects de royalisme. Les autrices mettent en place, dans leurs introductions et au fur et à mesure de la publication des lettres, un important appareil critique, avec des notes d'une grande richesse. Le tome III (1799-1802) intitulé *La Romancière* comprend 423 lettres. Le souci principal de Sophie Cottin est désormais de faire de son écriture une source vive, du fait de sa capacité à évoquer la passion de l'amour et les étreintes de la mort. Ses lettres rendent compte de la part d'incertitude de toute carrière littéraire. L'influence de Madame de Staël et de son ouvrage *De l'influence des passions sur le bonheur* se précise. Le débat oppose Sophie Cottin qui y trouve « toutes les réflexions sur le sentiment » et ses interlocuteurs plus sensibles à la dimension philosophique de cet ouvrage. Fréquentant plusieurs cercles, ceux d'André Cottin, le dernier de la famille du banquier Cottin, et de l'ex-député royaliste Vincent Vaublanc et de Madame de Pastoret, elle se fatigue vite du « cercle des beaux esprits » où les hommes n'accordent guère d'intérêt à leurs interlocutrices dans les échanges philosophiques, Sieyès et Humboldt les premiers. Elle en conclut : « C'est un luxe de vide qui gonfle et ne nourrit pas. » C'est aussi le temps de sa rencontre avec le philosophe Azaïs qui défend un christianisme restauré sous forme d'une nouvelle humanité où l'enthousiasme libère l'énergie humaine. Il est le seul homme qui réussit à la fasciner, dans la mesure où il propose une conception religieuse n'impliquant aucune révélation, se limitant à une sorte de confession héritière de l'esprit des Lumières. L'approche philosophique et physique de Hyacinthe Azaïs inscrit en son centre la loi des compensations de toutes les vicissitudes des destinées humaines et la loi de l'équilibre de tous les phénomènes de la nature et du monde. Quant aux questions financières, elles sont toujours omniprésentes dans la correspondance de Sophie Cottin du fait de sa fortune en péril. Son train de vie lui est reproché par moments par ses correspondants.

Mais ici se précise centralement la fabrique de la romancière. Son cheminement vers la gloire se fait à travers le souci de mettre au centre de son écriture romanesque la question du désir féminin et de la jouissance par l'amour, ce qui lui vaut la critique d'être trop érotique. Ici se matérialise le paradoxe rousseauiste : le roman est immoral mais son objet est moral. Le tome IV, riche de 370 lettres s'étendant de juillet 1804 au mois d'août 1806, s'intitule *Un dernier amour*. En 1798, Sophie Cortin a publié *Claire d'Albe* sous anonymat. Forte de son succès, de sa renommée, elle a publié ensuite *Amélie Mansfield* (1802), *Malvina* (1800) et *Mathilde* (1805) sous son nom. Quittant le cercle Pastoret, elle s'est installée dans les Pyrénées à partir de mai 1803 près d'Azaïs « le prophète des Pyrénées », tout en recomposant son réseau épistolaire autour de personnes hostiles à la Révolution française. Mais elle continue à se rendre à Champlan, sa résidence près de Paris où elle reçoit ses amis. Elle conserve aussi son salon parisien lors de ses séjours dans sa maison de la rue Saint-Georges, où elle rencontre des savants connus, tout en organisant des dîners avec d'anciens émigrés et des royalistes. Elle fait alors le constat désabusé que « les hommes eux-mêmes, à qui plus de hardiesse est permise, en voulant faire mieux que ce qui est établi, ont fait la Révolution » (p. 902). Son roman *Mathilde* subit la critique des uns, y voyant un ouvrage « dévot » au style « maladroit », et le soutien des autres, en particulier dans les journaux royalistes. Sophie Cortin se perçoit alors comme une victime de la misogynie littéraire. Quant à sa situation financière, elle n'arrive pas à vivre de sa plume. L'introduction met ici l'accent, au-delà des dimensions matérielles et intellectuelles, sur son trajet affectif de la vertu sensible à la tristesse romantique. Si le primat est toujours donné à l'émotion, l'influence du romantisme est plus notable par un jeu de diversification du genre épistolaire sous les formes de la lettre-confession, de la mise en scène de soi, de l'abord de la vie comme « un roman que nous faisons », et enfin d'une traduction épistolaire de divers cheminements vers la vertu, de la carte du tendre à la quête des compensations. Sophie Cortin est partagée entre son lien à Rousseau, toujours présent à son esprit, et la théorie d'Azaïs, son dernier amour et auteur désormais d'un ouvrage à succès, *Des compensations dans les destinées humaines*. Au regard de l'univers chevaleresque fantasmé de son roman *Mathilde*, la tentation du conservatisme est perceptible dans sa correspondance avec Julie Verdier, en particulier en ce qui concerne l'éducation des filles de sa cousine. Les autrices s'interrogent : qu'en est-il de son rêve de gloire ? comment vit-elle les critiques à son égard ? De fait, elle se retire de plus en plus dans son domaine de Champlan, alors que sa relation amoureuse avec Azaïs s'éteint, sans éteindre cependant sa conviction religieuse. Le 25 août 1807 la maladie l'emporte à 37 ans seulement, alors qu'elle se trouve à Paris.

Jacques GUILHAUMOU

COURSON Clara de, « *Des voix confuses et lointaines* ». *Représentations acoustiques du discours chez Diderot*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Investigations acoustiques », 2025.

Lorsque Jean Starobinski a réuni ses études sur Diderot en 2012, il les a inscrites sous le signe du « diable de ramage », revendiqué par le Neveu de Rameau. L'homme et l'écrivain se caractériseraient par une voix, par une attention particulière au domaine de l'audible. Clara de Courson choisit, quant à elle, une expression de Suzanne Simonin qui, perdant connaissance, ne perçoit plus que « des voix confuses et lointaines ». Elle entreprend une enquête sur les mécanismes qui procurent cette illusion acoustique. Elle recense dans une première partie les noms de la voix : voix, ton et accent, qui font entendre un ramage, un caquet, un babil, un tintamarre ou un charivari. La voix s'intensifie ou diminue, dans les récits comme dans les textes dramatiques qui doivent être pris en charge par des comédiens, tandis que les adaptations cinématographiques de *La Religieuse* peuvent nous faire entendre une bande-son bien réelle. L'accent révèle une individualité, une passion, la vérité d'une situation. Le ramage fait passer des oiseaux aux humains, transformant une société en une volière. Le cri animal dirait une réaction générale tandis que le ramage marquerait des différences et des variations. C. de Courson relève des occurrences chez Diderot et chez ses contemporains, mais elle aide à lire aussi certaines pages comme « l'éblouissante ouverture de la *Satire première* ». *Les Bijoux indiscrets* sont utilement comparés aux *Caquets de l'accouchée*.

La seconde partie du livre s'attache aux effets de voix produits par la narration. *Les Deux Amis* de Saint-Lambert sont bavards, ceux de Diderot savent se taire éloquemment, tandis que le conte conserve une forme d'oralité avec une multiplicité d'enchantements. L'appel au lecteur et l'intervention de ce lecteur qui ne s'en laisse pas conter remonte au moins à Marivaux et à nombre de romanciers de la première moitié du 18^e siècle. À ce lecteur, *Jacques le fataliste* accorde une présence sans précédent. Le roman est habité par une « oralité en trompe-l'œil » dans un va-et-vient incessant entre ce qui est écrit sur le grand rouleau là-haut et les vives paroles des humains ici-bas, entre le bavardage des personnages et l'entre-glosement des textes. Les enchantements se multiplient et se compliquent et leur ordonnance se perd dans un récit qui est scandé par livraisons de la *Correspondance littéraire*, mais ne peut l'être par chapitres. *L'oiseau blanc, conte bleu* et les contes ultérieurs de Diderot sont autant de narrations-conversations qui rappellent Marivaux et d'autres romanciers contemporains. Ce sont des récits où narrateur et auditeur sont des complices réversibles dans un échange fluide des positions. C. de C. se lance alors dans une acoustique de la ponctuation énonciative. La distribution des tours de parole peut se marquer par des pointillés (nos points de suspension), des parenthèses, l'italique, les guillemets. Les manuscrits autographes de Diderot, les copies de Girbal et d'autres, les surcharges

ultérieures, les éditions successives de ses textes, celles d'autres écrivains du temps sont sollicités pour suggérer l'extraordinaire diversité et concurrence des pratiques sur les tables d'écriture et dans les ateliers typographiques. Au milieu de cette diversité, Diderot semble cohérent et innovant. *Le Rêve de D'Alembert* ajoute comme subtilité nouvelle la parole rêvée, rapportée, déchiffrée, interprétée. C'est une voix marmonnée si bas et transcrite sur un papier si barbouillé. La dispersion des graines et des animalcules trouve une image dans celle des mots et des idées. L'hypothèse matérialiste se construit dans l'interaction et parfois l'indistinction des voix. De cette indistinction on peut rapprocher dans d'autres textes la ventriloquie et l'anonymat. Des voix sans visage se font entendre, d'autant plus frappantes, ou bien la rumeur, le bavardage de la rue ou d'un salon, le *on dit*, l'air du temps ou encore le bourdonnement des bijoux et le tintement des « voix confuses et lointaines » que Suzanne Simonin ne sait identifier. Une imagination auditive se dessine dans la multiplication de tant de voix imprécises. C. de C. peut conclure en esquissant un portrait de Diderot « animal jaseur », par opposition à Jean-Jacques Rousseau mélomane, L'enquête est passionnante. Elle paraît dans une collection d'« investigations stylistiques », on ne peut lui reprocher son vocabulaire technique, mais le lecteur non spécialiste est souvent perdu par la multiplicité des figures de rhétorique, des néologismes énigmatiques et des sigles dont il lui faut rechercher le sens. Heureusement C. de C. écrit fort bien quand elle oublie d'être une trop zélée stylisticienne.

Michel DELON

DELATTRE-LEDIG Camille, *L'Animal-machine dans les Belles-Lettres*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Confluences », 2025.

Les bons sentiments ne font pas plus sûrement la bonne critique que la bonne littérature. Du moins aident-ils à renouveler les problématiques et à déplacer les frontières. L'intérêt pour la cause animale, l'éco-critique ou plus exactement ici une zoo-poétique ont conduit Camille Delattre-Ledig à une thèse, soutenue à Nancy en 2022, qui associe philosophie et histoire des idées, littérature et stylistique. La perspective écarte une division, trop souvent ruineuse, par siècle pour proposer une scansion originale. Le plan chronologique est rythmé par quatre années : 1637, date du *Discours de la méthode* qui avance l'hypothèse de l'animal-machine, 1664, traduction française de la préface de Florent Schuyt au *Traité de l'homme* qui durcit l'hypothèse et diffuse le débat, 1696, première édition du *Dictionnaire historique et critique* de Bayle qui fournit les pièces du dossier, et 1764, *École de littérature* de l'abbé de Laporte qui substitue le mot *littérature* aux Belles-Lettres traditionnelles, mais aussi première édition du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire dont l'article « BÊTE » condamne la théorie de l'animal-machine. Durant la première période, les Belles-Lettres s'intéressent peu à la question philosophique et perpétuent les usages burlesques et allégoriques de

l'animal. La seconde période est celle de la querelle proprement dite, que la zoologie rend obsolète durant la troisième.

L'hypothèse est que le débat autour de l'âme des bêtes correspond à un renouvellement des figurations animales et au partage entre sciences et littérature. C. D.-L. mène de front l'analyse de corpus divers : traités philosophiques, théologiques et scientifiques, genres poétiques et récits romanesques, articles de presse et comptes rendus. L'organisation de la ménagerie de Versailles en 1663 à laquelle est adjointe celle de Vincennes en 1706 donne l'exemple d'une nature domptée. Les environs de Versailles sont aménagés comme un *locus amoenus* : une animalité contrôlée s'oppose-rait à la bestialité sauvage. L'être humain imposerait ainsi sa civilisation. Les animaux de compagnie suscitent pourtant une poésie légère où ils interviennent comme les humains. La plaisanterie mélange des positions opposées à l'égard des animaux, tandis que les interrogations sur leur langage mettent en cause une conception réductrice de l'animal-machine. Les prosopopées animales contredisent le dualisme cartésien.

L'aristotélisme officiel de l'Église est bousculé par le cartésianisme et le débat sur l'animal-machine après 1696 envahit les Belles-Lettres. Les gassendistes échappent au dilemme de l'âme matérielle et de l'animal-machine. La Fontaine dans le *Discours à Mme de La Sablière* expose les arguments de Gassendi et de Bernier. La discussion se focalise sur les trois questions du langage, de l'intelligence, que prouveraient certaines actions, et des sentiments des animaux. Une place de choix est faite à l'*Histoire de deux caméléons* qu'a inspirée à Madeleine de Scudéry la description anatomique de l'animal par Claude Perrault, deux textes récemment édités par Aude Volpillac.

La troisième partie suit un débat qui perd de sa virulence, dans l'écart qui se creuse entre sciences et littérature. Une esthétique animale se réclame de la curiosité, de la nouveauté, de la variété de la nature. D'un côté, on peut passer de l'animal-machine à l'homme-machine. De l'autre, les merveilles des insectes et autres infiniment petits servent dans la physico-théologie à prouver la grandeur de Dieu. *Vairvert*, devenu Ver Vert, puis Vert-Vert, le perroquet de Nevers, chanté par Gresset, *La Vie et les aventures du petit Pompée* traduit de l'anglais par Toussaint et *Le Petit Toutou* de Galli de Bibiena, *Les Chats de Paradis* de Moncrief et l'*Histoire des rats* de Bourdon de Sigrais, eux aussi réédités par F. Raviez, donnent un statut original à des animaux, entre héros et anti-héros. L'*Amusement philosophique sur le langage des bêtes* de Bougeant prend le ton d'une badinerie. C. D.-L. peut se demander si apparaît au 18^e siècle une éthique animale. Des conclusions particulières et une conclusion générale aident à suivre l'argumentation d'un essai qui embrasse large, multiplie les angles d'approche et défriche un domaine promis à un bel avenir.

Michel DELON

DENDENA Francesco et ROZA Stéphanie, *Une Histoire immédiate de la Révolution. Antoine Barnave, textes choisis, 1790-1792*, Paris, CNRS Éditions, 2025.

Antoine Barnave (1761-1793) témoigne dans ses écrits d'une conscience historique de l'événement tout à fait originale. Le présent recueil en rend compte par l'édition d'une partie de son œuvre sous forme de trois manuscrits en partie inédits, précédés d'une *Biographie politique et intellectuelle* par Francesco Dendena et complétés par une postface de Stéphanie Roza sur *La pensée de Barnave entre philosophie et politique*. Ses biographies antérieures, mettant l'accent d'abord sur son succès puis sur sa chute, ont forgé l'image d'un personnage ambitieux et opportuniste voué à l'échec. *A contrario*, il s'agit dans cet ouvrage de circonscrire et interpréter le rôle de cet acteur majeur au début de la Révolution française par le fait d'un travail interprétatif de l'événement associant son expérience politique et son récit de la Révolution. Issu d'une bourgeoisie dauphinoise de culture et de religion réformée, brillant avocat, il s'intéresse jeune à la philosophie de l'histoire. C'est au sein de l'Assemblée des Notables, en 1787-1788, puis de l'Assemblée nationale, et saisi d'un rare activisme, qu'il forge sa personnalité d'homme politique, au côté de Mounier et du mouvement de résistance parlementaire à la royauté. S'il participe en 1789 au mouvement contre l'absolutisme, il s'interdit de conférer aux masses populaires et à leurs porte-paroles une autonomie et une intelligence politiques. Partisan d'un jacobinisme à la fois « radical » et sans peuple, ce qui peut s'avérer quelque peu contradictoire, il œuvre pour le renforcement de l'Assemblée nationale. Il accorde une place prépondérante au social sur le politique, et multiplie ses interventions parlementaires dans le contexte de son appartenance au triumvirat avec Duport et Lameth. Il y inscrit son expérience immédiate de la Révolution en lien avec sa philosophie de l'histoire. Se disant « jacobin », mais jugé « modéré » par ses adversaires jacobins plus radicaux, la force des choses lui impose en fin de vie le silence, la prison et l'échafaud. Le premier de ses textes publiés dans le présent ouvrage est intitulé *Principe des révolutions*. Écrit au cours des années 1790-1791, il exprime l'idée que la Révolution est l'expression d'une dialectique sociale. La postface de Stéphanie Roza en précise l'apport, en prenant également en compte le texte de Barnave déjà connu et édité sous le titre *De la Révolution et de la Constitution*. Dénonçant la métaphysique, visant ainsi le contractualisme et la théorie du droit naturel, voire même la métaphysique analytique de Sieyès, il réserve la notion de système, à l'encontre de l'existence contestable de « systèmes historiques » de type normatif, à la mise en évidence de la logique intrinsèque des faits sur la base des « principes fondés sur l'expérience ». Disciple de Montesquieu, Barnave en retient la référence à la « nature des choses », aux réalités matérielles et observables. Il nous propose alors une analyse des « véritables causes » de « la grande Révolution qui vient d'agiter la France ». L'histoire est intelligible, ce qui permet à l'esprit humain d'en saisir les ressorts, le cours historique. Reprenant les principes des Lumières

écossaises, en particulier dans *La Richesse des nations* de Smith, Barnave décompose de manière empirique cette histoire en quatre stades, avant même l'avènement du « principe démocratique » : la chasse, l'élevage, l'agriculture, l'industrie manufacturière et commerciale. Il s'interroge aussi sur la question de l'État et de ses institutions en écho de l'*Oceana* d'Harrington par le fait d'associer « la distribution du pouvoir » et « la distribution de la richesse ». Il en vient à défendre la monarchie constitutionnelle jugée source de stabilité et d'unité, en prenant en compte les aspirations démocratiques. Sa philosophie relève aussi d'une méditation sur les « circonstances accidentelles » présidant à l'explosion révolutionnaire, ce qui lui permet de mettre l'accent sur le poids dans l'histoire des intentions individuelles et des passions collectives, et de considérer que les institutions sont impuissantes à inverser le cours naturel des choses. Sa constance théorique se retrouve dans le second manuscrit intitulé *Le « Cahier X »* sous la forme d'un journal des événements révolutionnaires tenu de janvier à août 1792, donc avant son arrestation. Sa longueur, son aspect fragmenté (p. 60-198), enrichi par les très nombreuses annotations des éditeurs, ouvre un espace de lecture tout aussi fragmenté, mais d'un très grand intérêt. On y trouve des thématiques multiples et par moments un vocabulaire spécifique. On peut s'en tenir par exemple, au sein d'une multitude d'idées exprimées, aux jeux de langage en matière de qualificatifs et désignants sociopolitiques. Bien sûr tout commence par une réflexion sur les causes de la Révolution, sur la base de l'opposition entre la « démocratie » et l'« aristocratie », par l'accent mis sur la figure négative de la « république aristocratique ». Suit la dénonciation des « républicains », en l'occurrence le « deuxième jacobinisme » autour de Brissot précise l'éditeur, mais aussi la désignation des « prédicateurs » présents dans les journaux et les clubs, « intermédiaires entre les chefs et le peuple ». N'échappent pas non plus à son acuité critique « les philosophes spéculatifs » sous couvert de l'abus de « ce mot de philosophie ». Il dénonce aussi une aristocratie modulée en divers lieux et personnages, « corporation sacerdoce, jesuites, druides, bramines » à propos du rapport de Condorcet sur l'éducation. *A contrario* le roi doit être « le tribun de peuple », désignation préférée à celle de « roi patriote » de Bolingbrock, car elle fait écho au rôle de « la masse » en plein accroissement. Son approche du « système politique » s'enrichit aussi d'une réflexion sur les idées spécifiques de la politique anglaise, et d'autres États (Venise, Espagne, Autriche, Suède, etc.) et jusqu'en lien avec l'histoire romaine. Sa réflexion sur « le système politique » relève d'une dialectique entre ce qui lui est propre par le recours à « la masse » d'une part et le « mouvement particulier » de « l'intérêt particulier » qui permet à chacun d'acquérir ce qui lui permet de croître d'autre part. C'est ici la quintessence d'une pensée philosophique modérée. S'y adjoint une réflexion sur le jeu des alliances, notamment la faiblesse des alliances entre des « ennemis naturels ». Barnave prend aussi en considération la probité en politique, en la situant du côté des « individus » et de leurs relations. Par exemple, l'Assemblée

législative, de par sa nature démocratique, ouvre certes la porte aux « factions », en particulier « la faction » autour de Brissot non mentionnée comme telle, mais s'oppose selon lui à une « généreuse minorité » identifiable dans le groupe des Feuillants. On est ici dans la dénonciation de l'espace dominant de « la faction des enragés » au sein des « clubistes ». À ce titre, le rôle central des « chefs de faction » incite les « chefs dominants » toujours « gouvernants » à prendre leur retraite des Jacobins. Quant à la « tribune populaire », elle est abandonnée désormais « à des brigands et à des fous sans aucune capacité ». Il en ressort une réflexion continue de Barnave sur les affaires de la France et sur la nature de son gouvernement à venir, suite à la présente histoire malheureuse. Il interroge un passage possible de l'anarchie à la liberté, une fois écartés « les derniers chefs jacobins » et réduites « les affaires conduites par le mouvement populaire ». S'imbriquent aussi des réflexions sur les divisions des Français en classes dans l'ordre politique, sur le rôle des partis dans une législature, et sur les leçons politiques de plusieurs pays européens, avec une place prépondérante attribuée à l'histoire d'Angleterre. Une ultime réflexion politique, particulièrement intéressante par son caractère anthropologique, porte sur les événements du printemps 1792. Barnave ne cesse de calibrer le processus révolutionnaire immédiat qu'il décrit en articulant le monde dont on parle en particulier celui énoncé par le « parti révolutionnaire » et le monde dans lequel il parle sur la base d'une diversité de jugements idéologiques, relevant de la prise en compte du rôle des participants dans les événements de la parole. Ici « les gens de bien », « les gens raisonnables », doivent s'opposer aux « factieux », qui plus est « les factieux réfléchis » forts de leur « connaissance très bornée ou purement spéculative ». Quant au « parti révolutionnaire », « partagé en deux sections bien décidées », « les jacobins et les feuillants », « il ne peut empêcher que l'anarchie est dans nos têtes », suscitant « la haine » et « la peur » autre forme de calibrage de la conscience révolutionnaire, même si « elle n'est point encore en exécution ». La présente publication de documents se termine par des textes portant sur l'empire français, la révolution et les colonies. Barnave défend le système colonial de l'esclavage, donc le préjugé de couleur. Faut-il alors le considérer comme un homme du lobby colonial ? Les éditeurs proposent de revenir au contexte large des rapports de force mondiaux de l'époque révolutionnaire avant de condamner le raisonnement de Barnave.

Jacques GUILHAUMOU

DOULEY Julie, *La Grâce au féminin. Les femmes face au pardon princier dans les Pays-Bas autrichiens (1762-1794)*, Louvain, Presses universitaires de Louvain, coll. « Histoire, Justice, Sociétés », 2023.

Le pardon des criminels par les autorités publiques est un chantier désormais largement documenté, les lettres de rémission ont été à l'origine d'importants travaux.

L'autrice retient la catégorie spécifique des femmes, dont il est un peu abusif d'affirmer qu'elles sont absentes des publications sur ce thème, à « l'exception de quelques rares articles » (p. 13), une bonne dizaine, qui sont d'ailleurs honnêtement énumérés (notes 16 et 17). La source, ce sont les dossiers de grâce devant le Conseil privé des Pays-Bas pour la période citée en titre : la procédure comporte la requête adressée au gouverneur général, représentant du souverain, lequel requiert l'avis du Conseil privé, lequel à son tour sollicite l'avis de la justice locale chargée initialement de l'affaire ; suivent la décision du Conseil et le décret du gouverneur. Le temps de cette justice est celui du siècle des Lumières et des combats contre la torture et les peines infamantes. Le Conseil privé, en accord avec les orientations des souverains éclairés, Marie-Thérèse et Joseph II, tend à modérer la sévérité des juridictions locales. Le corpus de 76 dossiers concerne 99 femmes, 9 % des suppliants, les deux sexes confondus. Elles sont manifestement sous-représentées, disposant de moins d'accès à la demande de grâce, ou leur crime, sorcellerie, infanticide, étant peu susceptible de recevoir le pardon, rend inutile une telle démarche. 38 % sont célibataires, 29 % mariées, 7 % veuves, le reste sans état civil connu. 45 % ont de 20 à 29 ans au moment de leur demande. Leur crime : en premier, le délit contre les biens (le vol domestique), puis contre l'autorité et l'ordre public (l'inconduite), les personnes (homicide, infanticide), les mœurs et la religion (l'adultère). On ne connaît pas la peine lorsque la demande de grâce intervient en cours d'instance. Dans deux tiers des cas connus, il s'agit d'emprisonnement, peine qui devient de plus en plus infligée au cours du siècle grâce à l'ouverture de maisons de force (Gand 1775, Vilvorde 1779). Dans seulement 18 % des cas, la demande est faite par la suppliante, dans 45 % elle émane d'un membre de la famille de sang (le père), ou d'alliance (le mari). Elle met en avant les circonstances atténuantes, la grande jeunesse, l'âge avancé, la grossesse, le passé sans reproche, la longue détention avec une conduite exemplaire, la faiblesse d'esprit et l'imbécillité, arguments sexistes bien propres à la misogynie du temps. On insiste sur l'honneur de la famille qui est jeu, sur le désarroi d'enfants sans mère, sur la pauvreté accrue par l'absence. Dans 75 % des cas, le Conseil privé s'aligne sur l'avis de la justice subalterne et dans deux tiers des cas, la demande a une issue favorable. La graciée doit alors payer les frais de justice, nouvelle difficulté qui peut générer une nouvelle demande de grâce. Que deviennent les graciées ? Voilà un beau sujet de recherche. Il serait aussi éclairant de comparer la sentence première de condamnation, et la réponse faite à la demande d'éclaircissement du Conseil privé, car ce sont bien les mêmes justices locales qui en sont les auteurs. De nombreux exemples, avec citations, illustrent le propos d'un ouvrage qui veut faire entendre la voix des femmes. Mais dans la majorité des cas, nous l'avons dit, c'est celle des hommes qui se fait entendre à l'intention d'autres hommes, ceux du Conseil privé. La voix des femmes, c'est dans les procès au niveau local qu'on

peut la saisir, dans la spontanéité, le désarroi, la peur, les excuses, les mensonges. C'est à de telles recherches que convie l'autrice à partir de cet essai prometteur.

Claude MICHAUD

DROUIN Sébastien, *Journalisme et hétérodoxie au Refuge hollandais. Le cas de l'Histoire critique de la République des Lettres (1712-1718)*, Paris, Honoré Champion, coll. « Vie des Huguenots », 2023.

Ce travail issu d'un texte réalisé pour l'HDR de l'auteur fait suite à sa thèse, publiée en 2010 chez le même éditeur sous le titre *Théologie ou Libertinage ? L'exégèse allégorique à l'âge des Lumières*. Tout en restant attaché à la question de l'interprétation des textes bibliques, il déplace son point de vue pour le fixer sur la vie intellectuelle et sociale de journalistes du *Refuge*, et surtout sur leurs querelles. Les « héros » paradoxaux de cette histoire sont les Masson (Samuel qui crée et anime l'*Histoire critique de la République des Lettres*), son frère Jean et son cousin linguiste Philippe, et le groupe de leurs ennemis réunis à l'origine autour du *Journal Littéraire* (1713-1737) : Prosper Marchand, Justus van Effen, Willem J. 's Gravesande, Albert H. de Sallengre, Thémiseul de Saint-Hyacinthe...

En annexe, on trouvera des éléments inédits comme des extraits de la correspondance entre les Masson et Pierre Des Maizeaux, des articles du synode sur l'affaire Pierre de Joncourt (1708-1709) et sur celle qui amena à la condamnation du périodique sur l'interprétation du psaume CX (1713), et enfin un extrait de la *Bibliothèque choisie* de Jean Le Clerc sur le commentaire d'Esaïe par Vitringa. Ces pièces illustrent aussi bien la nature et le ton de la polémique que les théories sur l'exégèse et l'interprétation allégorique qui la sous-tendent.

La première partie fait l'histoire de l'*Histoire critique de la République des Lettres* qui se présente comme un périodique de recension de textes nouveaux mais aussi de « critique » (dans le sens développé par Richard Simon dans son *Histoire critique du Vieux Testament*, 1678). À travers ce journal apparaît la situation de la presse savante intéressée par l'exégèse biblique, une presse dont Jonathan Israël (2001) a fait le premier vecteur des idées des « Lumières radicales ». Si l'ouvrage de Jean Masson n'est pas directement dans ce cas, il initie une série de polémiques autour de l'exégèse biblique et de l'érudition qui la sous-tend, ce qui aura des conséquences à long terme. La querelle autour du psaume CX a pour conséquence la condamnation du périodique par le synode de Bréda de 1713, mais bien plus : « En se mettant à dos l'autorité religieuse, non seulement par des travaux exégétiques, mais aussi par la dureté de leurs propos notamment à l'égard de Jacques Bernard et de David Martin, les frères Masson ont perdu pratiquement tous leurs appuis au sein du *Refuge*. »

La deuxième partie analyse la deuxième manche de cette bataille, menée cette fois par d'autres journalistes, à travers *Le Chef-d'œuvre d'un inconnu* de Thémiseul de

Saint-Hyacinthe. Il y brocarde les Masson à travers un long commentaire fantaisiste et pseudo-érudit d'une courte chanson relatant un épisode des amours de Colin et Cathos. Cette « querelle de chapelle » (H. Duranton) et ce texte qui fourmille de sous-entendus et d'allusions peu lisibles aujourd'hui nécessitent, pour être pleinement compris, une mise en contexte détaillée ; c'est ce que propose ici cet ouvrage. Des liens sont établis avec la querelle d'Homère (le livre de Saint-Hyacinthe est accompagné d'une dissertation sur Homère et Chapelain) et avec celle des Anciens et des Modernes à laquelle elle se rattache ; les attaques contre la pédanterie visant les Masson les nourrissent et la « République des Lettres » s'en amuse largement, comme le montre l'intéressante étude de réception du *Chef-d'œuvre d'un inconnu* menée par Sébastien Drouin. La réaction du *Mercur*, pourtant en partie visé par cet ouvrage, et celle du *Journal des Savants*, lui aussi gêné, sont particulièrement intéressantes. Les suites de cette affaire sont nombreuses et souvent comiques, avec la réponse de Samuel Masson (*Histoire de M. Bayle et de ses ouvrages*, 1716) qui prend le parti des Anciens et celles d'autres ouvrages signés du pseudo Mathanasius qui ridiculisent encore ce parti.

Le chapitre suivant élargit le propos à la question du charlatanisme. Il propose des définitions, retenant celle de Diderot qui souligne que, contrairement au charlatan de foire qui vend de la fausse médecine, le pédant est « dupe des choses et de lui-même ». Il examine d'autres ouvrages qui poursuivent sur ce thème le procès de l'érudition comme *Charlatanerie des savants* d'Otto Mencke (1715, trad. fr. 1721) ou l'*Histoire de Pierre de Montmaur* de Sallengre qui reprend des textes du 17^e siècle (de Ménage, La Mothe le Vayer, Guez de Balzac...). Ainsi la querelle des Anciens et des modernes se trouve placée dans un contexte large à travers les périodiques et les productions indépendantes des journalistes. C'est également le cas des théories hétérodoxes.

La librairie hollandaise apparaît largement impliquée dans la diffusion d'idées hétérodoxes, en littérature comme en religion, même dans des ouvrages qui peuvent sembler lutter contre cette influence. « La ligne de partage entre les hétérodoxies religieuses et philosophiques se brouille quand l'érudition sert à contester des pratiques de lectures établies depuis des décennies, voire des siècles. [...] tout cela contribue à faire augmenter le bruit de cette rumeur persistante. Que cette érudition soit empruntée ou non n'a aucune importance, en fin de compte. »

Précis, souvent drôle, cet ouvrage nous met au contact de figures mal connues d'une République des Lettres qui apparaît bien agitée et fort éloignée de l'irénisme qu'on a pu lui imaginer avant que des travaux sur les réseaux, les alliances et les schismes, et surtout sur les rivalités commerciales ne le démentent.

Anne-Marie MERCIER-FAIVRE

DUBOUCHER Georges, *Port-Royal et la médecine. Une face cachée de la communauté. Une époque charnière de la pathologie*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Univers Port-Royal », 2024.

Fin connaisseur de l'histoire de Port-Royal des Champs et du Jansénisme, le cardiologue Georges Duboucher est aussi un historien de la médecine. Dans cet ouvrage, publié pour la première fois en 2010 dans la collection « Univers Port-Royal », il montre que la médecine hippocratique défendue par la Faculté est, comme on sait, critiquée par Boileau et Molière, mais aussi par des praticiens venus, dans une optique chrétienne, veiller en même temps sur le corps et l'âme de leurs patientes. Pourtant, comme le souligne l'auteur, le christianisme n'avait aucune raison de rejeter l'hippocratisme, car les humeurs naturelles et les humeurs peccantes reflètent respectivement celles du bien et du mal. Toutefois, dans l'optique janséniste, la présence d'une nature profondément pécheresse, susceptible d'être rachetée exclusivement par la puissance divine ne peut être guérie que par Dieu. Le sentiment d'une limitation de leur pouvoir invite alors et paradoxalement les médecins à se limiter à un pragmatisme qui se révèle efficace dans le choix des remèdes : Jean Hamon, bien que formé à l'hippocratisme par la Faculté et devenu un des Messieurs de Port-Royal, n'est pas un disciple servile d'Hippocrate. Comme d'autres praticiens jansénistes, il tend, dans un esprit d'ouverture, à prendre en compte la singularité des cas individuels et, fuyant les polémiques, a recours à des produits émanés de la nature et qui l'évoquent symboliquement : des plantes, des eaux minérales vendues encore aujourd'hui. Il use aussi de nouvelles drogues pour soigner ses patients : le quinquina, une plante utilisée pour soigner le paludisme, ce fléau national au 17^e siècle. Notons au passage que Hamon n'était pas sectaire, car cette plante avait été rapportée par les missionnaires jésuites. Or ces pratiques annoncent la chimiothérapie moderne. Ce sont ces remèdes qui sont porteurs de guérison et non les influences mystérieuses de la personne du guérisseur, comme on l'observera durant les siècles suivants. En avance sur leur temps, le médecin Du Fossé à Port-Royal et la mondaine Mme du Sablé rejettent la saignée. L'auteur en conclut que Port-Royal apparaît comme une charnière entre la tradition provenant d'Hippocrate et la médecine moderne. Cet ouvrage porte essentiellement sur la deuxième moitié du 17^e siècle. Néanmoins tout dix-huitiémiste s'intéressant à l'histoire de la médecine et soucieux de continuité historique, trouvera dans ce recueil une riche information et des analyses judicieuses.

Didier MASSEAU

DUFLO Colas, *Les Aventures de Télémaque de Fénelon ou le roman politique*, Paris, Honoré Champion, coll. « Commentaires », 2023.

De manière synthétique, Colas Duflo reprend les éléments de la critique ancienne et moderne sur ce texte très particulier et important pour l'histoire de la littérature

et l'histoire littéraire. Écrit par Fénelon au moment où il était encore le précepteur du duc de Bourgogne (autour de 1694-1695), il est publié en 1699, sans l'accord de son auteur, au moment où celui-ci est en disgrâce. C'est un texte intéressant à plusieurs titres et l'auteur rappelle ses paradoxes : élaboré par le précepteur pour son élève, il n'était adressé en théorie qu'à un seul lecteur. Cette personne était destinée à régner et ce texte devait lui apprendre ce qui est nécessaire pour être un bon roi et le rester en résistant à la corruption inhérente à l'exercice du pouvoir. Par la diffusion de copies par l'auteur lui-même, puis par l'impression, sa réception a été transformée radicalement. Il a été lu par de nombreux lecteurs qui n'avaient pas cette destinée pour horizon, sur plusieurs générations et dans plusieurs pays. Il a aussi été plagié, parodié, chanté, illustré. Autre paradoxe : c'est un texte didactique dont l'auteur a fait le choix de la fiction, ce qui était nouveau et le mettait en opposition avec Bossuet. Colas Dufflo résume la question du genre de ce texte, que Fénelon lui-même appelle une « narration fabuleuse » : il n'est à proprement parler ni un roman, ni une pastorale, ni une épopée, ni une utopie, mais un peu tout cela. Enfin, il a fondé, selon R. Grandroute, un genre qui aura une longue postérité, celle du « roman pédagogique » (il est par ailleurs considéré par beaucoup comme le premier roman pour enfants).

Le deuxième chapitre, intitulé « Mythologie, pédagogie mystique », rassemble par ce titre des éléments qui peuvent sembler fort disparates sinon contradictoires, mais l'auteur montre bien comment tout cela s'articule pour construire un texte d'une grande cohérence et d'une grande plasticité. Imitation de l'*Odyssée*, l'intrigue propose une histoire parallèle qui comble une lacune du texte source. C'est aussi une imitation de l'*Enéide*, dont il reprend de nombreux passages et épisodes comme ceux des jeux funéraires, de l'Enfer, de la description d'un bouclier... L'étude proposée ici évoque les intertextes antiques ou bibliques du *Télémaque*, la tradition des Miroirs des Princes, et montre comment l'auteur y greffe ses idées sur l'éducation (*De l'éducation des filles*). Il met en scène la relation entre un précepteur et son élève, et montre comment l'un organise des expériences pour l'autre, annonçant l'*Émile* de Rousseau. Platon et Saint Augustin sont utilisés pour construire une « mystique discrète », dans laquelle une Amphitrite quasi mariale supplanterait Vénus.

Le troisième chapitre entre dans le vif du sujet, montrant comment ce roman emprunte à l'utopie sans jamais en être une. Le voyage permet d'aborder les différentes façons d'être un bon roi (pour soi, pour son prestige, son groupe, son peuple, ou même pour l'humanité) et de voir à l'œuvre un « processus de civilisation » (p. 68). Faisant l'éloge de la paix et dénonçant le colonialisme, le texte apparaît comme une anti-épopée et comme une tentative pour inscrire une politique chrétienne dans un contexte antique.

Pour lui « apprendre à gouverner », comme l'énonce le titre du quatrième chapitre, on propose à l'élève des modèles à imiter ou à fuir, des réflexions sur l'agriculture et le

commerce. Télémaque éprouve la condition humaine, il apprend et comprend, tout en conservant son caractère et ses défauts. Les nombreux rois évoqués ou rencontrés forment une galerie de personnages qui expose différents aspects de l'exercice du pouvoir. Certains monarques apparaissent à plusieurs reprises et passent par plusieurs stades, le mauvais roi pouvant devenir bon, et vice versa, s'il n'est pas guidé par des principes forts et s'il est mal conseillé, comme Idoménée dont l'histoire est développée dans plusieurs épisodes. Bien sûr, la condamnation des rois favorisant le luxe et les guerres semble viser Louis XIV, même si l'auteur a affirmé n'avoir pas voulu proposer des « applications ». Le système des personnages joue par ailleurs sur la figure du double (père/fils, précepteur/élève, auteur/lecteur, etc.), proposant des variations proches de l'esthétique baroque, ce qui donne une grande variété à la narration. Enfin la démonstration qui montre que la royauté bien comprise est en fait une servitude et que le roi doit être au service de son peuple et ne rien vouloir pour lui-même donne un renversement radical à la figure même du pouvoir.

L'épilogue pose les questions que ce texte soulève, nombreuses : que fera Télémaque une fois roi ? Y a-t-il un modèle de réforme qui vaille pour tous les peuples ou faut-il s'adapter à chaque culture ? Enfin, la royauté est-elle désirable et peut-il y avoir un bon roi ?

Lecture stimulante, ce livre montre bien comment la lecture peut tenter de faire vivre la politique comme une aventure.

Anne-Marie MERCIER-FAIVRE

DUPIN Louise, *Scritti morali, pedagogici e politici (a cura di Elena Muceni)*, Milano, Mimesis Edizioni/Inventio, 2025.

Louise Dupin (1706-1799) est une philosophe dont l'œuvre est restée inédite en son temps mais qui apparaît comme une référence majeure en matière de défense des femmes au siècle des Lumières, depuis que son ouvrage *Des femmes* a été publié en 2022 (en français) et en 2023 (en anglais, sous le titre *Work on Women*). Cette autrice plaide pour une stricte égalité des sexes tant d'un point de vue physique, qu'intellectuel et moral. Elle a tenu un brillant salon parisien et a employé Rousseau comme secrétaire (1745-1751). Elle a aussi composé des opuscules moraux sur certains thèmes chers aux moralistes du temps. Ces textes n'ont été publiés pour la première fois qu'en 1884 par un descendant, G. de Villeneuve-Guibert (*Le Portefeuille de Madame Dupin*). Il a pourtant fallu attendre 2025 pour disposer d'une édition critique de ces traités de morale grâce aux soins d'Elena Muceni. Il s'agit d'une traduction en italien, richement annotée et qui avance certaines datations nouvelles pour ces traités (entre 1732 et 1751).

L'introduction présente l'autrice, retrace sa réception du 19^e siècle à nos jours ainsi que les étapes de l'édition de son œuvre. S'ensuivent neuf chapitres dont chacun

propose la traduction d'un écrit de Dupin précédée d'une présentation substantielle. Le grand mérite de Muceni est de replacer avec beaucoup d'érudition ces opuscules dans l'histoire des idées philosophiques et littéraires afin d'en dégager la singularité. La pensée de Dupin entre en dialogue avec celle de nombreux penseurs, et notamment avec celle d'É. du Châtelet.

Parmi les œuvres brèves de Dupin, les principales sont les *Idées sur le bonheur*, les *Idées sur l'éducation* et les *Idées sur l'amitié*, traités auxquels sont consacrés les trois premiers chapitres. Muceni resitue d'abord le premier essai dans la chronologie des œuvres sur le bonheur établi par R. Mauzi et montre la précocité de ce texte (ca 1740). Elle le compare avec celui de Mme du Châtelet. Pour Dupin, le bonheur consiste dans une condition douce et tranquille plutôt que dans de grands plaisirs, dans une logique d'échange plutôt que dans une logique individualiste.

Muceni souligne ensuite l'originalité du projet de réforme de l'éducation de Dupin qui diffère d'autres projets comme celui de Mme de Lambert ou de Mme du Châtelet. Dupin souhaite d'abord insuffler aux enfants le sens de la morale et de la justice, tout en laissant de côté, comme Locke, la piété religieuse. Il s'agit d'éduquer par la douceur et la persuasion et non par la peur.

Le troisième traité – les *Idées sur l'amitié* – s'inscrit dans une époque de valorisation de ce sentiment, au début du siècle. Cet opuscule est mis en rapport avec les écrits sur l'amitié de Perrault (1665) et de Voltaire (1732) mais aussi avec ceux de Mme de Lambert (édition de 1736) et de Mme d'Arconville (1761). Dupin fait le lien entre les essais de ces deux autrices en prenant sans doute l'avantage sur elles. Là où Perrault insistait sur l'antagonisme entre amour et amitié, Dupin souligne leur commune nature et procède à une « sentimentalisation » de l'amour (par opposition à l'amour-passion lié au désir érotique). Cela lui permet de projeter sur l'amour les vertus de l'amitié (rationalité, calme, constance), ce à quoi s'oppose Mme du Châtelet. Cette dernière perçoit dans l'amitié un sentiment plus faible que l'amour alors que Dupin y voit une communion d'âme, de cœur et d'esprit et un principe fondateur de la société, lui donnant ainsi une dimension politique. Pour la philosophe, les femmes sont elles aussi capables d'amitié (alors que Lambert et d'Arconville en font des créatures dédiées à l'amour). Il se dégage finalement de ces trois opuscules moraux de Dupin un système de pensée dans lequel l'éducation et l'amitié sont au service du bonheur individuel et collectif.

On peut ensuite lire d'autres textes : « Sur les sentiments de l'âme », « Réponse à une dame de mes amies » et des « Pensées » (chapitres 4, 5 et 6). On approche aussi l'intimité de la philosophe avec « Lettres et billets de Mme Dupin à son fils », éditées en 1883 par H. Bonhomme (chap. 7). Les principes éducatifs de cette mère si soucieuse de l'éducation de son fils sont inspirés de la pédagogie de l'abbé de Saint-Pierre.

Muceni ne s'en tient cependant pas là : elle propose aussi une ouverture sur *Des femmes*, le maître d'ouvrage de Dupin (ca 1751), à travers deux thèmes voisins qui sont toujours d'une brûlante actualité. Ainsi le chapitre 8 donne à lire le court chapitre sur le viol : Dupin propose une réflexion rationnelle sur le sujet, appuyée sur la jurisprudence (rapt de violence/rapt de séduction), dont Muceni nous dit qu'on ne la trouve ni chez Montesquieu ni chez Beccaria. La philosophe déplore, dans ses manuscrits, le fait que les hommes échappent aux condamnations et pose la question du consentement, et d'un âge minimal du consentement, ce qui n'existe pas dans le droit de l'époque. Quant au dernier chapitre, il réserve une surprise : un fragment inédit de l'article 43 de *Des femmes*. Il traite de la prostitution de manière sensible et pionnière (avant Restif), en dénonçant le fait que seules les femmes sont punies par la loi.

Muceni témoigne ainsi d'une connaissance approfondie de l'œuvre et de la pensée de Dupin sur lesquelles elle donne, par une mise en contexte efficace, de précieux éclairages. La riche bibliographie témoigne de cette approche érudite. On l'aura compris, cette entreprise excède la seule édition en langue italienne des opuscules moraux. Elle permet au public transalpin de lire des échantillons de la correspondance de Dupin mais aussi d'avoir des aperçus de l'ouvrage sur les femmes, dans une perspective juridique et politique. Le lecteur français, quant à lui, s'il veut disposer d'une édition scientifique des écrits moraux d'une des « féministes » majeures des Lumières françaises, pourra désormais se référer au livre en italien d'E. Muceni.

Frédéric MARTY

DUPOUY Jean-Pierre, CHENNETIER Charlotte, FERRETTI Giuliano, GABRIELE Mino et ROUDAUT François (dir.), *La Vertu de force du Moyen Âge au siècle des Lumières*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Rencontres », 2024.

Les travaux sur la vertu ou les vertus sont innombrables : 1 855 notices bibliographiques pour le premier terme, selon une recherche par sujet dans le catalogue de la BnF, et 2 375 pour le second ! Des ouvrages de toutes les époques et dans tous les domaines – littéraires, philosophiques, historiques, théologiques, iconographiques – sans pour autant épuiser les possibilités de recherche.

La perspective choisie par les auteurs de ce volume concerne en particulier la thématique conceptuelle des vertus héritée de l'Antiquité – Prudence, Justice, Tempérance, Force, nommées vertus « cardinales » –, christianisée et enrichie ensuite par les vertus théologiques : Charité, Foi, Espérance. Après deux volumes consacrés précédemment à la Prudence (en 2012) et à la Tempérance (en 2020), c'est au tour de la vertu de Force de constituer l'objet de cet ouvrage collectif couvrant une longue période, du Moyen Âge au siècle des Lumières.

L'avant-propos, signé par Jean-Pierre Dupouy, contextualise l'importance de ses contributions, en soulignant la spécificité de la Force : elle n'est pas la simple puissance

physique, « mais le courage ou la fermeté morale, qui trouve à s'exercer aussi bien dans la vie domestique ou politique que dans l'action militaire ». Les représentations iconographiques et littéraires, les analyses philosophiques et théologiques en offrent maints exemples, illustrant sa particularité par rapport aux autres vertus : « En plus d'être une vertu cardinale [tournant autour de la vie humaine comme une porte tourne autour de ses gonds, *cardines* en latin], elle était aussi considérée par Aristote comme une vertu spéciale, et c'est à ce titre qu'elle était, au tournant des 15^e et 16^e siècles, la première vertu analysée par les commentateurs de l'*Éthique à Nicomaque*, qui donnaient à son étude une valeur exemplaire applicable à celle des autres vertus spéciales. »

Au 17^e siècle, en France, elle devient la vertu primordiale de la noblesse, associant à la valeur du « sang » l'importance d'un comportement exemplaire. L'évolution conceptuelle de la vertu de Force s'accompagne également de sa « féminisation » : alors qu'elle était considérée depuis l'Antiquité comme une vertu essentiellement masculine et guerrière, elle suscite un nouveau regard qui permet à quelques figures de la littérature française du 17^e siècle (Chimène, Elvire, la princesse de Clèves) d'incarner une autre conception de la Force.

Cette longue évolution de l'image de la Force, depuis le Moyen Âge jusqu'au 17^e siècle, constitue le sujet de la plus grande partie des contributions réunies dans ce volume : vingt-neuf sur trente-quatre.

Mais le siècle des Lumières n'est pas oublié, couvert par seulement cinq articles. Quelques auteurs l'évoquent embrassant plusieurs siècles d'histoire, du 16^e au 18^e. Riccardo Spinelli, par exemple, analyse les représentations sacrées et profanes de la Force à travers le mécénat artistique des Médicis et Paola Bianchi étudie la Force comme vertu militaire à l'ère des armées permanentes, soulignant sa nouvelle image chez les philosophes, notamment chez Gaetano Filangieri, pour qui « la véritable grandeur n'est pas dans la force et dans les armes, [mais dans] la sagesse des lois » (p. 409).

S'arrêtant sur quelques épisodes moins commentés des *Mémoires* de Saint-Simon, Damien Crelier met en lumière un moment charnière entre classicisme et Lumières, les images de Louis XIV permettent de cerner la conception saint-simonienne de la « contenance », envisagée comme vertu de la maîtrise de soi. Une autre étude sur la vertu de Force au 18^e siècle, à travers l'*Émile* de Rousseau, tire son originalité d'une lecture comparée avec un ouvrage du siècle précédent, le *Télémaque* de Fénelon. Nicolas Brucker précise leurs convergences dans la considération de la Force non pas comme un donné, mais comme le fruit d'une difficile acquisition par l'éducation – une idée encore plus marquée chez l'auteur de l'*Émile* lorsqu'il recommande : « Voulez-vous donc cultiver l'intelligence de votre élève ? Cultivez les forces qu'elle doit gouverner » (p. 618).

La seule étude concernant exclusivement un auteur des Lumières est signée par Massimo Luigi Bianchi et porte sur la généalogie de concept *Tapferkeit* dans la doctrine morale de Kant, concept de défini comme « ce que l'on attend de l'individu pour réprimer les impulsions égoïstes provenant de sa nature et obéir à l'impératif anti-individualiste de la raison pure pratique » (p. 942).

Avec ces seules études, l'analyse du siècle des Lumières sous l'angle précis du sujet en question laisse un peu sur sa faim, mais elle suscite l'intérêt pour de nouvelles explorations. C'est ainsi qu'on pourra mieux saisir les lignes de continuité et les infléchissements de la vertu de Force, ainsi que sa place dans « le jeu complexe des évolutions et des fractures de l'histoire » (p. 13).

Saluons également l'idée d'accompagner ce volume d'un choix de textes – y compris du 18^e siècle – qui constitue un véritable outil de travail pour nourrir d'autres réflexions sur les évolutions et les permanences de cette vertu cardinale.

Stefan LEMNY

DZIEMBOWSKI Edmond, *Le Siècle des révolutions 1660-1789*, Paris, Perrin, 2023.

La monographie d'Edmond Dziembowski présente la période allant de 1660 jusqu'en 1789 comme une époque de changements révolutionnaires. L'examen de l'auteur se concentre sur deux pays : l'Angleterre et la France dont la rivalité occupait pendant longtemps l'attention des historiens qui regardait cette période comme une « seconde guerre de Cent Ans ». Au-delà de cet ancien cliché, l'auteur considère ce siècle comme une suite de révolutions : à partir de la Restauration et de la *Glorious Revolution* en Angleterre, celle de la guerre d'indépendance américaine et la révolution française. Comme il le souligne dans son introduction, Edmond Dziembowski examine également les changements du terme « révolution » dont le sens était différent à la fin du 17^e siècle de celui de la fin du siècle suivant. Des changements politiques d'intensité variable (un changement de ministère) étaient appelés aussi bien révolutions que les changements de régimes. L'ouvrage est divisé en trois grandes parties appelées par l'auteur des « époques ». La première époque porte sur l'Angleterre entre 1660 et 1688.

Le premier chapitre de la première partie introduit le lecteur dans le système politique de l'Angleterre de la Restauration. Ici, l'auteur nous explique clairement le fonctionnement du parlement d'Angleterre au 17^e siècle, en particulier pendant sa seconde moitié. Hormis les événements politiques, l'ouvrage contient des détails variés sur la situation économique et sur les affaires religieuses dont la connaissance est essentielle pour la compréhension de la chute de la Restauration. Dans le chapitre suivant la politique de Charles II. Le roi d'Angleterre était très lié à la France de Louis XIV, mais, à partir de 1668, son rapprochement des Provinces-Unies dans le cadre de la Triple Alliance va l'éloigner du Roi-Soleil alors en guerre avec l'Espagne.

Finalement, l'amalgame des problèmes religieux et financiers et les changements de la politique étrangère, appelés « cocktail toxique » par l'auteur, vont préparer en quelque sorte la *Glorious Revolution* de 1688. Suite aux négociations secrètes entre la France et l'Angleterre en vue d'un traité d'alliance signé à Douvres le 22 mai 1770, Charles II s'engage à une politique de reconquête catholique de l'Angleterre contre une subvention de la France. Le début de la guerre de Hollande, en 1772, révèle finalement l'accord secret franco-anglais, renverse le gouvernement des frères Witt dans les Provinces-Unies et Guillaume III d'Orange s'empare du pouvoir comme stathouder. Dans les années suivantes, le pouvoir du roi d'Angleterre s'affaiblit considérablement et Charles II se confronte de plus en plus ouvertement au parti d'opposition du parlement. Le chapitre III décrit la crise parlementaire et les tentatives du roi de stabiliser son pouvoir et surtout de trouver son successeur. Dans cette période d'incertitudes et de phobies religieuses, la nouvelle d'une conspiration catholique, celle de Titus Oates, bouscule les événements et le parti de Charles II s'isole de plus en plus dans le parlement. Le mariage de Guillaume d'Orange avec la fille du duc d'York accélère le rapprochement entre les Provinces-Unies et l'Angleterre. Edmond Dziembowski montre bien, dans le chapitre suivant, comment les débats parlementaires renforcent les oppositions et les clivages entre Tories et Whigs d'une part et entre les groupes de différentes confessions. Finalement, comme il l'explique dans le chapitre IV, le dérapage des événements se déroula pendant les trois dernières années de la Restauration lorsque le pouvoir royal essaya de se passer du Parlement. Après les répressions sanglantes de la conspiration de la Malterie, le nouveau roi, Jacques II, monta sur le trône en 1685 dans un esprit aveuglement religieux. Confronté à la résistance du Parlement de plus en plus hostile, le roi prit des initiatives périlleuses en vue d'élargir l'influence catholique dans son royaume. Tandis que la révocation de l'édit de Nantes en France répandit la stupeur en Angleterre, Jacques II suit l'exemple de Louis XIV sous la couverture d'une politique de tolérance religieuse. Au lieu de consolider la situation, ces démarches perturbent le parlement et renversent l'équilibre des forces qui soutiennent le système de la Restauration. Paradoxalement, c'est à cause de sa politique de tolérance religieuse mal organisée que Jacques II perd sa popularité, tandis que la naissance de son fils et le renforcement de la Ligue d'Augsbourg créent une nouvelle situation internationale dont profitent les opposants intérieurs et extérieurs de Jacques II. En 1688, l'intervention de Guillaume d'Orange, surnommé Guillaume le Libérateur, tombe à un moment où le roi Jacques II se trouve complètement isolé et abandonné. La marche victorieuse du gendre protestant du roi se transforme rapidement en un mouvement irrésistible qui se termine par la fuite de la famille royale. Dans le chapitre VI qui clôt cette première partie de l'ouvrage, l'auteur considère la période séculaire des quatre règnes entre 1588 et 1688 en Angleterre comme une série de conflits entre la Monarchie et le Parlement qui trouva sa résolution dans la *Glorious*

Revolution. Finalement, la crise politique est résolue par une nouvelle majorité politique du Parlement composée de Tories et de Whigs qui déclarent le trône vacant. Le choix de Guillaume d'Orange et de Marie II comme souverains ouvre une nouvelle période qui sera confirmée par la Déclaration des Droits en 1689 dont le texte est soigneusement expliqué dans l'ouvrage. Dans le chapitre suivant, Edmond Dziembowski analyse les conséquences internationales de la prise du pouvoir de Guillaume d'Orange. Tout d'abord, avec la descente de Jacques II en 1689 en Irlande débute la crise des Jacobites ce qui entraînera davantage la France dans les affaires britanniques. Par réaction, l'Angleterre rejoindra la Ligue d'Augsbourg et participera de plus en plus activement aux opérations militaires durant cette guerre et dans celles de la guerre de Succession d'Espagne. Cela implique des coûts très élevés que l'Angleterre n'arrive pas à financer que par l'introduction des réformes fiscales et la création de la Banque d'Angleterre en 1694, en bref un processus de « révolution financière » selon le mot de l'auteur. La tentative de Jacques II pour récupérer son trône par son expédition malheureuse en Irlande ne fait que renforcer le gouvernement de Guillaume d'Orange et après les défaites de la Boyne (1690) et la reddition de Limerick (1691) l'île verte restera attachée davantage à l'Angleterre qui deviendra la Grande-Bretagne après son union avec le royaume d'Écosse en 1707.

La seconde partie de l'ouvrage porte le titre de « Deuxième époque » ce qui signifie une période intermédiaire entre le processus révolutionnaire anglais et la guerre d'indépendance américaine caractérisée par l'exportation de la *Glorious Revolution*. Dans son chapitre introductif, l'auteur commence par expliquer cette exportation par l'anglomanie qui se répandait parmi les élites européennes. Les idées philosophiques de John Locke mettant en valeur le droit naturel préparèrent l'opinion publique en France pour une évolution vers une monarchie parlementaire. Les projets de réformes n'y manquent pas comme en témoignent les exemples cités par l'auteur (Fénelon, Montesquieu, marquis d'Argenson, Voltaire, etc.) et l'anglomanie se répand rapidement parmi les penseurs lettrés français qui franchissent souvent la Manche pour faire des voyages d'études en Angleterre. Les ouvrages inspirés du voyage en Angleterre comme les *Lettres philosophiques* de Voltaire ou *De l'esprit des lois* de Montesquieu forment l'opinion publique en France. Dans l'autre extrémité du continent, notamment en Pologne et en Suède, le pouvoir des souverains cède la place aux systèmes représentatifs comme nous le montre ce chapitre. Entre-temps, en Angleterre, les factions parlementaires s'opposent d'une manière virulente, mais le spectre de la guerre civile empêche le pays de tomber dans une nouvelle révolution. L'échec des tentatives des Jacobites (1715, 1745-1746) renforce également le nouveau système politique. Tandis que la Grande-Bretagne accède au rang de puissance maritime, son allié naturel, la Hollande sombre dans des crises financières et se voit même partiellement occupée par les troupes françaises à la fin de la guerre de Succession d'Autriche. La

restauration du stathoudérat en sera la conséquence pour quelques décennies. Le cas de la France constitue le sujet du chapitre suivant. L'auteur y démontre l'émergence du patriotisme moderne d'inspiration d'Outre-Manche proposant une monarchie limitée par une instance représentative nationale. Les ouvrages de l'abbé Coyer, de Diderot et du chevalier d'Arcq illustrent bien ce processus qui se renforce pendant les années critiques de la guerre de Sept Ans. Le vocabulaire politique s'enrichit de termes patriotiques dont le fameux « citoyen » qui aura un bel avenir sous la Révolution française. Le patriotisme favorise la naissance d'un nouveau modèle du radicalisme politique bien illustré par les exemples de William Pitt et John Wilkes en Angleterre, tandis que l'idée du progrès s'enracine dans la philosophie et la littérature en France. Après avoir survolé l'évolution des idées politiques en Europe occidentale, l'auteur présente le mouvement d'indépendance des treize colonies anglaises. En exposant les débats sur la question épineuse des impôts, l'auteur ne s'empêche pas de dresser un parallélisme entre l'attitude autoritaire des Britanniques en Amérique et celle de Jacques II avant sa chute. L'auteur nous apporte des détails très intéressants également dans son récit des événements, comme le facteur du décalage temporel entre la métropole et les colonies qui explique les retards fatals des réactions à Londres aux événements en Amérique. L'histoire de la guerre d'indépendance américaine, appelée « révolution » dans le texte, est racontée suivant le fil logique des événements et l'auteur ne manque pas d'expliquer les relations complexes de cause à effet entre la situation financière désastreuse de l'Angleterre et le mouvement de sécession des treize colonies. Une analyse approfondie des textes fondateurs du système politique des États-Unis d'Amérique nous permet de voir l'évolution des idées européennes vers une pensée démocratique voire révolutionnaire.

La troisième partie intitulée « Le choc des modèles » montre comment les idées de la constitution anglaise se heurtèrent à celles venant d'Amérique, à celles des conservateurs ou à celles des monarchies éclairées. Pour l'auteur, les dernières décennies du siècle des Lumières sont caractérisées par les phénomènes suivants : l'évitement d'une révolution par un patriotisme déradicalisé en Angleterre et l'essor du mouvement révolutionnaire radical en France. Si les suites de la guerre d'indépendance américaine provoquent en Grande-Bretagne des troubles difficiles mais maîtrisés, la « révolution Maupeou » en France commence à détruire le système des corps de l'Ancien Régime. Dans la foulée, l'auteur relie d'autres événements européens : le coup d'état de Gustave III en Suède (1772), l'avènement de Stanislas-Auguste Poniatowski en Pologne provoquant une crise qui débouche à son partage en 1772, ainsi que les fameuses réformes éclairées de Joseph II, surnommé un « Habsbourg révolutionnaire ». Dans le chapitre XVI, Edmond Dziembowski démontre à quel point les idées du mouvement d'indépendance américain se répandaient en France et devenaient des éléments subversifs dans l'opinion publique à la fin du siècle des Lumières. Dans le

cas de la révolution de Genève de 1782, l'auteur souligne la duplicité du gouvernement français qui envoie une armée contre ce mouvement animé par les mêmes idées que la « révolution d'Amérique ». En revanche, en Hollande où le mouvement révolutionnaire oppose les Patriotes et les Orangistes, la France soutient les premiers, tandis que la Grande-Bretagne de Pitt leurs adversaires. Même si la révolution batave est écrasée par l'armée prussienne, le feu de la révolte s'allume dans le pays voisin, les Pays-Bas autrichiens, provoquant la fameuse révolution brabançonne, deux ans avant la Révolution française. Dans le chapitre XVII, nous apprenons les détails de la mise en place de la constitution américaine qui renforce le modèle démocratique dans la pensée politique et qui aura une forte influence sur les événements en France dans les années suivantes comme l'explique bien l'auteur dans le chapitre suivant. Dans la dernière partie décrivant l'évolution du processus révolutionnaire en France, Edmond Dziembowski se sert d'un parallélisme pertinent avec l'histoire anglaise et américaine afin de souligner le caractère global des mouvements révolutionnaires qui est d'ailleurs le fil conducteur de son ouvrage.

Cet ouvrage ambitieux renouvelle l'histoire politique et internationale durant ce « long XVIII^e siècle » allant de 1660 jusqu'en 1789. Notons que l'auteur utilise volontairement le terme « révolution » sous des aspects différents dans l'ouvrage. L'auteur reprend les concepts de la « révolution militaire » et de la « révolution diplomatique » ou bien des théories historiques et philosophiques parfois oubliées, comme celle de la « crise de la conscience européenne » de Paul Hazard. L'ouvrage comporte beaucoup de témoignages de l'époque qui apparaissent sous forme de citations ou des références bibliographiques. De là son utilité pour les historiens, les chercheurs et les étudiants qui souhaiteraient approfondir leurs connaissances sur l'ère des révolutions.

Ferenc TÓTH

FAULOT Audrey, Manon Lescaut de Prévost, ou le « rivage désiré », Paris, Honoré Champion, coll. « Champion Commentaires », 2023.

Le « rivage désiré » qui fournit à cet essai son beau titre est d'emblée interprété par Audrey Faulot comme métaphorique : le Nouveau Monde, en réalité double de l'Ancien, vers lequel s'embarquent les amants dans l'épisode final de *Manon Lescaut*, incarne un rêve de liberté et de bonheur qui se solde par un échec. « Rivé à l'objet de son désir » (p. 45), Des Grieux découvrira l'absence d'échappatoire et l'impossibilité de donner corps à ce que Prévost nomme dans *Manon Lescaut* le « fantôme de bonheur », et dans l'*Histoire d'une Grecque moderne* le « bonheur d'imagination ». Le fil directeur de l'essai est bien la mise en scène romanesque de la « composante passionnelle du bonheur » (p. 8) et de la décevante quête de liberté. Ce faisant, la spécialiste de Prévost, elle-même co-éditrice du roman (GF, 2022), propose une lecture philosophique d'un chef-d'œuvre qui s'y est moins prêtée que *Cleveland ou*

le Philosophe anglais. C'est en tenant compte des stratégies narratoriales, de la structure itérative du roman, du conflit entre registres tragique et comique, qu'elle montre comment les choix esthétiques de Prévost sont solidaires d'une réflexion sur la volonté (d'après *l'Avis de l'auteur*, Des Grieux « se précipite volontairement dans les dernières infortunes »), sur l'identité personnelle (objet de la thèse qu'A. Faulot a consacrée aux romans de Prévost), sur ce que l'écrivain nomme en 1760 le « monde moral ».

En alliant profondeur d'analyse et clarté pédagogique, cet essai bref et dense privilégie une quadripartition qui permet d'articuler questionnement narratif, politique, anthropologique et énonciatif. Audrey Faulot se prononce d'abord sur la poétique de la rétrospection et sur le « contrat narratif » (p. 36) noué avec le destinataire, pour étudier la façon dont Des Grieux, romancier de son destin, œuvre à s'auréoler d'une aura pathétique et séduisante. La deuxième partie de l'ouvrage offre une analyse rigoureuse de la « crise des valeurs » (p. 52) dont le roman se fait l'écho, qu'il s'agisse de l'ordre des pères, des structures oppressives (en particulier carcérales), ou de la marchandisation des corps. Un mérite de la troisième partie est de montrer en quoi l'interrogation sur la liberté et la volonté, qui suppose le détournement d'un argumentaire théologique, est renforcée par l'esthétique de la répétition privilégiée par Prévost. Enfin, la dernière partie présente une Manon entre ombre et lumière, pour envisager, au-delà de son célèbre « silence » (R. Démoris), les effets de présence de l'héroïne. Ces pages convoquent à cet égard des modèles qu'on peut juger quelque peu hétérogènes (l'amour qui « polit » Arlequin dans la première pièce italienne de Marivaux ; la transformation morale de Zara devenue Théophraste dans *l'Histoire d'une Grecque moderne*) pour avancer l'hypothèse d'une métamorphose de Manon. Tout au long de la démonstration, l'essai tire parti de façon féconde à la fois de micro-lectures stylistiques (telle épanorthose qui renforce l'interprétation tragique, p. 43), d'analyses sur les différents états du texte (de 1731 à 1753 l'horizon chrétien est érodé) et de commentaires sur le programme iconographique (les estampes de 1753 qui mettent en valeur les épisodes les plus audacieux). La réinsertion dans les *Mémoires d'un homme de qualité* (par exemple à propos de l'autorité paternelle, p. 57-58), les parallèles éclairants avec d'autres romans-mémoires, les réflexions sur la fortune considérable du texte, permettent d'identifier le caractère à la fois singulier et emblématique de *l'Histoire du chevalier Des Grieux* au sein de l'œuvre de Prévost et de la production romanesque du temps.

Si *Manon*, « depuis 1995, semble avoir souffert de son statut d'ancien chef-d'œuvre bien connu » (p. 27), cet essai parvient à offrir à la fois la synthèse d'un matériau critique et son dépassement. L'orientation philosophique retenue permet de rendre justice au programme de lecture défini par Prévost dans *l'Avis de l'auteur*. Il y a ainsi tout lieu de saluer cet ouvrage élégant, et de façon générale la collection, dirigée par Colas Duflo, dont il est l'un des premiers titres. Audrey Faulot donne les moyens

de penser ce qu'un personnage de Pierre Michon, rapportant dans *Vies Minuscules* sa découverte éblouie de *Manon Lescaut*, nomme la « mécanique incompréhensible des passions ».

Nicolas FRÉRY

FEUILLEBOIS Victoire et PÉZARD Émilie (dir.), *Écritures XIX, La Revue des Lettres modernes*, n° 12, *Le Réel invisible. Le magnétisme dans la littérature (1780-1914)*, Paris, Lettres modernes Minard/Classiques Garnier, 2022.

Paru dans une collection consacrée au 19^e siècle, cet ouvrage pourra intéresser les dix-huitiémistes à plusieurs titres : il montre la longue vie des idées de Mesmer et de ses successeurs, aussi bien en littérature française (Lamartine, Balzac, Musset, Barbey, Baudelaire, Nerval, Sue... et même Breton) qu'en littérature étrangère (Hoffman, Mary Corelli, Browning...), et il offre un cas intéressant de lien entre littérature, science, fait de société et droit.

Victoire Feuillebois donne en introduction une « proposition de chronologie », fort utile, dont la première partie analyse « la mode du mesmérisme, de Vienne à Paris », entre 1766 (date de l'obtention de son diplôme de médecine par Mesmer) et 1815 (date de sa mort), en passant par les années 1778 (installation à Paris) et 1784, date souvent considérée à tort comme la fin du mesmérisme : il a en effet été condamné à la suite des conclusions des rapports demandés par le roi à la Faculté de médecine de Paris et à l'Académie royale des Sciences, et à la Société Royale de Médecine sur l'efficacité de la méthode de Mesmer et l'existence du fluide magnétique, et du rapport secret confié à J.-S. Bailly sur la nature des contacts entre patientes et magnétiseurs. La deuxième partie de la chronologie (« De Mesmer à Puységur, du magnétisme à l'hypnose ») montre les développements des théories magnétiques, avec les études sur le somnambulisme et l'utilisation de l'hypnose par Charcot qui ouvrent la voie à l'idée de l'existence d'un « subconscient ».

Dans l'introduction qui ouvre l'ouvrage, Émilie Pézard présente « un siècle de fictions magnétiques » en étudiant le lien entre littérature et histoire. Le théâtre s'est emparé du magnétisme grâce à l'aspect spectaculaire des cures autour du fameux baquet en profitant au passage de la lascivité supposée des séances de magnétisme. La fiction romanesque s'est intéressée au somnambulisme et a développé le thème du crime par suggestion dans des enquêtes qui relèvent davantage du genre policier que du roman scientifique, tandis que les récits d'anticipation s'intéressaient à l'idée d'un corps dédoublé. Au fil du siècle, la réalité des effets de l'hypnose s'imposant, comme l'évidence des pouvoirs de la suggestion, ces découvertes largement diffusées dans la presse nourrissent les peurs (notamment celle du viol) et se développent majoritairement dans le genre du récit fantastique et du roman judiciaire. Cette introduction se conclut sur le constat que si le thème du charlatan est souvent associé au magnétisme

à la fin du 18^e siècle et au tout début du 19^e, la plus grande part de ces fictions considère le magnétisme comme une réalité ouvrant la voie à un monde et des puissances inconnus.

Anne-Marie MERCIER-FAIVRE

FIGEAC Jean-François, *La Question d'Orient dans l'opinion publique française 1798-1861*, Paris, Classiques Garnier, 2025.

L'ouvrage magistral de Jean-François Figeac porte sur un sujet dont la brûlante actualité n'est pas à démontrer. Le Moyen-Orient est plus que jamais une poudrière et les racines historiques de la réalité actuelle nous mènent à repenser la fameuse Question d'Orient d'antan. Après la préface de Jacques-Olivier Boudon, l'auteur explique d'une manière détaillée l'évolution de l'idée de la Question d'Orient au fil des siècles en présentant ses différentes étapes historiographiques. De même, le concept de l'opinion publique est spécifié dans le contexte historique examiné, c'est-à-dire à partir de l'expédition d'Égypte de Napoléon jusqu'à l'expédition du Liban. L'ouvrage proprement dit est composé de trois parties. La première est consacrée à la géométrie de l'opinion publique française sur la Question d'Orient. En utilisant la logique géométrique, l'auteur se propose d'établir le périmètre (la définition de l'opinion publique sur le sujet), l'aire (la superficie sociale et la prosopographie des auteurs concernés) et le volume (les inscriptions sociales, géographiques et culturelles de la Question d'Orient) du domaine examiné. Dans la deuxième partie de l'ouvrage intitulée « De la réception à l'action », Jean-François Figeac dresse un tableau historique de la construction et des changements des espaces publics sous l'influence de la Question d'Orient. Dans un premier temps, il présente les espaces de diffusion et de réception des informations dans les médias de l'époque, ensuite il se tourne vers l'analyse des groupes d'intérêt constituant des réseaux sur la Question d'Orient. À la fin de la seconde partie de l'ouvrage, l'auteur examine l'importance du sujet dans la politique française qui se manifeste dans les grands débats politiques tout en créant des clivages ou des unions contre un ennemi commun. Dans la troisième partie du livre, Jean-François Figeac essaie de décrire le processus de la formation du concept de la Question d'Orient dans l'opinion publique durant la période étudiée. Il y distingue trois étapes principales : celle de la préhistoire du concept entre 1798 et 1821, celle de la conceptualisation des enjeux de la Question d'Orient entre 1821 et 1841 et enfin celle de la fixation du concept entre 1841 et 1861. En conclusion, nous pouvons constater qu'en croisant le concept de la Question d'Orient et l'opinion publique française dans la première partie du 19^e siècle l'auteur nous offre une image très nuancée de la culture politique française et de l'évolution de la réflexion politique dans cette période de grands changements. L'ouvrage comprend une bibliographie détaillée et une liste exhaustive des

sources d'archives et imprimées utilisées. Un index des noms propres facilite l'orientation des lecteurs dans ce livre volumineux.

Ferenc TÓTH

FLORIAN, *Fables*, édition de Jean-Noël Pascal, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2022.

Cette édition des *Fables* de Florian est la reprise, avec des compléments d'informations, d'un volume publié en 1995 aux Presses universitaires de Perpignan dans la collection « Études ».

Une longue « Introduction » (78 pages), des notes philologiques et historiques accompagnant chacune des fables donnent à redécouvrir un auteur dont l'œuvre a sombré dans l'oubli. Cette introduction est divisée en quatre chapitres eux-mêmes subdivisés : « Esquisse biographique », « Florian et ses Fables », « Éditer les Fables de Florian », « Notes sur la présente édition ».

L'« Esquisse biographique » conduit le lecteur au sein de l'univers culturel du « conteur [...] poète [...] moraliste ». Claris de Florian, fils d'une famille de petite noblesse cévenole, fut d'abord pensionnaire dans sa province avant de séjourner, vers l'âge de dix ans, à Ferney chez son oncle le marquis de Florian, époux de la nièce de Voltaire. Son éducation est alors assurée par des précepteurs. À Ferney, il découvre le théâtre et est initié à l'art de la comédie. Son éducation se poursuivra à Paris, toujours avec des précepteurs : une préparation de gentilhomme page (un volet de l'histoire de l'éducation à réouvrir). Entre ses quatorze et seize ans, l'adolescent sera au service du duc de Penthièvre. Il se préparera ensuite à une carrière d'officier d'artillerie. Le milieu culturel auquel appartient Florian fut ainsi celui d'un esprit fréquentant le « très grand monde ».

Le chapitre consacré à la biographie fait naître le désir de se pencher sur les premières œuvres de l'auteur, des comédies morales et sentimentales qui, à partir de 1779, furent jouées au Théâtre italien. C'est durant les années 1780 que Florian se tourne vers le genre pastoral. C'est le temps de ses œuvres romanesques les plus attachantes, celles du message éthique et politique de l'écrivain : *Galatée* (1784), le roman historique *Numa Pompilius* (1786), *Estelle* (1787). En 1789, il travaille à son deuxième roman historique, *Gonzalve de Cordoue*. Les années qui suivent les événements de 1789 voient l'écrivain continuer son existence dans l'entourage du duc de Penthièvre à Sceaux.

En dépit de son soutien aux défenseurs de réformes sociales — ce qui ressort des lettres à son oncle (lettres citées par Jean-Noël Pascal) — Florian est incarcéré en juillet 1794 à la prison de Port-Libre (ci-devant Abbaye de Port-Royal) comme auteur d'ouvrages réactionnaires. Il fut libéré le 9 Thermidor (27 juillet 1794) avec la chute de Robespierre.

Le second chapitre, « Florian et ses Fables », est consacré, comme le titre l'indique, au fabuliste. Jean-Noël Pascal fait remonter l'idée d'un recueil de fables à 1790. L'écrivain publiait alors dans l'*Almanach des Muses* des œuvres que le critique regarde non pas comme des « fables au sens strict », mais plutôt des « poésies fugitives ». La première édition des *Fables* chez Didot l'aîné date de 1792. Le recueil contient cent fables dont Jean-Noël Pascal établit un « Tableau des sources principales », ce qui constitue un outil de premier ordre pour l'étude des filiations génétiques. Le tableau est suivi d'un examen des œuvres regroupées par source : « fables d'inspiration antique », « orientale », « anglaise », « allemande » ; fables « inspirées d'Yriarte », de « Desbillons », de « Gros », des « fabulistes français » ; « fables d'invention ».

Le chapitre « Florian et ses *Fables* » contient un exposé sur l'art narratif du genre ainsi qu'une rubrique « La poésie des Fables » qui est un rappel des types de vers en usage. Ce rappel est illustré par l'analyse des procédés de versification dans « La Carpe et les Carpillons ». Le même chapitre enferme deux ensembles consacrés au message du fabuliste : « La sagesse de Florian », « La sincérité de Florian ». Jean-Noël Pascal écrit : « La sagesse de Florian serait plutôt une sorte de fatalisme heureux ». Un jugement dont nous garde la lecture des romans *Galatée*, *Estelle*, *Numa Pompilius*.

Le chapitre « Éditer les *Fables* de Florian » est une plongée dans le maquis historique des publications du texte : l'édition originale (1792), ses réimpressions, ses illustrations, les contrefaçons, les rééditions intégrant des fables publiées antérieurement au premier recueil. Une bibliographie des principales études consacrées au recueil des fables de Florian achève l'ensemble de la présentation.

La réédition des *Fables* de Florian par Jean-Noël Pascal est un outil pédagogique de premier plan. C'est une invitation au renouvellement de la recherche : celle du sens de la littérature, celle de l'importance de la mémoire culturelle.

Gabriel-Robert THIBAUT

FLORIN Benoît, *Le prince de Ligne. L'esprit des Lumières*, Paris, Perrin, 2022.

Cette biographie enlevée et foisonnante d'anecdotes pittoresques, étudiée à la loupe la vie de cet aristocrate libertin, qui n'a cessé de parcourir l'Europe, a côtoyé tous les Grands de ce monde et rencontré les écrivains les plus célèbres de son temps. Né en 1735, au château de Beloeil, dans les Pays-Bas autrichiens, Charles-Joseph de Ligne, doit supporter un père qui n'hésite pas à lui déclarer qu'il ne l'aime pas. Son dernier précepteur, Étienne de La Porte, parvient, dit-il, à « le faire croyant à l'âge où les autres par air [...] commencent à ne plus l'être ». Ce qui ne l'empêchera pas de devenir athée à l'âge adulte. Lors de la guerre de Sept Ans, Ligne, au service de l'Autriche, espère avec ardeur pouvoir se distinguer. Sur le théâtre des opérations, il multiplie canulars et facéties, tout en assumant des conduites risquées, mais contrairement à ses dires, il ne se trouve jamais aux avant-postes. À la mort de son père, Charles-Joseph devient

possesseur d'une immense fortune : parmi ses nombreuses propriétés se trouvent Baudour et le célèbre château de Beloeil. Il annonce à Voltaire, qu'il compte faire de Beloeil un nouveau Ferney : « J'y soulagerai les pauvres, j'y consolerais les malheureux, j'y marierai les filles. » Comme le souligne pertinemment Benoît Florin, Ligne n'a pas le moindre intérêt pour le militantisme philosophique du seigneur de Ferney. Il désire surtout fréquenter les salons français afin de pouvoir y déployer son esprit, sans négliger bien sûr, toutes les sortes de plaisirs que lui offre Paris. Contrairement à ses dires et conformément à un rapport de police, il use et abuse des prostituées. En compagnie du jeune duc de Chartres, le père du futur Philippe Égalité, il se livre au jeu avec frénésie. En 1773, il est élu grand maître du Grand Orient de France, et multiplie ses adhésions à différentes loges européennes. En 1775, il fait la connaissance du jeune comte d'Artois, qui incarne à ses yeux le véritable esprit français, fait de saillies et d'à-propos. Ce qui le conduit à prendre l'habitude de venir chaque année passer cinq mois de suite à Versailles dans le petit cercle gravitant autour de Marie-Antoinette. Il s'y impose tellement que Marie-Thérèse d'Autriche en vient à s'inquiéter de l'ascendant que Ligne exerce sur sa fille. En dépit de ses absences répétées, Ligne est nommé gouverneur militaire de Mons. En 1778, la carrière du prince connaît son apogée : il sillonne alors l'Europe : Vienne, Prague, Berlin, Pétersbourg, en s'efforçant de jouer un rôle de diplomate officieux. Il enchante Catherine II, consolidant indirectement le rapprochement entre l'Autriche et la Russie, entamé par Joseph II, bien qu'il n'ait pas été mandaté pour cette tâche. En Pologne, ensuite, nous dit l'auteur, il semble se préoccuper davantage des Polonaises que du sort de ce malheureux pays. En novembre 1780, de retour en France, il trouve un Paris transformé et ne comprend plus bien les modes nouvelles, vestimentaires ou culturelles : « Autrefois, on négligeait les devoirs de la Religion, mais ne s'attaquait pas à ses dogmes. La France est devenue ingouvernable depuis qu'elle a cessé d'être frivole. » Il s'impose alors plus que jamais dans le cercle de Marie-Antoinette, et devient un témoin privilégié de la vie mondaine et culturelle des milieux de la cour de France, durant les dernières années de l'Ancien Régime. Au printemps 1789, Ligne accomplit sa dernière campagne militaire, dans l'armée autrichienne, au siège de Belgrade contre les Turcs, mais se montre équivoque, lors de la révolte des Pays-Bas autrichiens contre Joseph II. Réfugié à Vienne, dans un ancien couvent de moines dont il s'est porté acquéreur, il ne reviendra jamais en France qui n'est plus « le pays où l'on savait rire et faire rire ». Il réintègre l'armée autrichienne de Léopold II qui vient de mettre fin à l'indépendance éphémère des « États-Belgiques-Unis ». Pendant les guerres révolutionnaires, le prince de Ligne connaît de nombreux déboires : lorsque François II succède à Léopold II, il ne reçoit pas le commandement militaire qu'il espérait ; son fils Charles est tué lors de la bataille de Longwy en août 1792. Alors qu'il se trouve à Vienne, il apprend que les Français se sont emparés de tous ses biens. Il parvient à poursuivre, dans le dénuement, une vie

mondaine, mais aucun de ses riches amis ne lui vient en aide. Continuant à recevoir écrivains et personnalités politiques de toutes les nations, il devient le survivant fêté de l'Ancien Régime. Il s'éteint en 1814 en plein Congrès de Vienne.

Le travail de Benoît Florin offre, à plusieurs titres, un grand intérêt. Suivant à la trace la conduite d'un témoin exceptionnel du 18^e siècle, il fournit en même temps au lecteur un tableau saisissant de ce temps qu'on appelle celui des Lumières. Le prince de Ligne a côtoyé l'ensemble des grandes figures européennes et a su gagner l'estime de presque tous les acteurs de la vie politique. Érigeant la frivolité et les plaisirs en règle absolue, il traite aussi avec le plus grand humour des choses sérieuses, poussant souvent la désinvolture jusqu'au cynisme. Capable de remettre en cause les différents rôles qu'il joue ou qu'il a joués dans la société, il est, dans les dernières années de sa vie, en proie à une mélancolie qui annonce Chateaubriand et le romantisme naissant. Ses formules percutantes font de lui un grand écrivain : « Je juge le monde et le considère comme les ombres chinoises, en attendant le moment où la faux du temps me fera disparaître. »

Didier MASSEAU

FROESCHLÉ-CHOPART Marie-Hélène et FROESCHLÉ Michel, *La République à visage humain. Jean-François Ricord, maire de Grasse, conventionnel, représentant en mission, avec une Préface de Michel Biard*, Nice, Serre Éditeur, 2019.

Jean-François Ricord, né à Lagnieu en 1759, est issu d'une famille de juristes du pays de Grasse. Il est le fils d'un notaire disposant d'un important patrimoine. Après des études de droit, il exerce d'abord comme notaire royal, puis marié et père de famille, comme avocat au barreau d'Aix-en-Provence. Comme de nombreux juristes de province, il s'engage dans la vie politique au début de la Révolution française. De ce fait, à partir de 1789, il participe activement à la Société des Amis de la Constitution de Grasse affiliée aux Jacobins de Paris. Il est élu maire de Grasse en novembre 1791, prenant en charge les affaires courantes, en particulier l'approvisionnement, y compris en eau, et l'organisation des écoles. En septembre 1792, après la chute de la monarchie, il est élu député du Var à la Convention nationale. Il siège sur les bancs de la Montagne. Lors du procès de Louis XVI en janvier 1793, il vote la culpabilité du roi, se prononçant pour la mort sans sursis, ce qui fera de lui un régicide. Pendant la période du gouvernement révolutionnaire, il est envoyé par le Comité de Salut Public dans le Midi, puis auprès de l'armée d'Italie. Chargé de surveiller les autorités locales et les généraux, il soutient les sociétés populaires, participe, comme les autres représentants en mission, à l'épuration des administrations et contribue à la mise en place des institutions révolutionnaires. Dans sa région d'origine, notamment à Grasse, il prend part à la réorganisation politique locale et aux arrestations de suspects. Il agit notamment aux côtés d'Augustin Robespierre et rencontre alors un jeune officier

d'artillerie, Napoléon Bonaparte, dont il soutient l'action. De fait, les autres représentants en mission dressent un portrait peu flatteur de sa personne : il est « fin, cauteleux et dissimulé » et « travaille en-dessous à satisfaire son ambition » en donnant les places de fonctionnaires publics à ses parents et amis, en particulier à Nice. Après la chute de Robespierre le 9 Thermidor an II, Ricord est qualifié de « terroriste », ce qui incite les auteurs de cet ouvrage à revenir, dans plusieurs chapitres, sur les différentes régions au sein desquelles Ricord a manifesté sa personnalité dans une telle conjoncture politique. Certes, cet biographie retrace pas à pas sa carrière politique, à l'aide de nombreux documents d'archive, présentés dans les annexes des chapitres 4 à 10. Cependant, son attitude pendant l'année 1793 permet de le cerner au mieux. Le contexte, en particulier la lutte entre Girondins et Montagnards, incite Ricord à résister à la tentation fédéraliste, en devenant représentant en mission. Le récit détaillé de son voyage vers Nice (p. 146-151) en partant de Paris et en passant par Lyon, montre à quel point, face à la troupe hostile des fédéralistes, sa mission était parsemée de dangers. La situation est critique, l'armée d'Italie est désorganisée, isolée de ses sources d'approvisionnement. Après un aller et retour à Paris, il reprend en main, avec ses collègues, la ville de Marseille, suscite le siège de Toulon, longuement décrit. Sa tâche accomplie, Ricord part dans le Var pour une nouvelle mission. La Convention thermidorienne accumule les griefs à son égard jusqu'à susciter son arrestation, mais il profite de l'amnistie à la suite de la conspiration royaliste de Vendémiaire an IV. Sous le Consulat et l'Empire, son passé de montagnard et de régicide le rend suspect et il ne reçoit pas de fonctions importantes. Cependant, durant les Cent-Jours en 1815, Napoléon le nomme brièvement commissaire général de police à Bayonne. Après la chute de l'Empire, la Restauration frappe les régicides de mesures d'exil et de surveillance. Ricord se retire de la vie politique et meurt à Paris en 1818. Un mot sur le style de Ricord, d'un document publié à l'autre des annexes. Représentant en mission, il prend en considération chaque « question à l'ordre du jour » l'une après l'autre. Il apprécie les interjections, « ça va » et « ça ira ». Il manifeste devant son auditoire « les principes qui serviront de base à mes opinions » dans la mesure où « je viens vous parler en républicain ». Soupçonné de faire partie de la conspiration des Égaux, autour de Babeuf, il répond à son accusateur qui lui reproche son implication dans l'existence d'un placard du comité insurrectionnel discuté au cours d'une réunion chez lui, « qu'il était peut-être en promenade [...] ce dont il n'est pas mémoratif » ! Qu'en retient l'historiographie ? « Conventionnel sans éclat, mais d'une fidélité sans faille à la Montagne. » il est « un de ces représentants dont la mission pesait plus lourd que leur nom ». Le présent ouvrage œuvre à bon escient à la réhabilitation de son rôle dans l'histoire de la Révolution française.

GAILLARD Aurélia, *L'Invention de la couleur par les Lumières de Newton à Goethe*, Paris, Les Belles Lettres, 2024.

Aurélia Gaillard propose dans cet ouvrage de retracer l'instauration de la catégorie perceptuelle de la couleur. Au 18^e siècle, en effet, celle-ci semble s'autonomiser : de caractéristique des objets, elle devient une entité propre, comme en témoigne la multiplication des tentatives taxonomiques. Surtout, la dimension esthétique et émotionnelle de l'expérience chromatique s'affirme. Gaillard poursuit ainsi la réflexion engagée en ces pages en 2019 (*La Couleur des Lumières*, avec C. Lanoë) et poursuivie depuis dans deux numéros de la revue *Lumières* (*Couleurs et identités à l'époque des Lumières*, 2020 ; et *Un monde de couleurs. Représentations chromatiques au XVIII^e siècle*, avec C. Guichard, 2024).

Le grand mérite de cette étude est sa dimension résolument interdisciplinaire. Avant le 18^e siècle en effet, les termes de couleur sont caractérisés par leur « sectorisation » (p. 122), puisqu'on les retrouve essentiellement dans des textes spécialisés. En s'intéressant à un long 18^e siècle, Gaillard retrace le passage d'une couleur entendue comme notion technique à une « catégorie de représentation du monde, intégrée dans la langue, les images et les artefacts » (p. 234). L'épistémologie des Lumières, en ce qu'elle permet la circulation de termes et de concepts appartenant traditionnellement à des disciplines distinctes, facilite l'intégration des couleurs au vocabulaire commun et au discours littéraire.

En prenant comme point de départ l'optique de Newton, Gaillard replace la fameuse querelle du coloris (1673-1699) dans son contexte élargi. L'enthousiasme pour la couleur est alors rapproché de la naissance d'un émerveillement scientifique fondamentalement coloriste, dont l'un des jalons est la parution des *Entretiens sur la pluralité des mondes* de Fontenelle (1686). L'avènement d'une « nouvelle culture visuelle coloriste » (p. 70) se traduit par l'augmentation du nombre de couleurs, par leur diversification et par leur substantification. Des analyses littéraires soutiennent ce dernier point, en illustrant comment les personnages de romans et, à travers eux, l'homme et la femme du 18^e siècle, commencent peu à peu à percevoir la couleur en elle-même, indépendamment des objets qu'elle caractérise. L'analyse d'un passage des *Confessions* (livre VI) où Rousseau aperçoit « quelque chose de bleu dans la haie » est particulièrement convaincante, tout comme celle de la notion d'harmonie chez Bernardin de Saint-Pierre, à la rencontre de la philosophie naturelle et de la description romanesque.

Les textes convoqués vont du roman au traité de gravure, en passant par le conte merveilleux, le récit de voyage et quelques brochures de critique d'art. La recherche iconographique est aussi riche qu'originale, intégrant, en plus des tableaux attendus, de nombreux objets relevant de la culture matérielle. On croise ainsi nuanciers, cartes, planches anatomiques, estampes de mode, catalogues de tissus et même, à l'occasion

d'un détour de quelques pages, des représentations iconographiques de palettes de peintres.

Le chapitre consacré à l'instauration du rose fournit une étude de cas passionnante. Une lecture assez fine de descriptions de tableaux du 17^e siècle (*L'Éliezer et Rebecca* de Poussin, et quelques autres...) révèle en effet que le rose n'est pas alors perçu comme une couleur à part, mais comme une nuance de rouge. Ce n'est donc qu'au 18^e siècle que le rose, pourtant déjà présent en peinture, *devient* une couleur. Les relations étroites qu'il entretient avec la chair et avec la fleur qui l'a nommé font de son appréciation une expérience fondamentalement synesthésique, qui renvoie à la fois au toucher et à l'odorat. Gaillard étudie également le processus qui le connote de manière sociale (comme couleur aristocratique) et genrée (comme couleur féminine). Cet imaginaire contribue au mythe d'un siècle rose : « C'est la manière dont se pense le xviii^e siècle et dont, en retour, on l'imagine » (p. 107).

Assez accessible pour être apprécié hors du milieu universitaire, l'ouvrage est complété d'un lexique des termes de couleur du 18^e siècle. L'engouement coloriste de l'époque s'accompagne en effet d'un certain plaisir de la néologie. Tout ce vocabulaire n'est hélas pas passé à la postérité. Qu'est-ce que le « tartouillis », à quoi ressemblent des tissus « giroflés », « soupe au vin », « nacarat » ? On imagine facilement l'utilité pédagogique de cet index, puisque l'ésotérisme du vocabulaire artistique est un obstacle auquel se heurte l'enseignement des écrits sur l'art d'Ancien Régime. Saluons en dernier lieu la beauté de ce livre, dont les 84 illustrations sont toutes en couleur – le sujet l'exigeait.

Mathilde VALLIÈRES

GIL Linda (dir.), *Éditer la correspondance de Beaumarchais. Enquêtes, inventaire et édition*, Brest, Presses de l'université de Bretagne Occidentale, coll. « Cahiers du Centre d'étude des correspondances et journaux intimes de Brest », 2023.

Ce recueil de douze études est centré sur la correspondance de Beaumarchais, dont l'édition scientifique est actuellement en cours, sous la direction de Linda Gil. Les contributeurs de ce recueil sont engagés dans cette vaste entreprise. La première édition, de Morton et Spinelli, restée inachevée, visait un total de 1 500 lettres : 900 seulement furent éditées entre 1969 et 1978. Cette édition, lacunaire et fautive, ne peut servir de base à une nouvelle entreprise. Il faut tout reprendre à zéro en repartant des manuscrits. Le présent chantier s'inspire du projet Condorcet et de l'édition électronique de la correspondance de D'Alembert. Ce volume rend compte de la réflexion qui s'est tenue au cours de journées d'étude réunissant les membres de l'équipe : il fait apparaître les enjeux, notamment méthodologiques, liés à ce corpus de vaste dimension.

Bénédicte Obitz livre une description du corpus épistolaire, donnant des informations chiffrées sur la publication, la rédaction, la typologie des lettres de Beaumarchais. Les lettres connues ne donnent pas une image juste de Beaumarchais ni de son activité d'épistolier : certains sujets ou certaines périodes sont sur-représentés, comme les affaires liées au *Mariage de Figaro* ou aux *Insurgents* américains, tandis que celles qui concernent l'édition de Kehl, les relations sociales ou amicales apparaissent en nombre insuffisant. En outre, cette correspondance a été insuffisamment exploitée : on l'a généralement traitée comme une source documentaire, en négligeant l'aspect littéraire. Linda Gil se penche sur le corpus, en grande partie inédit des 66 lettres portant sur l'édition des œuvres de Voltaire pour l'année 1781, année de l'installation des presses dans le fort de Kehl. Elle trace le plan d'une recherche systématique pour reconstituer la totalité de cette correspondance entre 1779 et 1789. Repartant des éléments connus dont nous disposons sur cette entreprise, elle fait la preuve de la nécessité de disposer de la totalité des lettres disponibles, y compris les lettres de négoce et d'affaires. Virginie Yvernault, partant du constat que les lettres de Beaumarchais ont surtout été lues dans une perspective biographique et documentaire, appelle à considérer cette partie de l'œuvre non tout à fait comme une œuvre à part entière, mais comme un « supplément d'œuvre ». Elle en donne la preuve avec des extraits de lettres où Beaumarchais se signale par sa forfanterie et son humour. Il se distingue aussi par son obstination à promouvoir ses œuvres, face à des interlocuteurs qui se montrent généralement récalcitrants. Franck Salaün se penche sur un point sensible de l'édition d'une correspondance : la place qu'il convient de faire aux lettres ouvertes. La *Lettre modérée* est conçue par Beaumarchais comme une préface à la seconde édition du *Barbier de Séville* : il tente de répondre à ses adversaires, les contempteurs de la représentation du *Barbier* le 23 février 1775. L'étude de la correspondance permet d'éclairer la complexité du dispositif énonciatif de cette lettre en même temps que ses enjeux sous-jacents. Béatrice Ferrier mène l'enquête à propos d'une lettre qu'on pourrait qualifier de collective étant donné sa signature, et qui porte sur l'opéra *Samson*, arrangé par Beaumarchais sur une musique de Mayer. Sorte de préface, ce texte s'apparente aussi à une « lettre de promotion » vantant la qualité du livret. Patrick Taieb nous plonge dans la vie musicale des années 1770-1780, avec un Beaumarchais musicien, librettiste et collaborateur des plus grands compositeurs de son temps, à commencer par Mozart. Lui-même est faiblement inséré dans les circuits professionnels de la vie musicale. Malgré une créativité musicale avérée, aucune de ses compositions n'a été conservée. Il semble qu'il ait surtout concouru à importer les musiques traditionnelles espagnoles et à diffuser à l'étranger l'opéra parisien. Valentine Dussueil se penche sur les déboires judiciaires de Beaumarchais. Elle rappelle que l'écrivain assurait lui-même sa défense en publiant des factums qu'il faisait signer par son avocat. Dans ces factums, on est frappé par la reprise d'expressions directement

empruntées à la correspondance. Inversement, la correspondance fait une place aux procès qui sont mentionnés. La lettre est aussi un moyen extra-judiciaire d'agir afin de faire pression et de favoriser la décision des juges. Enfin les lettres sont parfois utilisées comme pièces justificatives et mentionnées à ce titre dans les factums. Stéphane Pujol livre les linéaments d'une passionnante enquête qui débute par la découverte d'une lettre inconnue de Beaumarchais de 1781, dans laquelle celui-ci sollicite l'ambassadeur d'Espagne pour plaider en faveur d'un banquier juif inquiété par l'Inquisition. Avec d'autres lettres sur le même sujet, on découvre que la motivation de Beaumarchais n'est pas que financière : il est préoccupé par la question de la liberté de conscience, se plaçant dans l'héritage de Voltaire. Jacob Pereira ne serait-il pas un agent de renseignement ? Véritable roman, son histoire n'est pas sans lien avec celle de Figaro. John Iverson s'intéresse lui aussi au statut de la lettre ouverte, cette fois sur le sujet de l'appel à la bienfaisance lancé par Beaumarchais dans le *Journal de Paris* en 1784. Les réactions, diverses, permettent de s'interroger sur l'ambivalence de la lettre ouverte et d'inscrire cette forme épistolaire dans la continuité d'autres formes d'écrits permettant de communiquer avec les lecteurs, comme les mémoires ou les préfaces. Éric Francalanza se penche sur l'*Histoire de Beaumarchais* par Gudin de la Brenellerie, ami fidèle de l'écrivain, publiée seulement en 1888. Gudin puise dans les lettres de Beaumarchais pour documenter sa biographie. On apprend dans quelles conditions certaines lettres furent détruites. Par ailleurs, des lettres sont mentionnées qui ne sont pas recensées par les éditeurs modernes. Quant à l'usage qui en est fait, Gudin les utilise pour étayer le récit de la vie de Beaumarchais, quitte à couper voire à réécrire ces lettres.

Gregory Brown conclut l'ouvrage en décrivant le corpus dans sa grande largeur, le comparant aux autres correspondances du 18^e siècle qui ont fait l'objet d'une édition. La correspondance de Beaumarchais, par son importance quantitative, par le nombre et la diversité de ses correspondants, la variété des lieux et des sujets traités, l'amplitude chronologique, figure parmi les toutes premières de cette période. Le traitement numérique du corpus ouvre la possibilité de nouvelles méthodes de collecte et d'analyse des métadonnées. C'est le gage d'une exploitation intellectuelle de ce corpus la plus complète possible, passant au crible les relations intertextuelles, sociales, géographiques ou chronologiques... autant de travaux passionnants que nous réservent les années à venir.

Nicolas BRUCKER

Goux Mathieu et Mounier Pascale (dir.), *La Corrélation en diachronie longue (1450-1800). Phrase, texte et discours*, Paris, Honoré Champion, 2023.

Mathieu Goux et Pascale Mounier précisent d'emblée dans l'introduction de cet ouvrage collectif que le terme de corrélation devient courant à l'époque des Lumières,

du fait de l'énoncé d'un lien intime entre Logique et Grammaire dans l'ordre des qualités doubles, en particulier dans l'entrée corrélation de L'*Encyclopédie* de Diderot : « CORRÉLATION, s. f. (*Logiq.* 2 & *Gramm.* 3) terme par lequel je désigne qu'il y a rapport entre deux objets *A* & *B* ; & je le désigne d'une manière indéterminée, sans marquer que c'est *A* que je compare à *B*, ni que c'est *B* que je compare à *A* : l'un ne m'est pas plus présent à l'esprit que l'autre, du moins au moment où j'assure qu'il y a *correlation* entr'eux ; quoique ce jugement ait été précédé d'un autre où je comparois ces objets, & où l'un étoit le premier terme de la comparaison, & l'autre le second ; quant à la nature de la *correlation*, elle consiste dans le rapport de deux qualités dont l'une ne peut se concevoir sans l'autre. »

Cependant l'appréhension de la corrélation dans une diachronie longue lui confère une amplitude plus vaste dans la mesure où elle permet de la situer au niveau de l'articulation entre une matérialisation diversifiée et un vaste espace de conceptualisation. De fait, la corrélation relève à la fois d'une approche morphosyntaxique, d'une approche syntaxico-sémantique et d'une approche pragmatique, ce qui permet d'envisager une triple modalité de la corrélation, phrastique, textuelle et discursive. Dans la Partie I de l'ouvrage, l'histoire de la phrase est liée, depuis le latin, à celle de la corrélation. Ce qui importe c'est ce que la phrase gagne en unité avec le développement de la corrélation durant le moment « classique ». C'est ici que Claire Badiou-Monferran met le schéma corrélatif à l'épreuve. Des multiples exemples proposés, retenons celui des corrélations polysyndétiques (« *Et...Et, Ou...Ou, Ni...Ni* », etc.) au regard du déséquilibre de deux unités coordonnées. Elle précise que « la dynamique du schéma corrélatif » est ici « instrumentalisée, c'est-à-dire mise au service de ce qu'elle n'est pas, comme simple faire-valoir, par différence, du phénomène de scalarité argumentative ordonnant les conjoints *via* "même" » (p. 107), convoquant ici les apports de Jean-Claude Anscombe et Oswald Ducrot sur l'argumentation. Les autres interventions relatives à la phrase s'appuient sur une diachronie large, le cas échéant avec l'aide des bases de données Frantext et SERMO. Pierre Le Goffic étudie d'abord, du latin jusqu'à aujourd'hui, comment évolue le schéma corrélatif, en montrant en quoi la corrélation est à la source de la subordination. Une telle approche de la structure corrélative met d'emblée en évidence la plasticité et la polyvalence des marqueurs, ce qui n'est pas sans rappeler la polyvalence des neurones du cerveau ajoute le linguiste ! Il s'agit aussi d'examiner des corrélations spécifiques telles que « *tant/autant... que /comme* », comme le proposent Bernard Combettes et Annie Kuyumcuyan, soit de considérer le mouvement général de la comparaison corrélative d'égalité. Et d'en conclure ici que loin de toute évolution linéaire et continue, « c'est la stratification des structures dont les différents états coexistent, entrent en concurrence, et finalement composent des équilibres constitutivement instables et néanmoins fonctionnels » (p. 93). L'étude suivante, proposée par Nicolas Guilliot, concerne les corrélations « cumulatives » ou

« additives » assimilables à un *et* conjonctif au sens logique du terme, avec un opérateur logique du type A sur la base de deux sources : les dictionnaires et grammaires fournis par les Classiques Garnier Numérique et des recherches ciblées sur Frantext. Il en ressort une certaine homogénéité des constructions permettant de situer une forme grammaticale commune sous-jacente, et d'en circonscrire l'évolution.

Dans la Partie II, la prise en compte du texte attire ensuite l'attention du linguiste sur « les corrélatifs anaphoriques », soit les chaînes corrélatives dont l'un des rôles est d'introduire de la partition ou de la disjonction (ainsi « *d'une part... d'autre part, d'un côté... d'un autre côté* »). Mathieu Goux en donne un exemple sur la base d'un corpus de coutumiers normands appréhendés dans une diachronie longue, soit dès le 14^e siècle et étendue jusqu'au 19^e siècle. La conscience métalinguistique des auteurs de coutumiers se situe ici dans un système où c'est l'élément second, et non le premier, qui crée la structure corrélatrice. On y trouve aussi des jeux d'échelle textuels usant de marques corrélatives pour concilier des phénomènes micro-discursifs de théâtralisation de la procédure juridique concernée. Pour sa part, Clara de Courson s'intéresse au schème corrélatif du type « *autant de* + GN, *autant de* + GN » (CIIa) propice à la production d'énoncés formulaires, dès le départ de nature sentencieuse. L'analyse de corpus concerne ici surtout les scripteurs et les grammairiens des Lumières qui considèrent cette double prédication comme l'indice d'une interdépendance syntaxique et logique forte, ce qui permet une prise en charge énonciative croissante de la formule CIIa, et par là même confère de la vivacité au discours. Un tel observatoire reflète efficacement le remodelage des préférences stylistiques en vigueur durant le siècle des Lumières au profit de la force cohésive de l'énoncé. Karine Skupien-Dekens montre plus avant que les textes religieux présentent des caractéristiques qui les rendent pertinents pour un travail sur la corrélation. Sur la base du corpus de sermons protestants SERMO et d'une traduction de la Bible de 1555, il apparaît une transition textuelle de ce « qui disloque » à ce « qui concentre », ce qui confère une dimension pragmatique, émotive au fonctionnement de la corrélation. Il en ressort une sorte de « macro-corrélation » par un effet démultiplié de connexité avec pour visée un public peu-lettré, qui écoute les textes plus qu'il ne les lit.

Dans la Partie III, le niveau du discours nous introduit en troisième lieu de manière spécifique à des séquences corrélatives disposant d'une dimension énonciative. Deux assertions sont mises en rapport en conditionnant l'apparition de la première à la seconde. Le choix d'analyser une œuvre nous interpelle ici sur des mécanismes spécifiques de la corrélation discursive. À propos de *L'Heptaméron*, Adeline Desbois-Ientile met en avant un recours à l'hyperbolisation par l'usage des structures corrélatives intensives consécutives et comparatives. Quant à *L'Astrée* de très vaste dimension, soit un corpus en soi, Stéphane Macé y situe des « rhizomes de la mélancolie » formulés à partir des tours corrélatifs « *À peine... Que/Quand, Tellement/Tant/Si ... Qu'à peine* ».

De cette analyse stylistique, retenons l'hypothèse interprétative selon laquelle le martèlement régulier de ces formules corrélatives permet d'insuffler sa dynamique au roman. Quant à Iris Fabri, Cécile Lignereux et Julie Sorba, elles analysent un corpus inédit de cinq cents lettres issues de manuels d'art épistolaire des 17^e et 18^e siècles. Leur objectif est de « montrer que dans les témoignages de sensibilité participant aux compliments de doléance et de félicitation, les structures corrélatives constituent un fait de langue qui intervient de manière régulière, standardisée et non aléatoire » (p. 304) et que l'on peut modéliser ce fonctionnement discursif à l'aide du terme de motif linguistique. Toujours dans le domaine du discours, Pascale Mounier analyse le livre IV d'*Amadis de Gaule*, roman de chevalerie paru en 1543, où se déploient divers aspects de la rhétorique civile, l'exhortation, la requête, la dissuasion, et la consolation. En leur sein, la diversité des structures corrélatives, consécutives, comparatives, additionnelles, instaure une tension permanente au point que « la situation énonciative rend en quelque sorte saillants les effets logicio-pragmatiques et rhétoriques de la connexion » (p. 240).

Nous sommes ici bien en amont de l'époque des Lumières. Concluons notre propos en donnant la parole à Jean-Michel Adam, qui a « pendant plus d'une vingtaine d'années, accumulé les observations et les données relatives aux différents emplois de si intensif (SI-i) dans des pratiques discursives aussi diverses que le discours publicitaire, les insultes rituelles et vannes », soit un vaste espace diachronique (17^e-20^e siècles). Il en retient des exemples de la période classique du Grand Siècle qui marquent une spécificité, « le style superlatif », tout en le situant à l'horizon du romantisme, en particulier chez Madame de Staël, sous la désignation d'« écriture de l'hyperbole ». Il atteste ainsi de la fécondité et de l'ouverture chronologique et interdisciplinaire de l'approche de la phrase, du texte et du discours par la corrélation brillamment mise en œuvre par cet ouvrage.

Jacques GUILHAUMOU

GREILICH Susanne et LÜSEBRINK Hans-Jürgen (éd.), *Traduire l'encyclopédisme. Appropriations transnationales et pratiques de traduction de dictionnaires encyclopédiques au siècle des lumières (1680-1800)*, Würzburg, Könighausen & Neumann, 2024.

Même si, comme le rappellent les éditeurs de ce volume en introduction, l'histoire des encyclopédies du siècle des Lumières a suscité le grand intérêt de la recherche internationale au cours des dernières décennies, il est encore nécessaire de poursuivre ces travaux d'une envergure épistémologique majeure face à ces ouvrages qui ont dès la fin du 17^e siècle apporté les connaissances dans le domaine scientifique grâce à leur rédaction ou traduction en langue vernaculaire auprès d'un lectorat qui ne maîtrisait pas le latin. À partir d'un titre explicite, ce volume collectif (13 contributeurs), qui

s'inscrit dans le projet de recherche « Dimensions de traduction de l'encyclopédisme français à l'époque des Lumières » ayant débuté en 2018 sous la houlette de Susanne Grielich et Hans-Jürgen Lüsebrink, témoigne de la vitalité de recherches d'ampleur. S'intéresser en effet à l'« Évolution et [à la] diffusion de l'encyclopédisme des Lumières au prisme de la traduction » (titre de la 1^{re} contribution de la main des éditeurs, p. 25-49) exige non seulement de pénétrer dans un nombre de volumes et de pages qui en rebute plus d'un, mais aussi de les examiner dans une dimension internationale. Les quatre parties de l'ouvrage, intitulées tour à tour « Dimensions spatiales et politiques des traductions d'encyclopédies » (4 art.), « Pratiques de la traduction encyclopédique » (2 art.), « Traductions et transferts culturels dans le contexte de l'encyclopédisme » (3 art.) et « Traduction et évolution des idées sur l'encyclopédisme » (3 art.) cherchent ainsi à mettre en relief les réseaux humains à l'œuvre dans la traduction ainsi que dans la réécriture des dictionnaires, à révéler les espaces de communication et de savoir qui s'établissent au 18^e siècle grâce à eux et à souligner l'importance croissante de la traduction et sa fonction dynamisante dans le processus d'avancement des connaissances (p. 12-13). Si la systématisation, l'ordre et la disposition du savoir sont les caractéristiques majeures ayant marqué l'écriture encyclopédique, il a sans doute été laissé quelque peu de côté par la recherche tout ce qui a englobé le transfert des savoirs de ces dictionnaires au fil du temps et de l'espace européen. C'est cette dynamique transculturelle qu'explicitent S. Greilich et H.-J. Lüsebrink (p. 25-49) en éclairant non seulement le phénomène de traduction mais aussi de retraduction.

Il parut en effet nécessaire aux yeux des traducteurs, véritables médiateurs, de s'adapter aux publics étrangers ciblés, d'un point de vue linguistique certes mais aussi culturel (p. 26). Ainsi assiste-t-on à l'édition précoce de différentes versions d'une même encyclopédie en raison d'une « dimension foncièrement critique, fondée sur de nouvelles connaissances et de nouvelles méthodes et corrigeant ainsi les "opinions" développées dans la version originale » (p. 27), phénomène que justifient S. Greilich et H.-J. Lüsebrink grâce au « recensement systématique de toutes les traductions de dictionnaires universels et spécialisés du 18^e siècle » (p. 29) et en donnant des résultats chiffrés. Si l'on ne saurait être surpris par la dominance de la France au 18^e siècle quant à l'origine de traductions vers d'autres langues (« extraductions »), « un regard plus attentif sur les flux de traductions entre les différentes langues et aires culturelles révèle toutefois des divergences d'importance pour le français » (p. 30). Les deux chercheurs remarquent alors des réalités complexes de traduction et en dégagent quatre phénomènes les amenant à observer que « l'objet du processus de traduction n'est donc plus [...] le contenu d'un dictionnaire spécifique qui est transféré d'une langue à une autre, mais bien plutôt un modèle générique spécifique représenté par un type de dictionnaire encyclopédique » (p. 35). On discernera de fait combien ce processus, lié à une prise de parole, ne se fait pas sans prise de pouvoir, notamment au niveau

des « relations entre centres et périphéries, respectivement entre métropoles coloniales et (anciennes) colonies » (p. 39), le traducteur devenant bien souvent commentateur critique, ce qu'observe tout particulièrement Clorinda Donato qui, s'intéressant aux traductions espagnole et italienne du dictionnaire de Grammaire et Littérature de l'*Encyclopédie méthodique* (p. 51-70), souligne « la promotion médiatique des identités à toutes les échelles » (p. 66), autrement dit l'« *empowerment* littéraire et linguistique de la nation » du fait des traducteurs. L'enjeu de la traduction de l'*Encyclopédie*, du côté de Catherine II, souhaitant éduquer et civiliser la nation russe, se passerait-il de la pratique d'adaptation et de russification entamée par son secrétaire (p. 75) ? Étant donné le succès de ces traductions dont Anguelina Varcheva analyse le recueil (1767), « l'impératrice de la publicité » (citée p. 81) ne se priverait pas de lier son image à des discours qui enrichiraient ses ambitions.

Ces travaux, qui mettent en avant les « *cultural brothers* », selon la terminologie anglo-saxonne, se trouvent ainsi confirmés par des études de cas mettant en relief combien Pierre Rétat avait raison – si l'on en doutait – de parler d'« âge des dictionnaires » (1984). Le dictionnaire, à lire ces études, apparaît bien comme un genre à la fois paneuropéen et transnational. Qu'en est-il alors lorsqu'il délivre des connaissances sur l'autre et l'ailleurs ? Hanco Jürgens (art. en anglais, p. 85-101) répond dans sa contribution consacrée aux entrées sur l'Inde dans des dictionnaires français et allemands (entre 1750 et 1820). L'analyse, fondée sur le processus de traduction linguistique mais aussi culturelle, éclaire une perception très évolutive du pays, la colonisation britannique jouant là un rôle non négligeable.

Qu'en est-il toutefois sur un plan formel de la pratique elle-même de traduction ? Des explications sont apportées par Mélanie Éphrème et Malou Haine : l'une observe la traduction de la chimie pour l'*Encyclopédie* (p. 105-127), favorisée par l'Académie des Sciences (p. 109), et l'autre des instruments de musique, « de la *Cyclopadia* à l'*Encyclopédie* via Trévoux, Mersenne, Brossard et d'autres ouvrages » (p. 129-148). On se retrouve là face à la complexe « manufacture des traductions » (p. 124), dont l'examen d'un extrait par exemple d'un dictionnaire français à une encyclopédie anglaise nous permet « de comprendre la manière dont un texte se transforme en passant d'une langue à l'autre » (p. 131).

Ces transferts linguistiques de l'encyclopédisme, qui sont autant de transferts transnationaux d'idées et de concepts-clés, sont analysés par Pauline Pujo (p. 151-167) dans le cadre de leur traduction en contexte pédagogique au lycée de Joachimsthal à Berlin de 1767 à 1799, au moment d'une refonte du système éducatif allemand, ainsi que par Sylvie Le Moël (p. 169-182) qui en envisage les enjeux transculturels, à partir de la « traduction du *Handbuch der klassischen Literatur* de Johann Joachim Eschenburg par Carl Friedrich Cramer en l'an X de la République ». Carla Dalbeck (p. 183-199), quant à elle, étudie les transferts du concept de Nation à travers des

dictionnaires français et allemands à une période charnière (1750-1850). Cette dimension franco-allemande des contributions de la troisième partie du volume souligne non seulement le rôle important du traducteur mais aussi les rapports de force qui se dessinent parfois, voire l'élan patriotique français manifestant son souci d'hégémonie. Il n'en reste pas moins le désir profond de s'approprier et de diffuser les connaissances de part et d'autre des espaces francophones et germanophones qui affermissent leurs liens et participent à l'évolution de l'encyclopédisme.

L'*Encyclopédie méthodique* n'est-elle d'ailleurs pas l'exemple même d'une évolution singulière, celle des articles aux traités ? C'est sur cet aspect que revient Martine Groult, qui observe dans ce passage de ce qui devait être la transcription de l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert – elle-même au préalable traduction de la *Cyclopoedia* de Chambers – « le détournement d'une traduction » (p. 205). Mais si on s'éloigne toujours davantage de la définition attendue dans des articles de dictionnaire et que l'on se retrouve face à des traités, pour autant, « les Dictionnaires de la *Méthodique* – confirme la chercheuse – construisent bien une *Encyclopédie* » (p. 216), tributaire néanmoins de la période mouvementée pendant laquelle elle est publiée (1782-1820). Au cœur de cette évolution encyclopédique, Luigi Delia s'intéresse à Jaucourt, non pas comme « troisième directeur de l'*Encyclopédie* » (J. Proust), mais comme contributeur au *Code de l'humanité* avec une cinquantaine d'articles. Si l'on assiste à certaines « métamorphoses » dans la pratique encyclopédique du Chevalier, l'évolution repose cependant davantage sur « le minutieux travail de tri, d'adaptation et de brassage accompli par De Felice » (p. 226), ayant lui-même repris tels quels nombre d'articles de Jaucourt, maniant sources et citations de manière très aléatoire. Aussi est-ce la pratique de chacun d'eux qu'explore à son tour Alain Cernuschi en cette seconde moitié du 18^e siècle durant laquelle on observe les aires culturelles s'élargir et les communications s'amplifier. Se relèvent des analogies dans l'évolution des pratiques : les traductions existantes récemment parues relaient toujours les connaissances dans l'*Encyclopédie* de Paris et dans celle d'Yverdon ; l'effacement des sources au profit d'une présentation globalisante de ces dernières est patent dans les deux ; la préservation de l'Antiquité comme socle commun à l'ensemble des connaissances reste un de leurs soucis majeurs. Ainsi en allait-il de « l'idéal cosmopolite de l'encyclopédisme des Lumières » (p. 246).

Se dessine avec cet ouvrage passionnant une « cartographie ou géographie » des traductions – très asymétriques – dans le domaine de l'encyclopédie (p. 16). Se révèle encore l'enjeu important de la « traduction (ou transposition) » culturelle, du point de vue des contenus mais aussi de la « matérialité des ouvrages » (*ibid.*). Enfin, en raison des traces de culture dont elles témoignent, les traductions des encyclopédies et dictionnaires offraient déjà bel et bien au temps des Lumières des « histoires connectées »

telles que Roger Chartier les avait définies, auxquelles nous avons l'immense chance aujourd'hui d'avoir accès électroniquement.

Hélène CUSSAC

GRIMM Friedrich Melchior, *Correspondance littéraire*, t. XV, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2024.

Au cours des derniers mois de l'année 2023, l'équipe en charge de la monumentale édition de la *Correspondance littéraire* de Grimm a été endeuillée par la perte de deux de ses membres parmi les plus actifs, Robert Granderoute et Andrew Brown, auxquels un court mais vibrant hommage est rendu à juste titre dans les premières pages de cette livraison. Le décès de ces deux grands dix-huitiémistes n'a pas ralenti l'ardeur et le rythme de production de leurs continuateurs, qui nous livrent là, moins d'un an après, un fort volume empli de bonnes choses, qui s'inscrit dans la parfaite continuité des précédents. Celui-ci couvre la seule année 1767, riche, il est vrai, en événements de toutes sortes. Nous sommes au lendemain de la querelle opposant Rousseau et Hume et des retentissantes affaires Calas et Sirven, dont les effets se prolongent. Les esprits lettrés sont alors également occupés par les problèmes relatifs à la censure du *Bélisaire* de Marmontel, qui mettent à nu les fractures qui travaillent la République des lettres. Une foule de livres hardis paraissent au même moment auxquels répondent des textes de défenseurs de la foi en aussi grand nombre. La bataille des idées fait rage. Malgré un emploi du temps surchargé et ses multiples activités au service de plusieurs têtes couronnées – surveillance de l'éducation de princes allemands et des intérêts de Catherine II en France – Grimm parvient à suivre, non sans retards parfois, le cours chargé de l'actualité intellectuelle et artistique française.

Cela nous vaut de disposer avec ce volume une fois de plus d'un tableau très complet et très fouillé de ce qui se lit, se dit, et se pense, de ce que l'on peut voir aussi ou entendre dans les expositions (transcription partielle du *Salon de 1767* de Diderot en fin d'ouvrage) et dans les lieux de spectacles (théâtre, opéra, concerts) aussi bien qu'à l'Académie française, où Grimm trouve le temps de se rendre. Dans son souci de couvrir un maximum de faits, notre chroniqueur en vient à parler de brochures dont on a oublié jusqu'au titre ou de pièces théâtrales comme *Les deux sœurs* d'Antoine Bret qui n'eut qu'une unique représentation, en novembre 1767 (p. 555). Mais Grimm ne se borne pas à empiler, il hiérarchise son information. Un sort particulier est évidemment fait dans ce volume à l'affaire de *Bélisaire* qui domine l'actualité littéraire de l'année et qui est présente dans un grand nombre de livraisons de la *Correspondance* à partir du 15 avril. Notre chroniqueur suit de très près le déroulement de cette affaire qui défraie la chronique de la République des lettres des mois durant. Le nouvelliste goûte peu cet ouvrage, dont il fait une présentation amusante (p. 193-199), mais prend grand intérêt aux questions que soulève le célèbre chapitre XV de l'ouvrage de

Marmontel, dans lequel, on s'en souvient, il est question de tolérance. Il s'attarde en particulier sur les démêlés de Marmontel avec la redoutable Sorbonne. Il est également beaucoup question dans ce volume de l'abondante production de Voltaire : les correspondants privilégiés de Grimm sont informés de la parution, du contenu et de la réception des œuvres du Patriarche de Ferney (pièces théâtrales, *Dictionnaire philosophique*, *L'Ingénu*) et ont communication de la copie de nombreuses missives du philosophe, qui brillent de mille feux.

Des développements, parfois étendus et détaillés, tiennent parfaitement informés les lecteurs privilégiés de la *Correspondance* des autres grands faits notables du moment : suites des affaires Calas et Sirven, heurs et malheurs de Jean-Jacques Rousseau au lendemain de sa querelle avec Hume, combats de l'avocat Servan (p. 246), activité des physiocrates sur fond d'émeutes frumentaires et d'âpres discussions sur la liberté du commerce des grains... Les sujets que l'on peut juger secondaires sont également pris en compte par notre chroniqueur, qui s'applique à piquer et satisfaire la curiosité de ses lecteurs. Grimm prend ainsi à tâche de dire au moins un mot de la moindre publication dont on parle dans les salons parisiens. Il ne se désintéresse pas non plus des petits à-côtés de la vie intellectuelle et artistique : il signale la disparition des littérateurs connus, fournit d'intéressantes données biographiques et nous livre de nombreuses indiscretions sur la carrière des comédiens et des artistes. Il consacre ainsi un long passage dans sa livraison du 15 septembre 1767 aux circonstances précises dans lesquelles meurt le musicien Johann Schobert des suites d'un empoisonnement aux champignons (p. 432-433). On trouve dans ce passage des détails que l'on cherche vainement ailleurs. C'est également dans ce volume de la *Correspondance* qu'il est fait mention de Claude-Joseph Ferry, jeune prodige dont les aptitudes en calcul mental étonnent les savants de son temps (p. 138-139) ou encore de Rosset, habile sculpteur sur ivoire et albâtre (p. 546).

Autant dire que quasiment rien de ce qui occupe ou agite les esprits dans la France de 1767 n'échappe à la vigilance de Grimm, qui examine tous ses sujets avec une grande perspicacité et en s'appuyant sur des données sûres. Il lui arrive exceptionnellement de se tromper, par exemple, comme le relèvent les éditeurs, dans l'attribution d'un vers (p. 72, note), mais son information est ordinairement aussi solide que son jugement. C'est un excellent lecteur, on en a confirmation dans cette livraison, ce qui ne l'empêche pas d'être militant et parfois partial ou injuste dans ses jugements (l'abbé Trublet est traité bien rudement). Presque partout Grimm s'affiche en défenseur décidé et zélé de la Philosophie et de ses valeurs : il est, sans surprise et de manière répétée, aux côtés des Protestants persécutés (p. 247, 530, 535) et de Voltaire, il combat l'intolérance et la Sorbonne et défend fermement le message de l'*Encyclopédie*. Ceci l'amène à critiquer les apologistes tant catholiques que protestants et notamment le proluxe Caraccioli (p. 491). Il ne ménage pas non plus les hypothèses farfelues, comme les rêveries de Guignes sur la Chine, ou les thèses de ceux qui se perdent dans le ciel des idées,

comme les Économistes dogmatisant et repensant en chambre l'économie générale du royaume. Ces derniers, l'abbé Baudeau et Quesnay (p. 143), Mirabeau et les participants à ses réunions du « mardi » (p. 449, 451, 469) essuient à plusieurs reprises les plaisanteries mordantes de Grimm. Ce dernier, au reste, n'a rien d'un militant aveugle. Tout en critiquant la démarche de l'abbé Bergier, Grimm sait reconnaître les qualités de cet apologiste qui s'élève intellectuellement au-dessus de nombre de ses confrères. Il n'épargne pas, par ailleurs, les membres de son propre camp : Morellet (pour sa traduction de Beccaria), d'Holbach (pour sa *Théologie portative*) et même D'Alembert (pour sa seconde lettre sur les jésuites) et Voltaire (pour sa pièce les *Scythes*). Voilà qui nous éloigne des clichés sur l'unité du camp des Lumières. Ajoutons qu'en face, en Sorbonne, comme le relève Grimm, on n'est guère plus uni (p. 455).

L'intérêt de ce vaste panorama de la vie intellectuelle et artistique de l'année 1767 est rehaussé, comme dans les livraisons précédentes, par une annotation abondante et d'excellente qualité. Les éditrices de ce volume s'attachent à répondre à toutes les questions que peut soulever la lecture du texte de Grimm. Les expressions du 18^e siècle tombées en désuétude sont systématiquement expliquées et les auteurs ou artistes intervenant dans ce tome de la *Correspondance* sont tous soigneusement présentés. On appréciera également l'intérêt des renvois à la presse et aux mémorialistes du temps, qui mettent en perspective le texte de Grimm. Tout cela suppose bien des recherches et des lectures dont sera dispensé l'utilisateur de cette savante édition. Inévitablement, cependant, ici ou là, se glissent dans un corpus de notes d'une telle ampleur quelques erreurs factuelles : le nom de l'examineur de *Bélisaire* s'orthographe Genet et non Genêt (voir ses approbations), quant au frère de l'abbé Bergier, auteur de traductions estimées et ami des Philosophes, il se prénomme François-Joseph et non Claude-François, contrairement à ce qui est communément indiqué (voir son acte de notoriété). On peut encore regretter qu'on n'ait pas mis à profit la note relative à l'abbé Novi de Caveirac (p. 84) pour laver la mémoire de ce religieux de l'accusation qui court partout d'avoir écrit une apologie de la Saint-Barthélemy. C'est exactement le contraire qu'il fait dans la dissertation qu'il consacre à cette sanglante journée publiée à la suite de son apologie de la Révocation de l'Édit de Nantes. Mais ce ne sont là que vétilles qui n'entachent en rien les mérites de cette très belle et très bonne édition.

Christian ALBERTAN

GUIZOT Pauline, *Éducation domestique, ou Lettres de famille sur l'éducation*, édition critique par Stéphanie Miech, Paris, Classiques Garnier, coll. « Bibliothèque du XVIII^e siècle », 2024.

Cette première édition moderne fort bien documentée de l'ouvrage de Pauline Guizot, née de Meulan (1773-1827) éclaire la carrière littéraire et la trajectoire de cette femme issue de l'aristocratie (dont le salon familial reçoit entre autres Necker,

Turgot, Chamfort, Condorcet et Suard et pour qui travaille Charles Collé), devenue autrice, journaliste et collaboratrice de François Guizot qu'elle épouse en 1812.

Encouragée par Suard dès 1790 (à la mort de Charles de Meulan), Pauline se lance dans l'écriture romanesque avec un détour par la traduction depuis l'anglais et donne un grand nombre d'articles entre 1801 et 1809 pour *Le Publiciste*, le journal créé par Suard. Elle compte à son actif de nombreux articles, des romans, des contes moraux pour la jeunesse (un genre souvent réservé en cette période aux femmes dans lequel la critique l'a longtemps cantonnée en minorant ses collaborations et son écriture à quatre mains avec Guizot), des ouvrages moraux et historiques. Mariée, elle continue à écrire dans la presse, tout en poussant Guizot vers le journalisme, l'histoire et en lui ouvrant les portes de l'éditeur Maradan. Après sa mort, Guizot publie les œuvres de son épouse, mais opère des regroupements et des coupes qui rendent complexe l'établissement de la bibliographie de Pauline, notamment de ses ouvrages historiques.

Éducation domestique, paru en 1826, est le dernier ouvrage de Pauline Guizot, nourri de ses articles, des *Annales de l'éducation* écrites avec François Guizot et d'un *Journal d'une femme adressé à son mari sur l'éducation de ses filles* dont plusieurs pages sont reprises et qui donne la structure de base du roman d'éducation épistolaire (également inspiré d'*Adèle et Théodore* de Mme de Genlis).

L'ouvrage se veut le bilan des idées de l'autrice dans une période charnière de réflexions sur la place de la femme et de l'homme dans une société qui a connu d'immenses bouleversements, une somme de réflexions générales, ancrées dans un contexte historique, politique, économique et social qui invite à repenser les choix éducatifs dans un vaste éventail de questions en lien avec tout l'héritage du siècle précédent parfois discuté. Entre traité d'éducation et roman pédagogique, il prend la forme d'un échange de lettres principalement entre Mme d'Attilly et son époux éloigné pour affaires à propos de l'éducation de leurs deux filles, Sophie et Louise. Au total, Pauline Guizot déroule, non un programme systématique, mais une réflexion éducative, certes éclatée mais unifiée, en soixante lettres regroupées parfois par deux en un échange simple ou plus important faisant intervenir d'autres protagonistes (nièce, neveu de M. d'Attilly, voisine, belle-sœur et même une lettre d'une cousine de Sophie) censées se placer entre 1816 et 1825 (avec quelques anachronismes dont Pauline Guizot se justifie) ce qui permet d'embrasser l'enfance, l'adolescence et presque l'entrée dans le monde des filles et des garçons mis en scène. À travers des faits et des échanges rapportés, au fil des demandes venues des différents épistoliers et épistolières, de longues lettres élaborent une pensée argumentée, documentée, plus ou moins nuancée sur les tensions entre monde extérieur et éducation, maison et collège pour les garçons, les rapports entre hommes et femmes, la place de l'enfant par rapport à l'adulte, la psychologie enfantine dans ses différentes phases d'apprentissage moral, affectif, intellectuel et social (l'obéissance, les lectures, l'émulation, le jeu, les

distractions, les relations avec les parents, la fratrie, les domestiques) et la place de la religion dans un monde qui a connu la Révolution et la déchristianisation.

Apprécié durant tout le 19^e siècle, comme les autres textes moraux de Pauline Guizot (dont certains sont continués par des autrices telles Amable Tastu), l'ouvrage intéresse aujourd'hui à plus d'un titre par sa situation chronologique dans l'histoire des idées sur l'éducation, la variété des sujets abordés, son mélange de modernité et de conservatisme, son dispositif narratif, analytique et stylistique (la répartition des épistoliers et épistolières, leurs interactions, l'observation des enfants, le mélange de situations réalistes et parfois de dialogues directs rapportés et les considérations générales qui en sont tirées). Cette nouvelle édition, dont on peut que se réjouir, aide à cette compréhension avec une introduction nourrie, de nombreuses notes de bas de pages, de larges annexes qui éclairent les sources et les reprises de textes antérieurs, une bibliographie classée et un index des noms.

Marie-Emmanuelle PLAGNOL-DIÉVAL

HANOTTE-ZAWISLAK Anna, SCHNEBELEN Florence et BALA Ilona, « *En Pologne, c'est-à-dire nulle part* ». *La Pologne et les Polonais dans la culture française après les Partages (1795-1918)*, avec un avant-propos de Bernard Franco, Paris, Honoré Champion, 2025.

Le titre de cet ouvrage collectif provient de la pièce célèbre d'Alfred Jarry, *Ubu roi* (1896), qui place le lieu de son action dans un pays officiellement non existant. En effet, à la fin du 19^e siècle, la Pologne se trouvait encore partagée et sous la tutelle des grandes puissances voisines. Néanmoins, cette réalité géopolitique n'empêchait pas la culture polonaise de se développer et d'établir des relations fortes avec d'autres cultures, notamment la culture française. Celle-ci exerçait une forte influence sur les intellectuels et artistes polonais vivant dans leur patrie divisée ou dans une émigration à l'étranger, en particulier en France. Cet ouvrage collectif comprend les actes d'une journée d'études tenue dans la salle des Actes de la Sorbonne, le 15 janvier 2019. Initialement prévue pour commémorer le centenaire de la reconstruction de la Pologne en 2018, cette rencontre scientifique se déroula finalement au début de l'année 2019, à l'occasion du centenaire de reprise des relations diplomatiques franco-polonaises. L'ouvrage suit le modèle des ouvrages collectifs traditionnels : après l'avant-propos du professeur Bernard Franco, une introduction co-signée par les directrices de la rédaction expliquant le contenu de l'ouvrage et des chapitres présentant des sujets divers par des auteurs ayant une compétence pluridisciplinaire. Dans le premier chapitre, Philippe Rygiel dresse un tableau historique des émigrations polonaises en France entre la fin du 18^e siècle et la fin de la Première Guerre mondiale. Les deux études suivantes, celles d'Agnieszka Stobierska et d'Alicja Walczyna, sont consacrées à la présence féminine polonaise en France : la première offre un aperçu

des femmes célèbres (comme Maria Curie-Sklodowska) et oubliées des émigrations du 19^e siècle tandis que la seconde présente le cas de figure d'une féministe, Justyna Budzinska-Tylicka. Nous pouvons encore trouver dans ce livre d'excellentes études sur l'histoire de l'enseignement du polonais en France entre 1795 et 1918 (Jean-Luc Sochacki) ou bien sur l'activité des cercles polonais en Sarthe (Karl Zimmer), à Paris (Anna Hanotte-Zawislak) ou en Provence (Magdalena Kowalska). La dernière partie de l'ouvrage est consacrée aux aspects littéraires et artistiques des interférences franco-polonaises du long 19^e siècle, en particulier dans le cas des sujets polonais dans les vaudevilles parisiens (Maeve Devitt Tremblay), des chansons françaises dans l'Insurrection de novembre (Alexia Gassin), du *topos* du « nulle part » polonais chez Marie Krysinska (Zofia Litiwinowicz-Krutnik), ainsi que des doubles vies de Chopin (Ilona Bala) et de Wojciech Gerson (Agnieszka Lajus). L'ouvrage contient un index des noms de personnes permettant des recherches faciles aux lecteurs.

Ferenc TÓTH

JACOB François, *Rousseau*, Paris, Ellipses, coll. « Biographies », 2025.

Pourquoi diantre écrire à nouveau une biographie de Rousseau, après celle de R. Trousson (1988, rééd. Folio, 2011), et surtout après les notes incomparables dont A. Grosrichard a farci son édition des *Confessions* (GF-Flammarion, 2002) ? La réponse est donnée par l'A. dans son chapitre liminaire (« Une nuit au Panthéon »). Son but est de rassembler en une monographie pratique la masse d'informations puisée dans les travaux les plus récents d'une recherche très active sur l'écrivain (en témoignent les trois éditions des *OC* de Rousseau qui se succèdent sans se ressembler), mais aussi de mettre en perspective ses œuvres, sa correspondance et les témoignages de ses contemporains, de manière à se situer au plus près de la célèbre injonction qui ouvre les *Confessions* : « [...] montrer à mes semblables un homme dans toute la vérité de la nature ». Il faut pour cela adopter une « position adéquate » pour retrouver Rousseau, non plus au milieu du « labyrinthe obscur et fangeux » des désirs censurés ou des actes coupables, mais à travers le « kaléidoscope » des citations, des images, des airs de musique aussi, qui ont façonné la personnalité de Rousseau.

Le livre suit la chronologie de l'écrivain (un inconnu avant 40 ans, rappelons-le), depuis l'enfance avec ses paradis perdus et ses regrets, jusqu'aux derniers jours passés chez Girardin à Ermenonville, appelé à devenir un véritable lieu de pèlerinage pour tous les dévots de Rousseau (ce qui ne signifie pas toujours ses meilleurs lecteurs). Chaque chapitre correspond à une période, à un lieu de résidence toujours provisoire avant 1770 (à l'Ermitage, à Môtiers), à un moment de crise (état fréquent de Jean-Jacques à partir des années 1750). On appréciera les nécessaires mises au point sur sa prétendue misanthropie, son « délire de persécution » (une persécution qui ne fut rien moins qu'imaginaire), l'hostilité de Voltaire qui fit ses délices, depuis Genève et

Ferney, d'une hargne récurrente contre Rousseau dont le génie faisait de l'ombre au sien : quand on lit l'extrême violence de ses attaques (dans *Le sentiment des citoyens* notamment), on est enclin à penser que le plus fou des deux n'est pas celui qu'on persécute... Cette biographie complète avec bonheur la partie manquante des *Confessions*, à savoir la fin de la vie de Rousseau depuis son exil en Angleterre jusqu'à sa mort. L'affaire Hume, le retour en France dans la clandestinité, puis l'installation à Paris (où « J.-J. » se sent quelque peu comme le rhinocéros de la Foire, après avoir été « l'ours » de Mme d'Épinay). L'A. présente une belle synthèse des témoignages des derniers visiteurs (parfois masochistes, comme le futur auteur de *Paul et Virginie*), puis de la réception (récupération serait plus exact) de l'œuvre de Rousseau à partir de la Révolution. C'est un livre tonique et plein d'esprit qui nous offre une vision personnelle et engagée d'un grand lecteur, fin connaisseur et passionné de Rousseau. D'une écriture enlevée qui rend sa lecture très agréable, ce *Rousseau* invitera les lectrices et lecteurs effrayé-e-s par la taille des *Confessions* ou de *La Nouvelle Héloïse*, (voire des *Dialogues*), à s'aventurer hardiment dans ces terres de haute littérature, qui sont aussi promesse d'enchantements durables. Il permettra aussi, on l'espère, de réviser certains préjugés persistants sur le chanfre prétendu du « bon sauvage », ineptie absolue qui s'est nourrie des traits d'esprits (excellents, hélas) du meilleur ennemi de Jean-Jacques.

Érik LEBORGNE

JACQUES-LEFÈVRE Nicole, *Le Mot et le Verbe. Méditations sur le langage et la parole poétique dans l'œuvre de Louis-Claude de Saint-Martin (1743-1803)*, Paris, Hermann, coll. « Échangs littéraires », 2025.

Il y a trois ans, Nicole Jacques-Lefèvre publiait chez Hermann de substantielles *Démonologie littéraire et autres sorcelleries*, sous-titrées *Rationalité et imagination (1436-1862)*. Elle donne chez le même éditeur une nouvelle somme sur son autre domaine de recherche, Louis-Claude de Saint-Martin, auquel elle a consacré une longue série de travaux, depuis son premier article « Louis-Claude de Saint-Martin et Jean-Jacques Rousseau » dans *DHS* en 1971 jusqu'à une récente et riche monographie aux Éditions Dervy en 2003, auxquels s'ajoutent plusieurs rééditions. Le mérite essentiel de ces travaux est de soustraire le « Philosophe inconnu » aux sectes pour le rendre à l'objectivité d'un savoir historique. Le livre commence par une chronologie d'une centaine de pages, constituée de citations de Saint-Martin, empruntées à *Mon Portrait* et à la correspondance avec Nicolas-Antoine Kirchner, illuministe bernois contemporain (1739-1799). Adossé à cette chronologie, l'essai étudie successivement le trajet intellectuel et spirituel de Saint-Martin dans le siècle, sa sémiologie ou pensée des signes, enfin sa poétique. La première partie présente, comme la monographie de 2003, les deux maîtres du « Philosophe inconnu », Martinès de Pasqualy et Jacob Boehme. Alors qu'il est en garnison à Bordeaux, il approche Martinès, est initié par lui dans les hauts

grades maçonniques, mais trouve sa propre voie dans le refus de la magie cérémonielle et l'approfondissement de la voie intérieure. Il découvre tardivement Jacob Boehme, théosophe allemand de la Renaissance, dont il s'enchant et qu'il entreprend de traduire en français. Il a le sentiment de pouvoir réconcilier les sciences divines et les sciences naturelles, telles qu'il les trouve chez Buffon ou Laplace. Il relit les Évangiles et s'éloigne de l'idée de péché pour valoriser la curiosité et la volonté de savoir chez « l'homme de désir ». Une telle démarche récuse les religions révélées aussi bien que la philosophie matérialiste. Elle est critique envers la rhétorique d'un Chateaubriand qui s'attarde à la « superficialité presque décorative de la religion » (p. 177). Au Christ et à la transsubstantiation sont préférées la confiance dans chaque humain et la transmutation à l'œuvre dans la nature. « Par bien des aspects, Saint-Martin est sans doute plus proche des Philosophes des Lumières que de leurs adversaires religieux » (p. 196). Telle est la thèse forte de N. Jacques-Lefèvre qui multiplie en particulier les rapprochements avec Diderot, dans le sillage de l'article fondateur de Jean Fabre, « Diderot et les Théosophes » (repris dans *Lumières et Romantisme*). La réflexion sémiologique repose la question de la langue originelle, de la dispersion babélienne et d'une langue poétique qui soit action. Dans cette quête, le verbe devient l'élément grammatical essentiel, image d'un Verbe créateur. La troisième partie passe de la linguistique à la poétique. Elle comporte des pages suggestives sur les correspondances et la synesthésie, et sur la promotion du *ut musica* qui se substitue au *ut pictura*. L'Homme-esprit est Poète créateur, néologue et inventeur de métaphores. On note une perspective psychanalytique sur l'hermaphrodisme primitif et sur la figure féminine de la Sophia ou Sagesse divine qui complète La Trinité masculine. Cette troisième partie reprend l'interprétation étonnamment positive de la Révolution aux antipodes de l'attitude d'un Joseph de Maistre. Saint-Martin annoncerait la confluence du christianisme et du socialisme, autour de 1848. L'essai s'arrête au seuil d'une description stylistique de la langue du « Philosophe inconnu » : ce dernier, est-il répété en conclusion, serait plus proche d'un Diderot que d'un Chateaubriand (p. 471). Autant de propositions qui devraient encourager l'étude et renouveler la compréhension du passage des Lumières au romantisme.

Michel DELON

JAUCOURT DE VILLARNOUL François de, marquis d'AUSSON, *Mémoires*, édition et notes par Éliane Itti, Paris, Honoré Champion, coll. « Vie des Huguenots », 2025.

Commençons par la fin : « Je finis en disant que ce n'est point le fait d'un honnête homme de s'attacher au service personnel des princes, qui ne sont bons la plupart qu'à piller » (p. 309). Et pourtant le protestant François de Jaucourt (1653-1727), arrière-petit-fils de Duplessis-Mornay, ayant choisi l'exil lors de la révocation de l'édit de Nantes, fut contraint de passer une bonne partie de sa vie au service des princes et princesses du Brandebourg et de la Saxe. Ses *Mémoires* qui ne couvrent que la période

1672-1706, écrits avec recul, font alterner les relations des événements auxquels il fut mêlé ou dont il fut témoin, et des notations rapides, une simple phrase, pour signaler des faits d'actualité qui lui sont rapportés. Enfant d'une famille nombreuse de noblesse moyenne, la carrière militaire dans la cavalerie s'imposa, et la première partie des *Mémoires* est un récit détaillé de la guerre de Hollande où il servit sous Condé et Turenne. Le lecteur aura quelque difficulté à suivre le détail des opérations, mais il retiendra comment la cavalerie passa le Rhin à Tolhuys, les selles dans des bateaux, les chevaux tenus à la bride nageant derrière, quelques cavaliers à la nage, quelques drôles « se mirent nus sur leurs chevaux qu'ils avaient dessellés » (p. 46). Jaucourt fut blessé deux fois ; il narre les morts de d'Artagnan et de Turenne, décrit les tués amoncelés de la bataille de Seneffe et les blessés ennemis qui ne furent pas secourus. Après la paix de Nimègue, il voyagea aux Provinces-Unies, fréquenta la cour de Guillaume d'Orange, il vante la propreté d'Amsterdam, mais la cherté des hôtelleries ; quel contraste avec l'Allemagne, mauvais pain, mauvaise bière, voitures inconfortables, contrôles douaniers incessants... Après un premier contact avec Berlin, il parcourut l'Allemagne du nord au sud, décrivant les villes traversées, Nuremberg, Augsbourg, Munich, puis gagna Venise pour s'engager sur les galères de la Sérénissime et aller combattre les Turcs en Morée. Au retour, il débarqua à Messine et de là gagna Naples puis Rome – description des fêtes de la Semaine sainte –, Lorette, Bologne, Florence, Livourne, pour arriver à Marseille alors que l'édit de Fontainebleau était promulgué, d'où sa hâte à rejoindre à Paris sa mère et ses sœurs cachées « dans un galetas ». Il décida alors de quitter la France, et après maintes alarmes et en se faisant passer pour un Allemand, de Calais il passa en Angleterre, visita Londres, puis retrouva Berlin où le Grand Électeur le fit gentilhomme de la chambre, lui donna une compagnie de cavalerie, l'introduisit comme mentor auprès de son fils Philippe de Brandebourg-Schwedt. Il fut désormais à la suite d'une cour qui se déplaçait fréquemment vers ses possessions de Clèves, et plus à l'ouest rencontrait son allié Guillaume d'Orange. Il était à Postdam lors du décès du Grand Électeur (avril 1688), « À peine fut-il mort qu'il fut oublié » (p. 186), la « canaille » des courtisans se ruant chez le successeur. Pendant le temps de la guerre de la ligue d'Augsbourg, le récit fait alterner la chronique militaire – batailles de Fleurus et de la Boyne – et les relations de voyage, en Prusse, à Dantzig, à Königsberg, en Pologne, « détestable pays pour les hôtelleries et pour tout » (p. 199), à Amsterdam à nouveau où il dut faire tout voir aux margraves, y compris « certains lieux distingués du commun » et il nota « l'embarras où se trouvèrent ces jeunes princes avec ces créatures hardies » (p. 205). Vers 1695, il abandonna le tutorat de Philippe de Brandebourg-Schwedt, élève peu docile, « regrettant les fatigues inutiles [qu'il avait] essayées dans cette galère » (p. 216) pour accepter, contraint, sur les instances de sa mère l'Électrice de Saxe, le gouvernorat du margrave Guillaume-Frédéric de Brandebourg-Ansbach ; « ainsi je me trouvai saxon, sans renoncer tout à fait au Brandebourg » (p. 217),

puisqu'il demeura au service de la reine de Prusse Sophie-Charlotte de Hanovre à la mort de laquelle, en 1705 – « pour moi un coup de foudre » – il quitta Berlin pour un nouveau voyage vers l'Italie, Venise et Rome, traversant la Suisse où il prit bien soin d'utiliser le bateau de Coppet à Genève afin d'éviter Versoix, alors territoire français. Vivant d'une petite pension prussienne, il termina en Hollande les derniers vingt ans de sa vie, dont nous ne savons rien, et sans espérance de revoir sa patrie. Jaucourt attire la sympathie ; c'est un solide protestant du Refuge, sans illusion sur la comédie humaine qui se joue dans l'entourage des princes ; les courtisans, ces « bilboquets de la fortune » (p. 283), « s'enflent comme des crapauds » (p. 264), on ne peut se soutenir en cour en restant honnête. Il semble bien pourtant qu'il y soit parvenu. Ses coreligionnaires réfugiés sont jugés sévèrement, des sots vaniteux que « l'adversité même, dont l'école est si bonne, [...] rend méchants, quand elle dure trop longtemps » (p. 208). Cet homme lucide et misanthrope ne recherche pas les honneurs, car l'honneur c'est ce que l'on se doit à soi-même. On aurait aimé savoir quelle insulte lui fit tirer l'épée et lui valut six semaines de prison à Spandau.

La présente édition est enrichie de quelque 900 notes érudites qui identifient, quand cela est possible, les lieux, les personnages, les événements. Il est toujours loisible d'aller plus loin, par exemple en reconnaissant François Lefort, compagnon de jeunesse de Pierre le Grand, à travers ces mots obscurs (p. 265, « son favori était le fort de Genève »), en reconnaissant dans « la maison de Sternberg, bâtie par l'Empereur Rodolphe » (p. 243) le château à l'Étoile (Hvězda) dû à Ferdinand de Tyrol... S'il est légitime de conserver l'orthographe du manuscrit, dans les notes la graphie hollandaise d'un Maurits van Nassau, celle allemande d'un Georg Ludwig de Hanovre ou d'une Sophie von der Pfalz, celle, danoise sans doute, d'un Jorgen de Danemark (l'époux de la reine Anne Stuart) aident-elles le lecteur, d'autant plus que le parti n'est pas systématiquement tenu, Jean Sobieski est toujours Jean Sobieski ? En revanche, donner les équivalences des noms de ville en tchèque, en hongrois, en polonais, en serbe, en roumain... est fort bienvenu. Il n'aurait pas été inutile d'ajouter une chronologie et les arbres généalogiques des maisons de Saxe, de Brandebourg, de Brunswick/Hanovre ; il n'est pas toujours aisé de se retrouver dans un flot d'Électrices, Brandebourg, Saxe, Bavière, mère, fille, douairière (p. 258-59). L'index, indispensable, ne retient pas, sans l'annoncer, les occurrences trop fréquentes (les électeurs de Brandebourg, la reine Sophie-Charlotte). Ces quelques remarques n'enlèvent rien à la très grande qualité de cette édition dont les notes révèlent l'imposant travail de recherche non seulement pour les identifications, mais aussi pour les références à la littérature latine ou contemporaine, et sans lequel le lecteur aurait bien pu perdre pied.

Claude MICHAUD

KANT Emmanuel, *La Religion dans les limites de la simple raison*, traduit par Laurent Gallois, Paris, Classiques Garnier, 2024.

La nouvelle traduction que propose Laurent Gallois de *La Religion dans les limites de la simple raison* vise à réinscrire ce texte dans « son appartenance au système critique et transcendantal de Kant » (p. 8). C'est pourquoi l'introduction ne s'attarde pas sur les explications les plus courantes de la genèse de *La Religion* : la volonté de Kant de préciser ses positions sur la religion après la méprise de l'*Essai d'une critique de toute révélation* de Fichte (1792), qui était paru sans nom d'auteur et qui avait été reçu comme la « quatrième critique » ; la nécessité de répondre à la censure en faisant un livre de ce qui ne devait, au départ, que constituer quatre articles séparés (le deuxième article n'ayant pas reçu l'*imprimatur*) ; un essai de philosophie populaire qui doit moins être lu comme un écrit systématique que comme la libre réflexion d'un philosophe dont le grand œuvre est derrière lui et dont le grand âge autorise quelques divagations. Ces explications contingentes, selon Laurent Gallois, ne rendent pas raison du projet kantien, qui comprend explicitement, dès le départ, la question religieuse : que puis-je espérer ? Il s'agit donc, à travers une nouvelle traduction, de faire justice à la rigueur systématique de Kant, qui n'a pas été conduit par les circonstances ou le hasard à écrire sur la religion, mais qui a fait de la réflexion religieuse un moment essentiel de sa philosophie.

Cette exigence trouve notamment à se concrétiser dans les choix lexicaux, qui se veulent le plus fidèle possible au vocabulaire systématique de Kant. Mais c'est surtout la structure de l'appareil critique choisie par Laurent Gallois qui cherche à vérifier la centralité de *La Religion* dans le dispositif théorique kantien. En effet, si la présentation introductive du traducteur est fort succincte, c'est que, en plus des notes et d'un index (*nominum* et *rerum*), tout l'appareil critique a été basculé dans un « Glossaire philosophique des notions kantiennes ». L'objectif de ce glossaire est de faire le lien entre les termes mobilisés dans l'ouvrage et le reste de la philosophie kantienne. Plus qu'un simple glossaire, en réalité, ce sont parfois de véritables articles qui tiennent lieu de définitions. Le terme « postulat » (p. 264-272), par exemple, est explicité sur 8 pages en petits caractères et constitue une exégèse à part entière de cette notion. Fort de sa connaissance de la pensée kantienne et d'une réflexion au long cours sur la question du souverain bien et de l'espérance chez Kant (on peut citer ici son ouvrage *Le Souverain bien chez Kant*, Paris, Vrin, 2008), Laurent Gallois offre, à travers ce glossaire, un précieux outil pour lire ou relire *La Religion dans les limites de la simple raison*, mais aussi pour revenir, à partir de là, à l'ensemble de la philosophie kantienne.

C'est dire que cette nouvelle traduction constitue, au sens propre du terme, un outil de travail. Non seulement parce qu'elle permet de comprendre le texte kantien, mais surtout parce que Laurent Gallois a fait le choix de ne pas résumer, en introduction, une interprétation d'ensemble de *La Religion*. C'est en voyageant, au fil de sa lecture, à travers les concepts du glossaire que le lecteur parvient à progresser dans la

compréhension. Il en va ainsi, par exemple, lorsqu'on se rapporte à l'explicitation du concept de « foi » dans le glossaire (p. 241-248), qui constitue un autre terme particulièrement développé et qui, en s'appuyant notamment sur le *Canon de la raison pure*, fait le point sur le statut de la croyance chez le sujet pensant et sur la nécessité de la foi religieuse dans le cadre de la raison pratique. De notion en notion, à mesure que l'on avance dans le texte kantien en s'appuyant sur le glossaire, naît la conviction qu'il n'est pas possible de séparer *La Religion* du reste du corpus kantien. En cela, s'il m'est permis ici de faire part de mon expérience personnelle de lecture, je dirais que, en ce qui me concerne du moins, il s'agit d'un pari gagné de la part du traducteur. Assurément, cela exige une certaine rigueur, puisque le principe du glossaire invite davantage à couper la lecture linéaire et à intercaler de longues explications avant de revenir au passage qu'on était en train de lire. Mais si l'on se plie à cette ascèse, on ne peut que constater le gain herméneutique d'un tel mouvement d'aller et retour entre le texte et le glossaire, et le lecteur qui prend le temps de se soumettre aux règles du jeu de cette édition ne peut que se réjouir, à la fin, de récolter les fruits de son travail et de son assiduité.

Encore faut-il préciser qu'il est possible de jouer (de lire) sans respecter les règles et d'aborder cette version de *La Religion* d'une traite, en ligne droite, pour découvrir ou redécouvrir un écrit de Kant dans une langue qui reste lisible et accessible. Le lecteur reste libre, bien sûr, de prendre le chemin le plus court ou la voie plus longue et plus difficile. La brièveté de l'introduction le plonge d'ailleurs quasiment *in medias res* dans le texte kantien. Et c'est ainsi à tout type de public que s'adresse cette traduction.

Jean-Baptiste VUILLEROD

KHAVANOVA Olga, *Szorgalom, becsvágy és karrier. A Habsburg Monarchia hivatalnoki kara a felvilágosult abszolútizmus időszakában [Diligence, ambition et carrière. La fonction publique de la Monarchie des Habsbourg à l'époque de l'absolutisme éclairé]*, Budapest, HUN-REN Bölcsészettudományi Kutatóközpont Történettudományi Intézet, 2025.

Cette monographie récente de l'historienne russe Olga Khavanova (Académie russes des sciences, Moscou) qui est une traduction hongroise de l'ouvrage original de l'auteur, s'occupe des carrières du personnel de la couche intermédiaire des administrateurs des institutions centrales de la Monarchie des Habsbourg dans la seconde moitié du 18^e siècle. Après avoir dépouillé les riches archives de Vienne et de Budapest, l'auteur offre une analyse bien détaillée du corps d'administrateurs moyens au service de la dynastie des Habsbourg. Dans l'introduction de l'ouvrage, Olga Khavanova dresse un état des recherches sur ce sujet et définit les sources d'archives utilisées, notamment les requêtes pour les postes administratifs. Dans le premier chapitre, elle présente les deux principales voies de mobilités sociales dans la promotion des administrateurs : la mobilité horizontale et la mobilité verticale dans un univers caractérisé par le réseau complexe

des patrons et des clients. Dans ce monde hiérarchisé, la noblesse et titres nobiliaires jouaient un rôle particulièrement important. Dans le second chapitre consacré à la méritocratie et à la philanthropie, l'auteur examine l'importance de ces deux principes dans les textes des demandes ainsi que dans ceux des décisions. Les différents arguments religieux, sociaux ou moraux apparaissent ainsi dans les requêtes citées par l'auteur. Le troisième chapitre s'occupe des différents facteurs qui facilitaient ou empêchaient la carrière dans la bureaucratie. Premièrement, les talents, l'éducation et la compétence des cadres avaient un rôle décisif dans leurs carrières, mais l'ancienneté, l'expérience et la chance, voire la corruption pouvaient également avoir une certaine influence sur leur avancement. L'auteur y présente à travers le cas de la carrière bien documenté de Bernát Koncsek le fonctionnement du système d'avancement par les différents facteurs. Dans le chapitre suivant, Olga Khavanova s'intéresse aux femmes dans les milieux des administrateurs, c'est-à-dire aux femmes, mères ou filles des serviteurs de l'État. Il s'agit là surtout des témoignages des veuves et orphelines qui rédigeaient des requêtes pour des pensions. Le dernier chapitre de l'ouvrage montre dans quelle mesure le corps d'administrateurs de la Monarchie des Habsbourg reflétait sa population multiethnique et multiculturelle. Le plurilinguisme en était l'indicateur le plus frappant. La connaissance de langues n'était pas seulement un facteur indispensable pour la carrière, mais également un moyen de mettre en relief l'identité nationale des administrateurs. En résumé, nous pouvons souligner que l'ouvrage d'Olga Khavanova représente une couche sociale en pleine mobilité dans l'administration centrale et locale de la Monarchie des Habsbourg qui contribua non seulement au bon fonctionnement de l'État, mais construisit une réputation de ses autorités respectives. À la fin de l'ouvrage, nous trouvons un résumé en anglais, une bibliographie et un index des noms propres.

Ferenc TÓTH

KOVÁCS Janka, *A lélek tudománya. Diszciplinárizálódás, medikalizáció és tudásterjesztés Magyarországon (1770-1830)* [La science de l'âme. Disciplinarisation, médicalisation et diffusion du savoir en Hongrie (1770-1830)], Budapest, HUN-REN Bölcsészettudományi Kutatóközpont Történettudományi Intézet, 2024.

L'ouvrage de Janka Kovács conduit le lecteur à la préhistoire et à la genèse de la science psychiatrique, simplement désignées dans le titre de l'ouvrage comme « science de l'âme », en Hongrie aux 18^e et 19^e siècles. Ce livre basé sur la thèse de doctorat de l'auteur est composé de trois grandes parties. Dans la première, Janka Kovács essaie de dresser l'histoire de la naissance de la discipline dans les universités et cliniques de l'époque. L'auteur y présente la structure de l'enseignement médical et les différentes théories sur les maladies mentales, en particulier dans la clinique universitaire de Pest. La deuxième partie du livre est consacrée à l'histoire de l'accumulation et du transfert

des savoirs dans le domaine. Les traductions des ouvrages d'auteurs étrangers jouèrent un rôle primordial dans ce processus, mais nous trouvons d'autres moyens de communication également comme la littérature et la presse spécialisée et la communication orale. Dans la troisième partie, l'auteur présente les différentes institutions spécialisées sur les patients souffrant des problèmes psychiatriques dans une époque où il n'y avait pas encore un système de soins spécialisé. À la fin de l'ouvrage, nous trouvons une bibliographie et un index des noms propres.

Ferenc TÓTH

LABBÉ François, *Écrivains francophones dans l'Allemagne des Lumières*, 2 vol., Paris, Éditions Complicités, 2024.

Le sous-titre – « Écrire et publier en langue française dans les pays allemands (1740-1790) », soit durant la période du règne de Frédéric II (1740-1786) – explique l'objet du présent répertoire alphabétique réunissant quelque 280 notices qui font apparaître l'ampleur insoupçonnée de la présence par ailleurs bien connue de la francophonie dans le Saint-Empire. À chaque auteur est consacrée une entrée de plusieurs pages, selon une présentation unifiée : une *vita* précise, faisant parfois état de jugements de l'époque par d'autres « Français d'Allemagne », complétée d'une bibliographie de ses écrits publiés en français dans les pays germanophones ainsi qu'une bibliographie critique. Suit un passage de quelques pages tirées de son œuvre. L'orthographe originale est conservée.

On découvre une grande variété d'auteurs de toutes origines : pour la plupart résidant en pays germanique, dont les ouvrages paraissent en langue française chez des libraires-éditeurs sis sur le territoire de l'Empire, mais également quelques ouvrages d'auteurs vivant en France et publiant chez des éditeurs allemands. Aux 51 huguenots résidents s'ajoutent 85 auteurs venus de France, 100 du Saint-Empire (dont 13 Autrichiens ou Hongrois), 15 Suisses, 12 Italiens, 7 Hollandais, et quelques isolés venus des Pays-Bas autrichiens, de Russie, de Pologne, de Suède, d'Angleterre qui publient plus ou moins occasionnellement en français. Un groupe influent est constitué par les Suisses, particulièrement nombreux à Berlin, et pour la plupart bilingues, avec parmi eux plusieurs académiciens (Johann Bernhard Mérian, Nicolas de Béguelin, Jacques/Jakob Weguelin, Johann III Bernoulli...). Plusieurs Italiens sont aussi des exilés plus ou moins volontaires, en particulier l'académicien Carlo Denina, invité qui, lors de sa querelle avec Antoine de Rivarol, rappela aux Français leur dette linguistique envers l'Espagne, ou Giovanni Cattaneo, auteur d'une œuvre qui critique *l'Esprit des lois* de Montesquieu.

Que ces hommes choisissent d'écrire en français, s'explique, pour les ouvrages savants, par le désir de s'adresser à un public européen – le français s'établissant progressivement alors à la place du latin – et de marquer leur appartenance à un club

des élites savantes. Ils rejoignent en cela les huguenots, y compris ceux de seconde, voire de troisième génération, qui écrivent pour leurs pairs, les lecteurs du *Refuge* mais espèrent également ne pas être oubliés en France. Tel est le cas de l'académicien Beausobre, de même que son fils pourtant parfaitement bilingue. Mais il y a des contre-exemples, comme le Suisse Johann Georg Sulzer lui aussi bilingue, mais qui n'a aucune publication en français. À l'inverse, quelques Allemands ont publié en français, comme Thomas Abbt, qui a traduit en français un texte de Mendelssohn en y adjoignant une préface qui est une véritable « défense et illustration » des lettres allemandes. On peut citer aussi Johann G. Schummel, auteur d'une réécriture en français de contes des *Mille et une nuits*. F. Labbé parle de « littérature allemande de langue française » (p. 21).

Les situations personnelles et les statuts dans le pays d'accueil sont tout aussi variés. Parmi les Français, on rencontre des exilés et des fuyards aux parcours souvent sinueux, comme La Beaumelle (passé par Genève, Copenhague, Berlin, Leipzig, Paris, Amsterdam, puis de nouveau Paris avant son retour définitif en Languedoc) ou Arkenholz qui, né en Finlande suédoise, accomplit plusieurs voyages en Europe, occupa un emploi officiel à Stockholm, puis fut incarcéré à la demande de Versailles pour s'être opposé au projet de Fleury d'une union entre la France et la Suède, avant de devenir bibliothécaire à Cassel. À ces situations souvent mouvantes s'ajoutent d'autres raisons bien connues qui rendent difficile un décompte précis des publications et des auteurs : lieux fictifs d'édition, contrefaçons, etc.

Tout aussi diverses sont les motivations de ceux qui émigrèrent ou tout simplement vinrent sur le sol du Saint-Empire : outre ceux qui ont émigré, temporairement ou provisoirement, pour des raisons juridiques, idéologiques le plus souvent religieuses, économiques ou familiales, on rencontre également des voyageurs, des aventuriers qui souvent visaient un emploi qu'ils n'obtinrent pas ; des invités de cours allemandes, appelés par exemple pour qu'ils établissent ou réorganisent une académie (comme Maupertuis à Berlin), ou montent une bibliothèque (comme Jamerai Duval à Vienne) ou développent des musées, des théâtres, etc. D'autres sont venus pour exercer une activité journalistique ou sont des écrivains en quête de reconnaissance. On croise aussi des moines défroqués ou des cas originaux comme l'abbé de Prades qui, après la soutenance d'une thèse dont le scandale éclaboussa la Sorbonne, se réfugia en Hollande puis auprès de Frédéric II, ou La Beaumelle, déjà évoqué, promis à une brillante carrière dans l'Église catholique mais dont il s'éloigna progressivement pour se rapprocher du protestantisme et de la franc-maçonnerie jusqu'à devenir déiste.

Si la plupart d'entre eux vivent à l'écart des réalités du pays, certains sont très intégrés aux milieux savants allemands : parmi eux des écrivains célèbres comme le marquis académicien d'Argens, lié en particulier à Mendelssohn, Nicolaï ou Gellert, ou l'ex-jésuite et grammairien Dieudonné Thiébauld, qui corrigeait les écrits de

Frédéric II, ou encore Le Roy de Lozembrune (voir *DHS* 57, 2025, p. 674-675), certains parfois même reconnus par la critique allemande. C'est le cas de Jean-Charles de Laveaux (1749-1827), présenté ici dans une longue notice de 20 pages qui dépasse vers l'aval le cadre chronologique du présent répertoire, un dépassement justifié par l'ampleur et l'importance de sa contribution de traducteur et de passeur de littérature et de culture germanique. Cet admirateur de l'abbé Raynal enseigna le français successivement à Bâle, Berlin et Stuttgart, avant de revenir définitivement à Paris. Certes parfois critiqué, il fut également reconnu par différents journaux savants d'Allemagne et de France. L'entrée le concernant résume brièvement un ouvrage que l'auteur lui a consacré (*Jean-Charles Laveaux (1749-1827), un aventurier littéraire*, 2017, *DHS* 50, 2018, p. 763). On lui doit entre autres des traductions d'ouvrages d'histoire, en particulier les huit premiers tomes de l'*Histoire des Allemands* du Suisse Johann von Müller (1784-1789), une traduction dont la presse allemande salua les mérites stylistiques, soulignant qu'ils amélioraient l'original... Outre ses traductions, il rédigea plusieurs écrits personnels, dont une *Vie de Frédéric II* en plusieurs tomes (1787-1789). Ne sont écartés du répertoire que les auteurs des ouvrages d'apprentissage de la langue française, des très nombreux traités se rapportant à l'art de la guerre et au génie militaire ou encore au droit, aux sciences, à la musique, aux technologies, etc., quand ils n'ont pas de dimension philosophique ou historique.

Gérard LAUDIN

LAHOUATI Gérard, *Avec Casanova. Penser, songer et rire*, préf. Michel Delon, Paris, Classiques Garnier, coll. « L'Europe des Lumières », 2020.

Éditeur, avec Marie-Françoise Luna, de l'*Histoire de ma vie* dans la Pléiade, pionner des études casanovistes en France, Gérard Lahouati a ouvert la voie aux nombreuses lectures de Casanova qui ont été publiées depuis la fin des années 1980. Son livre, *Avec Casanova. Penser, songer et rire*, rend compte de trente ans de recherches (1987-2017), en réunissant dans un seul volume des études précédemment publiées ailleurs, remaniées et actualisées pour cette publication. L'ouvrage vient enrichir la série d'essais sur le Vénitien que la collection « L'Europe des Lumières » a publiés ces dernières années et auxquels les études de Lahouati ont ouvert la voie, comme le rappelle Michel Delon dans sa préface. Divisé en trois parties « L'écriture, l'aventure », « Un philosophe, un fripon ou un fou ? », « Confrontations », l'ouvrage analyse diverses facettes de l'écriture et de la pensée casanoviennes.

La première partie est consacrée aux stratégies d'écriture et aux enjeux de l'autobiographie de l'écrivain. Les cinq chapitres qui la composent interprètent le geste autobiographique comme une stratégie de construction et de reconstruction de soi par l'écriture. En ouverture, « Le spectateur immobile » analyse l'art de la *dispositio* chez Casanova, qui, par une savante mise en scène des souvenirs, parvient à faire de

l'écriture le lieu où remémoration et fantasme se lient ensemble dans l'élaboration d'une esthétique de la théâtralité qui mélange allègrement expérience vécue et univers onirique. S'esquisse également ici la thèse du deuxième chapitre, « Une écriture du plaisir », relisant « l'exacerbation d'un narcissisme distingué » comme « une fuite frénétique du mépris de soi » (p. 43) ; le bibliothécaire de Dux, aigri par les années et atrabilaire, revit à travers l'écriture les plaisirs du jeune libertin et (se) prouve le sens de sa vie, si peu conforme aux règles, par l'entreprise autobiographique : « [s]a philosophie est d'abord une tentative de justification de sa vie » (p. 52), écrit Gérard Lahouati. Elle est également une manière efficace de s'affranchir des déterminismes sociaux, car elle peut « infléchir le cours des événements » (p. 37). Dans « L'art de la fuite » l'auteur souligne à quel point l'écriture mémorielle peut être lue « comme une ultime fuite devant la réalité » (p. 74) capable de « métamorphoser ce qui était le fruit du hasard en marque d'un destin » (p. 84). S'inscrit dans l'analyse de cette stratégie d'écriture où la remémoration devient création du sens et justification des actes de l'écrivain la lecture des nombreux duels qui ponctuent l'autobiographie casanovienne, au quatrième chapitre « Envie de duel ». Cette pratique de la violence maîtrisée que Lahouati rapproche du jeu devient « une affirmation de soi par le défi et l'adhésion aux valeurs d'une caste », bien que Casanova se plaise à en subvertir par moments les codes en donnant lieu à une « épopée singulière » (p. 72), alternant duels glorieux contre des adversaires du rang du comte de La Tour d'Auvergne ou du comte polonais Branicki, et combats dégradants avec des personnages marginaux tel l'aventurier Medini. Le dernier article de cette partie, « Un français parfumé », montre et explique le singulier « silence olfactif » de Casanova ; l'auteur interprète l'apparente indifférence de Casanova aux odeurs comme une conséquence de sa pratique d'écriture : les « capitulaires », ces notes manuscrites prises tout au long de sa vie par l'autobiographe, sont autant de supports du souvenir qui rendent inutile l'évocation olfactive que l'on retrouve par exemple chez Proust. Le Vénitien n'évoque que très rarement des odeurs et si son lecteur l'associe cependant à un monde de parfums, c'est que la langue de l'écrivain est « parfumée », qu'elle a le pouvoir d'évoquer, par l'extraordinaire vivacité qui la caractérise, la vie dans sa globalité.

La deuxième partie est consacrée à un thème cher à Gérard Lahouati depuis sa thèse sur l'idéal des Lumières dans *l'Histoire de ma vie* (1988) : les relations complexes qu'entretient la pensée casanovienne avec la philosophie des Lumières. Y sont analysées les formes et les fonctions de la transgression (« Les tentations de Casanova. Vertige de la transgression ») et de la superstition (« Le philosophe et le feu follet »), le rapport de Casanova au matérialisme (« Être ou ne pas être matérialiste ? »), à la Révolution (« Un spectateur emporté ») et à Voltaire (« Une enquête. Voltaire, Casanova et les *Dialogues chrétiens* », qui, tout en proposant une nouvelle hypothèse d'attribution de ces derniers, analyse la relation entre le Vénitien et le patriarche de

Ferney). Ces études dressent le portrait d'un écrivain qui « semble être à la frontière de la conscience archaïque et de la modernité » (p. 181). D'une part, le Vénitien est un fervent partisan de la raison triomphant des préjugés et partage avec les intellectuels les plus audacieux de son siècle la remise en question radicale des valeurs fondatrices de la société, comme l'attestent le thème de l'inceste, présent autant dans l'*Histoire de ma vie* que dans l'*Icosameron*, et la représentation de la famille comme une institution en pleine déliquescence, où les pères tombent amoureux de leurs filles, les mères se font les proxénètes de leur progéniture, les liens sont ténus ou sordides. Confrontées aux récits d'autres autobiographies de l'époque (Goldoni ou Ménétra), ces représentations montrent l'existence, chez Casanova, d'un « vertige de la transgression » (p. 126), d'une « subversion douce » (François Roustang) qui prend la forme d'une déconstruction de la norme sociopolitique par un récit qui en décèle la vacuité ou le grotesque. Toujours dans le sillage des Lumières, le sensualisme que Casanova professe n'est pas loin du matérialisme, bien que sa position sur la question soit très complexe, ainsi que le montre l'auteur dans son analyse de *Le Philosophe et le théologien*, où l'écrivain met en scène, par le truchement du rêve, un dieu non seulement matérialiste, mais paradoxalement athée (p. 166). D'autre part, la position de Casanova sur la religion, que façonnent profondément, selon Lahouati, l'expérience des Plombs et l'approche de la mort (la comparaison des deux préfaces de l'autobiographie est révélatrice en ce sens), empêche le philosophe d'adhérer ouvertement à la philosophie de La Mettrie ou d'attaquer les dogmes religieux. L'on peut voir dans ce refus de s'en prendre au catholicisme l'expression d'un conservatisme politique, de matrice machiavélienne, désireux de sauver l'autel pour sauver le trône : Casanova, qui commence l'*Histoire de ma vie* en 1790 et qui a été fort affecté par l'avènement de la période révolutionnaire sonnante pour lui le glas d'une époque de bonheur et de plaisirs, s'oppose en ceci à Voltaire et à la philosophie des Lumières. Mais l'on peut aussi voir dans ce refus une permanence de la pensée magique, sous la forme de la « croyance à l'irrationnel comme jeu » que le mémorialiste avoue volontiers et que l'auteur de l'ouvrage analyse dans « Le philosophe et le feu follet », traitant des activités de cabaliste de Casanova et des épisodes de superstition de ses *Mémoires*, traductions « d'un goût ludique pour la mise en scène, comme forme du pouvoir sur autrui », dévoilant « une croyance magique aux pouvoirs de la parole » (p. 154).

La troisième partie est composée de cinq chapitres qui resituent Casanova dans le contexte de son époque, le comparant avec des auteurs français de la même période. Les trois premiers chapitres abordent des problèmes spécifiques à l'écriture autobiographique et à la théorisation du genre par Philippe Lejeune. Le premier, « L'invention de l'enfance ? Le statut du souvenir d'enfance dans quelques autobiographies du 18^e siècle », démontre l'historicité du souvenir d'enfance en tant que *topos* autobiographique : si Rousseau, comme le montrait déjà Francesco Orlando dans *Infanzia*,

memoria e storia da Rousseau ai Romantici (1966), a ouvert la voie à la lecture de cette première époque de la vie comme expérience fondatrice d'une personnalité et étape inévitable de toute autobiographie, la brillante comparaison que Gérard Lahouati propose entre l'emploi de ce motif chez Casanova et chez Rétif lui permet de montrer que l'enfance est, après les *Confessions* de Rousseau, « beaucoup moins une période chronologique qu'une disposition intérieure, définie par un état de non-culpabilité » (p. 211) et que « la fiction a fini par s'imposer comme vérité de l'écrivain » (p. 216). Le modèle rousseauiste, déjà partiellement discuté dans ce chapitre, occupe une place majeure dans « Du citoyen de Genève au citoyen de Venise. Jean Jérôme Casanova juge de Jean-Jacques Rousseau ». Rousseau, « modèle et repoussoir » (p. 247) du Vénitien, est beaucoup plus présent dans l'*Histoire de ma vie* que celui-ci ne voudrait le laisser croire, ne serait-ce que parce qu'il a, le premier, légitimé le dévoilement de l'intimité et le recours au discours médical pour se dire, si prégnants dans les Mémoires casanoviens. La contribution rousseauiste à l'histoire du genre est encore soulignée dans le deuxième chapitre, « Singularité et exemplarité dans l'écriture autobiographique du 18^e siècle », qui montre comment, tout en passant par l'exploration d'un moi individuel historiquement, géographiquement et socialement, l'écriture autobiographique parvient à délivrer un message universel sur l'humain. L'auteur souligne que c'est justement dans la tension constante entre la singularité de la conscience individuelle et l'universalité de l'expérience humaine que se déploie la force de l'écriture autobiographique, « une écriture de la rédemption, du salut par le sens » (p. 234). Les deux derniers chapitres de cette partie sont consacrés respectivement à la désinvolture, « Petite chorégraphie de la désinvolture dans la littérature du 18^e siècle. Chamfort, Casanova, Diderot, Ligne », et au champagne, « "Champagne à foison !" Réalité et imaginaire du champagne chez Casanova et chez quelques écrivains du 18^e siècle ». Ces deux motifs permettent, à travers la comparaison des textes, de mieux cerner la spécificité casanovienne. La désinvolture, lue comme une « façon d'affirmer une éthique irréductible à l'histoire » (p. 269) est un trait commun aux écrivains analysés, qui en font chacun le signe d'un refus. Chez Casanova, elle devient une posture pour « échapper à ce qui pouvait lui apparaître comme la médiocrité d'un destin d'aventurier » (p. 272). Le motif du champagne, si cher au libertin vénitien, permet à Lahouati de montrer au lecteur la variété d'attitudes possibles face à cette boisson qui suffit à elle seule pour évoquer tout un imaginaire de la fête et du luxe à la construction duquel, l'article le montre bien, le texte casanovien n'est pas étranger. Le livre se clôt sur un dernier chapitre, en guise de conclusion (« Testament écrit sur du vent. La lettre *À Leonard Snetlage* comme autoportrait au dictionnaire »), relisant la lettre *À Leonard Snetlage* comme une dernière tentative, de la part du bibliothécaire de Dux, de donner sens à sa vie passée et aux valeurs qui l'ont informée ; une vie, écrit Gérard Lahouati, qui, comme son écriture, « apparaît sous la forme d'une conquête de l'immortalité par le langage » (p. 325). Caractérisé par

une grande variété d'approches, par une remarquable cohérence interne et par un jeu constant entre lecture rapprochée des textes et vision d'ensemble, ce recueil est un outil précieux pour tout spécialiste du 18^e siècle.

Marilina GIANICO

LA METTRIE Julien Offray de, *L'Homme-machine*, édition de Solange Gonzalez, Paris, Classiques Garnier, coll. « Textes de philosophie », 2023.

Solange Gonzalez offre une édition de *L'Homme-machine* appelée à devenir l'édition de référence. L'introduction au texte, qui compte plus de 120 pages, pour un texte qui en lui-même en compte 80, propose en réalité un essai sur la philosophie de La Mettrie en général, par le prisme de *L'Homme-machine*. Elle est complétée par des annexes, un bref glossaire, une bibliographie (de l'introduction) et un index des noms. Après quelques très rapides éléments biographiques, l'introduction s'ancre d'abord dans un examen du rapport de La Mettrie à Descartes et au cartésianisme qui fait droit à diverses possibilités interprétatives et tient une ligne subtile, exprimée dans la formule d'une « tentative d'épuisement d'un lieu cartésien ». Ce lieu, pourrait-on dire, c'est la question de la machine. Si l'examen des thèses et de l'« esprit du cartésianisme » conclut à un rejet des thèses cartésiennes, rejet soutenu par la dynamique leibnizienne et la philosophie de la perception malebranchienne, ainsi qu'à un rejet de l'esprit systématique, le commentaire s'oriente vers une interprétation plus complexe. Ainsi, attentive à l'effet du découpage de l'*Histoire naturelle de l'âme* en plusieurs ouvrages (sont examinés ici *L'Homme-machine* et le *Traité de l'âme*) à l'occasion de la préparation de la publication de ses *Œuvres* par La Mettrie lui-même, S. Gonzalez propose de laisser de côté l'idée d'une contradiction interne, mais aussi celle d'une évolution chronologique, pour défendre l'hypothèse selon laquelle ce découpage est en fait l'occasion pour La Mettrie de « creuser le sillon de son matérialisme » (p. 45). L'examen, ainsi, de ce que produisent des thèses cartésiennes en terrain mécaniste la conduit à l'affirmation selon laquelle La Mettrie défend un mécanisme (au sens de l'étude référant des effets à des dispositions) sans machinisme (au sens où demeurent des processus vitaux irréductibles à des processus mécanistes au sens précédent) (p. 56). C'est qu'en effet, le premier est porteur d'une tendance intrinsèquement dualiste, voire spiritualiste, comme le montre l'examen du malebranchisme. Mais pour le second, S. Gonzalez insiste non seulement sur l'apport leibnizien à la notion de perception, mais aussi sur celui de Malebranche lui-même, en particulier par la notion d'élasticité. On voit là ce que peut signifier le « droit d'inventaire sévère » (p. 39) dont S. Gonzalez parle à propos du rapport de La Mettrie à ceux qu'il discute ou à qui il emprunte des éléments, et en quel sens elle affirme l'idée de filiations diverses car jamais exclusives, à commencer par la filiation cartésienne. En passant par *L'Homme-plante*, la continuité à certains égards de La Mettrie à Descartes le place ainsi finalement à un

« point d'inflexion entre la physico-mathématique de Descartes et le matérialisme de Diderot » (p. 61). La question de l'imagination et en son cœur de l'attention prend alors le relais, dans l'appréhension par La Mettrie de l'interaction voire de l'imbrication entre esprit et corps. La médecine certes, mais là encore la philosophie de Malebranche sont une ressource pour l'élaboration par La Mettrie d'une conception de l'attention comme suspension et activité concomitamment que S. Gonzalez qualifie de bergsonienne (p. 75). Cette conception de l'attention est ensuite projetée sur la question de la différence entre les humains et les autres animaux. Au terme de cette première partie, il apparaît d'une manière démonstrative qu'il faut prendre absolument au sérieux La Mettrie comme philosophe, et lui faire une place dans l'histoire de la philosophie moderne, démonstration faite grâce également à une réflexivité méthodologique sur les outils de l'histoire de la philosophie. Reste alors à faire entendre la singularité de la voix lamettrienne, ce à quoi s'attache (sans que ce soit son propos explicite) la deuxième partie de l'introduction. On entendait déjà cette voix dans les sous-titres choisis par S. Gonzalez, constitués de citations de La Mettrie (entre autres : « Le corps humain est une Machine qui monte elle-même ses ressorts » ; « Tout s'imagine » ; « Des animaux à l'homme, la transition n'est pas violente »). Elle éclate dans la deuxième partie, « De l'organisme à l'orgasme », consacrée à la morale et la troisième, « L'art des préliminaires », consacrée à un examen de la personnalité d'écrivain et de philosophe de La Mettrie. Dans la deuxième, l'imagination se taille derechef la part du lion, ce qui n'apparaît nulle part mieux que dans les textes consacrés au plaisir, défend S. Gonzalez (p. 95-96). Tout comme l'activité de l'imagination qu'est l'attention, la volupté « requiert la cessation de l'injonction de l'action et le déploiement d'une durée intérieure » (p. 95), d'une manière très anti-épicurienne. Très loin de résorber la morale dans la médecine, La Mettrie l'approche plutôt de la politique, par l'intermédiaire de cette cessation qui prend la forme de la souveraineté. C'est tout l'intérêt de la lecture proposée par Foucault telle que la restitue généreusement S. Gonzalez, en lui adjoignant le soutien de formules empruntées à Agamben. Avec eux, on peut dire qu'il s'agit en effet d'« interroger la souveraineté politique dans son rapport à la vie » (p. 98). Or chez La Mettrie, la « nature animale originaire » n'est précisément pas ce dont il est question ici, qu'Agamben nomme « la vie nue » (p. 99), mais la « vie spécifiquement humaine, fondée sur les capacités qu'offre un corps organisé, apte à opposer aux préjugés d'une morale délétère les ressources d'une vie intérieure voluptueuse » (*ibid.*). Et pour juger de cette vie humaine, un critère plus « impérieux » (p. 102) que celui de la vérité même doit être trouvé. Au terme de ce parcours, clos par un examen d'une triple lecture de *L'Homme-machine*, on se prend à rêver à ce que pourraient être des œuvres complètes de La Mettrie éditées avec une telle compétence.

LEBLANC Nicolas, *La Poétique des émotions dans l'œuvre de Jacques Delille*, Paris, classiques Garnier, coll. « l'Europe des Lumières », Paris, 2022.

Cet ouvrage est tiré d'une thèse dirigée par le professeur Hugues Marchal et soutenue à l'université de Bâle en 2019. Son introduction présente clairement son enjeu : il s'agit de redonner à l'œuvre de l'abbé Delille une place dans les études littéraires. En effet, on compte de nombreuses études récentes sur ce poète ou sur le sujet de la poésie didactique et descriptive menées par des chercheurs germanophones ou anglophones, et peu chez les Français, malgré les travaux de Sylvain Menant et les articles de Jean-Noël Pascal dans les *Cahiers Roucher-Chénier*. Hugues Marchal dirige le projet FNS « reconstruire Delille » à l'université de Bâle.

L'introduction propose un « état de l'art » développé et poursuit l'exploration initiée par Robert Guitton sur « la vie posthume de Jaques Delille » en s'interrogeant sur les étapes de cet oubli, notamment à travers les jugements des romantiques à son égard. L'auteur choisit de prendre le contre-pied de la critique adressée le plus souvent à la poésie de Delille, celle d'être froide, sans sensibilité, ou même sans poésie. Pour redonner une place à cette œuvre il se propose non pas de la montrer comme annonciatrice du romantisme (ce qui avait déjà été fait au siècle dernier), mais de la remettre dans son contexte en s'interrogeant sur la question de l'émotion, et en redéfinissant cette notion : l'émotion n'est pas ici une expression des sentiments de l'auteur, mais le mouvement que l'on cherche à créer chez le lecteur, du rire aux larmes en passant par bien d'autres. Il s'agit aussi d'étudier la place de l'émotion dans le méta discours, celui de l'auteur comme celui des théoriciens de son temps, et de voir comment elle peut s'articuler avec le genre de la poésie didactique ou descriptive.

La première partie porte principalement sur une étude des *Jardins* dans cette perspective, en s'interrogeant sur le reproche de « froideur » qui a été fait à cette œuvre et en examinant les textes du temps sur la poésie descriptive (Du Bos, Louis Racine, l'abbé Batteux) et sur les notions d'intérêt et de pathétique (Marmontel) : on oppose l'*Énéide* aux *Géorgiques* (dont Delille a été le traducteur), on s'interroge sur les possibilités du genre de faire naître de l'enthousiasme.

Une étude détaillée des *Jardins* permet de montrer comment Delille cherche à faire naître une émotion en mettant du mouvement dans sa description, en créant des effets de contraste, et en faisant entendre une voix lyrique, parfois élégiaque. Les personnages humains ne sont pas absents de cette œuvre et c'est souvent à travers eux que l'auteur parvient à rompre la monotonie possible et la froideur du genre : Delille place des « épisodes », passages narratifs parfois touchants, qu'ils soient des épisodes amoureux ou des récits tragiques des conséquences de la Révolution (dans *Malheur et pitié*) présentant des situations de bonheur malgré tout. Le contexte ici encore est important : de la vogue de l'idée de bienfaisance à la méfiance devant les sentiments individuels et le sentimentalisme (notamment chez les Idéologues), de l'intérêt pour

le sentiment de pitié on est passé à une position de méfiance pendant et après la Révolution. Le projet de Delille apparaît à certains comme contre révolutionnaire dans la mesure où il tente de faire revenir cette émotion en recréant une communauté d'âmes sensibles autour de figures comme Marie-Antoinette ou la Princesse de Lamballe, autant que lorsqu'il fait l'éloge de la conversation et mime dans le poème du même nom l'esprit léger d'un temps perdu. L'histoire des censures de Delille sous le Consulat est en cela très intéressante.

Une partie intitulée « querelle de la sensibilité » montre comment Delille cherche à étendre cette notion : si la poésie descriptive n'a pas les mêmes ressources que la poésie dramatique, elle peut proposer un pathétique différent, tenter de changer le rapport de l'homme à la nature, la rendre « intéressante », comme les animaux, et proposer une autre forme de sublime. Enfin, la science est un autre réservoir d'émotion, allant de l'admiration devant le « merveilleux vrai », à l'extase devant l'infiniment grand et l'infiniment petit, le sublime des époques de la nature de Buffon, ses catastrophes, et son « sublime temporel ».

La dernière partie, originale et donnant de nombreux exemples bien commentés, propose de classer dans les émotions l'« intérêt de composition », c'est-à-dire le plaisir du lecteur devant la virtuosité du poète : son talent pour l'harmonie imitative, sa capacité à rendre poétique ce qui *a priori* ne l'était pas (le charançon par exemple) par de multiples procédés stylistiques, sa hardiesse lexicale ou son art de la périphrase.

La conclusion reprend ces arguments et va au-delà en posant la question de la possibilité pour une poésie si liée à son temps et parfois à ses destinataires ou à ses auditeurs, de retrouver une audience : pour la faire revivre, il faut la replacer dans son époque, avec les réseaux de Delille, l'esthétique du moment, les attentes quant à la poésie et son rapport à la science et à la société.

Anne-Marie MERCIER-FAIVRE

LEMAÎTRE Alain J., *L'Ombre du martyr. Des Juifs dans le royaume de France au XVIII^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Constitution de la modernité », 2025.

Émanciper l'historiographie des juifs de l'optique victimaire – la *Leiden-geschiede* – pour une histoire investissant le champ économique et les modalités de la cohabitation entre chrétiens et juifs dans la France du 18^e siècle, et d'abord dans une Alsace en voie de lente intégration dans le royaume, tel est le dessein de cet essai qui prend appui sur un épisode judiciaire survenu en 1754 à Houssen, village proche de Colmar : le 9 décembre, trois individus pénétrèrent chez Magdelaine Kopp pour la voler et la maltrairent, ainsi que sa servante. La victime accusa les juifs, puis nominativement trois personnes, avant de ne formuler que des soupçons. Le prévôt du village, fils de Magdelaine Kopp, porta l'affaire devant le bailli de Ribaupierre qui jugea

irrecevables les alibis des incriminés et ordonna leur emprisonnement. L'appel, interjeté au Conseil souverain d'Alsace à Colmar, fut instruit par son premier président, le très catholique Kinglin, qui confirma le jugement du bailli. Hirtzel Lévy, réputé chef de la bande, fut roué vif, sans la rétentio qui aurait pu abrégé ses souffrances ; il expira au bout de 22 heures d'agonie. La Nation juive d'Alsace se mobilisa, envoya à Paris les pièces du procès au Conseil des Parties. Le rapporteur fut le jeune Turgot, au début de sa carrière et déjà auteur de ses *Lettres sur la tolérance* : les alibis étaient parfaitement valables, aucun des accusés n'était à Houssen le jour du délit, les victimes se contredisaient, il n'y avait pas de témoins... Le jugement fut cassé en Conseil du roi et envoyé pour révision au parlement de Metz qui déchargea les accusés, le corps de Hirtzel Lévy fut rendu à la famille, des dommages et intérêts accordés. Le récit du supplice, celui de la descente du cadavre de la roue, nourrirent la légende du martyr, victime du dysfonctionnement d'un système judiciaire arbitraire, gangrené par le népotisme et le clientélisme, dans les mains de juges ignorants, les baillis, demeurés officiers seigneuriaux en Alsace. Or « dans une province nouvellement [...] soumise, le monarque ne pouvait se passer des baillis et de leurs réseaux pour contrôler [...] les populations locales » (p. 48).

La seconde partie du livre a comme objet le vécu quotidien des populations juives, sans qu'il y ait véritablement un lien organique avec l'affaire de Colmar, hormis quelques renvois. Est rappelé le statut des juifs dans le Saint Empire, la protection de l'empereur, des princes et des villes, la fermeture de ces dernières à la suite des crises des 13^e et 14^e siècles (Strasbourg en 1388), le reflux des juifs à la campagne, leur résistance par des appels à l'empereur, à la diète, au *Reichskammergericht*. Le roi de France organisa la Nation juive d'Alsace, 20 000 personnes au recensement de 1784, réparties dans des *Landjudenschaften* sous l'autorité religieuse du rabbin et celle du *parnassim*, notable laïc coopté chargé de la police interne, de la répartition des charges... La fiscalité des juifs leur était propre : ni taille, ni logement des gens de guerre, ni corvée royale, mais une capitation, un droit pour la protection du roi ou au seigneur, et l'infamant péage corporel qui assimilait le juif à une pièce de bétail ou une marchandise et qui ne fut totalement supprimé qu'en 1784. Car les juifs fréquentaient les foires et les marchés, grand espace qui leur était ouvert. Ils étaient de grands fournisseurs pour la remonte de la cavalerie et la viande aux armées. Les colporteurs, en butte à l'hostilité des corporations, mais fort utiles aux populations, sillonnaient le plat pays, vendant vêtements, tabac, cuirs, mercerie, quincaillerie. Et les juifs prêtaient à intérêt, souvent de petites sommes, en un temps où les liquidités étaient aussi rares qu'étaient fréquentes les occasions d'en manquer à la suite d'une mauvaise récolte ou pour payer l'impôt. Ils étaient indispensables à la vie économique de l'Alsace. C'est la pratique de l'usure qui alimenta la judéophobie, plus que l'appartenance religieuse. Deux exemples sont analysés, le factum en faveur de Magdelaine Kopp, qui se terminait par le portrait

collectif des juifs « vagabonds qui n'ont d'autres talents que de faire gémir les peuples » (p. 102), auquel répondit le factum du Messin Roederer stigmatisant la vengeance privée de la justice populaire alimentée par les préjugés contre les juifs, et en 1779, le pamphlet du bailli François Joseph Antoine Hell, rappelant tous les crimes des juifs, l'empoisonnement des puits, les meurtres rituels, les crucifixions d'enfants, comme préambule à l'accusation essentielle, l'usure : « Tendu au lucre, il [le juif] ne convoite que l'or » (p. 115). Le juif, affameur du peuple, était la ruine de l'Alsace. Or pour la partie nord de la province, les juifs n'étaient que 16 % des créanciers, 84 % revenant aux bourgeois de Strasbourg, aux Église et aux princes. Dans son combat pour l'assimilation, la Nation d'Alsace se tourna d'abord vers le Berlinoise Moses Mendelssohn, lumière de l'*Aufklärung* et de l'*haskala*, qui renvoya la balle à Christian Wilhelm von Dohm, luthérien et franc-maçon, dont le *Mémoire sur l'état des juifs d'Alsace* (1781) fut transmis au Conseil d'État : il réclamait l'égalité des droits, la liberté du travail, l'accès à l'agriculture... La situation des juifs d'Alsace était fort différente de celle de ceux de Bordeaux, dont l'assimilation ressortissait à une prospérité due à leur place dans le grand négoce et la haute finance. Mais si l'on partageait valeurs religieuses et rituels, il n'y avait aucune solidarité, les juifs de Bordeaux méprisaient les Ashkénazes. Après les révoltes paysannes de 1788-1789 où les juifs furent la cible (mais pas qu'eux) des ruraux endettés, à la Constituante le parti de l'émancipation, mené par Grégoire, l'emporta. Mais rappelons la déclaration de Stanislas de Clermont-Tonnerre : « Il faut refuser tout aux juifs comme nation, et accorder tout aux juifs en tant qu'individus. » Le particularisme politique et culturel était une des caractéristiques de l'Ancien Régime, et les juifs y étaient attachés, ils se pensaient en communauté. Comment pouvait-on concilier citoyenneté et judéité ? L'A. insiste sur le fait que la distinction ne se faisait pas « en raison d'une appartenance religieuse différente, mais de mobiles économiques et financiers » (p. 156) ; on ne se méfiait « pas d'eux au XVIII^e siècle en raison de leur appartenance religieuse, mais parce [qu'on les percevait] comme étrangers [...] par leur langue, leurs usages, leurs habitudes alimentaires, et certainement par les privilèges qui les distinguaient des autres habitants » (p. 154). Mais comment peut-on dissocier les usages et les interdits alimentaires de l'exercice de la religion ? Le culturel et le culturel sont difficilement dissociables. Au total, un ouvrage qui au terme d'un vaste panorama, suscite réflexions et questionnements.

Claude MICHAUD

***La Lettre clandestine*, n° 32, « La Littérature philosophique clandestine et l'Allemagne », dir. SEGUIN Maria Susana, 2024.**

En se concentrant sur un pays, l'Allemagne, ce dossier de la *Lettre clandestine* met à l'honneur certains foyers de la pensée philosophique, mais aussi des lieux et des canaux de circulation des écrits clandestins. Aujourd'hui les bibliothèques allemandes

assurent la conservation d'une partie significative de ce patrimoine. La base de données philosophie-clandestine.huma-num.fr rend compte de la place occupée par l'Allemagne. Maria Susana Seguin, qui coordonne le dossier et en signe l'introduction, s'y réfère pour dénombrer les copies des principaux titres de la littérature clandestine : ouvrages d'érudition à visée critique, traités d'inspiration déiste, écrits polémiques de tendance radicale, ils rendent compte de l'intérêt pour les textes polémiques français.

Pablo Toribio s'intéresse à l'un des premiers ouvrages de la tradition clandestine, le traité de Martin Seidel, *Origo et fundamenta religionis christianae*, qui dénonce les erreurs de la religion chrétienne. Son intense circulation, dans les cercles sociniens et de protestants érudits, atteste la fascination qu'il a exercée. Le manuscrit autographe de Nuremberg trouve sa place dans l'histoire du déisme et des Lumières radicales. Winfried Schröder se penche sur le *Symbolum sapientiae* (1692) qu'il qualifie d'« œuvre majeure de la littérature philosophique clandestine allemande », façon d'attirer l'attention sur un texte encore trop peu connu. Sa diffusion, confidentielle, fut surtout assurée par l'imprimé, dans des ouvrages qui en empruntent des passages dans des pseudo-dialogues mettant en scène un athée : ainsi du *Celse moderne* de l'abbé Gautier. Falk Wunderlich évoque un kantien oublié, Karl von Knoblauch, qui a fréquenté l'université de Göttingen. Ce lecteur de Buffon et de Priestley, connu pour ses affinités pro-françaises, est un penseur des Lumières radicales. Il intervient dans la critique des miracles et dans la théorie de la matière. Son matérialisme tient à Spinoza et à Kant, qu'il considère comme un disciple du premier. Jean-François Goubet et Jean-Marc Rohrbasser reviennent sur la querelle de l'athéisme qui opposa Christian Wolff au théologien Joachim Lange. Le discours prononcé par Wolff en 1721 sur la morale des Chinois relance la querelle qui conduira à son éviction de Halle. L'article précise la conception de l'athéisme selon Wolff. Martin Mulsow se penche sur la question de la définition de l'hétérodoxie dans les territoires allemands et l'extension de ce qu'on entend par Lumières radicales par distinction avec les Lumières modérées. Il examine les possibles convergences entre piétisme, socinianisme et spinozisme, et montre qu'au cours du 18^e siècle les catégories classiques de l'hérésiology tendent à s'effacer, et que les frontières entre les différents courants hétérodoxes s'estompent, permettant des rapprochements qui de prime abord peuvent paraître étonnants. Jens Häselser s'intéresse à l'activité clandestine en Brandebourg et en Prusse, territoires de refuge pour des générations de Français en exil du fait de leur appartenance à la religion réformée. Il s'arrête particulièrement sur quelques figures éminentes du refuge berlinois : Mathurin Veyssière La Croze, Isaac de Beausobre et, une génération plus loin, Charles Etienne Jordan, auteur d'une dissertation sur Giordano Bruno. Marie-Hélène Quéval éclaire la figure singulière du pasteur Johann Heyn. Celui-ci profite du passage d'une comète en 1744 pour publier, avec le soutien des aléthophiles, sa critique de la religion et sa lecture de la Bible à la lumière des théories de Newton, Burnet et

Whiston. Il y traduit aussi son admiration pour Maupertuis, Voltaire et Bayle. Sa mise en cause des dogmes du christianisme alimenta la « guerre des plumes » qui sévit encore des années après sa mort en 1746. Sébastien Drouin se penche sur l'histoire de la cour de Gotha, milieu francophile où règne la duchesse Louise-Dorothée, princesse de Lumières et Minerve de l'Allemagne, selon le mot de Voltaire. Antipapiste, mais non pas matérialiste, elle est imprégnée de l'érudition des Lumières. Son déisme la porte à lutter contre le préjugé. Louise-Dorothée collectionne les écrits clandestins, qui lui sont fournis par Ernst Christoph von Mauteuffel, avec lequel elle entretient une correspondance assidue, inexploitée à ce jour.

De ce dossier on peut titrer plusieurs enseignements. D'abord, il faut revenir sur l'opposition, simpliste, entre des Lumières françaises antireligieuses et des Lumières allemandes qui ménageraient une conciliation entre religion et philosophie. Les relations entre foi et raison sont, dans l'ère germanique, beaucoup plus conflictuelles qu'il n'y paraît : les crises qui s'enchaînent tout au long du 18^e siècle en sont la preuve, et les tenants de l'incroyance radicale existent bel et bien dans les pays de langue allemande. Ce constat relance la question des Lumières transnationales, corollaire de la circulation des écrits philosophiques clandestins, tout en gardant à l'esprit les différences culturelles, substantielles, qui subsistent entre les nations.

Nicolas BRUCKER

Libertinage et philosophie à l'époque classique (XVI^e-XVIII^e siècle), n° 21, AUDIDIÈRE Sophie, COQUI Guillaume, GENGOUX Nicole, LAERKE Mogens, GIRARD Pierre (dir.), « Bayle, les droits de la conscience errante », Paris, Classiques Garnier, 2024.

La présente revue a déjà publié deux numéros sur Pierre Bayle, le numéro 14 sur *La pensée de Pierre Bayle* et le numéro 15 sur *Pierre Bayle et les libertins*. S'y adjoint ce troisième volume issu d'un colloque international sur « Bayle, les droits de la conscience errante » tenu à Dijon en mars 2023. Pionnier de la tolérance au sens actuel, critique de l'idolâtrie, partisan d'un athéisme vertueux, cet auteur majeur interroge sans cesse notre capacité à soumettre notre conduite morale à un doute radical. De ses *Pensées diverses sur la comète* (1680) à son *Dictionnaire historique et critique* (1697), tolérance et critique sont au cœur de son œuvre. L'ouvrage commence, sous la forme d'une conférence introductive d'Hubert Bost, par une réflexion sur la liberté de pensée, dans un premier temps contextualisée par le parcours culturel et confessionnel de Pierre Bayle, puis située au cœur de ses *Pensées sur la comète*. Partisan d'un vagabondage philosophique sous une forme que l'on qualifierait aujourd'hui de transdisciplinaire, revendiquant les droits de la conscience errante, Pierre Bayle n'en demeure pas moins cohérent dans sa pensée. Ici se précise le rapport entre la liberté de penser et la liberté de croire. Penser relève de la croyance, de la conviction doctrinale. Croire

renvoie à la ratification doctrinale. L'exercice du métier de philosophe et d'historien y trouve sa place en tant qu'il consiste à examiner ce qui nous fait croire ce que nous croyons. Ce questionnement central, en lien avec la conscience errante, permet comme le montre Antony MacKenna d'introduire ce qui relève chez Pierre Bayle de propos méthodologiques susceptibles de nous faire comprendre sa manière d'argumenter. Celle-ci n'est pas toujours aisée à comprendre pour son lecteur dans la mesure où tout ce qu'il écrit est soumis à discussion, se veut démontrable, mais selon le ressort de sa propre éthique, fait appel au principe fondateur d'incertitude. C'est donc un auteur complexe par son usage d'arguments *ad hominem*, suscitant chez son lecteur la perception d'une position neutre ou sceptique. Pourtant Pierre Bayle est rationaliste en ce qui concerne les principes de la logique et de la morale, comme nous le montrent les autres contributions de cet ouvrage. En fait son lecteur doit faire l'effort de comprendre en quoi il déduit le cadre de son débat à partir de la logique de son argumentation. Dans un tel cadre, il fait jouer un personnage, ainsi de « Dieu » dans les *Pensées diverses* dont l'Être même permet d'argumenter le fait que la superstition astrologique porte atteinte à la nature divine. Ainsi de même de la « lumière naturelle », de l'« Écriture », du « Tribunal suprême », etc. Un tel jeu de langage lui permet aussi de ne pas mentionner les objections possibles à son argumentation. Cependant ce qui complique ce schéma argumentatif, c'est que tout le plaidoyer en faveur de la tolérance se fonde sur les droits de la conscience erronée, ce qui nous introduit à la perspective centrale de la conscience errante. La croyance errante ou erronée, précise alors Jean-Pierre Cavaillé, ne fait à vrai dire de mal à personne selon Pierre Bayle car « l'erreur » est omniprésente dans les esprits, ce qui met en cause l'orthodoxie elle-même. L'erreur est vraie dans la mesure où « tous les droits de la vérité dépendent d'un *pourvu qu'elle soit connue* [...] en vertu de ce droit, l'erreur travestie en vérité nous oblige aux mêmes choses que la vérité » (*Nouvelles Lettres*). Il en ressort, que « la conscience erronée donne droit à faire le mal », ce qui est difficile à accepter, tant une telle argumentation porte à une critique radicale de la conscience religieuse au nom de « la raison universelle ». Ginalua Mori nous entraîne plus avant vers les « précipices de la conscience errante » qui agit de « bonne foi » du fait d'un principe d'action incontrôlable, au point que Pierre Bayle n'y trouve plus de justification morale au sein de débats infinis et en fin de compte stériles. Ici s'adjoint la comparaison avec Hobbes. Pierre Bayle se rallie à la conception de l'État théocratique absolutiste et ce qu'il suppose de révérence à Dieu en son âme alors que Hobbes, dans le *Leviathan*, défait le pacte entre les hommes et la divinité. Mais ce qui les sépare avant tout, c'est leur conception de la conscience errante, au-delà du fait qu'ils partagent l'inefficience de la tolérance. Hobbes montre certes la duplicité de la conscience mais dans le but de construire la société politique sur la base de l'indépendance de la conscience naturelle. Pierre Bayle considère différemment que la conscience n'est qu'une forme de croyance

et que le fondement de l'obéissance a une nature religieuse. C'est là où il importe, avec Stefano Brogi, de s'interroger sur la schématisation par Bayle du rationalisme moral dans le *Systemia totius philosophiae* du fait de la relation entre des axiomes moraux naturels et l'observation de la grande variabilité des mœurs. Ici se présente la *syndérèse*, droite raison issue de la lumière naturelle, mais confrontée à la corruption introduite par le péché. Il en ressort une structure argumentative que l'on retrouve dans ses derniers textes, en particulier la *Continuation des pensées diverses*. L'évidence morale demeure déterminante du fait de l'inscription des principes premiers de la morale dans les principes premiers de la logique. Elle permet de concevoir une éthique athée de nature objective. La raison naturelle se subdivise alors entre un rationalisme éthique affirmant « la nature des choses » et un naturalisme anthropologique et sociologique concernant les mécanismes psychologiques des individus et des groupes humains. Il convient bien de s'interroger sur le naturalisme de Bayle, interrogation qui permet de comprendre la place centrale qu'il attribue à l'athéisme. Il est déjà acquis que le recours à la nature est d'ordre moral. Mais Jean-Michel Gros interroge plus avant un tel primat de la morale « naturelle » en tant qu'il fonde une théorie philosophique de la tolérance. Donner ainsi la voix à la nature permet de concrétiser la dimension biface de l'athéisme dans une double figure : l'athée vertueux conforme à son essence raisonnable d'une part et l'athée de comportement agissant ou non selon ses principes, soit apte à prendre en compte la part raisonnable de lui-même dans son activité sociale au profit de ses intérêts. Sylvia Giocanti introduit, pour sa part, une réflexion sur l'usage baylien de Montaigne. Au regard de l'accent mis par Pierre Bayle sur une obstination à croire ou ne pas croire motivée par le besoin qu'autrui reconnaisse notre valeur, la différence entre Bayle et Montaigne s'avère complexe, et aboutit à la conclusion suivante : pour Bayle, il y a un inconvénient majeur à ne pas comprendre ce que l'on croit, au risque de décroire ; pour Montaigne, le scepticisme philosophique laisse à la raison un vaste espace, hormis en matière de foi. De concert avec Gianni Paganini dans son ouvrage sur *De Bayle à Hume. Tolérance, hypothèses, systèmes*, on peut y voir la capacité de Bayle à déployer une histoire critique, compréhensive sous forme de plusieurs cas qui fixent des points de repère historiques, et non des contenus stables associés à des définitions quasi définitives. C'est l'histoire compréhensive elle-même qui situe les idées reçues pour les soumettre à la critique de la réalité historique. Autre confrontation, entre Bayle et Plutarque, proposée par Myriam Bernier. Ici *Les pensées diverses sur la comète* mobilise Plutarque à diverses reprises sous forme d'exemples et d'arguments, par exemple l'argument selon lequel un athée manque moins de respect à la divinité qu'un idolâtre. Dans l'ordre de la critique, l'ouvrage de Plutarque *De la superstition* a le tort de raisonner, à propos de la différence entre l'athée et le superstitieux, en termes de gain pour l'individu au risque de justifier les passions. La comparaison permet alors de marquer les limites de la vision du champ moral défendu par

Pierre Bayle. Il est certes défenseur des athées au nom de l'éthique naturelle, mais il est plutôt conservateur en ce qui concerne les femmes, le libre-arbitre et le poids des passions, du moins hors de leur appréhension systématique. Reste un espace critique où Bayle ne cède pas de terrain à la religion, c'est le terrain de la recherche savante. C'est là où se configure sa relation étroite avec l'Encyclopédisme, à propos de son *Dictionnaire historique et critique* présenté par Lorenzo Bianchi du point de vue des circonstances de sa composition. Son originalité principale, déjà soulignée par Ernst Cassirer, consiste dans sa manière de conférer au fait historique une valeur scientifique propre, un certain degré de certitude dans son énonciation même. Dans le champ de la république des lettres, ce projet suscite la critique pour sa prolixité, ainsi chez Leibniz, mais prend acte de la valeur des recherches historiques. De la présente entreprise individuelle à l'aventure collective de l'*Encyclopédie*, un demi-siècle déploie sa fortune, avant qu'il ne perde de son actualité. Proposant une relecture des *Pensées diverses*, Anna Carmona Alliglia interroge enfin l'anthropologie baylienne des passions, omniprésentes dans son propos sans être totalement systématisées en conformité avec sa méthode. Il s'agit d'abord de ce qui fait le nerf des passions humaines, le plaisir, l'amour et la haine, puis de ce qui permet de les contrôler, l'espoir, la crainte et l'amour-propre. Reste à circonscrire les vices et les passions du monde, soit l'ambition, l'avarice, la vengeance, la jalousie, l'impudicité et la médisance. Ainsi Pierre Bayle, dans sa caractérisation multiforme de la conscience errante, n'oublie pas d'y adjoindre à sa manière un traité des passions de nature anthropologique.

Jacques GUILHAUMOU

LIVRY Marquise de, *Lettres à la présidente Du Bourg (1779-1792). De Paris à Toulouse*, édition critique d'Isabelle Havelange, Paris, Classiques Garnier, coll. « Correspondances et mémoires », 2023.

Préparée par Isabelle Havelange, cette édition s'impose comme un modèle de rigueur critique : fidélité exemplaire à l'écriture de l'époque, riche appareil de notes explicatives et d'index, sans oublier une introduction substantielle qui éclaire l'importance de la correspondance publiée. Celle-ci réunit les lettres envoyées, de 1779 à 1792, par la marquise Marie-Christine de Livry (1715-1804) à son amie toulousaine, la présidente Élisabeth Du Bourg (1721-1794). Deux illustres femmes des Lumières, issues de la haute aristocratie : l'auteure des lettres, veuve d'un ancien premier maître d'hôtel du roi disparu en 1759, et leur destinataire, épouse d'un ancien président de la troisième chambre des enquêtes au parlement de Toulouse, d'où son surnom affectueux de « chère Présidente ».

L'intérêt de cette correspondance – 303 lettres au total – est bien analysé par l'éditrice : « On voit comment – précise-t-elle – le support épistolaire permet l'écllosion de diverses formes d'agir au féminin dans le champ social et scientifique. Une

topographie raisonnée des enjeux sociaux de tels échanges se lit dans les lettres, analysées à la lumière du concept d'agentivité (*agency*) » (p. 8). Isabelle Havelange met en évidence le rôle du corpus épistolaire féminin dans le réseau de sociabilité mondaine du temps, qu'il s'agisse de favoriser l'ascension hiérarchique et la carrière militaire des hommes ou de manœuvrer des alliances matrimoniales.

Non moins précieuses sont ses précisions sur les usages et particularités formelles de cette correspondance, qu'elle soit écrite de la main de la marquise ou dictée : aspects graphiques, orthographiques et stylistiques, mais aussi thèmes récurrents – empreinte de la foi, passion des livres, réflexion religieuse, attachement à l'Ancien Régime, etc. Rien de l'importance de ce corpus n'échappe à l'attention scrupuleuse de l'éditrice.

Mais, la richesse de ces lettres inspire d'autres observations. On pourrait remarquer la véritable passion de la marquise pour l'histoire : « Vous ne me convertirez point – écrit-elle à la présidente Du Bourg en 1782 – sur le goût que j'ai pris pour l'histoire » (p. 219) ; et l'année suivante : « Je ne m'amuse plus que de l'histoire » (p. 239). Parmi les nouveautés de son temps, outre celles mises en relief par Isabelle Havelange (le mesmérisme, les vols en ballon, etc.), on retiendra également sa curiosité pour des phénomènes étonnants : en octobre 1783, cette « grande poupée suspendue en l'air à Paris, qui répond très pertinemment à toutes les questions qu'on luy fait » (p. 239), ou encore les nouvelles extravagantes d'un homme qui « promet de marcher sur la Seine » (p. 245).

Particulièrement saisissants sont les commentaires de la marquise sur les réalités économiques, au moment même où la crise de l'Ancien Régime s'accroît. En mars 1782, elle note : « Ici tout est hors de prix. Il en coûtera cher cette année pour faire son salut » (p. 227). Et, en octobre 1784 : « Le foin, l'avoine et la paille sont d'un prix ridicule ; le bois dans ce moment-ci est aussi rare que l'hiver dernier [...] pour moi qui ne suis point prévoyante, je n'ai pu avoir que du bois flôté en petite quantité » (p. 295). Si une aristocrate elle-même s'alarme à ce point, comment ne pas songer aux plus humbles et pressentir l'approche de la Révolution ?

Isabelle Havelange souligne à juste titre le changement de ton qui caractérise les lettres de la période révolutionnaire : plus rares, moins riches en détail, elles expriment aussi un effort manifeste pour masquer les réactions d'une aristocrate face à des événements susceptibles de trahir sa sensibilité. Consciente des risques d'interception, la marquise déploie une étonnante capacité d'autocensure.

Témoin de l'effondrement de l'Ancien Monde, elle note en décembre 1790 : « Tous les jours on apprend qu'il y a de nouveaux émigrants » (p. 466), avant de constater quelques mois plus tard : « Toutes mes connaissances sont dans les pays étrangers » (mai 1791, p. 490). En février 1791, elle observe encore : « On me mande que tous les jours, le luxe diminue à Paris » (p. 474). Pourtant, face aux récits alarmants de son amie toulousaine, qui évoque « le spectacle des citoyens égarés sous

ses fenêtres », la marquise répète inlassablement : « Nous jouissons de la plus grande tranquillité » (Paris, 28 mars 1791, p. 483) ; « on y est fort tranquille, ainsi que dans les environs » (Soisy, 6 octobre 1791, p. 499) ; ou encore : « Quand on me dit des nouvelles effrayantes, je n'y ajoute aucune foi. L'expérience me prouve que j'ai eû raison. Paris est plus peuplé et plus tranquille qu'il ne l'a jamais été » (Paris, 14 janvier 1792, p. 511). Le pensait-elle vraiment ?

Trop âgée pour prendre le chemin de l'exil, elle s'éteint en 1804 dans sa demeure de Soisy. Que pensait-elle des événements dont elle fut le témoin après sa dernière lettre à sa « chère Présidente » en octobre 1792 ? Resterait-il un jour des révélations épistolaires inédites à ce sujet ? Son témoignage, en tout cas, mérite largement l'intérêt. Comme le montrent ces lettres et l'introduction d'Isabelle Havelange, la marquise, à la fois représentative d'une certaine attitude aristocratique est pourtant capable de surprendre, et donne parfois l'impression d'une personnalité plus complexe qu'on ne serait tenté de le croire au premier regard.

Stefan LEMNY

LÜSEBRINK Hans-Jürgen et MUSSARD Alexandre (éd.), *Avantages et désavantages de la découverte de l'Amérique. Chastellux, Raynal et le concours de l'Académie de Lyon*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Lire le dix-huitième siècle », 2023.

L'ouvrage est une réédition du recueil proposé en 1994 par le philologue et historien Hans-Jürgen Lüsebrink et Alexandre Mussard. Un concours est ouvert en 1780 par l'Académie de Lyon (sur proposition de l'abbé Raynal, qui en est membre, et qui le dote de 1 200 livres) : *La découverte de l'Amérique a-t-elle été nuisible ou utile au genre humain ? S'il en résulte des biens, quels sont les moyens de les conserver et de les accroître ? Si elle a produit des maux, quels sont les moyens d'y remédier ?* Le concours est prolongé jusqu'en 1789 mais, en dépit des 44 mémoires reçus (globalement peu positifs à l'égard de la « découverte » et surtout jugés médiocres par les académiciens), restera sans lauréat. Deux mémoires seulement feront l'objet d'une publication : celui du *Discours anonyme* reçu par l'Académie puis publié à Besançon en 1790 et celui de Carle, avocat au Parlement de Paris, inachevé au moment de la clôture du concours et publié la même année. L'Académie ne juge donc aucun mémoire digne du prix et le seul publié ne doit de l'être qu'à son auteur (anonyme de Besançon). Outre le *Discours de M. Carle* qui n'a, rappelons-le, pu concourir, le présent recueil propose le texte publié par l'Académie en 1791 – *Coup d'œil sur les quatre concours* – qui est un rapport d'ensemble sur le concours et les contributions des compétiteurs. À cet égard nous regrettons que cette publication ne propose pas quelques autres mémoires reçus par l'Académie, ceux, par exemple, du genevois Mallet, du comte de Mainville, d'un anonyme « Ancien syndic de la Chambre du commerce de Lyon », de Joseph Mandrillon ou encore de l'anonyme n° 10 de 1789, un des plus intéressants selon le

professeur de littérature Denis Reynaud (« Les prix Raynal de l'Académie de Lyon », colloque *L'Abbé Raynal et Lyon*, Lyon, 10 octobre 2013 ; dans *Mémoires de l'Académie de Lyon*, n° 4-11, 2014-2015, p. 157-175).

Le recueil est essentiellement centré sur les apports de Chastellux en marge du concours. Le chevalier, fort de quatre années passées en Amérique septentrionale pour les armées du roi et membre de l'Académie française, écrit, publie, à plusieurs reprises sur le sujet américain. Il échange notamment en 1783 avec le révérend James Madison, un proche de Thomas Jefferson, ou encore avec Dominique Joseph Garat rédacteur au *Mercur de France*. Surtout, en 1787, il publie un *Discours sur les avantages ou les désavantages qui résultent pour l'Europe de la découverte de l'Amérique, objet du prix proposé par M. l'abbé Raynal*. Ce dernier souhaite récompenser ce texte – qui n'a pourtant pas concouru – mais l'Académie s'y refuse. Le texte conclut – et c'est essentiellement ce qui séduit Raynal – sur les enjeux positifs pour l'humanité de la Révolution américaine porteuse de libertés et de droits pour le bonheur des hommes et dresse, chemin faisant, un éloge de la liberté du commerce ; l'esclavage et les autres inconvénients ne devant, pour lui, qu'être temporaires dans cette marche vers le progrès. Lüsebrink et Mussard proposent ainsi au lecteur la *Lettre* de Chastellux à Madison et sa *Réponse*, deux *Lettres* à M. Garat en introduction au *Discours* de Chastellux.

L'ouvrage est utilement complété par un tableau chronologique relatif à Chastellux et par huit documents iconographiques.

Bernard HERENCIA

MACÉ Laurence, *Voltaire devant l'Index et le Saint-office, Les dossiers de censure*, Naples, ISPF Lab Consiglio Nazionale delle Ricerche, 2024. [Également disponible au format PDF : http://www.ispf-lab.cnr.it/system/files/ispf_lab/quaderni/2024_q08.pdf]

Avec ce volume, Laurence Macé, qui excelle dans la connaissance des sources manuscrites italiennes de notre période, nous introduit dans les fonds romains célèbres, mais encore peu pratiqués des dix-huitiémistes français, de l'Index et du Saint-Office. Elle en a tiré, pour le bonheur des chercheurs et des curieux, les pièces permettant de reconstituer trente-deux procédures intentées contre diverses œuvres de Voltaire par la censure romaine entre 1748 et 1804. C'est toute une partie documentaire de sa belle thèse, à ce jour inédite, que L. Macé livre au public. La matière de base est abondante et la moisson qu'on peut y faire ne l'est pas moins : l'œuvre de Voltaire est une de celles sur lesquelles se sont le plus penchés les personnels de la Congrégation de l'Index et de celle du Saint-Office au cours du 18^e siècle. Ce qui, par ailleurs, a été conservé de ces procédures et qui nous est parvenu est volumineux, très souvent complet et dans un excellent état de conservation.

Après avoir présenté dans une substantielle préface son approche méthodologique et proposé une vision d'ensemble de la question (p. 13-24), l'A. passe à l'examen détaillé des dossiers en suivant l'ordre chronologique de la dénonciation de chaque œuvre aux censeurs romains (p. 25-470). C'est toute la procédure qui peut être dans la plupart des cas reconstituée et dont on a parfois jusqu'au plus petit détail, avec, systématiquement, indication de la localisation, de la cote et du folio de chaque pièce : dénonciation officielle, dans certains cas anonymes, de l'œuvre, attribution de l'ouvrage à un « consultor », convocations, rapports circonstanciés (« vota »), discussions, décisions, effets de celles-ci, aménagements, arrêt éventuel des poursuites... Chaque affaire est présentée dans une courte note introductive suivie de la transcription de l'intégralité des pièces – c'est important – qui y sont relatives données dans leur version originale (latin ou italien). L'introduction, venant au secours de ceux qui ne pratiquent pas la langue de Dante ou qui sont fâchés avec leur latin, fournit le sommaire du document principal de chaque dossier, tandis que sont présentées dans des notes de bas de page, brèves mais allant à l'essentiel, outre le contexte, les références précises des passages visés par la censure, les personnages intervenant dans les procédures... On dispose ainsi de dossiers comportant jusqu'à une dizaine de pièces. C'est le cas en particulier pour le *Dictionnaire portatif de philosophie*, dont la censure occupe les examinateurs romains pendant deux années (1765-1766). On retrouve au reste le *Dictionnaire philosophique* – cela fait regretter l'absence d'un index dans cette belle publication – dans d'autres dossiers. On entre par là dans la complexité de la réception en Italie de cette œuvre majeure.

Cette édition critique, soignée et reposant sur un imposant travail de transcription, met à la disposition des chercheurs un vaste corpus de documents, qui permet d'aller sensiblement plus loin que ce que nous ont appris les classiques travaux de Jesús M. de Bujanda et Hubert Wolf, qu'elle précise et corrige sur de nombreux points. Il est à noter, à cet égard, qu'une grande partie de la documentation provient, ce qui ajoute au prix de ce travail, des Archives du Dicastero pour la Doctrine de la Foi, qui ne sont accessibles aux chercheurs que depuis 1998. Littéraires et historiens feront dans cet ensemble de documents officiels une ample moisson d'informations. On peut notamment, grâce à eux, entrer dans le mécanisme complexe de la réception en Italie de l'œuvre de Voltaire, dont l'Église a compris toute l'importance, saisir sur le vif et même dans le détail ce qui a séduit, heurté, voire fait trembler les juges romains, qui paraissent par moments résignés, comme l'indique l'A., devant les progrès de l'irréligion. L'historien, lui, comprend mieux les rouages de cette censure, son mode de fonctionnement, ses critères, sa prudence et comment se répartissent les rôles entre le Saint-Office et l'Index (p. 16). Chemin faisant, le chercheur est amené à nuancer l'idée que l'on se fait encore trop souvent de ce que fut la censure romaine de la période moderne. Il découvre les failles du système, le régime des exceptions (ex.

p. 199), des ménagements, des pressions... Il perçoit aussi les tensions qui opposent les examinateurs les uns aux autres... Cela lui donne occasion de vérifier que les censeurs ne sont pas les esprits bornés qu'on imagine parfois, systématiquement hostiles aux Lumières. En 1752, l'un d'entre eux, le lettré Cardinal Angelo Maria Querini, Préfet de la Congrégation de l'Index, traduit des vers de Voltaire au moment même où le Saint-Office examine sévèrement une édition des œuvres de cet auteur. Il y a assurément une abondante et passionnante matière dans le très utile ouvrage dont nous gratifie L. Macé. Gageons qu'il incitera les chercheurs à s'intéresser davantage aux fonds du Saint-Office et de l'Index, qui renferment d'insoupçonnables richesses.

Christian ALBERTAN

MAILLET Benoît de, *Nouveau Système du monde ou Entretiens de Telliamed philosophe indien avec un missionnaire français*, édition critique du manuscrit de Vire avec les variantes de tous les manuscrits par Geneviève Artigas-Menant, Paris, Honoré Champion, 2024.

Benoît de Maillet (1656-1738) fut un consul français en Orient très cultivé qui nous laissa de nombreux ouvrages et des manuscrits très curieux. Nommé consul en Égypte en 1692, il y resta jusqu'en 1711 et se distingua par ses activités politiques et culturelles comme ses recherches de médailles et d'antiquités pour le cabinet du roi ou bien ses projets de recherches dans les bibliothèques coptes et de dresser des cartes de l'Égypte. Hormis sa *Description de l'Égypte* (Paris, 1735) et son *Idée du gouvernement ancien et moderne de l'Égypte, avec la description d'une nouvelle pyramide, et de nouvelles remarques sur les mœurs et usages des habitants de ce pays* (Paris, 1743), il fut l'auteur également d'un ouvrage de philosophie clandestine intitulé *Telliamed, ou Entretiens d'un philosophe indien avec un missionnaire français* qui fut publié à Amsterdam en 1748. L'analyse critique des manuscrits de ce dernier ouvrage constitue le sujet principal de l'édition critique de Geneviève Artigas-Menant. L'éditrice scientifique a choisi le manuscrit de l'ouvrage conservé à la Bibliothèque municipale de Vire qui, parmi les quatorze autres manuscrits, était un manuscrit de travail reflétant la méthode de correction originale de l'auteur. Dans son introduction, Geneviève Artigas-Menant souligne l'importance de Thomas Pichon, un espion anglais qui avait une certaine communauté de culture avec les centres d'intérêt de Maillet, qui légua sa bibliothèque à sa ville natale, Vire en Calvados, où se trouve actuellement un manuscrit récemment découverte de *Telliamed*. À la suite de l'examen de ce manuscrit, nous pouvons présumer qu'il s'agit d'un texte de travail qui était la source directe d'une copie qui appartenait à Voltaire. L'éditrice scientifique compare minutieusement ce manuscrit aux treize autres connus afin de déterminer la place et le rôle de ceux-ci dans la genèse de l'ouvrage final publié en 1748. L'intérêt de cette édition critique réside avant tout dans les notes et commentaires qui permettent d'éclairer le fonctionnement

de la pratique des copies et de la diffusion des manuscrits clandestins à l'époque des Lumières. L'ouvrage contient une introduction qui donne des éléments biographiques des principaux acteurs (écrivain, copistes, collectionneurs, etc.) impliqués dans la genèse de l'ouvrage. Ensuite, nous pouvons lire le texte rétabli du manuscrit de Vire richement annoté par l'éditrice scientifique. Outre les tableaux comparatifs, notes et commentaires érudits, nous trouvons dans ce livre des illustrations, des annexes, une bibliographie détaillée ainsi qu'un index bien utile aux chercheurs.

Ferenc TÓTH

MARCHAND Jean-Henri, *Voltairemania. L'avocat Jean-Henri Marchand face à Voltaire*, édition d'Anne-Sophie Barrovecchio, Paris, Classiques Garnier, 2023.

Anne-Sophie Barrovecchio a recueilli dans un volume qu'elle intitule *Voltairemania* plusieurs écrits de l'avocat Jean-Henri Marchand dans lesquels il se moque délibérément de Voltaire. On y trouvera, entre autres, une *Requête du curé de Fontenoy au Roi* (1745), *Le Tremblement de terre de Lisbonne* (1755) et *Le Testament politique de M. de V**** (1770). Marchand fréquenta les milieux philosophiques, tout en déclarant qu'il ne voulait « ni raisonner, ni réformer, ni critiquer, ni instruire » (*Mon Radotage*, 1759, p. 4). Pratiquant le badinage à la mode, il écrivit des pièces de théâtre pour la société du château de Beaumont dans les années 1730. Comme Voltaire lui-même, il garde souvent l'anonymat ou a recours à d'amusants prête-noms.

Marchand entretint un dialogue sa vie durant avec Voltaire qui possédait *Mon radotage*. Il acquiert un certain renom en faisant paraître une *Requête du curé de Fontenoy*, au moment où le patriarche publiait son *Ode sur la bataille de Fontenoy*. L'avocat écrivain est manifestement fasciné par Voltaire. Il glose et parodie ses œuvres en s'adressant à cette partie importante du public qui s'intéresse davantage à la figure du grand écrivain qu'à sa philosophie. Comme le dit très justement Anne-Sophie Barrovecchio : « Marchand sert de miroir au héros mythique de la littérature qu'est Voltaire. » Après une réaction de colère, celui-ci manifeste une relative bienveillance à l'égard de l'humoriste qui ne cesse de parodier ses écrits. Avec beaucoup d'humour Marchand attribue un *Testament politique* à Voltaire en sachant fort bien l'aversion du patriarche pour ce genre littéraire et les déplorations que lui inspire l'idée de sa mort imminente. En tant que défenseur des Philosophes, Grimm, ne manque pas d'accabler Marchand dans la *Correspondance littéraire* et d'affirmer, à tort, que les plaisanteries de l'avocat « restent absolument ignorées dans le Palais-Royal et le faubourg Saint-Germain », car *Le Testament politique* n'est pas un écrit éphémère. Il connaît plusieurs éditions en allemand puis en italien.

Si plusieurs lecteurs du libelle publié anonymement connaissaient parfaitement son auteur, certains sont néanmoins abusés et l'attribuent à Voltaire. L'autre aspect

piquant de la situation est que celui-ci diffuse lui-même ce libelle pour le transmettre à ses correspondants désireux d'être informés de la supercherie. Enfin ce texte nous éclaire sur la représentation de Voltaire au sein du public dans les dix années qui ont précédé sa mort : les détails précis qui sont donnés sur sa vie prouvent combien le grand homme est devenu une vedette dont les faits et gestes passionnent l'opinion.

L'auteur du *Testament de M. de V**** ne se situe nullement dans le camp des Nonnotte ou des Fréron. Comme le remarque pertinemment Anne-Sophie Barrovecchio : « Marchand est vraiment un homme du dix-huitième siècle, qui sait être éclairé sans être pourtant philosophe, qui est critique de la religion sans l'attaquer ouvertement, qui admire Voltaire sans être pour autant son disciple » (p. 18).

On pourrait examiner la position et la conduite de Marchand en la comparant davantage à celles des acteurs de la lutte antiphilosophique. Le *Testament politique de M. de V**** est totalement différent, par exemple, de *La Mort scandaleuse du coryphée de la secte* (1759) de l'abbé Gros de Besplas, ourdissant la légende noire d'un Voltaire moribond condamné par le ciel à la démence pour son impiété. Des critiques de Marchand rejoignent néanmoins celles des antiphilosophes religieux et de certains érudits accusant Voltaire d'être superficiel : « Mon esprit curieux et mes occupations ne m'ont permis que d'effleurer ce qu'on approfondit qu'avec le temps et des travaux infinis » (p. 118). Cette parodie, parfois au bord du pastiche, menée à fleurets mouchetés, s'avère beaucoup plus subtile que les attaques frontales des antiphilosophes radicaux. Par le ton et la stratégie narrative, l'avocat Marchand se différencie fortement de l'antiphilosophie religieuse, et même de l'antiphilosophie satirique, très hostile à Voltaire. Sa position, son talent véritable et la réputation dont il jouit au sein des élites, ouvre un champ de recherches, permettant de complexifier les conduites et les stratégies en vigueur dans la République des Lettres, durant la deuxième moitié du 18^e siècle. Tout voltairiste devrait lire ce recueil.

Didier MASSEAU

MARÉCHAUX Xavier, *Les Prêtres réfractaires. L'Église contre la Révolution et l'Empire (1789-1815)*, Paris, Honoré Champion, coll. « Bibliothèque des mondes chrétiens », 2024.

Ce livre, qui se lit allègrement, présente deux intérêts majeurs : l'étendue de la période traitée, au-delà de la seule Révolution, qui permet d'observer des tendances longues et des enchaînements encore à l'œuvre aujourd'hui, et la méthode prosopographique, qui, en présentant les destins très contrastés de prêtres d'origines et de statuts très différents « qui ont préféré leur foi à la loi » (p. 9), rend compte de façon concrète des bouleversements auxquels ils ont été confrontés.

L'auteur brosse pour commencer un état très précis du clergé de l'Église de France à la veille de la Révolution. Traversé de profondes inégalités sociales et économiques,

ébranlé dans son unité par la querelle du jansénisme, qui prend à plusieurs reprises dans le siècle une dimension politique, pris à partie par l'anticléricalisme philosophique, il apparaît globalement mieux formé et plus conscient de son rôle qu'il ne l'a jamais été, mais l'évolution de son recrutement, de plus en plus rural et en nette baisse à partir de 1750, est un des signes de l'affaiblissement global de l'Église catholique. C'est sur cette toile de fond que sont dressés les portraits d'hommes d'Église dont le parcours individuel sert de fil conducteur à l'histoire des rapports entre l'Église et l'État : 8 évêques et archevêques, 4 roturiers qui occupent des places importantes dans l'Église, 6 membres du bas clergé.

Ces 28 prêtres ont en commun d'avoir refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé. Dans la période troublée qui suit son adoption par l'Assemblée constituante, le 12 juillet 1790, deux des évêques de l'échantillon, élus à l'Assemblée et pour l'un d'entre eux membre du comité ecclésiastique, prèchent l'incompétence de la Constituante en matière religieuse et en appellent au pape. Du côté du bas clergé, l'un des prêtres suivis, lui aussi élu à l'Assemblée, commence par prêter serment avec restriction, puis se rétracte ; un autre obtient l'enregistrement de son serment malgré ses réserves, tout en étant considéré comme réfractaire par l'autorité ecclésiastique. Dans la confusion qui suit, moins de la moitié du clergé ayant souscrit à la constitution civile, les tensions sont fortes entre les tenants de l'Église constitutionnelle et ses opposants.

À partir de 1792 des ecclésiastiques réfractaires sont contraints à l'exil, et parmi eux l'archevêque de Paris, un des 8, qui ne reviendra en France qu'en 1802. Un autre prélat, réfugié en Europe du Nord, après de multiples pérégrinations, meurt en 1799 à Paderborn. Les membres du clergé paroissial sont aussi forcés de partir, souvent embarqués de force à destination de Jersey ou de l'Espagne. La Terreur n'épargne pas non plus les réfractaires : l'archevêque d'Arles est exécuté à la prison de l'Abbaye, un des curés de paroisse est condamné par le tribunal révolutionnaire, tandis que l'un des propagandistes du refus de la constitution civile et supérieur de Saint-Sulpice est arrêté puis libéré. Un chanoine de Limoges est condamné à la déportation en Guyane.

Avec la Convention thermidorienne, la situation est confuse : au décret du 3 ventôse an III qui accorde le libre exercice du culte dans les lieux privés, succède celui du 20 fructidor suivant qui décrète la déportation perpétuelle du clergé réfractaire, puis la loi du 7 vendémiaire qui institue un nouveau serment pour la pratique publique du culte. Sur fond de réduction drastique du nombre d'ecclésiastiques, un des prélats de notre échantillon recommence discrètement à ordonner diacres et prêtres à Paris, tandis que ceux qui sont encore en exil cherchent à distance à communiquer avec leur diocèse et le réorganiser. Dans les campagnes, les prêtres reviennent et reprennent leurs fonctions dans des conditions souvent difficiles, jusqu'à ce que le coup d'État du 18 fructidor an V (4 septembre 1797) vienne interdire dans certaines

parties de la France la célébration publique du culte catholique et exiger un nouveau serment. La « terreur » thermidorienne qui s'ensuit est essentiellement religieuse et dirigée contre les prêtres réfractaires, emprisonnés et déportés.

L'arrivée au pouvoir de Bonaparte enclenche enfin un processus d'apaisement et de réconciliation : les prêtres réfractaires reviennent d'exil et on les laisse célébrer le culte, malgré quelques sursauts de répression. La longue négociation du Concordat aboutit à la restauration en France d'une Église catholique reconnue et soutenue par l'État. Tous les évêques, constitutionnels ou réfractaires, doivent démissionner pour permettre la constitution d'un nouvel épiscopat. Parmi les évêques et archevêques suivis, l'un démissionne et l'autre non, signe de la difficulté de réaliser l'amalgame souhaité des deux clergés. Le Concordat de 1801 s'avère cependant solide. Il résiste notamment à une tentative d'abrogation et de remplacement par un nouveau Concordat en 1817.

L'auteur conclut sur les répercussions de cette réforme religieuse manquée qu'est la constitution civile du clergé, qui a figé les positions des uns et des autres et a laissé jusqu'à aujourd'hui des traces profondes, et notamment une grande méfiance envers les religions. Bibliographie, chronologie, annexes notamment cartographiques, index viennent compléter ce volume et en faire un outil de travail utile. On regrette cependant, pour l'auteur lui-même d'abord, que son texte, entaché d'un nombre conséquent d'impropriétés, de fautes et de coquilles, n'ait pas été corrigé avant l'impression.

François BESSIRE

MARTIN Virginie et MONTÈGRE Gilles (dir.), *Diplomatie et mobilités. Négocier l'« étranger » dans l'Europe moderne (XVI^e-XVIII^e siècle), Rome, École Française de Rome, 2024.*

La mobilité est un enjeu central dans l'Europe moderne, elle est très inégale selon les temporalités et les régions. Ce collectif a pour objectif d'interroger les configurations géopolitiques qui selon le contexte redéfinissent les échanges diplomatiques (p. 26). Cet ouvrage écrit à plusieurs mains permet de dresser une vision globale de la mobilité européenne à l'époque moderne, tout en ayant des études de cas « comparables » (p. 407). L'un des grands intérêts de ce collectif c'est l'étude de plusieurs aires européennes dont certaines, comme les Provinces-Unies et le Saint-Empire Germaniques, souffrent d'un important manque de travaux en langue française.

Ce collectif permet un renouvellement de l'idée classique que l'on se fait de l'histoire diplomatique en France. Les différents auteurs mettent en avant la notion d'échanges culturels dans les échanges diplomatiques, un peu dans la lignée des travaux de Michel Jacq-Hergoualc'h dans les échanges franco-siamois, mais en ne se limitant pas aux seuls échanges de cadeaux. Par exemple, Rome n'est pas seulement la capitale religieuse du catholicisme, mais est aussi un terrain de recrutement d'artistes

pour les commandes des cours européennes (p. 194). Cet ouvrage invite à repenser la diplomatie culturelle, avec des diplomates qui peuvent expérimenter et s'affranchir en partie de l'autorité de leur souverain (p. 213). Certains diplomates envoyés en Italie sont des spécialistes de l'art et de la philosophie antique, le service de leur Prince n'était dans ce cadre pas le seul intérêt de leur voyage.

Les mobilités diplomatiques font face à de nombreux problèmes, la protection des ambassadeurs, mais aussi le mensonge, comment peut-on être sûr que la personne n'est pas un imposteur ? Son intégration à la cour comme Perkin Warbeck en Angleterre est un processus long. Cet imposteur dont l'objectif est de fomenter une conjuration dans un temps de fragilité de l'Angleterre Tudor (p. 130-131). Ce travail d'intégration est d'autant plus difficile dans des sociétés marquées par la solidarité et la fidélité dynastique. Se mettent en place des passeports comme en France à la fin du 17^e siècle qui permettent de distinguer les « vrais citoyens » (p. 335). L'étranger est parfois surveillé, il peut s'appuyer sur les communautés de même nationalité, mais dans son article Alain Hugon montre bien qu'il y a une alliance entre l'Espagne et Naples pour se protéger de la subversion religieuse alors que Rome est le cœur diplomatique de l'Europe. La mobilité des Huguenots est rendue difficile dans plusieurs pays. D'autre part la religion constitue parfois un facilitateur des échanges entre deux régions (p. 112).

Nous observons grâce à ce collectif différents laboratoires politiques (p. 299), dont les ambassadeurs sont des acteurs de premier ordre dans la réflexion politique. Ils sont soumis aux aléas des alliances, mais aussi aux conflits religieux dans une Europe en continuel bouleversement politique.

Maëlle PENNÉGUÈS

MAZOUER Charles, *Images du Moyen Âge dans le théâtre français moderne. XV^e-XX^e siècle*, Paris, Honoré Champion, coll. « Convergences », 2024.

L'auteur, éditeur des pièces de théâtre de Molière dans diverses collections, ne s'est pas limité à cet unique dramaturge et aux pièces traitant du siècle où vivait ce dernier. Il est aussi un spécialiste des dictionnaires et références. Il donne ici un exemple de réflexions sur la façon dont, du 16^e au 21^e siècle, les dramaturges ont recherché dans la période dite « médiévale » ce qui pouvait distraire et même enrichir la culture des spectateurs (à vrai dire un public déjà « trié ») et même provoquer des rapprochements entre leur présent et des moments passés, et en tirer des conséquences pour un éventuel futur. La grande question est de le faire avec un talent qui emporte les spectateurs. Au 18^e siècle, on n'était pas encore dans ce qu'on appelle le « médiévalisme » et l'on ne trouve encore que peu d'exemples marquants avant la fin du siècle, avec le *Tancrède* de Voltaire (1760) et surtout le drame de Sedaine (1719-1797) dans sa tragédie *Maillard ou Paris sauvé* (1788), insistant sur la fragilité du jeune Charles

(futur Charles V) dans le Paris assiégé de 1358 et « sauvé » par Maillard de la trahison d'Étienne Marcel. Maillard a permis au dauphin de sauvegarder le Paris et la royauté, ce que l'on espérait alors de la convocation des États généraux de 1789. Certes, par ailleurs, Jeanne d'Arc n'était pas oubliée, mais le théâtre l'a négligée ; le seul spectacle (1778) fut une « pantomime héroïque » proposée par Pleinchesne qui eut un certain succès mais que l'A. qualifie d'« intellectuellement très faible [...] mais extraordinairement vivante » (p. 92). Au 18^e siècle, le Moyen Âge reste « barbare, obscurantiste, superstitieux », malgré la mise en lumière de quelques personnages. La « résurrection » viendra avec le romantisme.

Françoise MICHAUD-FRÉJAVILLE

MONTANDON Alain, *L'Eau et les larmes. De la sentimentalité au romantisme allemand*, Paris, Honoré Champion, 2025.

Alain Montandon, après une thèse en 1983 sur la réception allemande de Lawrence Sterne, a consacré de nombreuses recherches érudites à la littérature allemande et exploré plusieurs champs dans une perspective comparatiste. Partant de romans du courant qualifié de « mouvement de la sensibilité », il retrace ici le cheminement conduisant des larmes au motif littéraire de l'eau, *via* des romans publiés entre le moment de plein épanouissement en Allemagne de ce mouvement (*Empfindsamkeit*) et du piétisme dans les années 1740-1750 jusqu'aux débuts de l'époque romantique. Si un petit nombre d'entre eux marque encore de nos jours des moments importants de l'histoire littéraire, d'autres, à succès en leur temps, sont aujourd'hui tombés dans l'oubli.

La veine du sentimental s'ouvre avec le roman épistolaire de Christian F. Gellert, *Das Leben der Gräfin von G**** (1747-48) [*La Vie de la comtesse de G****], plus encore avec Sterne, dont le roman *Sentimental Journey* (1768), traduit en 1769 par Johann J. Chr. Bode sous le titre : *Yoricks empfindsame Reise durch Frankreich und Italien*, fut bientôt imité par Johann G. Jacobi dans *Die Winterreise* (*Le Voyage d'Hiver*, 1769) et dans *Die Sommerreise* (*Le Voyage d'Été*, 1770).

Dès ces années, le mot « sentimental », mot à la mode, apparaît dans les titres avec une fonction de véritable slogan publicitaire, à l'instar des *Empfindsame Reisen durch Deutschland/Voyages sentimentaux à travers l'Allemagne* (1771-1772) de Johann G. Schummel. Moins oubliée est la *Geschichte des Fräuleins von Sternheim* (1771) de Sophie von La Roche (français : *Mémoires de Melle de Sternheim*, 1773), le premier roman féminin allemand, où l'héroïne, orpheline, est confiée à un oncle et une tante qui vivent à la cour et la manipulent pour faire d'elle la maîtresse du prince.

Ces romans et la notion de sensibilité s'appuient sur des contenus philosophiques et combinent différents motifs. Le sentimental est d'abord l'image sensorielle qui fait appel au « sens intérieur ». Il est aussi une disposition morale et sociale

liée au sensualisme issu de Locke et de Condillac, présent en Allemagne comme en Grande-Bretagne et en France, avec souvent une claire finalité didactique, voire religieuse. Les romans de ce courant ont le plus souvent une dimension de roman de formation. Ces traits se retrouvent dans *Der redliche Mann am Hofe* (1740) de Johann M. von Loen, traduit en français en 1771 sous le titre *L'homme juste à la cour*. Dans de très nombreux cas, comme dans *Heerfort und Klärchen* de Christiane B. Naubert (1779), les larmes sont perçues comme « le signe du naturel, de la naïveté non réfléchie » d'un caractère (p. 35). Expressions de l'humanité (G. Sauder), les larmes suppléent à la parole comme moyen d'expression dans des situations dramatiques rendant muet le protagoniste qui ne peut plus s'exprimer que par les larmes, à l'instar du personnage principal du roman de Gellert qui explique combien la narration lui est pénible.

Dès les années 1770 et plus encore 1780, des voix critiques se font entendre contre l'extrême sensibilité ou en dénoncent les méfaits, comme dans le cas bien connu du *Werther* de Goethe. Johann G. Heinzmann dénonce la « fausse sentimentalité » dans « Über die falsche Empfindsamkeit » (dans *Die Feyerstunden der Grazien [Les loisirs des grâces]*, 1780), alors que bientôt la définition d'un périmètre des « vraies Lumières » (« wahre Aufklärung ») occupera des philosophes comme Kant ou Mendelssohn. Georg C. Lichtenberg s'en prend dans ses parodies et ses satires aux « exaltés » (« Schwärmer »), tout comme Chr. F. Timme dans *Maurus Pankrazius Zipiranius* de (1782), Carl Wezel dans *Wilhelmine Arend, oder die Gefahren der Empfindsamkeit* de (1783) ou Goethe dans *Triumph der Empfindsamkeit/Le triomphe de la sentimentalité* (1792).

Autour de 1800, les arrière-plans philosophiques changent et l'antique thèse que Jacob Böhme a reprise aux présocratiques pour qui tous les corps proviennent de l'élément liquide gagne du terrain. On la trouve jusque dans le *Second Faust* (première publication en 1832), où Goethe rappelle en écho des premiers philosophes grecs comme Thalès de Millet et Héraclite que l'eau est le principe de toutes choses. Des romantiques comme Novalis ou Schelling se montrent moins enclins aux débordements de la sentimentalité et les larmes occupent dans leurs œuvres une place assez secondaire au profit de l'eau qui devient une métaphore récurrente.

L'eau est souvent habitée par des créatures malveillantes comme la célèbre « Lorelei », qui a inspiré Brentano dès 1801, puis Eichendorff, ainsi que Heine et d'autres auteurs plus obscurs, plus tard aussi des musiciens comme Franz Liszt et Clara Schumann. Parmi les séductrices et autres sirènes mortifères on trouve l'Ondine (*Undine*, 1811) de La Motte-Fouqué. Hölderlin occupe une place à part, avec son imaginaire du vin, qui symbolise la fermentation et la maturation, mais aussi du fleuve, signe de paix et du transitoire, qui traverse toute son œuvre poétique : le Rhin est la pureté (*via* l'homophonie « Rhein », « rein », pur), la Garonne, qui coule dans les

deux sens, tel le fleuve Alphée qui remonte à sa source (p. 133). Bien des personnages viennent d'un élément liquide, comme dans les *Mines de Falun* de E.T.A. Hoffmann, ou viennent de la mer, comme le héros éponyme du *Schlemihl* (1813) de Chamisso dont le premier geste quand il accoste est de recherche de l'eau fraîche et douce : ce qui équivalait au franchissement d'une ligne (p. 159). L'eau est aussi présente sous la forme de la glace, son symétrique statique, immortalisée par *La mer de glace* de Caspar D. Friedrich, entre mélancolie empreinte de résignation et désespoir dans la mort de la nature (p. 176). L'étude s'achève par un « final » musical, suggéré par *L'Acoustique* de Ernst Chladni (1802), à qui on doit la découverte du caractère ondulatoire des sons, qui fonde la liquidité de la musique.

Gérard LAUDIN

MONTESQUIEU, L'Esprit des lois. Lettres persanes. Textes politiques et fictions, édition publiée sous la direction d'Aurélia Gaillard, établie et présentée avec Catherine Volpilhac-Augier, Paris – Bordeaux, Bouquins - Mollat, 2025.

Ce recueil des textes majeurs du grand philosophe réunit en un seul volume quatre ouvrages de fiction et quatre ouvrages de philosophie politique sous la direction d'Aurélia Gaillard, professeure émérite de l'université Bordeaux-Montaigne, et de Catherine Volpilhac-Augier, professeure émérite de l'ENS de Lyon. Il s'agit donc de l'édition scientifique des ouvrages suivants : *Lettres persanes*, *Le Temple de Gnide*, *Histoire véritable*, *Arsace et Isménie*, *Essai sur le goût*, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, *L'Esprit des Lois* et la *Défense de l'Esprit des Lois*. Le livre commence par une introduction d'Aurélia Gaillard suivie d'une note à la présente édition et d'une bibliographie sommaire. Dans l'appareil scientifique, nous trouvons également des lexiques bien utiles expliquant la signification des expressions de l'époque ayant changé de sens depuis le siècle des Lumières. Ensuite, une chronologie de la vie et des œuvres de Montesquieu et des notes sur deux portraits de Montesquieu terminent la partie introductive du livre. Chaque ouvrage édité est précédé d'une introduction scientifique, d'une histoire du texte et des principes de son édition et d'une bibliographie. Dans le cas des *Lettres persanes*, on a ajouté également une concordance des calendriers musulman et grégorien et un tableau de concordance de leurs différentes éditions. Les textes comportent des notes de bas de page contenant des explications ou bien des références bibliographiques. À la fin du livre, on trouve une table analytique et alphabétique des matières contenues dans *L'Esprit des Lois* et la *Défense de l'Esprit des Lois*. La grande valeur ajoutée à la nouvelle édition des ouvrages classiques de Montesquieu réside avant tout dans son appareil scientifique qui contient les résultats des nouvelles recherches scientifiques et permet aux lecteurs de comprendre plus facilement les pensées du grand écrivain bordelais.

Ferenc TÓTH

MORGAT-BONNET Monique, *Les Sources du droit au regard de l'histoire. De la monarchie à la République*, Paris, Honoré Champion, coll. « Histoire et archives », 2024.

Partons d'une évidence : le Droit n'existe que par et dans l'Histoire, elle-même soumise à un mixte de forces contradictoires qui ne cessent de la modeler. Ainsi le Droit ne se comprend qu'en fonction d'un contexte sociopolitique, lui-même en perpétuelle mutation. Pour autant, il reste aussi tributaire du passé, de traditions parfois millénaires. Dans le cas français, ces dynamiques de fond s'incarnent en des figures qui se perpétuent de siècle en siècle pour parfois finir par s'effacer, telle cette grande fragmentation du territoire national qui sépare le sud, encore sous l'emprise du droit romain, et le nord, domaine de la coutume. Ou encore, tout au long du Moyen Âge, l'emprise de pratiques féodales cohabitant avec un droit canon, expression d'une Église omniprésente, longtemps sensible aux injonctions de la papauté. Et, plus encore, d'abord discrète, la progressive montée en puissance d'un pouvoir monarchique obstiné, de roi en roi, dans sa volonté de s'imposer à tout l'hexagone. Qu'il fut long le chemin pour qu'enfin la simple formule « si veut le roi, si veut la loi » devienne une évidence indiscutable !

Monique Morgat-Bonnet, déjà bien connue pour ses travaux en matière d'histoire du droit, reprend minutieusement ces évidences et en explore toutes les implications. Son parcours va des origines gallo-romaines à notre actualité la plus immédiate. Une première section, « Un récit des origines » (Partie I), conduit de l'héritage de Rome et des lois barbares jusqu'à l'ordonnance de Montils-les-Tours de 1454, et illustre, chemin faisant, l'action des « Rois fondateurs », capétiens puis Valois (Partie II). Sont, par exemple, successivement mis en lumière les apports de Philippe-Auguste, Saint Louis ou Philippe le Bel.

Le parcours s'interrompt à Charles VII. Quittant alors provisoirement l'ordre chronologique, une Partie III (« Un royaume de droit XI^e-fin XV^e siècle ») reprend les mêmes données, mais de manière synthétique et analyse successivement, en reprenant les titres, « Un monde de coutumes », « Les droits savants », « Les lois du roi », « La jurisprudence des arrêts », « Les sources indirectes ». Suit une quatrième section, dite « La suite de l'histoire », qui reprend le fil chronologique pour ne le plus quitter jusqu'à nos jours.

On comprend bien la raison de ce plan un peu déconcertant, puisqu'il lui faut tout à la fois suivre les péripéties d'une actualité continuellement génératrice d'innovations juridiques et ne pas négliger les grandes permanences qui se perpétuent. On comprend cependant mal la coupure adoptée, alors même que le récit ne manque pas de souligner que 1789 représente bien davantage une rupture radicale « liée à la volonté révolutionnaire de faire table rase du passé et d'imposer un système juridique radicalement nouveau » (p. 249). On s'amuse par ailleurs de constater que

la démarche adoptée tend à ressusciter une histoire monarchique, scandée de roi en roi, qui est depuis longtemps sortie des pratiques historiographiques. Même si cette démarche est amplement justifiée par l'action législative des rois successifs qui ponctue l'avancée du Droit.

Cette étude minutieuse des rapports de l'Histoire et du Droit au fil des siècles est menée avec une rigueur scientifique irréprochable. Une constante préoccupation pédagogique éclaire un exposé qui, sans cela, pourrait paraître quelque peu aride. Ce que l'on pensait savoir en ces matières est constamment réexaminé sous des angles nouveaux. En particulier, les grandes forces historiques, d'une présence si évidente qu'elles en deviennent invisibles : la permanence de la tradition coutumière par exemple, ou l'implacable progression de la mainmise monarchique, ou encore la perpétuelle recherche d'un État de droit, suivi jusqu'en ses défaillances. Sous la plume de Monique Morgat-Bonnet, Histoire et Droit se conjuguent et se répondent, s'illustrant mutuellement. Pour ne prendre que cet exemple ultime, la création du « domaine réservé du Président de la République », nullement prévu par la Constitution de 1958, peut être vue comme la résurrection d'une coutume constitutionnelle novatrice dont on trouverait maints exemples dans le passé.

Henri DURANTON

MOUREAU François (éd.), *Thérèse philosophe ou Mémoires pour servir à l'histoire du Père Dirrag et de Mademoiselle Éradice*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Lire le dix-huitième siècle », 2023 [1^{re} éd. 2000].

Publié en 2000 par la SFEDS, dans la collection « Lire le dix-huitième siècle » dirigée par H. Duranton, le célèbre roman est ici réimprimé à l'identique. Dans son introduction, F. Moureau explore les différentes hypothèses suggérées depuis la mise en circulation de l'ouvrage pour tenter d'éclairer la question (toujours irrésolue) de sa paternité. Le roman est accompagné des gravures issues de l'édition de 1785.

Bruno RATTINI

MURPHY Martin, *The Duchess of Rio Tinto. The Story of Mary Herbert and Joseph Gage*, Oxford, St. Clements Press, 2015.

Le livre de Martin Murphy retrace l'histoire d'un couple devenu célèbre au 18^e siècle grâce aux affaires : Lady Mary Herbert et Joseph Gage. Le format de l'ouvrage évoque pour le lecteur le roman-histoire de vie, une forme narrative particulièrement prisée à l'époque des Lumières. Les épisodes de ce couple, qui ne fut jamais uni par le mariage, s'enchaînent les uns après les autres dans une structure narrative à la fois riche et limpide. Martin Murphy n'oublie cependant pas qu'il est historien : il propose en parallèle un arrière-plan solidement documenté sur la Régence, sur les

spéculations financières de John Law ou encore sur la condition des catholiques en Angleterre.

Martin Murphy incite subtilement le lecteur à lire son ouvrage grâce à une ruse typographique. Il a placé son nom en bas de la première de couverture, en caractères discrets, presque imperceptibles. Le regard du lecteur est immédiatement attiré par le titre aristocratique *La Duchesse de Rio Tinto*, qui renvoie, pour le lecteur averti, aux explorations minières de Lady Mary Herbert et suggère, pour la plupart, une noblesse exotique. Selon l'agencement typographique de cette couverture, on pourrait croire que *La Duchesse de Rio Tinto* en est l'autrice et que *L'Histoire de Mary Herbert et Joseph Gage* constitue le récit proposé par ladite duchesse.

Bien que rédigé par un historien, ce livre s'aventure avec aisance sur le territoire de la littérature, sans toutefois chercher à l'envahir. La présentation des faits et la mise en lumière du contexte constituent l'objectif principal de l'auteur, mais Murphy agrémenté son discours de fines touches d'humour et d'ironie. Ainsi, le titre du premier chapitre, « Marie et Joseph », évoque immédiatement une illustre parenté biblique, alors que Lady Mary Herbert et Joseph Gage ne sont en réalité que des « parents » en affaires. De même, le titre du dernier chapitre, « Le dernier audit », constitue une métaphore spirituelle pour désigner la mort de Lady Mary Herbert : l'allusion à ses préoccupations financières prend ici une saveur délicieusement ironique. Le discours de Murphy allie compétence et charme, grâce à des traits d'esprit forgés par lui-même ou empruntés, le plus souvent, à Saint-Simon. Law et le Régent se retrouvent – comment pourrait-il en être autrement ? – dans un tripot. Law y apparaît comme un Phaéton écossais, cherchant à s'élever vers les sommets les plus audacieux du succès financier. Ses prétentions à incarner une sorte de roi Midas sont finement tournées en dérision : là où Midas transformait tout en or, Law, lui, ne convertit ce qu'il touche qu'en billets dont la valeur demeure purement symbolique.

L'évolution de Lady Mary Herbert et de son admirateur, Joseph Gage, est pour le moins singulière. Tous deux gagnèrent puis perdirent des sommes considérables en spéculant sur les actions de la Compagnie du Mississippi, fondée par John Law. Celui-ci avait largement exagéré les ressources de la vallée du Mississippi en Louisiane, dans l'espoir que les dettes de l'État, engendrées par les guerres de Louis XIV, pourraient être épongées grâce à ce projet colonial. Lorsque la Compagnie du Mississippi s'effondra, à la fin des années 1720, Lady Mary Herbert tenta de se lancer dans des opérations minières en Espagne, s'appuyant sur le succès de sa famille qui avait exploité des mines au pays de Galles. C'est alors que Joseph Gage intervint dans la vie de Lady Mary. La religion et la politique les rapprochaient : comme elle, Gage était catholique et jacobite. Il s'était fait connaître dans certains milieux parisiens comme le protégé de la duchesse douairière d'Orléans, tout en acquérant parallèlement une réputation douteuse dans les maisons de jeu de la capitale. Après la chute de Law,

Joseph se réfugia en Espagne, où il devint le *factotum* de Lady Mary. Le couple administra les mines de Guadalcanal et de Rio Tinto depuis les années 1720 jusqu'aux années 1740, sans que leur partenariat ne se transformât en mariage, en dépit des instances de Joseph. Plus encore, ce fut Lady Mary Herbert elle-même qui parvint à lui trouver une excellente alliance matrimoniale. Mais la jeune épouse mourut seulement trois mois après les noces. Mary et Joseph terminèrent finalement leurs vies séparées, à Paris.

Martin Murphy a écrit un livre vivant, qui frappe par la richesse des détails restituant un passé complexe. Il insiste sur la condition des catholiques en Angleterre, soumis à une discrimination sévère, et retrace le processus d'émergence et de consolidation d'une nouvelle noblesse tournée vers les affaires et les activités économiques – ce qui permet également aux femmes d'accéder à un pouvoir inédit, celui de l'argent. Lady Mary Herbert en constitue un exemple particulièrement révélateur.

L'histoire de Lady Mary Herbert et de John Gage est un livre qui se lit avec intérêt et plaisir. Il s'agit d'un ouvrage susceptible de retenir aussi bien l'attention du spécialiste que celle du lecteur curieux du 18^e siècle, des débuts du colonialisme et des premières formes du capitalisme européen.

Mihaela MUDURE

NAGY-L. István, *A francia háborúk, Magyarország és a Habsburg Monarchia (1792-1815) [Les guerres françaises, la Hongrie et la Monarchie des Habsbourg (1792-1815)]*, Budapest, Ludovika Egyetemi Kiadó, 2024.

La récente monographie de l'historien militaire, István Nagy-L., offre une nouvelle approche de l'histoire des guerres révolutionnaires et napoléoniennes, appelées « guerres françaises » par l'auteur, car il examine les faits du point de vue de la Monarchie des Habsbourg et de la Hongrie. L'éminent spécialiste de l'armée impériale et royale à l'époque moderne traite son sujet dans un ouvrage volumineux composé de quatre parties. Dans la première, l'auteur analyse la place et le rôle de l'armée dans la Monarchie des Habsbourg. Il y présente la structure de l'administration impériale et royale, le fonctionnement de l'armée et les défis des conflits avec la France révolutionnaire et napoléonienne. La seconde partie embrasse la problématique des guerres françaises en Hongrie. Il y présente le mouvement national après la mort de Joseph II, survenue en 1790, et les conflits et les coopérations des Hongrois avec la Cour de Vienne à partir de la période de la conjuration des « jacobins hongrois » jusqu'à la fin de la guerre. L'auteur souligne également le rôle des contingents et des officiers hongrois dans l'armée impériale et royale. Dans la troisième partie, István Nagy-L. relate systématiquement l'histoire des différentes guerres, regroupées en huit chapitres distincts. La partie finale présente une conclusion résumant les influences des guerres révolutionnaires et napoléoniennes sur les relations internationales européennes et

globales. À la fin de l'ouvrage, nous trouvons une bibliographie détaillée ainsi qu'un cahier cartographique impressionnant (56 plans et cartes en tout). Nous ne pouvons que regretter l'absence des notes et références dans le texte de l'ouvrage et celle de son résumé en langues étrangères.

Ferenc TÓTH

OURY Clément, *Malplaquet 1709. La défaite qui sauve le royaume*, Paris, Perrin – Ministère des Armées, 2024.

Après la monographie d'André Corvisier paru il y a presque trente ans (*La bataille de Malplaquet 1709. L'effondrement de la France évité*, Paris, Économica, 1997) voici une nouvelle synthèse de la bataille de Malplaquet qui, s'appuyant sur une ample documentation archivistique et bibliographique, réunit les résultats des nouvelles recherches en histoire militaire dans le domaine du règne de Louis XIV. La structure de l'ouvrage de Clément Oury suit des règles d'un équilibre logique en organisant neuf chapitres en trois parties distinctes. La première partie décrit les antécédents et les préparatifs de la bataille, la seconde partie est dédiée aux événements de la journée du 11 septembre 1709, tandis que la troisième s'occupe de ses conséquences immédiates et indirectes. Hormis le corps du texte proprement dit encadré par un avant-propos et une conclusion, le livre comporte des riches annexes, notamment une liste quasiment exhaustive des récits de la bataille par les témoins directs, des ordres de bataille détaillés, un cahier de cartes utiles ainsi qu'un appareil scientifique indispensable (notes, état des sources utilisées, bibliographie et index). Il s'agit d'un ouvrage scientifiquement armé, mais qui s'adresse toutefois dans un style soutenu et clair à un public très large qui s'intéresse aux aspects divers de cet événement historique très controversé.

Dans son introduction l'auteur pose des questions pertinentes auxquelles il essaie de donner des réponses érudites dans les chapitres. Premièrement, il nous fournit des statistiques mesurés et critiques pour mieux situer la question complexe des forces en présence et des pertes humaines qui nuancent considérablement le bilan de la bataille qui passe pour un succès amer pour les puissances coalisées ou bien pour une défaite glorieuse pour la France. Dans son analyse, l'auteur utilise de nombreuses sources d'archives, essentiellement celles du Service historique de la Défense à Vincennes et des autres collections centrales françaises (Archives nationales, Bibliothèque nationale de France et Bibliothèque de l'Arsenal) et il accorda une attention particulière aux mémoires des principaux témoins (La Colonie, Quincy, Janson, Villars, Schulembourg, etc.). Afin de rendre la lecture de son texte plus vivante, il utilise des anecdotes et des histoires souvent citées directement de ses sources. Le but avoué de l'auteur est de restituer la bataille dans son contexte historique.

Dans le premier chapitre, il décrit longuement les préliminaires de la campagne de 1709 tout en évoquant les conséquences du grand gel des mois de janvier et de février qui créa une situation de famine extrêmement grave. Le principal facteur qui contribua à l'intensité de la campagne fut l'échec des négociations diplomatique à La Haye à cause des exigences exorbitantes des puissances coalisées qui déclencha une situation de crise au gouvernement de Versailles et un sentiment général de patriotisme dans l'opinion publique française. Dans les deux chapitres suivants, il s'agit de la présentation des principaux chefs militaires, le tandem de Marlborough et Eugène de Savoie d'une part et les maréchaux de Villars et de Boufflers de l'autre. Clément Oury insiste avec beaucoup de raison sur les changements de l'élaboration de la stratégie française car le roi convoque le conseil de guerre pour désigner les buts de la campagne de 1709. Les opérations débutèrent autour des forteresses, notamment Tournai et Mons dont les sièges menaçaient la France d'une invasion générale des forces alliées. Il en résulta le plan d'opération défensive de Villars qui voulait arrêter les forces ennemies aux alentours de ces points stratégiques. Après une occasion manquée le 9 septembre, où Villars aurait pu attaquer l'armée de Marlborough, le prudent maréchal français choisit d'établir un système de retranchement assez sophistiqué pour arrêter l'avancée des armées coalisées.

Dans la deuxième partie, l'auteur commence par décrire plus en détail les forces en présence. Bien que les chiffres fournis dans les sources soient fort approximatifs, on peut constater une nette supériorité au profit des forces coalisées qui comptaient environ 100-105 000 hommes face aux 90 000 soldats de l'armée française. Le terrain compartimenté joua un rôle important dans la disposition des armées où les Français avaient un avantage et Villars par ses retranchements bien placés pouvait préparer un véritable « piège de soufre et de salpêtre » aux assaillants. Néanmoins, on peut également constater une certaine inégalité dans la répartition des troupes qui accordait plus de force pour l'aile droite des forces françaises qu'à l'autre extrémité de leur ligne retranchée. Il en résulta le déroulement inégal de la bataille comme l'auteur nous l'explique dans les chapitres suivants. Avant d'entrer dans les détails de la journée du 11 septembre 1709, Clément Oury souligne l'importance de l'artillerie accrue dans la préparation de l'assaut des troupes coalisées. Cette évidence fut d'ailleurs bien documentée dans les registres des Invalides où la proportion des soldats ayant des blessures causées par l'artillerie à Malplaquet était plus élevée que celles dans les autres batailles de la guerre de Succession d'Espagne. Dans sa relation des étapes de la bataille, l'auteur fait souvent des digressions de parties théoriques où il explique volontiers le fonctionnement des différentes unités militaires engagées, leurs tactiques et les conditions générales des « faits au ras du sol » d'une bataille à la lumière des témoignages des participants de l'affrontement. Sans explication des effets de la poudre noire, il serait difficile d'imaginer les nuages créés par les tirs d'infanterie répétés. De même, Clément

Oury donne également des statistiques intéressantes sur la fréquence et l'effet des tirs des armes à feu. Il s'avère ainsi qu'en comptant environ dix coups par soldats on peut calculer à peu près 1 800 000 coups tirés durant la bataille dont seulement une petite minorité (env. 1/60) avaient atteint leurs cibles.

Les premiers affrontements se déroulèrent sur l'aile gauche où les troupes françaises avaient un déficit d'effectifs net et elles abandonnèrent leurs positions. En revanche, la résistance française était beaucoup plus solide sur l'aile droite ce qui permit à Villars de lancer une contre-offensive au début de l'après-midi sur l'aile gauche. Finalement, celle-ci échoua et une blessure relativement grave de Villars créa un moment critique dans la bataille, ce qui montre la vulnérabilité des chefs militaires de cette époque. En expliquant les détails de l'offensive alliée sur l'aile gauche, l'auteur ajoute de nouveau des informations complémentaires très utiles pour comprendre la réalité du champ de bataille en ce qui concerne les conditions de visibilité et d'audibilité des soldats dans les opérations, leur discipline, leurs aliments et leurs sentiments dans les moments critiques de la bataille. Toute une partie est réservée aux questions de la charge de cavalerie. En examinant les différents facteurs déterminant l'effet d'une charge, l'auteur conclut que le succès de la charge dépend moins de l'énergie déployée ou des armes employées que de la capacité des cavaliers de garder leur cohésion jusqu'au bout. Finalement, après des massacres quasiment jamais vus à l'époque moderne, le maréchal de Boufflers décida de retirer ses troupes en bon ordre. En général, la retraite était le moment le plus critique pour les troupes abandonnant leurs positions, comme l'exemple de la bataille de Blenheim nous le montre où le prince Eugène et Marlborough réussirent à capturer environ 10 000 soldats français. Cette fois-ci, la retraite fut réalisée en bon ordre et cela transforma en succès l'infortune des troupes françaises.

Dans la troisième partie, Clément Oury nous résume les suites de la bataille. Premièrement, il dresse un bilan des pertes humaines en utilisant une méthode comparative des sources. Même si l'écart entre les chiffres des différentes évaluations reste considérable, une chose est sûre : les pertes des forces alliées furent presque doublement supérieures à celles des Français. Seuls les Hollandais y perdirent 10 000 hommes qui correspondirent aux pertes totales françaises. Jamais de mémoire d'homme une bataille n'a été aussi sanglante, d'après l'analyse de l'auteur. Ce fait contribua également à l'évaluation mitigée de la bataille dès le lendemain de l'événement. Certes, la bataille de Malplaquet ne fut pas fêtée comme une victoire en France, mais l'appréciation de la résistance des troupes françaises et de leur retraite en bon ordre fit, au fur et à mesure, une influence positive sur l'opinion publique française, comme le montre Clément Oury avec des exemples précis. Le principal bénéficiaire de ce renversement de l'opinion publique fut le maréchal de Villars dont la popularité augmentait considérablement, tandis que la figure du maréchal de Boufflers commençait à s'effacer. La bataille créa des tensions dans le camp des Alliés également,

où les pertes énormes et inégales posèrent des questions sérieuses sur l'avenir de la lutte commune. Comme Clément Oury le démontre bien dans le dernier chapitre de l'ouvrage, la bataille de Malplaquet accéléra largement la marche vers la paix par les changements dans le Parlement à Londres et par le traité bilatéral franco-anglais de 1711 qui affaiblit beaucoup la coalition des forces antifrancaises. Après la victoire du maréchal de Villars à Denain (le 24 juillet 1712), les négociations se poursuivirent pour les traités de paix d'Utrecht et de Rastatt. D'après la thèse du récent ouvrage de Clément Oury, le véritable changement dans la guerre se déroula donc sur le champ de bataille de Malplaquet.

Ferenc TÓTH

POLIGNAC Melchior de, *L'Anti-Lucrèce. Physique et morale, traduction du latin et édition critique* par Sara Patané, Paris, Classiques Garnier, coll. « Bibliothèque du XVIII^e siècle », 2025.

Sara Patané met à notre disposition un texte qui a eu son importance dans l'histoire des idées, mais qui a été desservi dans notre mémoire par le choix du latin et la forme versifiée, l'*Anti-Lucretius, sive de Deo et natura libri novem* que Melchior de Polignac laisse inachevé à sa mort en 1741. Le travail prend une triple forme, 1/ une introduction de plus de cent pages qui rappelle l'écriture du poème entre 1698 et 1741, puis la publication posthume en 1747 et la traduction française par Bougainville en 1749, 2/ une édition bilingue des trois premiers livres qui répondent au premier livre du *De natura rerum* de Lucrèce, livres respectivement consacrés au plaisir, au vide et aux atomes, où Sara Patané propose une traduction originale précise qui aide à suivre le texte latin, 3/ un commentaire continu sous forme d'une analyse d'ensemble de chacun des principaux moments de l'argumentation philosophique, suivi d'une annotation scrupuleuse, vers à vers. Le lecteur est ainsi guidé, depuis la rencontre, réelle ou supposée, de Polignac, diplomate de Louis XIV, avec Pierre Bayle en Hollande et la mise en chantier d'un vaste poème philosophique qui réfute Lucrèce et Épicure et à travers eux Spinoza, Gassendi, Hobbes, Locke et Newton, en substituant le dualisme cartésien au matérialisme épicurien. L'abbé, devenu cardinal en 1724, entend s'adresser aux gens de la bonne société, tentés par une morale du plaisir, tout comme Fontenelle leur enseigne la pluralité des mondes, mais il s'exprime dans un latin qui est en perte de prestige intellectuel dans la France du 18^e siècle, et dans un cadre versifié, lui-même vieillissant. Le grand mérite de Sara Patané est d'associer à la maîtrise du latin une bonne connaissance des débats philosophiques et scientifiques du temps. Elle donne des exemples des six traductions françaises, complètes et partielles, de *L'Anti-Lucrèce*, des trois traductions italiennes, des trois anglaises et d'une allemande. Elle aide à situer Polignac dans l'histoire de tant de cellules idéelles qui tirent leur origine de Lucrèce. Ainsi le *suave mari magnum* lucrétien est réfuté par

une condamnation du mauvais pilote ou de l'ingénieur qui se fait des illusions sur ses fortifications (Livre premier, v. 111-125), tandis que le *tantum religio potuit suadere malorum* (tant la religion peut conseiller de crimes), avec l'exemple du sacrifice d'Iphigénie (formule à laquelle le regretté Jean Salem a consacré une de ses *Cinq variations sur le plaisir, la sagesse et la mort*, Michalon, 1999) est inversé en une dénonciation de « l'impiété sauvage qui a pu pousser à tant de crimes » (Livre premier, v. 834-835). On suit pareillement les discussions sur la matière et sur le vide, qui agitent l'Europe savante au tournant du 17^e au 18^e siècle. *L'Anti-Lucrèce* de Polignac retrouve ainsi la place qui a été la sienne, à côté de l'*Anti-Fénelon* de Jean Meslier ou de l'*Anti-Machiavel* de Frédéric II.

Michel DELON

QUEINNEC Marie-Louise, *Les Chanoines de Notre-Dame de Paris au XVIII^e siècle. Éléments d'histoire sociale et institutionnelle*, présenté et édité par Ségolène De Dainville-Barbiche, Rennes, Presses universitaires de Rennes/Société d'histoire religieuse de la France, coll. « Histoire – Religion et société », 2025.

C'est une œuvre à quatre mains que cet ouvrage. M.-L. Queinnec, décédée en 2016, n'avait pu apporter à son mémoire de 2011 les compléments nécessaires. C'est à quoi s'est employée l'éditrice, dont on sait la profonde connaissance du clergé parisien, dans une copieuse présentation de 70 pages et par des ajouts portés en notes et identifiés par les lettres NDLE (Note de l'éditeur). La recension ne saurait être que globale ; relevons néanmoins la mise au point érudite de l'éditrice sur les processus compliqués d'accession au chapitre, puisqu'il faut différencier entre les simples canonicats et les dignités, au nombre de huit (doyen, chantre, sous-chantre, les trois archidiaques de Paris, Josas et Brie, chancelier, pénitencier), et dans chaque catégorie entre les nominations par le chapitre (le doyen, le sous-chantre, les deux chanoines dit de Saint-Aignan) et par l'archevêque, auquel reviendrait la grande majorité des nominations s'il n'y avait pas de multiples procédures en faveur des gradués de l'université, variables selon les mois de l'année (les mois de faveur et les mois de rigueur), la régle au profit du roi pendant les vacances du siège archiepiscopal, les indultaires du parlement de Paris, les résignations *in favorem*, les permutations traitées en cour de Rome... Le chapitre de Notre-Dame comptait 51 chanoines, y compris les dignités dont les titulaires sont listés et les fonctions détaillées. Depuis le concile de Trente, deux conditions étaient requises : avoir au minimum 14 ans et être dans les ordres. Ici la moyenne d'âge à la nomination est de 33 ans, plus de la moitié était graduée de l'université et presque les 2/3 avaient reçu le sacrement de l'ordre, nécessaire pour les dignités. La même proportion décédait en charge, après un canonicat de 21 ans en moyenne. Les chanoines étaient issus de la noblesse pour 53 %, ce qui n'interdisait pas un certain brassage social. Leur quotidien était rythmé par les heures, les grandes (matines, laudes

et vêpres) et les petites (prime, tierce, sixte, none et complies), leur semaine par trois réunions capitulaires consacrées en grande partie à la gestion du temporel, leur année par un calendrier liturgique de célébrations depuis la Circoncision jusqu'aux fêtes de Noël et de fin d'année, auxquelles s'ajoutaient les 26 processions et les *Te Deum* pour les événements royaux et les victoires militaires. Certains avaient parallèlement d'autres fonctions : aumônier du roi, prédicateur de cour, conseiller clerc au parlement (27), censeur royal, membre de l'assemblée ou agent du clergé de France, vicaire épiscopal... Ils vivaient dans de confortables maisons du quartier canonial, à l'ouest et au nord de Notre-Dame et disposaient de solides revenus, par année une prébende (643 à 852 lt) ou semi-prébende, les distributions en fonction de leur assiduité aux offices (6 000 à 7 000 lt), les apports de leurs bénéfices ecclésiastiques (abbayes, prieurés, chapelles), auxquels s'ajoutaient leurs revenus mobiliers et immobiliers personnels. Ils en usaient à leur gré pour embellir la cathédrale, faire des legs pieux pour les écoliers et les étudiants, l'Hôtel-Dieu, pour des obits. Les 86 inventaires après décès (i.d.) analysés renseignent sur le nombre de pièces de la résidence, des domestiques (240 pour 68 i.d.), des voitures et des chevaux (31 i.d.), sur le contenu des caves à vin (surtout du bourgogne et du champagne), les meubles (quelques marqueteries de Boulle), la vaisselle d'argent, les portraits et estampes, les bibliothèques : la Bible, des livres d'histoire, les classiques du 17^e siècle, Montesquieu, et aussi le dictionnaire de Bayle. Mais cela n'en fait pas des tenants des Lumières. Ils en furent surtout les censeurs, à l'image de Nicolas Sylvestre Bergier. Lors de la crise janséniste, la majorité suivit l'archevêque, pour le rejet de la bulle *Unigenitus* et l'appel derrière Noailles en 1718, pour l'acceptation avec Vintimille en 1728. Dans la liste des chanoines jansénistes (p. 233), nous relevons Cambout de Coislin, évêque d'Orléans, par ailleurs premier aumônier d'un Louis XIV qui aurait donc toléré et même exigé auprès de lui la présence d'un membre du parti qu'il persécutait par ailleurs. Jansénisant certes, janséniste ? Nous renvoyons à l'ouvrage de Micheline Cuénin, *Un familier de Louis XIV. Le Cardinal de Coislin*, Orléans, Chez l'auteure, 2007. Ce monde du chapitre était refermé sur lui-même, isolé dans son quartier canonial, n'avait pas charge d'âmes à la différence des curés, ne jouissait d'aucun prestige dans le monde intellectuel, était critiqué pour sa richesse et son *otium cum sine dignitate*. Le chapitre fut supprimé par le titre 1 de l'article 20 de la Constitution civile du clergé. Suit la prosopographie des 280 chanoines et dignitaires, de Charles Adhener à Louis Valentin de Voungny, pour lesquels sont mentionnées les dates de naissance et de décès, le diocèse d'origine, les études et le grade universitaire, les fonctions antérieures, l'ordre (du clerc *in minoribus* à la prêtrise), la nomination au canoniat, le prédécesseur, le successeur, les bénéfices et pensions ecclésiastiques, les fonctions dans le chapitre, les autres fonctions ecclésiastiques ou civiles, la carrière ultérieure, le comportement religieux (essentiellement à propos du jansénisme) et intellectuel, la famille et la fortune, enfin les sources et la bibliographie. Au total, à

partir d'une quête patiente qui a fourni une abondance de détails, le portrait collectif d'un groupe très discret qui n'a peut-être pas mérité la verve satirique d'un Boileau, et une banque de données pour des recherches futures.

Claude MICHAUD

RAMOND Catherine, *Le Théâtre français de 1715 à 1757, Du classicisme aux Lumières*, Paris, Honoré Champion, 2025.

L'ouvrage de Catherine Ramond, *Le Théâtre français de 1715 à 1757, Du classicisme aux Lumières*, fait partie de la série « Histoire du théâtre français » dirigée par Charles Mazouer aux éditions Honoré Champion.

Dans ce volume, l'autrice retrace l'histoire du théâtre en France entre 1715, date traditionnellement retenue pour marquer le début du 18^e siècle, et 1757, moment où « les Lumières s'emparent du théâtre » et où Diderot commence à penser l'émergence d'un nouveau genre dramatique. Son propos consiste à mettre finement en évidence les nombreux paradoxes qui caractérisent cette période, à commencer par le fait que la postérité n'a retenu que les noms de Marivaux et de Beaumarchais, alors que la vie théâtrale de ce temps était d'une extrême richesse.

Le volume se compose de trois parties (« La vie théâtrale au 18^e siècle », « Héritages et innovations : le renouvellement des grands genres sur les scènes officielles », « Vitalité des petits genres et des scènes non officielles ») qui soulignent toutes trois le caractère foisonnant du théâtre entre 1715 et 1757, un théâtre qui se diversifie, s'hybride et se renouvelle profondément.

Dans la première partie, il est d'abord question des forces en présence : le statut des théâtres privilégiés (la Comédie-Française, l'Académie Royale de Musique), le retour des Italiens en 1715 et leur nécessaire réinvention au sein d'un paysage théâtral qui avait beaucoup évolué pendant leur absence, l'essor enfin du théâtre de la Foire, dont la production et l'esthétique portent la trace des interdictions qui le frappent. La première partie est aussi l'occasion de faire le point sur le théâtre en province, dont les sources restent encore lacunaires. Au sein de ce panorama, Catherine Ramond revient également sur les conditions matérielles de représentation (souvent critiquées), le statut des comédiennes et des comédiens, tour à tour adulés et méprisés par le public, et enfin sur l'intensité des débats sur l'art dramatique au 18^e siècle. D'une remarquable clarté, malgré la complexité de la situation des théâtres au 18^e siècle, cette première partie permet ainsi d'embrasser toutes les problématiques liées aux rapports de force entre les troupes, aux espaces de jeu et aux querelles dramatiques qui font fureur dans cette période.

Les deux autres parties recoupent la distinction effectuée par David Trott, à savoir d'une part, le théâtre officiel, de l'autre le théâtre non-officiel. Dans la deuxième partie, Catherine Ramond explore ainsi avec méthode les grands genres canoniques,

comme la tragédie, qui constitue une part importante du répertoire classique. Elle montre les tentatives des auteurs pour la renouveler (l'« héritage mixte » de Danchet, la « veine élégiaque » de Lefranc de Pompignan, le caractère classique – ou non – de Voltaire, le « goût de l'effroyable » de Crébillon, la modernité de Houdar de la Motte). Elle s'intéresse ensuite à la comédie – un chapitre sur les comédies françaises, un autre sur les comédies italiennes – en soulignant de façon remarquable comment évoluent les grandes comédies qui perdent progressivement de leur force comique, ce qui ouvre le champ à l'émergence du futur drame, et comment le rire devient la caractéristique des petites comédies en trois actes.

La troisième partie est enfin consacrée au théâtre non-officiel ; elle présente d'abord les caractéristiques de l'esthétique foraine, fait entrevoir les principales productions dramatiques de la période, et montre combien la Foire, par les nombreuses interdictions qui la visent, se révèle inventive et riche, et ce, dans un phénomène de circulations avec les autres univers théâtraux. Catherine Ramond aborde pour finir les théâtres de société ; elle part du théâtre à la cour de Sceaux, et dans les Petits-apartements de Mme de Pompadour, en soulignant l'influence de cette théâtromanie curiale sur l'essor du théâtre de société dans tout le royaume. Elle finit par l'étude de formes propres au théâtre de société, afin de souligner la vitalité de cet *autre* théâtre.

Le volume est riche, et il serait difficile de le résumer totalement. Dans chacune des parties, Catherine Ramond adopte une hauteur de vue qui permet d'embrasser un paysage théâtral façonné par des débats et des querelles nombreuses, modelé par des inspirations diverses et des dynamiques de circulations ; mais elle plonge également dans le détail de certaines analyses textuelles, permettant de comprendre subtilement les évolutions du théâtre au 18^e siècle. Il est particulièrement remarquable de constater par exemple comment l'autrice passe en revue les plus grands succès du siècle, qu'ils se soient produits sur la scène du Théâtre-Français, chez les Italiens, à la Foire, à la Cour, au collège ou en société, en les remettant en perspective dans l'univers théâtral qui est celui du 18^e siècle. Ainsi, le volume évoque à la fois des pièces – et des auteurs – devenus classiques, mais aussi des « petits chefs-d'œuvre » célèbres en leur temps, mais oubliés par la postérité.

Notons également que l'intérêt du volume ne repose pas uniquement sur cette analyse contextuelle des grandes œuvres théâtrales du 18^e siècle, mais aussi sur la perspective critique qu'il adopte. S'appuyant à la fois sur des sources critiques fondatrices (Henri Lagrave, Martine de Rougemont ou encore David Trott) et sur les travaux les plus récents sur l'histoire du théâtre du 18^e siècle, l'ouvrage offre au lecteur une inégale vue d'ensemble du champ critique.

Le volume, assurément destiné à devenir un incontournable des bibliographies en histoire du théâtre, s'adresse tant à un public d'étudiants et d'étudiantes qui chercheraient à découvrir le théâtre du 18^e siècle, qu'à des spécialistes qui apprécieront la

fluidité avec laquelle Catherine Ramond invite à embrasser tout l'univers théâtral des années 1715-1757, et à (re)découvrir avec plaisir les pièces phares du moment.

Jennifer RUIMI

RATCLIFF Marc J., *Le Tournant linguistique du XVIII^e siècle. Études d'histoire de la langue scientifique*, Genève, Droz, 2025.

Cet ouvrage ambitieux et très bien documenté vise à analyser, dans une perspective à cheval sur l'histoire des sciences et l'histoire conceptuelle, l'émergence de la langue scientifique au cours du 18^e siècle, et en particulier pendant sa seconde moitié. Partant en partie des travaux de Michel Foucault sur l'épistémè classique, tout en l'interrogeant de manière critique au cours de ses analyses, cet ouvrage comporte quatre parties majeures. Après une brève introduction (p. 9-20), la première partie est consacrée, à partir de l'œuvre du scientifique et philosophe genevois Charles Bonnet (1720-1793), au lexique de la méthode (p. 21-92). La seconde partie, faisant référence explicitement dans son titre à l'ouvrage *Les Mots et les choses* (1966) de M. Foucault, est focalisée sur « la guerre des langues scientifiques : *matters of fact and matters of language* » (p. 93-183). La troisième partie (p. 185-305) constituant la partie centrale de l'ouvrage, étudie à partir d'une multiplicité d'exemples puisés dans différents domaines du champ scientifique en émergence à l'époque, le tournant linguistique du 18^e siècle. La quatrième partie (p. 307-392), enfin, intitulée de manière très générale « Ouvertures », analyse, d'une part, des questions théoriques ouvrant sur des interrogations plus larges qui portent en l'occurrence sur les relations entre champ sémantique et champ scientifique ainsi que sur la question de la maîtrise de l'expérience du texte ; et propose, d'autre part, deux études de cas à la fois relativement marginales et particulièrement intéressantes : celui du pasteur et scientifique genevois Jean Senebier (1742-1809) qui fut aussi un collaborateur de l'*Encyclopédie Méthodique* et un traducteur, notamment d'œuvres de Lazzaro Spallanzani (1729-1799) ; et celui du naturaliste français Michel Adanson (1727-1806) dont les ambitions, dans la perspective de la création d'un nouveau langage scientifique dans le domaine de l'histoire naturelle, furent incontestablement les plus radicales. M. Ratcliff souligne, dans sa conclusion, à la fois les enjeux audacieux et l'échec fracassant des ambitions de M. Adanson : « Si les formes imaginées durant les Lumières pour le [le champ de l'histoire naturelle] structurer sont très diversifiées, aucune autre œuvre que la *Famille des plantes* n'envisage de pousser la réforme du langage et de la communication jusqu'à l'adoption d'un principe total d'arbitraire du signe, validé tant dans l'orthographe que dans la nomenclature. Le prix à payer pour une telle audace fut particulièrement élevé, car il touchait le cœur des pratiques de lecture. » (p. 392). Le présent ouvrage s'achève sur une conclusion détaillée (p. 393-420) suivie d'une bibliographie comportant presque

30 pages ainsi que sur trois index très utiles, relatifs aux noms d'auteurs (sources), aux noms d'auteurs de la littérature secondaire et aux matières.

Écrivant dans un style très dense et parfois un peu elliptique et n'expliquant pas toujours les choix opérés – comme dans les chapitres consacrés à Charles Bonnet et à Jean Senebier –, l'auteur de cet ouvrage réussit néanmoins à approfondir, sources à l'appui, ce qu'il appelle les « intuitions » (p. 413) de Foucault relatives à l'épistémè classique et à sa mutation à la fin du 18^e siècle, précédant la mise en place d'une nouvelle configuration des disciplines scientifiques au début et cours du 19^e siècle. Les analyses conceptuelles approfondies, comme celle sur les champs lexicaux et sémantiques du « chercheur » (associé et partiellement remplacé par les notions d'« observateur » et de « savant », parce que longtemps lié à l'alchimie, à travers la notion de « chercheur de la pierre philosophale ») et du concept d'« analyse », sont très éclairantes, de même que celles concernant la dissociation, opérée successivement pendant la seconde moitié du 18^e siècle, entre « littérature » et « science », accompagnée de la création de nombreux périodiques spécialisés dans les deux domaines (voir entre autres p. 411-413). M. Ratcliff prête également une attention, certes assez limitée dans un ouvrage déjà très volumineux, aux phénomènes et processus de traduction et à leur rôle dans l'élaboration d'un nouveau langage scientifique. L'absence de certains noms de chercheurs éminents de l'époque, comme Alexander von Humboldt, Georg et Reinhold Forster, Philibert Commerson et Jean-Baptiste Bory de Saint-Vincent, dont les œuvres ont été importantes dans les domaines de l'histoire naturelle et de la mise en place d'une nouvelle conceptualité au tournant du 18^e et du 19^e siècle, peut étonner dans le contexte des questionnements de cet ouvrage. Mis à part quelques rares coquilles (comme celle indiquant un faux numéro de page pour le chapitre IV de la première partie dans la table des matières p. 489) et l'emploi parfois un peu déroutant des termes de « littérature » et de « genres littéraires » (dans lesquels l'auteur englobe de manière sommaire p. 15 les « dictionnaires, traductions, bibliographies, manuels »), cet ouvrage convainc par sa rigueur et son érudition.

Hans-Jürgen LÜSEBRINK

REICHARDT Rolf, *Éventails symboliques de la Révolution. Sources iconographiques et relations intermédiaires*, Préface par Georgina Letourmy-Bordier, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2024.

Rolf Reichardt, spécialiste de l'histoire conceptuelle et connu pour ses travaux sur la Révolution française qui ont porté ces dernières décennies en particulier sur sa dimension iconographique (estampes, caricatures, illustrations), se penche ici sur les éventails de l'époque révolutionnaire, un support médiatique très original, mais peu étudié pour cette période. Partant d'un tableau succinct, mais très informatif, de la présence sociale de l'éventail, un objet qui se transforma au cours du 18^e siècle

en un produit « de luxe au petit pied » (p. 21), R. Reichardt étudie dans cet ouvrage richement illustré sa démocratisation et en même temps sa politisation à travers sept thématiques caractéristiques des éventails à l'époque révolutionnaire : les convois funèbres satiriques (I) ; les trois ordres (II) ; les aristocrates (III) ; le complot (IV) ; le peuple (V) ; le Roi (VI) ; la liberté patronne des Français (VII). La fabrication des éventails reposait, comme Reichardt le souligne (p. 21), sur une coopération entre les maîtres-éventaillistes et la corporation des tabletiers spécialisés dans le travail du bois de l'éventail et l'exécution des montures. Deux dimensions sont particulièrement intéressantes dans les analyses que présente R. Reichardt en se référant constamment aux illustrations (d'une grande qualité) qui accompagnent son texte explicatif : l'intermédialité des éventails, d'une part ; et leurs relations, d'autre part, avec d'autres supports, notamment l'estampe, dont ils reprennent des motifs tout en les transformant et en les adaptant au support particulier de l'éventail. L'éventail de l'époque révolutionnaire utilisa souvent ses deux faces non seulement pour y faire figurer une image, mais aussi pour la faire accompagner d'un texte explicatif, prenant parfois la forme d'un récit, ainsi que par une chanson accompagnée de notes ou indiquant tout au moins l'air sur lequel il fallait la chanter. R. Reichardt analyse dans cet ouvrage riche et dense une quarantaine d'éventails en montrant la complexité de leur structure, la richesse des sous-entendus et des allusions satiriques et humoristiques qu'ils contiennent et en explorant le réseau intertextuel et intermédiaire dans lequel ils s'insèrent et à partir duquel ils se constituent. Un éventail de grand format intitulé « Convoy des abus », produit et vendu dans le contexte de la convocation des États Généraux en avril 1789, a ainsi recopié une estampe interdite par la police « en prenant une position nettement révolutionnaire » (p. 41). La diffusion à travers les éventails de nombreuses chansons à caractère patriotique et politique, souvent chantées sur des airs populaires anciens (comme « L'Air des Pendus » ou « L'Air de Barbari ») et imprimées sur le dos de ces éventails, constitue une de leurs caractéristiques majeures à l'époque révolutionnaire. Ils furent aussi des supports importants pour la diffusion populaire de la « Marseillaise » (p. 80 et suiv.) et de la « Carmagnole » (p. 123).

Les analyses développées dans cet ouvrage mettent en relief des configurations intertextuelles et intermédiaires à la fois complexes et très diverses. Un éventail intitulé « Le cauchemar des aristocrates » de 1792 reprend ainsi le motif d'une estampe qui s'était elle-même inspirée directement du tableau « Le Cauchemar » (*Nachtmahr*, 1781) du peintre suisse Johann Heinrich Füssli, en lui donnant une signification désormais directement politique. D'autres éventails analysés par Reichardt intègrent, dans leur partie textuelle, des citations de pamphlets, de journaux et de gazettes de l'époque, mais aussi des vers la *Henriade* (1723) de Voltaire ou de l'opéra *Tarare* (1787) de Beaumarchais. L'éventail, datant de 1790, intitulé « Le Cardinal de Lorraine bénissant les Assassins de la St. Barthélémy » reprend ainsi des vers de la *Henriade*, mais fait aussi

référence à la tragédie *Charles IX ou l'École des Rois* (1789) de Marie-Joseph Chénier, l'un des grands succès du théâtre à l'époque révolutionnaire dont Danton a souligné l'impact politique : « Si Figaro a tué la noblesse, Charles IX tuera la royauté » (p. 88). L'analyse très précise de l'éventail « Les Parisiennes à Versailles » de 1789, représentant la marche des femmes les 5 et 6 octobre vers Versailles visant à obliger la famille royale à résider à Paris, met en relief le décalage qui pouvait exister, sur certains éventails, entre les textes et les images. Aux images « presque idylliques » montrant ces événements « s'opposent des textes dans les cartels latéraux de la feuille. [...] Les quatre couplets à chanter sur l'air *Ma Doris un jour s'égara* raniment la haine de l'aristocratie et la hantise du complot, l'une et l'autre réveillées par l'"orgie" du régiment de Flandres » (p. 117). Les éventails contre-révolutionnaires, érigeant Louis XVI et Marie-Antoinette en figures de martyrs, « produits clandestins vendus sous le manteau » (p. 143), donnent à voir certaines formes de recyclage textuel et en même temps des procédés de contournement de la censure particulièrement intéressants. L'éventail « Le Testament de Louis Seize » reproduit pour sa part le texte du testament du roi, encadré par une image qui reprend le motif d'une estampe contemporaine intitulée « L'Urne mystérieuse » qui montre une femme en deuil se recueillant sous un saule pleureur (p. 146). Repris par un éventail séditionnaire « commémorant en secret la famille royale, il réalise un effet royaliste supplémentaire au moyen de paillettes qui décorent la face : complètement ouvert, l'éventail semble décoré de simples paillettes ; mais à demi replié, il révèle les mots "vive le roi" et des fleurs de lys. » (p. 147).

« Témoins précieux d'un imaginaire social proche du peuple » et faisant partie « d'une culture semi-orale proche du vaudeville et du théâtre » (p. 178), les éventails de l'époque révolutionnaire se révèlent ainsi, à travers les analyses précises présentées dans cet ouvrage très érudit dont il y aura lieu de tenir compte dans l'historiographie littéraire, culturelle et sociale. On aurait certes aimé en apprendre plus sur les usages socioculturels de ces éventails qui étaient devenus, au cours du 18^e siècle, des produits de « demi-luxe » (p. 21) de plus en plus présents au sein des couches sociales populaires. Reichardt mentionne à cet égard brièvement le fait que nombre d'éventails de l'époque servaient à afficher publiquement l'appartenance politique du propriétaire, tels les éventails aux motifs antiaristocratiques proches de l'imaginaire social de la sans-culotterie parisienne, ou encore les éventails aux motifs monarchiques. Souvent finement dessinés et colorés, ils représentant certes aussi des objets esthétiques et décoratifs, liés à des appropriations populaires nouvelles du phénomène de la mode. Mais ils semblent aussi avoir constitué, à travers leurs nombreux textes, en particulier ceux des chansons, des objets proches des livrets populaires, comme les « canards », les almanachs ou les chansonniers, contribuant à l'acculturation et servant certes d'outil nouveau d'alphabétisation à travers les trois médias qu'il rassemble (texte, image, musique et chants). Faciles à ranger dans une poche, faciles aussi à déplier rapidement

pour rappeler à son propriétaire le texte d'une chanson et aisé à cacher quand il s'agissait d'un éventail clandestin ou interdit, ces objets plurimédiaux que constituent les éventails font incontestablement partie intégrante de la culture spécifique de l'imprimé à la fin du 18^e siècle.

Hans-Jürgen LÜSEBRINK

REY Roselyne, *Écrits d'histoire de la médecine et des sciences de la vie*, édition et introduction par Anne-Lise Rey et Vincent Barras, Lausanne, Éditions BHMS, coll. « Bibliothèque d'histoire de la médecine et de la santé », 2024.

C'était une très bonne idée de réunir en volume les articles, souvent introuvables, de Roselyne Rey, auteur d'une passionnante *Histoire de la douleur* (La Découverte, 1993), spécialiste du vitalisme, et bien trop tôt disparue. Ce recueil, que complètent une abondante bibliographie et un index des noms, réunit quinze articles publiés entre 1988 et 1995, du questionnement méthodologique aux études portant aussi bien sur des scientifiques, au 17^e siècle et au-delà, que sur des écrivains. La très riche introduction relève très justement « la nouveauté, l'ampleur et la singularité » des sujets traités par Roselyne Rey, sujets qui firent d'elle, par sa « méthodologie d'une exemplaire rigueur » et son « érudition hors pair », à la fois l'initiatrice d'une « révision en profondeur de l'histoire des sciences de la vie », et une « référence majeure dans le champ de l'histoire des sensibilités et des émotions ». On ne pouvait ici analyser en détail tous ces « chapitres d'un ensemble organique », participant d'une « histoire épistémologique de la médecine et des sciences », où les stratégies textuelles des auteurs analysés sont aussi importantes que le contenu de leurs énoncés, mais seulement tenter de rendre compte de cette écriture d'une vive intelligence et d'une grande sensibilité, où les conceptions et concepts scientifiques les plus ardues apparaissent dans une lumineuse analyse.

Posant la nécessité de revenir « à une histoire épistémologique de la médecine », en tenant compte des théories scientifiques de chaque époque, et remarquant le rôle du politique dans la transformation de la représentation des corps, et l'émergence de « territoires nouveaux », Roselyne Rey propose de nouvelles pistes de recherche, en particulier dans « l'interaction des savoirs et des pratiques », l'étude du vocabulaire et son évolution – du « rituel discursif de la consultation » du côté du médecin comme du patient – enfin dans la diffusion des savoirs, pistes qu'on la voit explorer dans les autres articles publiés. L'étude des « anamorphoses d'Hippocrate au 18^e siècle » lui semble révéler la nostalgie d'un âge d'or mythique, tandis qu'elle pose la nécessité « d'historiciser la question de l'hippocratisme », voire de « déconstruire cette notion confuse ». Elle analyse donc le corpus, le rôle d'Hippocrate dans les discussions sur le « territoire de la médecine » et la nouvelle définition du médecin, la « conceptualisation de la maladie » et l'évolution de la notion de crise, jusqu'à la constatation

de la « liquidation » de l'hippocratisme. Elle s'intéresse à l'animalité dans l'œuvre de Bernardin de Saint-Pierre, en insistant sur sa notion de « convenance », sur l'importance de ses études d'après nature et d'un « décentrement du regard », sur son respect des animaux, sa recherche des correspondances, des contrastes, dans un « curieux mélange de savoir et d'ignorance ». La représentation du cœur la conduit à une fructueuse réflexion sur le statut de l'image dans son rapport au texte au 18^e siècle, en particulier dans l'*Encyclopédie*, soulignant « les tensions de la représentation anatomique ». L'article sur Buffon le montre en « médiation décisive » entre les traditions newtonienne et leibnizienne, interroge son rôle dans l'épistémologie médicale des vitalistes, dans un « dialogue mutuel et actif », évoque sa « pensée de l'organisme » et sa « définition du vivant désacralisée ». C'est la relation entre science et philosophie, entre cette dernière et l'écriture, la « vitalité du texte », les réflexions sur l'un et le multiple, le même et l'autre, la partie et le tout, les vertus de la contemplation pour la connaissance, qui l'intéressent dans l'œuvre de Charles Bonnet, « pleinement homme des Lumières ». L'article sur Bichat revalorise sa physiologie, l'articule à sa pathologie, et *via* son « ébauche de nosologie », expose le processus dialectique qui le conduit à dépasser l'anatomie pathologique. Roselyne Rey étudie aussi bien l'évolution des diagnostics de la phtisie pulmonaire dans « l'âge anatomoclinique », de la fin du 18^e siècle à l'œuvre de Gaspard-Laurent Bayle, que la transmission du savoir médical, *via* les lieux d'enseignement – les sociétés savantes, la presse spécialisée de la fin du 18^e siècle – et les discours sur l'hygiène de la peau, leurs rapports à la politique et à la morale. Elle s'intéresse enfin aux transgressions des « catégories habituelles du savoir médical » qui apparaissent alors, et au rôle de la Société médicale d'émulation dans la suppression des « clivages » entre disciplines, acteurs et pratiques, et la « quête de l'unité du savoir ». L'analyse du vitalisme de Julien-Joseph Virey, de sa « pensée en mouvement », entre *Naturphilosophie* et antimatérialisme, de sa confiance dans les « forces vitales », de sa recherche d'un « dualisme à tous les niveaux », de son « imaginaire scientifique particulièrement luxuriant », de sa « quête inlassable de l'unité », de même que, *via* le cas Cuvier, l'exposé sur « la circulation des idées scientifiques entre la France et l'Allemagne » dont il a été le « maillon décisif » apportent une riche contribution à la compréhension de la continuité des débats des Lumières, de l'époque révolutionnaire au 19^e siècle. Enfin le problème de l'hyperesthésie chez Brown-Séquard et l'article sur l'œuvre de René Leriche ouvrent à une passionnante réflexion *via* la chirurgie comme « discipline de la connaissance » et la philosophie de la maladie et de la douleur, sur les « difficultés structurelles de la recherche en France ».

Deux courts articles enfin sont consacrés à Diderot. Le premier concerne le *Voyage à Bourbonne* et la mise en lumière des « qualités de précision et de rigueur dans l'information médicale de l'auteur » en même temps que « la fonction critique » d'une écriture ludique et philosophique mettant en question la pratique médicale.

Le second, rédigé par les éditeurs d'après un enregistrement, est qualifié par eux de « presque autoportrait » de l'auteur. Roselyne Rey y évoque « l'importance des sciences de la vie » pour Diderot, évoque « l'affinité », l'« enthousiasme », et la « passion » de ce dernier, sa conscience des enjeux, de l'importance de la pratique en médecine, dans une réflexion qui « unit esthétique et biologie ». Elle met en lumière « une écriture de la sensibilité » conjuguant rigueur et enthousiasme, et débouchant sur une poétique. Comment dès lors ne pas reconnaître en effet dans ces caractéristiques celles de Roselyne Rey elle-même, que ce recueil illustre à la perfection ?

Nicole JACQUES-LEFÈVRE

RIPOLL Élodie et GALLOUËT Catherine (dir.), *Tomber en amour. Enquêtes sur la naissance du sentiment au XVIII^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Rencontres », 2025.

Avec l'histoire des mentalités et, plus récemment, celle des émotions, l'amour s'est imposé comme un motif majeur d'exploration interdisciplinaire et comparée, réunissant les analyses d'historiens, d'historiens de la littérature et de l'art, de sociologues ou encore de philosophes. La perspective strictement littéraire proposée par ce volume peut sembler, de ce point de vue, à contre-courant. En effet, les dix-huit essais qui le composent, signés par d'éminents spécialistes concernent uniquement l'exploration d'un *topos* très particulier de la littérature du 18^e siècle, tel que l'annonce le titre du volume, en suivant plusieurs axes : le moment de transition où coexistent passions cartésiennes et sentiment ; la représentation théâtrale de la scène de l'amour au premier regard ; l'amour conçu comme enchantement ou comme maladie ; les relations entre amour et amitié ; enfin, l'empreinte du genre dans l'imaginaire amoureux.

S'agissant des études d'histoire littéraire, il appartient naturellement aux experts du domaine (auxquels l'auteur de ces lignes n'appartient pas) d'en évaluer pleinement l'importance. Pourtant, leur intérêt dépasse largement les belles-lettres : miroir du sentiment amoureux, ces dernières constituent une source précieuse pour comprendre l'histoire et les mentalités d'une époque. Les historiens l'ont bien montré depuis l'ouvrage de facture traditionnelle de Justin Cénac-Moncaut (*Histoire de l'amour dans les temps modernes*, 1863) jusqu'aux analyses novatrices de Jean-Claude Bologne (*Histoire du coup de foudre*, 2017).

C'est aussi pour leur portée bien au-delà de la littérature du 18^e siècle que les contributions réunies dans ce volume retiennent ici notre attention, sans pouvoir nous arrêter sur chacune d'entre elles, étant donné leur nombre : les résumés proposés à la fin du volume occupent eux-mêmes plusieurs pages (p. 473-478).

On ne peut cependant manquer de citer la première étude, signée par Catherine Gallouët (l'une des deux directrices du volume), essentielle à la fois pour la place de Marivaux dans la littérature du 18^e siècle et pour l'importance de la naissance de

l'amour dans son œuvre (trois autres articles du volume lui sont également consacrés). Ce qui distingue particulièrement son analyse est la mise en valeur de l'ambiguïté entre masculinité et féminité dans le traitement du « coup de foudre » chez Marivaux, accusé en son temps d'écrire « comme une femme ». Serait-ce la raison pour laquelle une certaine critique (Ian Watt en particulier) a privilégié les auteurs anglais « du sexe masculin » comme précurseurs du roman dit moderne ?

Nicolas Brucker met au défi d'autres idées reçues : contrairement à Jean Rousset, auteur d'un ouvrage majeur dans ce domaine, il considère que l'amour au premier regard est beaucoup plus présent chez Prévost qu'on ne le pense généralement. De son côté, Élodie Ripoll (l'autre directrice du volume) souligne la richesse des scènes de première vue au théâtre, trop souvent négligées par la critique : elles « dépassent le simple *topos*, reflètent la culture amoureuse de leur époque et constituent une entrée originale pour aborder les changements de la comédie au 18^e siècle » (p. 123). D'où la question, finement posée par Liliane Picciola : « L'amour de première vue semble destiné à émouvoir. Comment Corneille et Marivaux parviennent-ils à le rendre amusant ? » (p. 127). La lecture comparée de ces deux auteurs montre comment leurs dramaturgies évitent ingénieusement l'écueil attendu pour atteindre une vérité plus profonde : « La représentation paradoxale de l'insaisissable du sentiment amoureux » (p. 151).

Saisissante également est l'étude de Marine Ganofsky sur « l'enchantement amoureux » dans la fiction érotique du roman libertin. Elle démontre qu'« à travers cette métaphore enchantée, même les libertins les plus aguerris apparaissent vulnérables [...], exprimant une inquiétude sourde sur la nature et la puissance du désir » qu'ils pensaient maîtriser (p. 211).

Dans cette continuité, plusieurs travaux explorent la « mystérieuse alchimie » qui se produit lors d'une rencontre amoureuse. Henri Portal invite ainsi à réfléchir à la place de l'anthropologie de Malebranche (*Recherche de la vérité*) dans le roman du 18^e siècle et conclut, après une analyse magistrale : « En étudiant dans les scènes de rencontre les réactualisations de la doctrine malebranchienne de la contagion imaginative, nous avons pu vérifier la prégnance de ce modèle théorique au siècle des Lumières » (p. 235). Bénédicte Prot prolonge cette perspective en suivant les rapports entre littérature et médecine, notamment autour du *topos* de la maladie d'amour. Rousseau, par exemple, « joue de la polysémie de la rechute et instaure une confusion entre ses acceptions médicale et morale » (p. 246).

Les dix-huit contributions de ce volume se succèdent ainsi pour décrypter les métamorphoses du *topos* amoureux et leur évolution en relation avec les conquêtes intellectuelles du siècle. Cette articulation est particulièrement mise en lumière à la fin du volume, avec l'analyse de Michèle Bokobza Kahan sur la place du *topos* dans les romans d'émigration écrits par des femmes, en écho à l'étude inaugurale

sur Marivaux. Dans ces récits féminins, l'expérience de l'amour s'enrichit d'un vécu personnel lié à l'exil, au déplacement géographique et culturel, à la critique des conventions aristocratiques et à l'émergence d'une tolérance nouvelle. Les romans de femmes, plus que ceux des hommes, permettent ainsi de « mettre en lumière l'originalité d'une écriture féminine de l'exil, qui pose notamment un regard différent sur les choix amoureux, leur genèse et leur destin heureux ou tragique dans le contexte de la Révolution et de l'émigration » (p. 415). Les mots d'un personnage de Stéphanie de Genlis en témoignent : « Jamais, sans la Révolution, les dames de la cour de France n'auraient connu l'étendue de leurs forces morales et physiques », sources nouvelles d'amour (p. 421).

C'est aussi en cela que les études réunies dans ce volume offrent une contribution qui dépasse l'intérêt littéraire : elles ouvrent des voies nouvelles pour l'histoire plus générale des émotions et des sensibilités.

Stefan LEMNY

RIVARA Annie (dir.), *Le Roman des années trente : La génération de Prévost et de Marivaux*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Études dix-huitiémistes », 2023.

Publié pour la première fois en 1998 aux Publications de l'université de Saint-Étienne, cet ouvrage collectif est réédité, vingt-cinq ans plus tard, chez Classiques Garnier sans aucune modification. Mais la valeur scientifique de ce volume reste incontestable. Dans cet ensemble de treize contributions recueillies et présentées par Annie Rivara, il s'agit, en effet, de revaloriser la décennie des années 1730-1740, souvent considérée comme marginale dans l'histoire du roman français. Loin de voir dans ces années un simple passage entre les formes classiques et les fictions philosophiques des Lumières, elles sont marquées par « par un fort dynamisme de la création romanesque » (p. 7), reflètent une tension profonde entre l'expérience vécue et l'expérience romanesque, le savoir et la fiction, la narration et la réflexivité, et sont présentées comme un laboratoire d'intense activité discursive, narrative et idéologique, où le roman, encore en quête de légitimité, interroge ses propres formes et ses propres fonctions. Il ne s'agit donc pas d'enfermer cette production dans un cadre périodique rigide, mais d'en restituer la dynamique propre. Le sous-titre, « La génération de Prévost et de Marivaux », souligne cette approche à la fois historique et générationnelle qui se reflète dans une expérience partagée d'incertitudes esthétiques, philosophiques et idéologiques.

Plusieurs contributions, notamment celles de Carole Dornier, Jan Herman, Jenny Mander et Régine Jomand-Baudry, montrent comment le roman-mémoires des années trente développe une esthétique de l'instabilité et de la simulation. Les éléments paratextuels deviennent un espace performatif où s'élabore une stratégie de brouillage générique. Ils concourent à situer le texte dans une zone « d'incertitude

épistémologique », entre le vrai et le vraisemblable, entre le témoignage et la fiction. À ce point de vue, l'article de Jenny Mander est très significatif. En comparant la logique des préfaces à un « téléphone arabe », l'autrice montre comment la voix du narrateur à la première personne est toujours contaminée, médiée, déconstruite, et comment cette fragmentation discursive permet au roman-mémoires de renoncer à toute transparence autobiographique au profit d'une dissémination polyphonique du récit.

C'est toutefois dans l'analyse de l'articulation entre la fiction, la philosophie et la morale que le volume déploie sa richesse et son originalité. Les remarques de Claude Labrosse sur *Manon Lescaut* ou de Robert Granderoute sur *Sethos* permettent de comprendre comment la fiction devient un mode d'investigation du désir, de la conscience et des valeurs. Le roman-mémoires, loin de se borner à divertir et à instruire, devient un lieu d'interrogation du sujet sur « l'usage de l'expérience de soi-même » (p. 27), comme le souligne Michel Gilot dans son étude sur *l'émotion autobiographique* dans *Cleveland* et *La Vie de Marianne*.

De même, l'approche de Henri Duranton sur Marivaux permet de souligner la tension constitutive du roman des années trente, partagé entre une morale universaliste et un regard empirique sur le réel. Marivaux y apparaît comme le « moraliste expérimental » par excellence, mêlant la finesse d'observation et l'ironie distanciée.

Enfin, les réflexions d'Annie Rivara dans la conclusion synthétisent de façon remarquable les enjeux du volume : le roman des années trente a « l'ambition d'être un savoir sur l'homme » (p. 163) et fonde « sa littérarité sur lui-même » (p. 167), tout en contestant cette légitimité, dans une démarche réflexive qui anticipe les audaces du roman moderne.

Même si ce volume ne propose ni la mise en perspective de cette réédition ni l'actualisation bibliographique, il garde sa pertinence scientifique. De fait, par sa densité et sa rigueur, par la richesse de ses analyses, et à travers la diversité de ses approches (génétique, poétique, intertextuelle, idéologique), *Le Roman des années trente* constitue une référence majeure dans la revalorisation critique d'une décennie souvent négligée. En déplaçant le regard vers les formes intermédiaires, les ambiguïtés du moi narrateur, les tensions génériques et les dispositifs de vraisemblance, le volume met en lumière ce que le 18^e siècle a de plus fécond : sa capacité à penser la littérature comme expérimentation du monde.

Laith IBRAHIM

RIVAROL Antoine de, *Pensées & Rivaroliana*, édition établie, présentée et annotée par Pierre Lafargue, Montpellier, Éditions Vagabonde, 2024.

Autant la lecture de Rivarol est une délectation, dans la lignée des grands écrivains du genre, de Pascal à Cioran, autant elle demeure déroutante par l'enchaînement discontinu de ses pensées. Brillante, la préface de Pierre Lafargue n'offre peut-être

pas la meilleure introduction, en raison de sa proximité stylistique avec l'écriture de l'auteur présenté. L'éditeur se montre en revanche pleinement dans son rôle à travers ses notes judicieuses, à la fois précises et éclairantes, qui accompagnent le texte sans l'alourdir.

Certes, celui-ci se présente d'abord comme une œuvre littéraire, nourrie de l'esprit de réflexion d'un auteur également connu pour son *Discours sur l'universalité de la langue française*. Mais, avec les précautions critiques qui s'imposent, les *Pensées* demeurent aussi une source essentielle pour lire la Révolution à travers l'un de ses contestataires les plus acerbes.

C'est à juste titre que l'on attribue à Rivarol le rôle de précurseur de Burke dans la critique conservatrice de la Révolution, comme ce dernier l'admettait dans une lettre adressée au frère de l'auteur des *Pensées* : « Si j'avais vu ces annales avant que d'écrire sur le même sujet, j'eusse enrichi le mien de plusieurs citations de ce brillant ouvrage, plutôt que de m'aventurer à exprimer à ma manière les pensées qui nous sont communes » (p. 264-265, note).

À la lecture de ces éléments, significatifs pour la généalogie de la pensée politique – Burke qualifiait d'ailleurs Rivarol de « Tacite de la Révolution » –, on mesure tout l'intérêt de cette remise en lumière d'un écrivain plusieurs fois édité sans avoir encore trouvé sa place dans le panthéon littéraire de la *Pléiade*.

L'édition présente a, en outre, le mérite de distinguer les pensées dont l'authenticité est incontestable – issues des carnets autographes conservés à la bibliothèque de Bagnols-sur-Cèze –, regroupées dans la première partie du volume, de celles rassemblées dans la seconde, sous le titre *Rivaroliana*, dont la paternité est plus incertaine. Ce face-à-face n'est pas toujours aisé à exploiter : seul le hasard des lectures croisées permet quelques rapprochements éclairants. On constate ainsi que l'hostilité viscérale de Rivarol à l'égard de « Mirabeau *nubicogus* », selon les notes originales de l'auteur (p. 104-105), ne diffère guère de celle exprimée dans la version plus controversée du *Rivaroliana*, où l'admiration des révolutionnaires pour Mirabeau est vue comme un « symptôme de médiocrité ou de perversité » (p. 258).

La vision contre-révolutionnaire de Rivarol, marquée par la virulence de sa plume, a été largement étudiée, notamment par Antoine de Baecque (*Les Éclats du rire*, 2000) et Valérie Baranger (*Rivarol face à la Révolution française*, 2007) pour l'évoquer ici de nouveau. Mais le retour à l'intégralité de son texte reste toujours fécond : il permet de rappeler la cohérence de ses idées et d'y puiser une source d'inspiration pour de nouvelles réflexions.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que l'adversaire de la Révolution n'est pas toujours tendre envers l'Ancien Régime : « En lisant l'histoire, on s'aperçoit qu'on a toujours plus empoisonné dans les monarchies que dans les républiques » (p. 37) ;

« On attribue à Louis XI l'établissement de la loi qui soumet à la peine capitale ceux qui n'ont point d'autre part à une conspiration que de ne l'avoir pas révélée » (p. 39).

Ces nuances ne modifient toutefois pas la virulence de sa condamnation de la Révolution, renforcée par l'ampleur des chiffres (discutables !) qu'il avance : « Le globe contient à peu près 950 millions d'habitants : l'Europe, 150 millions, la France 25 millions. Celle-ci a perdu 5 millions d'âmes dans la Révolution ; l'Europe en aurait perdu 30 millions, et le globe 190, si la Révolution était devenue universelle » (p. 81).

Avant de prendre le chemin de l'exil, Rivarol semble observer l'événement historique de l'intérieur de son déroulement et, par-là, mieux le comprendre – à la différence d'un Voltaire, sceptique devant les récits de l'histoire ancienne, tels ceux de la mort d'Agrippine ou de Guillaume Tell : « Quand un homme a vécu dans les temps calmes, il ne peut croire aux anecdotes des temps révolutionnaires » (p. 103).

Portées par la force et la fragilité d'une expérience vécue, les *Pensées* nourrissent ainsi une réflexion singulière sur la Révolution et, paradoxalement, contribuent à sa compréhension, en dépit de leur critique systématique. C'est aussi que le penseur politique y déploie une véritable qualité d'écrivain : « Souvent le récit d'un événement nous frappe plus que son spectacle. C'est que le grand écrivain réveille plus d'images dans notre esprit que la chose n'en offre à nos yeux » (p. 120).

Stefan LEMNY

ROULET Éric (dir.), *Genre et investissement. La part des femmes dans les sociétés par action à l'époque moderne (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Rencontres », 2024.

Si la place des femmes dans les domaines de l'agriculture, de l'artisanat, du petit commerce est bien connue, il n'en est pas de même de leur rôle dans l'investissement. Les documents sont difficiles à trouver et souvent cryptés. Plus encore le statut juridique des femmes, aussi bien en droit écrit qu'en droit coutumier, limitait drastiquement leur liberté d'action ; la dépendance naturelle de la femme envers son père, puis son mari, le régime de la totalité qui la privait de la disposition de son patrimoine, font qu'il n'y a guère que les veuves, les « filles anciennes » et quelques épouses séparées de biens qui pouvaient disposer librement de liquidités. Aussi l'ouvrage s'ouvre-t-il par une très érudite mise au point sur le droit des femmes – d'*imbecillitas sexus* à bailleur de fonds – et les possibilités qui s'offraient à elles à partir de la fin du 17^e siècle. Le besoin d'argent, le caractère plus impersonnel des sociétés, le pragmatisme des milieux marchands portuaires, l'agentivité (le terme à la mode) des femmes les firent entrer plus nombreuses dans des sociétés familiales, des commandites ou des sociétés par actions. La Grande-Bretagne fut en pointe. En Angleterre, un système efficace d'emprunts publics, en particulier pour financer la guerre de la ligue d'Augsbourg, vit le jour : Banque d'Angleterre, loteries d'État. Les femmes eurent leur part à ce

patriotisme financier, 12 % des souscripteurs de la Banque d'Angleterre. Elles entrèrent dans le capital des compagnies de commerce : 22,5 % des actionnaires de l'*East India Company*. Certaines ne se satisfirent pas de percevoir passivement une rente, mais recherchèrent le profit en prenant des risques. La Compagnie écossaise de l'Afrique et des Indes, ou « Compagnie du Darien » (1696-1700) eut pour but un emporium et une colonie de peuplement à Panama. La centaine de souscripteurs féminins appartenait pour 20,65 % à l'aristocratie, 36 % à la *gentry* ; elle ne fournit que 7 % seulement du capital. Deux actionnaires se distinguent, Anne Hamilton, duchesse *suo jure*, descendante du roi Jacques II, première aristocrate d'Écosse (3 000 £) et Agnes Campbell Anderson, à la tête d'une florissante imprimerie (100 £). L'annexe V donne la liste de ces femmes. En France, on suit la carrière de Marie-Marguerite Brochet dont l'époux avait obtenu de vastes concessions minières dans le bassin d'Alès. Avant même que celui-ci parte en Amérique en 1791 où il fut tué par les Indiens en 1795, elle le suppléa pendant ses absences ; elle prit ensuite la direction d'une entreprise dont elle sut défendre avec efficacité les droits d'exploitation en pleine crise révolutionnaire. Aux abords de Toulouse, deux très anciens moulins sur la Garonne étaient des sociétés par action. 7 à 10 % des « pariers », *i. e.* porteurs d'actions, étaient des femmes, qui avaient hérité (115) plus qu'elles n'avaient acheté (39). Ces dernières investisseuses étaient généralement des femmes d'âge mûr, non mariées, donc indépendantes, de bonne bourgeoisie (familles du capitoulat toulousain). Mais en aucun cas elles n'avaient part à l'administration des moulins. Dans les ports méditerranéens, les femmes avaient deux possibilités d'investissement, la pacotille et la participation à un bâtiment en mer. La pacotille était une certaine quantité de marchandises que les gens de l'équipage pouvaient embarquer pour en faire commerce pour leur compte. Des femmes de condition modeste pouvaient alimenter ce commerce. En revanche il fallait être fortunée pour être copropriétaire d'un bâtiment marchand, en en détenant un ou plusieurs quirats, le quirat étant le vingt-quatrième de la valeur totale. De nombreux exemples à Sète, à Saint-Tropez, attestent de ces participations féminines, qui toutefois sont toujours très minoritaires. À Saint-Tropez, si elles sont présentes sur 22 % de la flotte de commerce, elles ne représentent que 7,3 % des propriétaires et 5,8 % des quirats. Certaines investissaient sur plusieurs bâtiments, pour limiter les risques. Voilà une salutaire enquête dans un monde économique encore très masculin, où l'argent demeurait (et demeure encore) un sujet hautement genré, mais où quelques femmes surent profiter des fenêtres dans un droit défavorable pour conquérir des participations financières, à défaut de positions d'administration.

Claude MICHAUD

ROUSSEAU Jean-Jacques, *Affaires de Corse*, sous la direction de Christophe Litwin, texte établi par James Swenson, Paris, Vrin, coll. « Textes & commentaires », 2018.

C'est un peu à contretemps que l'on présente ce livre, publié depuis plusieurs années et qui a déjà retenu l'attention des spécialistes, au point d'être cité dans leurs travaux. Cependant, l'auteur est trop emblématique du siècle des Lumières pour ne pas combler, même tardivement, cet oubli et saluer l'importance de cette publication. Celle-ci invite à réfléchir à un thème de tout premier intérêt dans les écrits de Jean-Jacques Rousseau, thème qui avait déjà suscité plusieurs contributions, notamment celles de Fernand Etori (*Jean-Jacques Rousseau et la constitution de Corse : la tentation du législateur*, 1976) et de Pierre-Olivier Maheux (*Un philosophe au service d'un peuple. Rousseau et son Projet de constitution pour la Corse*, 2013).

En rouvrant le dossier corse, cette édition marque une nouvelle étape dans son étude. Son originalité consiste à réunir dans un même volume aussi bien les textes de Rousseau relatifs à la Corse que les analyses qu'ils suscitent. La publication des trois pièces rédigées par Rousseau en 1765 (« Préambule », « Plan de gouvernement » et « Cahier de travail »), conservées aux bibliothèques de Neuchâtel et de Genève, constitue la première réussite de l'ouvrage. Grâce à l'acribie de J. Swenson, ces textes bénéficient – à la différence de l'édition précédente, qui remonte à 1861 – d'une reproduction fidèle à leur état manuscrit : les mots et les phrases biffés y sont clairement signalés, permettant d'observer plus finement les nuances recherchées par l'auteur au cours de la rédaction, ce qui n'est pas sans intérêt pour une connaissance détaillée de l'élaboration de son œuvre. Afin de mieux situer ces textes dans leur contexte de production, le volume est également enrichi de la correspondance entre Rousseau et Mathieu Buttafoco, le « commanditaire » de ce travail, qui servait de relais avec Pascal Paoli, le grand général de l'indépendance corse.

Les textes édités sont accompagnés de nombreuses analyses : l'introduction de Christophe Litwin et quatorze commentaires substantiels, répartis en quatre parties qui précisent et approfondissent le rôle de Rousseau dans cette affaire. Contrairement à ce que l'on a pu avancer, son apport principal n'a pas consisté à proposer un projet de constitution pour la Corse – celui-ci existait déjà sous forme manuscrite depuis 1755 –, mais à se faire « parrésiasse » (p. 32), voire conseiller de la jeune nation corse, en vue d'en accompagner l'élaboration.

Plusieurs études soulignent les liens entre les écrits sur la Corse et les autres grandes œuvres de Rousseau. L'importance qu'il accorde au savoir historique comme fondement de l'entreprise législative est, par exemple, corroborée par le passage des *Confessions* où il exprime son intention d'écrire l'histoire de l'île. Mais c'est surtout *le Contrat social* qui permet d'établir un rapprochement entre l'ensemble de son œuvre et l'intérêt spécifique qu'il porte à la Corse. Le pressentiment qu'il y formule – qu'un

jour cette petite Isle étonnera l'Europe » – a joué un rôle déterminant dans la décision des révolutionnaires corses de s'adresser à lui. Buttafoco le rappelle dès la première lettre : « Un pareil éloge est bien flatteur quand il part d'une plume aussi sincère ; rien n'est plus propre à exciter l'émulation et le désir de mieux faire » (p. 47).

Fidèle aux principes qui le guident dans le *Contrat social*, Rousseau s'efforce de les mettre en application dans les conseils qu'il prodigue aux Corses. C'est pourquoi une documentation rigoureuse sur les réalités de cette société lui apparaît indispensable. Si la liberté et l'égalité sont les deux « objets principaux » de toute législation, ces objets doivent être « modifiés en chaque pays par les rapports qui naissent tant de la situation locale que du caractère des habitants ; et c'est sur ces rapports qu'il faut assigner à chaque peuple un système particulier d'institution, qui soit le meilleur, non peut-être en lui-même, mais pour l'État auquel il est destiné » (Bruno Bernardi, p. 192).

La bonne connaissance des réalités sociales comme point de départ pour l'œuvre législative est de surcroît motivée dans le cas de la Corse par l'idée que se fait Rousseau de ses habitants qui « n'ont pas encore les vices des autres nations mais ils ont déjà pris leurs préjugés ; ce sont ces préjugés qu'il faut combattre et détruire pour former un bon établissement » (p. 60).

D'où l'ampleur du défi. Car, à la différence de son écrit sur la Pologne, qui devait *réformer* un gouvernement, ou de celui sur Genève, destiné à *régénérer* une république, les textes consacrés aux affaires corses – également des *textes de commande* – se distinguent par une autre finalité : « *former* des institutions » (Bruno Bernardi, p. 182).

À la hauteur de cette mission, Rousseau dépasse largement les propositions de Buttafoco. Celui-ci, bon lecteur de Montesquieu, se contente de souhaiter une « juste distribution des trois pouvoirs, législatif, exécutif et judiciaire », au sein d'un système encore structuré par les inégalités de l'Ancien Régime. L'auteur du *Contrat social*, quant à lui, va plus loin : il pense en faveur d'un État républicain et démocratique, position qui, comme le montre Antoine-Marie Graziani (p. 159), rejoint sur ce point la conception de Paoli.

La lecture de ce volume, dont on n'a pu ici que résumer les lignes essentielles, est loin d'épuiser toute son importance. De la première à la dernière page, il répond pleinement aux ambitions de la collection « Textes & Commentaires ». Rien n'est plus significatif, à cet égard, que les considérations finales de Christophe Litwin, qui inscrit les *Affaires de Corse* dans la longue histoire de la pensée politique, en rappelant notamment le voisinage philosophique de Spinoza, pour qui « une multitude libre est menée par l'espérance plus que par la crainte », « s'emploie à cultiver la vie » et « s'emploie à vivre pour elle-même » (p. 371).

ROUSSEAU Jean-Jacques, *Œuvres complètes*, tome XIII A 1761-1762, édition de Bruno Bernardi, Christine Hammann-Décoppet, Michael O'Dea, Jean-François Perrin, Claudia Schweitzer, James Swenson, présentation de Christophe Martin, Paris, Classiques Garnier, 2025.

Ce volume IX B de l'édition critique chronologique des *Œuvres complètes* de Rousseau réunit ces deux textes essentiels que sont l'*Essai sur l'origine des langues* (mis au net en sept. 1761) et les quatre *Lettres à Malesherbes* (de janvier 1762), mais aussi la réponse de Rousseau à d'Offreville (datée du 4 oct. 1761) et une série d'esquisses (*De l'art de jouir, Quel peuple a jamais été le plus heureux, Les langues sont faites pour être parlées*). Chaque texte est présenté avec le soin qui caractérise les volumes de ces OC chronologiques : un établissement renouvelé, une plus grande rigueur philologique apportée à la transcription des manuscrits (par rapport aux précédentes éditions Pléiade et Champion), une qualité scientifique supérieure dans les présentations et l'annotation.

M. O'Dea retrace précisément les circonstances de rédaction de *L'Essai sur l'origine des langues* (soumis en sept. 1761 à Malesherbes, sa genèse s'étend sur plusieurs années comme le montre l'indispensable chronologie, p. 85-87), et l'histoire de sa réception, plus mouvementée au 20^e siècle qu'au 18^e. Publié dans l'édition de Genève en 1781, l'œuvre trouve peu d'échos mais retient l'attention de certains musicologues, et même de l'orateur Merlin de Thionville qui le cite dans son discours à la Convention en nov. 1794 (p. 33-34). L'interprétation de l'*Essai* a suscité des lectures diverses, et même des polémiques, en raison de sa triple nature : philosophique (en rapport avec l'anthropologie rousseauiste du *Discours sur l'origine*, dont il est une sorte de surgeon), linguistique (par les réflexions sur les signes, le passage du langage figuré à l'écriture), et musicale avec l'importance donnée au chant, à la mélodie, et à ces *accents* si bien relevés par M. O'Dea (p. 82) – on parlerait aujourd'hui de perspective ethnomusicologique. Comment tenir ensemble ces trois lignes de lectures ? Lévi-Strauss dans sa conférence de 1962 célébrait en Rousseau « l'inventeur des sciences humaines », faisant découvrir au passage cet *Essai* non encore publié en Pléiade (il ne le fut qu'en 1995). J. Derrida lui objecte dans *De la grammatologie* (1967) la position complexe de Rousseau par rapport à la « parole pleine » (p. 40-44), mais il ne se base que sur les onze premiers chapitres : et la musique ? J. Starobinski (Folio, 1990) réhabilite ces derniers chapitres, en penchant résolument pour une lecture musicale, tandis que R. Wilhelm (2001) plaide pour une « linguistique affective » dont Rousseau serait le fondateur (p. 71-75). C'est donc une édition complète et définitive que procure M. O'Dea, pourvue d'un riche panorama critique.

Tout comme J.-F. Perrin avec ces quatre *Lettres à Malesherbes* qui ont jusque-là été intégrées (voire reléguées au rang d'annexes) au corpus autobiographique. Si elles participent indéniablement au chantier des *Confessions* dont elles constituent un

avant-projet, elles gagnent à être restituées et présentées isolément, comme elles le sont dans ce volume, dans leur double singularité, épistolaire et judiciaire. Rousseau y produit les pièces d'un procès en diffamation contre le « faux J. J. » forgé par ce que nous appellerions aujourd'hui une opinion publique infectée par les fausses rumeurs : ce sera aussi l'objet de la patiente enquête menée par les devisants de *Rousseau juge de J. J.* dix ans plus tard. J.-F. Perrin cite cette phrase révélatrice de l'horizon judiciaire de la réception de ces lettres : « [...] à charge et à décharge, je ne crains point d'être vu comme je suis » (lettre du 4 janvier, p. 337). La vérité du moi intime est « pensée stratégiquement comme celle d'un éthos à défendre devant le tribunal de la postérité », écrit l'éditeur (p. 313) qui conclut sur trois propositions pour interpréter l'esthétique de ces lettres, à partir de trois concepts : amitié, pays des chimères et liberté (p. 323-327).

« La vertu ne donne pas le bonheur, mais elle seule apprend à en jouir quand on l'a : La vertu ne garantit pas des maux de cette vie et n'en procure pas les biens ; c'est ce que ne fait pas non plus le vice avec toutes ses ruses ; mais la vertu fait porter plus patiemment les uns et goûter plus délicieusement les autres » (p. 298) : telle est la conclusion de Rousseau dans sa réponse à d'Offreville, cet inconnu qui lui soumet en sept. 1761 un problème moral contextualisé et développé par J.-F. Perrin : existe-t-il une morale désintéressée ? dans « nos œuvres de charité les plus pures », faut-il penser que « chacun rapporte tout à soi » (p. 293) ? Suit une passionnante partie de billard en six pages entre ces trois boules pesantes que sont Rousseau, Helvétius et Diderot. Les fragments réunis sous le titre *L'Art de jouir* (le titre figure en tête du manuscrit de Neuchâtel) font directement écho aux *Lettres de Malesherbes*, ne serait-ce que par ses apparents paradoxes : « Ce n'est qu'autant qu'on aime à vivre seul qu'on est vraiment sociable » (p. 386). Le texte est très bien présenté et annoté (par Chr. Hammann), même si on s'explique mal le renvoi, dans les notes de commentaires, aux pages de la Pléiade pour ces quatre lettres qui figurent dans le même volume. Il y eut peu d'éditions séparées des *Lettres à Malesherbes* : celle bien pratique de J. Vassevière (Livre de poche, 2010, avec dossier) mériterait d'être signalée. On regrettera la non-réédition de l'anthologie des *Lettres philosophiques* procurée par J.-F. Perrin (Livre de poche, 2003) dans laquelle elles figuraient, avec la réponse à d'Offreville.

Aucun des textes réunis dans ce volume n'a été publié du vivant de Rousseau. On saisit ici l'écrivain au travail, dans la dynamique de sa riche production intellectuelle. Les principes de cette édition se justifient par les croisements qui se déduisent, comme la mise en regard de *L'Art de jouir*, de la *Réponse à d'Offreville* et des *Lettres à Malesherbes*. Cette année précède « l'orage » de la publication de *l'Émile*, puis de sa condamnation en juin 1762, pressenti par l'auteur au début de l'année. Et on sait combien l'angoisse est chez Rousseau un état mental propice à la création.

Érik LEBORGNE

RÓZSA Sándor, *Kényszer vagy lehetőség? A nagykunsági települések ártéri gazdálkodása a 18. századi újratelepüléstől az átfogó folyószabályozások megindulásáig [Force ou opportunité ? Gestion des plaines inondables des villages de Nagykunság, depuis le repeuplement au XVIII^e siècle jusqu'au début de la régularisation complète des cours d'eau]*, Budapest - Eger, HUN-REN BTK – Université Catholique Károly Eszterházy, 2025.

À l'époque médiévale et moderne, le Danube et ses affluents constituaient un réseau de cours d'eau bien différencié de la surface hydrographique de la Hongrie actuelle. La raison de ce changement vient des grands travaux de régularisation du Danube et de ses rivières affluentes à partir de la seconde moitié du 19^e siècle. Auparavant, la surface inondable du pays était beaucoup plus large et les marais et espaces qui l'étaient occupaient une bonne partie de la vallée du Danube et de celles des autres rivières comme le Tisza. Ce phénomène géographique explique les spécificités économiques, écologiques et politiques des territoires inondables du milieu de la Hongrie. Dans sa monographie consacrée à l'histoire de la région de Nagykunság, territoire situé entre le Danube et le Tisza, depuis la fin de sa reconquête sur les Ottomans jusqu'au milieu du 19^e siècle, Sándor Rózsa décrit les grands changements démographiques, économiques et écologiques qui contribuaient au repeuplement et revitalisation de ce territoire occupé pendant 150 ans par les Ottomans et qui était déserté par les opérations militaires des guerres turques. Grâce à ses recherches archivistiques dans des archives départementales et nationales combinées avec la nouvelle technologie de l'informatique géospatiale, l'auteur nous dresse un tableau de l'histoire du développement de cette région dans la période examinée. Dans cet espace marécageux où les routes étaient rares, les inondations posaient des problèmes essentiels que les architectes essayaient de résoudre par projets comme la construction de la digue de Mirrhó en 1787 qu'on pouvait considérer déjà comme un prélude aux grands travaux de régularisation des cours d'eau dans la seconde moitié du 19^e siècle. Sándor Rózsa essaie de cartographier les différents facteurs qui avaient eu un impact sur l'exploitation agricole du territoire, tels que la pression démographique, le système institutionnel lié à la construction hydraulique et le commerce agricole. Ses résultats contribuent aux débats liés à la théorie de la gestion des plaines inondables sur plusieurs points, notamment la question de savoir si la régulation globale de la rivière Tisza, qui détermine en grande partie le paysage de la Grande Plaine aujourd'hui, était une mesure forcée.

Ferenc Tóth

SABEE Olivia, *Theories of Ballet in the Age of the Encyclopédie*, Liverpool, Liverpool University Press, coll. « Oxford University Studies in the Enlightenment », 2022.

Dans les *Théories du Ballet à l'âge de l'Encyclopédie*, Olivia Sabee analyse et compare les articles consacrés à la danse et au ballet dans différents dictionnaires afin de comprendre comment les idées sur le *ballet en action*, énoncées par Cahusac et Noverre, ont circulé et se sont répandues dans la République des Lettres et dans les sociétés européennes. Elle y révèle le rôle fondamental joué par les traducteurs et plus encore par la stratégie des éditeurs d'encyclopédies. Le livre, structuré en quatre parties, suit la chronologie des publications, après un premier chapitre plus général, qui fournit quelques clés de lecture grâce à l'étude du vocabulaire employé, et de quelques notions importantes, comme celles d'emprunts et de plagiat, resituées dans le contexte du 18^e siècle.

Dans le premier chapitre, « le ballet-pantomime noverrien comme genre théâtral », elle met en garde contre les faux amis fréquents à des siècles de distance et dans des langues différentes, et choisit d'employer le terme ballet *en action*, comme Noverre le fait dans ses *Lettres sur la danse* (1760), ce qui permet d'éviter la confusion avec le *ballet d'action*, terme employé dans un sens différent au 19^e siècle. Elle sensibilise aux variations de vocabulaire, significatives de nuances importantes, dans les écrits de Weaver, Cahusac, Noverre, Planelli et Angiolini.

Le chapitre 2, « Ballet et danse dans l'*Encyclopédie* (1751-1772) », montre que la structure de l'ouvrage permet, grâce à ses nombreux renvois, de nouer des liens entre ballet et belles-Lettres. Il confirme ce qu'indiquaient déjà la préface et les annotations de la réédition de *La Danse ancienne et moderne ou Traité historique de la danse* de Cahusac (1754) par N. Lecomte, L. Naudeix, J.-N. Laurenti en 2004. O. Sabee remarque en outre que la plupart des articles étant antérieurs aux *Lettres* de Noverre, le nom du maître de ballet n'apparaît quasiment pas. Elle distingue l'approche du librettiste, plus interdisciplinaire et historique, de celle de Noverre, centrée sur l'opéra comme œuvre collective dans laquelle le rôle du maître de ballet mérite selon lui d'être réévalué.

Au contraire, dans le chapitre 3 consacré au « Ballet dans les successeurs de l'*Encyclopédie* », dès qu'il est question de ballet et danse, le nom de Noverre apparaît et ses idées sont omniprésentes. Le *Supplément à l'Encyclopédie* (1776) et l'*Encyclopédie d'Yverdon* font en effet appel à J. G. Sulzer, partisan du ballet noverrien et auteur de l'*Allgemeine Theorie der schönen Künste*. Ils prônent une danse théâtrale inspirée de la nature, qui soit narrative et prenne la forme du ballet-pantomime, associé à Noverre et à la culture française. Dans le contexte de la Querelle des Pantomimes (1774-1776), et malgré le *Trattato Teorico-Prattico di Ballo* de Magri (1779), les *intermezzi* et les danses grotesques italiennes aux « mouvemens excessifs » et « attitudes outrées » sont

dénigrées. Un des meilleurs passages du livre concerne la publication, en 1768, du poème *La danse* de Claude-Joseph Dorat dans le *Journal encyclopédique* de P. Rousseau (1756-1793) et l'examen du virage des choix éditoriaux de ce journal, qui donne lieu à une analyse très originale et convaincante (p. 87-97) au cours de laquelle les notions de virtuosité et d'expressivité sont développées, ainsi que la position de Marmontel contre la « Pantomime » à partir de 1778.

Le chapitre 4 traite de la danse et du ballet présents dans cinq volumes de l'*Encyclopédie méthodique* de Panckoucke en particulier dans celui de la *Musique* (1791), où Guinguené distingue trois formes de ballet, dont le *ballet-pantomime*, où « la danse règne souverainement », et dont il fait de Noverre le génial « inventeur ». Paru antérieurement, l'article BALLET des *Arts académiques* (1786) reste pourtant le plus novateur : déconnecté de la littérature, de la poétique et du théâtre, le ballet est désormais pensé comme une sous-partie de la danse, témoignant de la prise de conscience du pouvoir de l'expressivité du corps et de la danse comme médium artistique.

Les sources utilisées expliquent que les exemples concrets soient très rares, ce qu'on peut regretter ; mais rigoureuse dans sa démarche, Olivia Sabee adopte un style sobre et agréable à lire, et accompagne sa démonstration de dix illustrations et cinq tableaux. Elle démontre que loin d'attendre le 20^e siècle pour être connues des lecteurs non francophones européens, les idées de Noverre sur le ballet ont circulé, parfois même avant les traductions de ses *Lettres* en allemand et en anglais, mais aussi en espagnol (1791), en italien (1794 dans la *Gazzetta urbana veneta*) et en russe (1790), à travers le résumé qu'en fait Ch. Compan dans son *Dictionnaire de danse* (1787). Cette circulation importante dès 1760, est rendue possible grâce aux Lumières cosmopolites, trans-culturelles et translinguistiques, et grâce aux emprunts et compilations dans les encyclopédies et les écrits journalistiques.

Françoise DARTOIS-LAPEYRE

SAUGNIER M., *Relations de plusieurs voyages à la côte d'Afrique, à Maroc, au Sénégal, à Gorée, à Galam, Paris, Classiques Garnier, 2023.*

Le double récit de voyage publié sous le nom de M. Saugnier par Benjamin de Laborde en 1791 présente deux histoires différentes. La première histoire nous invite à découvrir les aventures d'un jeune naufragé français au Maroc qui devint esclave des Maures qui le revendaient à plusieurs reprises jusqu'à ce qu'il fût racheté par ses compatriotes. Cette histoire de captivité lui permet d'approfondir ses connaissances linguistiques, géographiques et culturelles tout en parcourant des régions exotiques comme le Sahara et l'Empire du Maroc. Le récit de voyage nous offre des descriptions originales des villes comme Agadir (Sainte-Croix de Barbarie), Mogador, Salé ou Biledulgerid. Son point de vue d'esclave nous permet de découvrir non seulement la triste réalité de la persécution des chrétiens et d'autres minorités religieuses comme les juifs,

mais nous donne une image très nuancée des différentes sociétés musulmanes de cette région de l'Afrique. Ses descriptions du Sahara et ses habitants avec leurs croyances et coutumes particulières sont des sources précieuses pour les historiens, anthropologues et ethnologues également. Dans la seconde histoire, le narrateur se trouve dans un rôle inversé, c'est-à-dire qu'il revient sur le continent africain pour faire fortune par la traite. Son style y est moins descriptif, mais il se rapproche davantage de celui des romans d'aventures et des mémoires des voyageurs extraordinaires. Afin de rendre son texte plus intéressant, il utilise des anecdotes et des histoires pleines de dangers et de périls. À la fin de son récit, l'auteur énumère les principales marchandises qui peuvent rendre le commerce avec le Sénégal et le Galam intéressant pour la France. Cet ouvrage peut être lu comme un témoignage précieux de l'époque avant les tentatives de colonisation de l'Afrique par un entrepreneur aventurier qui en parcourant ces régions africaines recueillait des informations précieuses. L'ouvrage contient une introduction fort utile de François Bessire avec une bibliographie et des notes. La première édition du même livre a été publiée à l'université de Saint-Étienne en 2005.

Ferenc TÓTH

SOFIA Pierre-Niccolò, *De Venise au monde. Production et commerce global des perles de verre au XVIII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2025.

Le trafic des perles de verre contre des marchandises coloniales, y compris même contre des êtres humains, reste un sujet très controversé dans l'histoire du commerce mondial. Dans sa nouvelle monographie, Pierre-Niccolò Sofia dresse un tableau historique très détaillé de ce sujet méconnu. Dans son ouvrage, l'auteur s'intéresse surtout aux caractéristiques du commerce des perles de verre fabriquées à Venise par artisans spécialisés (*arti, margariteri, perleri*) dans cette branche de la verrerie mondialement connue. Dans son premier chapitre, l'auteur examine la place de Venise comme port méditerranéen et ville industrielle à l'époque des Lumières. En analysant les données de ce commerce, il essaie de nuancer l'image du déclin économique vénitien à cette époque. Pour en finir avec le *topos* de la décadence de Venise sur le plan mondial, il compare le commerce douanier vénitien à celui des villes portuaires atlantiques et méditerranéennes. Il en résulte une image plus équilibrée du commerce de Venise qui, malgré les fluctuations, pouvait profiter des périodes de guerre, notamment à l'époque de la guerre d'Indépendance américaine, grâce à sa neutralité, afin d'étendre son réseau vers les colonies lointaines. Dans cette microhistoire globale ou histoire connectée, l'auteur définit les caractéristiques du commerce des perles à Venise et décrit l'organisation du travail et les spécificités de la circulation planétaire de ces produits particuliers. Dans les deux chapitres suivants, il résume les techniques de production et le savoir-faire des artisans, la hiérarchie de cette production. Ensuite, il analyse les différents circuits du commerce des perles : le commerce transméditerranéen, les voies

d'échange, le commerce transatlantique et les caravanes orientales. À travers cette histoire des perles de verre vénitienne, l'auteur découvre une histoire singulière de la République Sérénissime qui était un centre économique et commercial largement interconnecté à l'époque des Lumières. L'ouvrage est bien documenté en données du volume du commerce sous forme des tableaux et graphiques récapitulatifs ou cartes des routes des perles. Hormis une bibliographie détaillée du sujet, cet ouvrage contient également une annexe très utile comportant des documents explicatifs sur les sources et les différents types de perles qui furent vendues en Angleterre et en Égypte. Cette synthèse du trafic des perles de verre au 18^e siècle contribue donc à compléter nos connaissances sur l'économie et le commerce de la célèbre ville des lagunes qui étaient bien dynamiques non seulement dans cette branche spécifique, mais qui faisaient également partie intégrante de l'économie globale mondiale.

Ferenc TÓTH

SPEECKAERT Jean-Charles, *Un Ballet diplomatique au service de la paix. Les ministres de France à Bruxelles dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, Paris, Sorbonne Université Presses, 2023.*

De 1752 à 1788, la France entretint cinq ministres à Bruxelles, capitale des Pays-Bas devenus autrichiens à la suite de la guerre de Succession d'Espagne, un ministre chargé d'affaires d'abord, Dominique de Lesseps (1752-65), puis des ministres plénipotentiaires, Jean-Baptiste de Lupcourt-Drouville (1765-68), Louis-Anne-Charles de Bon (1768-74), Jean-Balthazar d'Adhémar (1774-84) et François-Henri-Antoine d'Andlau (1784-88). Ils n'avaient pas le titre d'ambassadeur. Si les Pays-Bas n'étaient pas un État souverain, Bruxelles n'en bénéficiait pas moins, preuve de l'importance stratégique des provinces belges, d'un corps diplomatique fixe, l'Angleterre, les Provinces-Unies, Liège, le Saint-Empire, le pape étant eux aussi représentés par des diplomates accrédités auprès du gouverneur, Charles de Lorraine, doublement beau-frère de l'impératrice Marie-Thérèse, de 1744 à 1780, puis Marie-Christine, fille de l'impératrice et son époux Albert de Saxe-Teschén. Les relations entre la France et les Pays-Bas n'impliquaient pas seulement Versailles et Bruxelles, mais aussi Vienne, les Pays-Bas, certes une pièce détachée, étant un territoire, et le plus riche, de la monarchie des Habsbourg. À Bruxelles, les ministres français étaient en relation, généralement cordiale, non seulement avec le gouverneur, mais aussi avec les ministres plénipotentiaires successifs nommés par Vienne, Botta-Adorno, Charles de Cobenzl, Starhemberg, Belgiojoso, et de façon plus conflictuelle, avec le chef du conseil privé, pendant un quart de siècle Patrice-François de Neny, grand défenseur des principes constitutionnels des Pays-Bas. La « révolution diplomatique » que fut le renversement des alliances en 1756, mit fin à l'antagonisme séculaire qui avait opposé les Valois puis les Bourbons aux Habsbourg d'Espagne puis d'Autriche, et pendant lequel les

Pays-Bas avaient payé le prix fort des ravages et de l'invasion. Maintenant, il convenait de construire la paix. Désormais la France et l'Autriche, puissances catholiques, étaient opposées à la Prusse et à l'Angleterre, puissances protestantes, ce qui néanmoins ne permet pas de conclure à « une tentative de retour du facteur confessionnel comme thème structurant des relations internationales » (p. 119), bien qu'il ait été exploité par Frédéric II et les opinions publiques.

La guerre de Sept Ans (1756-63) mit à l'épreuve l'alliance. Dominique de Lesseps fut responsable d'une part de la logistique militaire pour le passage dans les Pays-Bas des troupes et du ravitaillement. Le temps de guerre fut celui des recrutements et des désertions, celui de l'après-guerre des débauchages et des exactions des soldats désœuvrés devenus brigands ou mendiants. Choiseul demanda aux ministres de ramener les déserteurs dans le royaume, des conventions de restitutions furent conclues. Il fallait aussi entraver l'action des recruteurs anglais et prussiens. La frontière entre la France et les Pays-Bas, souvent inextricable méli-mélo d'enclaves et d'exclaves à la souveraineté contestée, protégées par d'anciens droits féodaux, était non pas une ligne mais un espace où trouvaient refuge endettés, condamnés, soldats, femmes et fils en fuite, d'où une multitude de petites affaires qui occupèrent les ministres. Ils œuvrèrent pour le « nettoyage » de la frontière et la conclusion de deux traités des Limites (1769 et 1779). Ils s'entremirent dans le conflit qui opposait le gouvernement autrichien et le prince-évêque de Liège à propos de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne, enclave dans le Luxembourg et passage du stratégique « Chemin neuf » joignant la France aux Provinces-Unies. Ils eurent à traiter le différend qui opposait Choiseul, archevêque de Cambrai, soutenu par son frère ministre, et dont le diocèse s'étendait aux Pays-Bas, à Neny, partisan d'une « Église belge ». « Ce n'est pas à l'État de mettre la main à l'encensoir » argumentait le prélat (p. 242). La rivalité entre natifs des Pays-Bas et Français pour les bénéfices était source de conflits.

Les ministres, dont sont tracés les parcours familiaux et professionnels, leur origine et leur postérité, devaient souvent leur carrière à un puissant protecteur, un ambassadeur aux Provinces-Unies pour Lesseps, les Broglie pour Charles de Bon, les Polastron-Polignac pour d'Andlau. Tout le réseau de ce dernier passait par le salon de Madame Helvétius. L'A. souligne le rôle des femmes en diplomatie. Adhémar fréquentait chez Madame de Grimot de La Reynière, il dut l'ambassade de Londres, dont Bruxelles était le marchepied, à Madame de Polignac. Plus surprenant est de découvrir qu'un des informateurs de Lesseps était Anne de Hanovre, princesse d'Orange, fille du roi George II. Le ministre devait s'introduire avec toute la prudence requise dans la société curiale, source d'information pour Versailles, attirer les confidences, participer à la vie de cour, aux galas, aux *Tē Deum* ; Lesseps était invité à Tervuren par le prince Charles, chez les d'Arenberg, chez le nonce. Le ministre donnait des fêtes pour les événements de la famille royale, illuminait sa résidence. Adhémar avait

sa loge à la Monnaie et prenait les eaux à Spa. L'appartenance à la franc-maçonnerie, probable pour les ministres de France et pour Charles de Lorraine, certaine pour Adhémar, facilitait les contacts. Parallèlement à cette diplomatie « classique », les relations financières et économiques entre France et Pays-Bas s'intensifiaient ; elles sont illustrées ici par les destins de Julien Depestre, comte de Seneffe, fournisseur de chevaux et de vivres pendant la guerre de Sept Ans, et surtout de la banquière d'État Barbe Nettine dont trois des filles entrèrent par mariage dans la haute finance française, créant « un syndicat familial et international » (p. 432). Dans quelle mesure les ministres de France furent-ils concernés dans ces transactions financières ? On pourra aussi s'étonner des 30 pages sur le chancelier Kaunitz, dont il est abusif de dire qu'il « reste inconnu » après les travaux de Grete Klingenstein et de Franz Szabo, de celles sur Mercy-Argenteau, ministre de Vienne à Versailles, d'un paragraphe sur le néo-classicisme. En revanche, l'étude du champ lexical du vocabulaire de la paix dans la correspondance des ministres apporte sa pièce à l'attention portée au langage de la diplomatie. La rhétorique de l'amitié, de l'affection, de l'amour, de la fidélité, de la tendresse ressortissent certes au sentimentalisme du temps ; on peut en mettre en doute la sincérité. Néanmoins la comparaison avec le langage diplomatique en usage avec les Provinces-Unies montre la spécificité de ce langage fleuri de l'affection, très littéraire, bien propre à construire la paix recherchée entre la France et son voisin. Et pourtant l'alliance n'allait pas de soi, elle avait des adversaires (Vergennes) et connut bien des secousses, l'ouverture de l'Escaut, les projets d'échange avec la Bavière, les initiatives de Joseph II. Ces moments de crises entraînèrent-ils des inflexions du vocabulaire ? L'ouvrage de J.-C. Speeckaert, par ailleurs très bien illustré, témoigne du profond renouvellement de l'histoire diplomatique initié depuis quelques décennies ; son étude, fondée sur une analyse méticuleuse des correspondances, dépasse l'objet strictement politique pour inscrire les ministres dans l'univers bruxellois et le monde des Lumières. Une erreur : Pierre III n'est pas le fils mais le neveu de la tsarine Élisabeth (p. 129).

Claude MICHAUD

TAGLIAPIETRA Andrea, *Il lettore e lo spettatore. Filosofia di due metafore dell'esistenza*, Roma, Donzelli editore, 2024.

Cet essai, par un examen détaillé du « lecteur » et du « spectateur », reconstitue une histoire philosophique de deux manières d'habiter le monde. Cette histoire est d'autant mieux récréée qu'elle est replacée – au moyen des nombreuses images qui accompagnent l'ouvrage – dans l'univers culturel où ces manières surgissent. Au fil de la lecture on comprendra qu'il s'agit de véritables « métaphores » parce que leur étude rationnelle (comme dans le cas des métaphores littéraires) ne pourrait pas épuiser le sens qu'elles renferment. Autrement dit : si l'on peut plus ou moins entendre ce

qu'être « spectateur » ou « lecteur » du monde veut dire – cela nous renvoyant à des approches passives ou actives vis-à-vis du réel – on n'est pas vraiment en état d'en dire tout le sens, chaque individu étant lecteur ou spectateur du monde à sa façon, qui serait alors irréductible et potentiellement incommunicable à celle des autres.

Dans ce cadre, Tagliapietra nous offre une histoire occidentale de ces deux métaphores qui débute à l'âge biblique et se termine au 21^e siècle. La spectacularisation du monde trouverait alors son commencement dans les Écritures, et plus précisément dans l'Apocalypse, au moment où – par le récit de la fin du monde et du Jugement universel – Jean aurait créé l'homme en spectateur des derniers instants de son existence. Des siècles après, à l'âge contemporain, ce serait le même regard que l'homme-spectateur porterait sur son monde : et pourtant, cette fois, ce ne serait plus Dieu la cause de cette annihilation spectaculaire de l'existence, mais l'homme lui-même qui – s'étant progressivement arrogé le droit originellement divin à l'omnipotence – témoignerait d'une dévastation du monde dont il serait à la fois et l'acteur et le spectateur. Ainsi l'homme deviendrait fondamentalement inerte, ne pouvant que constater l'effondrement de son univers, une apocalypse moderne et entièrement humaine miroitant tragiquement celle biblique.

Cependant, au fil de l'histoire, une deuxième manière d'habiter le monde – et précisément celle du lecteur – s'est toujours opposée à la dérive du spectateur impuissant, en tâchant d'en contrecarrer l'inexorable destinée. En effet, depuis la haute Antiquité, cette option se configure progressivement comme attitude antithétique au regard spectacularisant : en faisant replier le lecteur sur lui-même, la lecture ouvre à une dimension de sens qui ne s'épuise jamais complètement et qui permet ainsi une réappropriation, sensible et presque physique, du monde de l'expérience : une réappropriation qui, elle, il faut le remarquer, reste tout à fait étrangère à la posture du spectateur. Ainsi, en ôtant toute distance entre l'homme et son univers, la lecture devient surtout à l'âge classique une pratique active d'interprétation du – et d'intervention sur le – réel. Cependant, bien que s'entrelaçant sans cesse au cours de l'histoire, c'est au 18^e siècle qu'on témoignera véritablement de l'évolution moderne de ces deux métaphores. Axant sa narration sur le tremblement de terre de Lisbonne (1755), que l'auteur considère comme « le transfert entre le Dieu spectateur transcendant et absolu de l'ère théologique de l'histoire et l'époque séculaire de l'humanité (p. 238) », Tagliapietra nous introduit à la pensée de la catastrophe de deux spectateurs-lecteurs de l'époque parmi les plus illustres : Voltaire et Rousseau. Si le premier voyait dans la spectacularisation de ce désastre naturel un moyen de le mettre à distance et au même temps – par un renforcement presque paradoxal lié à une communion sentimentale entre les spectateurs – d'en faire apercevoir la proximité, mobilisant ainsi les spectateurs eux-mêmes au secours de leurs semblables ; le deuxième découvrait précisément dans cette spectacularisation la cause d'une indifférence croissante et dangereuse, à

laquelle il fallait réagir par la pratique de sentiments véritablement humains. Dans les deux cas, insiste Tagliapietra, c'est précisément la conscience de pouvoir pratiquer librement l'une ou l'autre de ces attitudes à habiter le monde, qui marque notre statut de Modernes. En somme, c'est en nous offrant une histoire véritablement visuelle de la culture humaine, et qui s'incarne dans des individualités historiques aussi variées que déterminantes (le spectacle du théâtre grec, la lecture des textes sacrés, la peinture de Vermeer et de Hopper, etc.), que l'auteur parvient à reconstituer le sens global de nos choix : en effet, en tant qu'intellectuels héritiers des Lumières – de ses conquêtes comme de ses contradictions – c'est à nous d'apprendre à lire critiqueusement le spectacle de notre propre monde.

Pour conclure, qu'il nous soit permis d'avertir le public intéressé que le présent ouvrage (dont on souhaiterait bientôt une traduction française) mobilise souvent des domaines érudits – comme l'histoire de la peinture hollandaise au 17^e siècle et l'herméneutique biblique du livre de l'Apocalypse – sur lesquels on souhaiterait avoir acquis des connaissances générales avant d'en entamer la lecture. Cela étant dit, nous ne pouvons qu'accueillir avec enthousiasme la parution d'un essai stimulant et essentiel au renouement d'un authentique dialogue existentiel de nous autres Modernes avec notre propre histoire.

Francesco PICCARDI

TANS Joseph Anna Guillaume, *Pasquier Quesnel et le jansénisme en Hollande*, Paris, Classiques Garnier, 2024.

J. A. G. Tans (1914-1992) fut en son temps professeur de lettres à l'université de Groningue, après avoir soutenu une thèse sur *Bossuet en Hollande* (1949). Outre de très nombreux articles, rédigés à parts égales en français et en néerlandais, on lui doit notamment un *Pasquier Quesnel et les Pays-Bas* (1960) et l'édition en trois volumes de la *Correspondance de Pasquier Quesnel* (1989-1993).

On l'aura compris, l'essentiel de son activité érudite a eu pour objet la vie et les écrits de l'oratorien janséniste, surtout connu pour son *Abrégé de la morale de l'Évangile*, paru en 1672, puis souvent réédité, et pour finir, considérablement augmenté et sous un nouveau titre, devenir en 1692 *Le Nouveau Testament en français avec des Réflexions morales*, lui-même repris dans de nouvelles rééditions sous le seul titre de *Réflexions morales*. Mais c'est par la censure théologique détaillée qui en fut faite en 101 articles dans la fameuse bulle *Unigenitus* (1713) qu'il s'est définitivement inscrit dans l'histoire, la polémique autour de l'interprétation de cette bulle ayant déchiré, d'abord l'Église de France, puis ébranlé la société tout entière par la dimension politique qu'elle prit sous Louis XV.

Les fidèles de l'érudit disparu ont tenu à sortir de l'oubli quelques textes parus dans des revues ou recueils difficilement accessibles. 12 articles ont ainsi été sélectionnés,

certains traduits du néerlandais, qui témoignent de l'ampleur et de la variété des investigations de J. A. G. Tans. Ne pouvant tous les énumérer, on en retiendra deux plus particulièrement : « Les Rapports entre Pasquier Quesnel et l'Église d'Utrecht », relation complexe et volontiers conflictuelle ; et « Les idées politiques des jansénistes » qui dénonce l'idée fausse et pourtant répandue d'un Pasquier Quesnel « républicain », c'est-à-dire dissident, alors qu'il s'est toujours revendiqué sujet fidèle et obéissant.

Une bibliographie de l'abondante production de J. A. G. Tans et un bon index complètent la publication.

Henri DURANTON

THOMAS Jack, *Les Protestants du Languedoc et la justice royale de Louis XIV à la Révolution. De l'obscurité à la lumière*, Paris, Honoré champion, coll. « Vie des Huguenots », 2022.

À la fin du 17^e siècle, les protestants, pourtant protégés par l'Édit de Nantes, ont été peu à peu « invisibilisés », avant de disparaître virtuellement après l'abrogation de cet édit en 1685 au motif qu'il n'y avait plus de protestants dans le royaume. D'autre part leur réapparition a été lente et accompagnée de victoires discrètes, notamment grâce à une série de procès, jusque dans les années 1760, où des affaires comme celle des Calas et des Sirven ont éclaté au grand jour. La célébrité de Voltaire a quelque peu éclipsé tout le travail des juristes et des activistes protestants qui ont préparé les esprits pour obtenir l'édit de tolérance de 1787.

En s'appuyant sur des archives, notamment celles de Haute-Garonne, et sur de nombreuses correspondances, Jack Thomas éclaire ces nombreuses zones d'ombre. Tout d'abord, celles de l'époque qui précède la Révocation, dans laquelle on voit comment, malgré les lois, ou en les détournant, un groupe majoritaire dépouille peu à peu une minorité : destruction ou appropriation des temples, interdiction des cloches et des chants, expulsion des élèves protestants d'écoles qui accueillaient des enfants des deux communautés, etc. Face à ces pratiques, des avocats ou des particuliers ont tenté, parfois avec succès, plus souvent en vain, de faire valoir le Droit. La communauté protestante est ainsi montrée comme loin d'être aussi passive et démunie qu'on pouvait le penser. Leur intense activité auprès du Parlement de Toulouse a cependant diminué après la Révocation car la gestion des cas justiciables a été alors retirée au Parlement et dévolue aux intendants. Ceux-ci s'occupaient des « nouveaux convertis » (puisque, officiellement, il n'y avait plus de protestants) et des affaires de relaps, sévèrement traitées.

Un autre chapitre évoque la question des mariages, la persécution des pasteurs et l'interdiction du culte : arrestations de prêtres complaisants qui soit pour de l'argent, soit par compassion, acceptaient de marier des personnes dont ils savaient qu'elles ne fréquentaient pas le culte catholique, ou à l'inverse procès contre des curés qui

refusaient des mariages, dénonciations. Toutes ces affaires relevant d'une justice expéditive ont peu d'écho en justice mais forment le tableau des difficultés d'une communauté interdite d'exister et menacée jusque dans ses enfants (les enfants de parents non mariés étant déclarés bâtards, avec toutes les conséquences que cela pouvait avoir sur l'héritage).

En revanche, après 1760, trois affaires criminelles font revenir le Parlement de Toulouse sur le devant de la scène, au même moment. L'auteur montre la chronologie très imbriquée de ces trois affaires (le pasteur Rochette et les trois gentilshommes qui ont tenté de le protéger, tous exécutés, l'émeute de Caussade liée à ces arrestations, l'affaire Calas et enfin l'affaire Sirven, très proche de celle des Calas : la famille Sirven est accusée d'avoir tué l'une de ses filles, Élisabeth, pour l'empêcher de se convertir). Les stratégies évoquées par les défenseurs des accusés, les pièces à conviction, témoignages contradictoires, alibis, antécédents (la maladie mentale d'Élisabeth Sirven qui pourrait expliquer un suicide), sont présentés en détail et forment une fresque tout à fait passionnante qui fait vivre ces personnages : les arguments de ceux, nombreux, qui sont mis en cause dans l'affaire Rochette, les derniers jours du fils Calas et la mobilisation au grand jour, ensuite, de la famille, des amis, et de tous ceux qui ont été sollicités pour elle, les hésitations de Sirven avant sa fuite en Suisse après avoir appris le verdict condamnant Calas, l'intervention de Court de Gébelin qui écrit *Les Toulousaines*, liant les trois affaires et provoquant la colère de Voltaire, tout cela donne un grand relief aux procès, dont on ne connaît bien souvent que l'issue. Dans un contexte où les « causes célèbres » passionnent le public, cet ouvrage donne un arrière-plan à celui de Sarah Maza, donnant à lire de nombreux extraits de mémoires et factum, de correspondances échangeant des stratégies de défense, ou s'acharnant à répandre l'idée de parents préférant mettre à mort leur enfant plutôt que le voir passer dans le camp adverse. Cela met aussi en lumière la complexité de relations dans une communauté où certains ont accepté de se soumettre, du moins en apparence, tandis que d'autres, appartenant parfois à une même fratrie, le refusent.

Dans sa conclusion, Jack Thomas revient sur l'importance d'avocats souvent oubliés, notamment dans la période précédant la Révocation, comme Loride Desgallesnières dans les années 1660-1665, Jacques de Rapin-Thoyras et Claude Brousson dans les années 1682-1683. Revenant sur la « désobéissance civile » des protestants qui continuaient malgré les persécutions à célébrer leur culte, il met en avant le fait qu'avant l'édit de tolérance une jurisprudence s'était construite peu à peu sur la question des mariages et des familles protestantes, que cet édit n'a fait qu'entériner. Cet édit est donc l'aboutissement d'un long combat commencé bien avant les procès célèbres des années 1760.

En annexe, deux tableaux chronologiques évoquent certains procès : dissolution du mariage demandée par l'un des conjoints (avec des issues très variées), statut

du conjoint survivant, héritage des enfants. En quelques lignes on a des aperçus de certaines de ces vies brisées ou survivantes, de quoi écrire bien des romans fondés sur du vrai.

Anne-Marie MERCIER-FAIVRE

THOMPSON Victoria E., *La Place Louis XV from the Old Regime to the Revolution. King and People in the Parisian Royal Square*, Liverpool, Liverpool University Press, coll. « Oxford University Studies in the Enlightenment », 2025.

Victoria E. Thompson, professeur au *Georgia Institute of Technology*, a souvent abordé le 18^e siècle français via la socialisation et la politisation de l'espace public, et ici, dans un anglais fluide et sans jargon, « la place Louis XV de l'ancien régime à la Révolution ». Le sous-titre est plus important : « Le roi et le peuple dans la place royale parisienne ». Il s'agit de « dire l'histoire de la conception [de la place], de sa construction, de son usage et de sa symbolique politique, pour démontrer que cette place royale fut un espace contesté, où la célébration voulue du pouvoir monarchique fut ridiculisée, contestée et finalement remplacée par l'autorité émergente du peuple de Paris ». Des incertitudes de traduction demeurent. *People* traduit-il « peuple », ou « les gens » ? L'auteur veut distinguer « place publique » (du peuple ?) et « place royale ». Pourtant, selon J.-F. Blondel, Henri IV voulut faire « une Place publique qui porterait le nom de *Place Royale* ».

Les six chapitres sont dotés de préambules explicites et de conclusions récapitulatives. Le premier (*Majestic and Burlesque*) analyse les premières places royales qui, comme les piazzas italiennes, s'entourent de bâtiments signifiant la grandeur du roi dont la statue est révérée. Mais l'espace public est aussi plus trivial, d'où le « *burlesque* ».

Le deuxième chapitre retrace l'appel à contributions de 1748 qui suscita, le vainqueur de Fontenoy étant encore « bien-aimé », cent cinquante propositions. La plupart privilégiaient le centre-ville, près des habitants, avec des bâtiments d'intérêt public, pour que « le roi et le public éduqué » soient « unis dans une relation d'amour et de respect mutuel » (p. 65). Mais si « les sujets devaient obéissance à un roi négligent, [...] lui devaient-ils de l'amour ? ».

Le troisième chapitre montre le changement des années 1750 : critiques des parlements, des philosophes des Lumières comme des catholiques hostiles à la Bulle *Unigenitus*, guerre de Sept Ans, hausse des impôts et du prix du pain. Les émeutes font aller le roi à Saint Denis par la « route de la Révolte », entre les actuelles place Maillot et porte de Clichy (Notons que cette route « des Princes » servait dès 1730). Le centre-ville était coûteux ou trop populaire. Le marquis de Marigny, directeur général des Bâtiments, jugeait qu'une place royale sur une esplanade entre Tuileries et Champs-Élysées, parti alors avancé, serait un espace vert amélioré.

Le quatrième chapitre nous mène au cœur du sujet. Un projet carrefour de Buci, en secteur plutôt populaire, étant abandonné, on lance en 1753 un concours réservé à l'Académie d'Architecture. Marigny rejette les projets présentés (pas assez « place royale »). A.-J. Gabriel va réaliser la place autour de la statue commandée dès 1748 à E. Bouchardon. Seul le côté nord sera bâti, imitant la colonnade de Perrault, en attente d'occupants (viendront le garde-meubles et des hôtels particuliers). Cette place, plus ou moins en accord avec la statue centrale, doit glorifier un monarque pacificateur plus que conquérant. Est-ce une vraie place ? Une vraie place Royale ? Malgré les exemples de Bordeaux ou Montpellier, le doute subsistait : « Le dessin de la place était un compromis qui ne réfléchissait aucun message politique cohérent » (p. 140). Le roi était relégué dans les champs, « hors de la ville, comme il est hors du cœur de ses sujets ». La Madeleine, rappelant au bout de la rue Royale le droit divin du roi, ne sera achevée que sous l'empire. La place sera dépôt de matériaux, boueuse en hiver, poussiéreuse en été, refuge de « la crapule » et de prostituées. On redéfinissait alors les qualités du bon roi, mais la place, « exemple de la difficulté à transmettre une image officielle du roi », n'incluait pas le peuple dans cette vision d'autorité royale.

Le cinquième chapitre analyse contexte et réception. La France n'est plus victorieuse. Le piédestal s'élève en 1754. Mais la statue de Bouchardon (et Pigalle) est inaugurée sans le roi en juin 1763, après la calamiteuse guerre de Sept Ans, avec des réactions souvent négatives (« Oh la belle statue ! – Oh le beau piédestal ! – Les vertus sont à pied – Et le vice à cheval »). La place, fardeau pour la ville et souci pour l'Administration, restera inachevée au grand dam des passants et riverains. Le plan de Gabriel fut modifié par P.-L. Moreau, architecte de la Ville, et plantés les fossés cernant la place, encore moins royale, léguant fontaines et statues sur guérites au 19^e siècle. Des boutiques furent bannies en 1755, mais la foire Saint Ovide y vint (de la royale place Vendôme actuelle) les étés de 1772 à 1777. L'auteur omet la qualité des bâtiments provisoires conçus par Moreau et les attractions, les visites de membres de la famille royale et le succès populaire.

Le dernier chapitre rappelle la bousculade de mai 1770, au mariage du Dauphin, et ses nombreux décès. Nous lisons : « Mercier était place Louis XV [...] Il fut jeté à terre trois fois et presque écrasé. » Or Mercier, évoquant les dangers de la circulation dans son *Tableau de Paris* (T. 1), écrivait : « J'ai été renversé trois fois sur le pavé à différentes époques et sur le point d'être roué vif. » V. Thompson semble emportée par son désir de convaincre. Elle ne note pas non plus que Mercier écrivit aussi : « L'entrée par le pont de Neuilly frappe d'admiration le voyageur » puis que se présente « à ses regards étonnés la magnifique place de Louis XV... ». On aurait aussi aimé une vision de l'urbanisme du quartier : si depuis 1724 l'entrée des Champs marquait la limite de l'urbanisation, la création de la place royale justifia la reprise des constructions du faubourg Saint Honoré. Et que dire du proche Colisée, éclairé par 2 000 bougies

pour accueillir 40 000 personnes ? Avant de périlcliter il attira bien des visiteurs, dont la reine.

Ces réserves n'empêchent pas d'approuver Virginia E. Thompson. La place Louis XV, de la Révolution, des Guillotines, de la Concorde, est emblématique des relations des rois avec les Parisiens. Louis XV, « bien-aimé » à la création de la place, fut critiqué à l'inauguration de sa statue et « exécré » ensuite pour sa vie privée, son éloignement du peuple et ses impôts. Louis XVI, le « bienfaisant » aux vertus certaines, pâtissait des idées nouvelles et de l'antipathie pour son aïeul et la reine. La place Louis XV le vit faire des entrées dont les Parisiens avaient été privés : le 17 juillet 1789 il fut acclamé. Trois mois après, ramené de Versailles, il restait un recours. Après Varennes en juin 1791, l'atmosphère était tout autre, mais la mort en ce lieu le 25 janvier 1793 ne pouvait être prévue. Artistes et journalistes « ont joué un rôle crucial en créant des récits à propos de ces événements », en particulier celui de la « trahison royale ».

Ce livre sera précieux pour tout chercheur, d'autant qu'une bibliographie (plus de 600 entrées), recense sources anciennes et travaux utiles, en anglais ou français, et qu'un bon index permet de se repérer.

Pierre-Henri BIGER

TROUSSON Raymond, *Verba et sententiae. Utopie et réception des philosophes des Lumières*, Recueil d'articles rassemblés, présentés et édités par Valérie André, Paris, Honoré Champion, « Les dix-huitièmes siècles », 2024.

Raymond Trousson compte parmi les dix-huitiémistes les plus marquants du dernier demi-siècle. Grand savant, lecteur infatigable, auteur non moins infatigable, il a laissé une œuvre monumentale et érudite, dont plusieurs générations d'étudiants et de professeurs se sont nourries, et qui continuera sans doute à inspirer bien des travaux à venir. Il appartenait à Valérie André, sa disciple et successeuse à l'Université Libre de Bruxelles, de contribuer à perpétuer la connaissance de l'œuvre du maître. En regroupant dans un même recueil des articles et chapitres publiés, sur une période de quarante ans, dans des revues ou des collectifs divers, parfois difficiles à se procurer, elle facilite grandement l'accès à des travaux qu'il est impossible d'ignorer. Les deux thématiques retenues, qui correspondent à deux orientations majeures de la recherche de R. Trousson – l'utopie et la réception des Lumières – sont aussi des champs d'étude et d'enseignement très fréquentés de nos jours. On ne peut que se féliciter de disposer dans un seul volume d'une telle somme de données et d'analyses.

L'utopie, représentée par de nombreux auteurs, de Cyrano, Veiras et Foigny à Rétif de la Bretonne, en passant par Tyssot de Patot, Swift, Tiphaigne de la Roche et Mercier, et bien d'autres encore, pose d'emblée la question du genre : tant pour la forme discursive que pour le rapport à la fiction. Texte politiquement contestataire,

l'utopie se prête à l'auto-critique : ironique ou sceptique, le texte instruit son propre procès. Anhistorique, car tenant à un Âge d'or d'avant la chute dans le temps et l'Histoire, elle se refuse à la mémoire du passé comme à une quelconque projection dans l'avenir. Le genre utopique confirme sa fonction de reflet et d'antidote d'une époque obsédée par le progrès. Les entrées thématiques complètent les entrées transversales en démultipliant les pistes d'analyse : sur les religions, la place de la culture livresque, l'espace américain ou la mort.

Les deux tiers du volume sont consacrés à un autre pan de la recherche de R. Trousson : l'étude de la réception du 18^e siècle et de ses auteurs phares. On connaît sur le sujet ses livres les plus fameux : *Rousseau et sa fortune littéraire* (1971), *Balzac disciple et juge de Jean-Jacques* (1983), *Images de Diderot* (1997), *Jean-Jacques Rousseau jugé par ses contemporains* (2000). On connaît peut-être moins les articles dont il est ici question. Comme il était prévisible, Rousseau se taille la part du lion. Manifestant admiration ou hostilité envers le citoyen de Genève, écrivains et hommes publics révèlent à travers leurs jugements une attitude généralement commune à leur époque et en accord avec une orientation politique ou philosophique. Napoléon, Brissot, Sophie Cottin, Balzac jeune, Sand, Hugo, Anatole France sont ainsi passés au crible. Le traitement réservé à Rousseau dans les dictionnaires ou les biographies qui lui furent consacrées, les lectures à l'aune du romantisme ou du nationalisme complètent ce tableau. La présence de Diderot – vu par La Harpe, Elme-Marie Caro ou Pierre Larousse – est plus discrète, de même que celle de Voltaire, vu par les frères Goncourt.

L'antiphilosophie, à laquelle R. Trousson s'est également intéressé, est présente à travers deux figures distantes d'un demi-siècle : François-Xavier de Feller, le jésuite luxembourgeois devenu journaliste et adversaire acharné des philosophes ; Alexandre Vinet, le théologien et historien lausannois qui fustigea les errements du 18^e siècle, notamment dans sa *Chrestomathie*, et condamna les idées de Rousseau tout en lui concédant un « talent immense ».

L'ouvrage, qui se termine par une bibliographie des œuvres de R. Trousson sur 26 pages, est une mine d'informations dans laquelle on se plongera avec profit et, pour ceux qui ont eu la chance de croiser l'auteur, une occasion de renouer les fils d'un compagnonnage interrompu et de réentendre sa voix profonde et son verbe haut.

Nicolas BRUCKER

VIAL Charles-Éloi, *Marie-Antoinette*, Paris, Perrin Biographie, 2023.

Est-il encore possible d'apprendre du nouveau sur Marie-Antoinette, dernière reine de France ? Surtout quand on sait (p. 589) qu'entre 1900 et 2000, pas moins de 372 biographies et 121 romans ont pris pour sujet cette personnalité, la plus sollicitée, semble-t-il, de toute l'histoire de France après Napoléon et sans doute Jeanne d'Arc. Pourtant de cet océan bibliographique, n'émergent guère, en fait, que quelques titres

mémorables, peut-être les enquêtes minutieuses d'un Funck-Brentano, la synthèse lumineuse d'un Stefan Zweig, ou encore la réussite cinématographique d'une Sofia Coppola. On y ajoutera quand même quelques apports biographiques, dont la correspondance amoureuse de la reine avec le comte suédois Fersen, acquise par les archives Nationales en 1982, presque totalement caviardée et illisible, que seules des techniques électroniques innovantes ont tout récemment permis de déchiffrer.

Charles-Éloi Vial, déjà bien connu par ses travaux sur l'Empire napoléonien, a voulu relever le défi. Pour cela il a tout repris, et d'abord les très nombreux témoignages des contemporains, qui furent attentifs à conserver jusqu'au moindre souvenir de la jeune reine, et au besoin à en inventer, parfois en toute bonne foi. La comparaison s'impose avec le travail du restaurateur qui minutieusement efface les nombreux repeints pour redonner au tableau sa fraîcheur première. Les bons mots imaginaires, les situations historiques recomposées ont donc tous été passés au crible d'une critique serrée.

Car cette personnalité bien vivante ne s'aperçoit qu'au travers de configurations mythiques qui la recouvrent. Où trouver la vérité, une fois écartés des clichés, d'ailleurs contradictoires, propagés par l'histoire et la fiction, les romans d'Alexandre Dumas aussi bien que l'approche biographique des frères Goncourt ? Où est la véritable Marie-Antoinette ? La jeune écervelée, profitant sans scrupule des avantages d'une situation sociale privilégiée, incarnation d'une douceur de vivre qu'on dit propre à l'Ancien Régime finissant ; ou la figure détestée de l'« Autrichienne » voire la figure atroce, naguère étudiée par Chantal Thomas, de la femelle s'abandonnant à toutes les perversités sexuelles imaginables ; ou encore la martyre du Temple, sainte figure de l'épouse modèle et de la bonne mère. Marie-Antoinette a tout connu, un « engouement qui confine à la dévotion » comme la détestation la plus absolue. Elle fut dans le même temps « icône de la superficialité » et monstre de perversion, Bref, elle incarne constamment une configuration idéologique jamais neutre, toujours poussée aux extrêmes, ou, pour le dire autrement, elle fut tout à la fois « trop connue et méconnue » (p. 589), « une icône sans aucun rapport avec la personne réelle » (p. 590).

Le vernis fantasmatique une fois décapé, que trouve-t-on ? D'abord, évidence dont on ne tient pas assez compte, une femme qui fut reine de France à 17 ans et décapitée à 37, et qui vécut longtemps sous influence : conduite à distance d'une main de fer par l'impératrice sa mère dont les lettres incessantes lui dictaient sa conduite ; chapitrée par Mercy-D'Argenteau qui dans l'ombre l'accompagna jusqu'à la Révolution ; par Vergennes et l'abbé de Vermond enfin, qui furent aussi à leur mesure de vigilants conseillers. Un carcan familial et curial l'enserrait dont elle n'a jamais pu se libérer. C'est à cette aune qu'il convient de la juger. Fut-elle par exemple dans les premières années follement « dépensière » ce dont on l'a si souvent accusée ? Le terme

ne convient en rien, appliqué à une jeune femme habituée dès l'enfance à n'avoir aucune notion de l'argent. Certes encore elle fut « réactionnaire », détestant la Révolution de toute son âme, mais pouvait-elle réagir autrement, emportée par une nouvelle société qui se fondait sur des valeurs si radicalement différentes des siennes ?

Au total, qui fut Marie-Antoinette, telle que son dernier biographe tente de la retrouver ? D'abord une femme qui sut évoluer et pas seulement pour avoir muté, aux yeux des contemporains, de l'insouciant bergère de Trianon à la malheureuse, mais digne prisonnière du Temple, qui fut déjà mourante traînée à l'échafaud. Non pas la sorte poupée écervelée que certains ont cru détecter, mais une femme d'intelligence moyenne, quoique de volonté ferme, qui sut renoncer peu à peu aux extravagances vestimentaires ou à sa propension à un jeu excessif ; puis découvrir des plaisirs plus intimes, devenir la bonne mère de quatre enfants tardivement conçus ; enfin, sur le tard, jouer un rôle politique pas du tout négligeable, dans l'ombre discrète de son mari, tentant désespérément, et bien en vain, d'infléchir le cours de l'histoire par des appels au secours adressés aux autres têtes couronnées. D'ailleurs, chemin faisant et dans la marge de cette biographie, on saluera la présentation finement nuancée de Louis XVI, monarque impuissant, mais lucide, qui n'a pu devenir le roi constitutionnel qu'il aurait sans doute souhaité incarner.

Elle fut en définitive « une reine mélancolique » (p. 591), souvent malade, regimbant contre les contraintes absurdes de l'étiquette, assez seule dans le tohu-bohu de Versailles, et qui, discrètement, compensation tardive bienvenue, a pour finir trouvé un épanouissement affectif dans l'amour totalement dévoué d'un Fersen.

Cette considérable biographie de plus de 700 pages nous semble avoir bien rempli son ambitieux projet. Écarter les légendes qui entouraient un destin hors norme pour retrouver un être vivant contraint à une perpétuelle parade, qui fut à la fois moins et plus que l'image façonnée par la tradition. Il a fallu pour cela l'immense travail de Charles-Éloi Vial qui a tout repris, tout vérifié, tout corrigé, ce dont rend témoignage une considérable bibliographie et les milliers de notes qui flanquent un récit qui se lit avec beaucoup d'agrément.

Henri DURANTON

VILLERS Charles de, *Correspondance II 1798-1816. Du public à l'intime 1798-1816*, édition établie, annotée et commentée par Monique Bernard et Nicolas Brucker, Paris, Honoré Champion, 2024.

La présente publication, qui comprend la correspondance de Charles de Villers (1765-1815) depuis son installation à Lübeck auprès de la famille Rodde en 1798 jusqu'à sa mort, reproduit un ensemble de 248 lettres, de et à Villers, dont 57 en allemand (certaines de la plume de Villers), issues pour la plupart du fonds Villers de Hambourg. Elle se place dans le prolongement de *Correspondance 1797-1815. La*

médiation faite œuvre, due aux mêmes éditeurs, centrée essentiellement sur le journaliste dans ses rapports avec des libraires et des éditeurs de périodiques et sur son action publique de médiation entre les représentants des villes hanséatiques et les autorités françaises d'occupation de 1806 à 1815. Deux ouvrages antérieurs des mêmes auteurs sont consacrés à Villers : la monographie de Monique Bernard, *Charles de Villers. De Boulay à Göttingen. Itinéraire d'un médiateur franco-allemand* (2016) et, de Nicolas Brucker, en collaboration avec Franziska Meier : *Un homme, deux cultures. Charles de Villers entre France et Allemagne (1765-1815)*, Classiques Garnier (2019, *DHS*, 2021, p. 825-827).

Ce nouveau volume, *Correspondance II*, est un ouvrage très soigné qui comprend des index généraux de tous les noms cités (avec dates de naissance et de mort), des lieux, des titres d'ouvrages et de journaux, ainsi que des notices de présentation des correspondants et, en notes infrapaginales, des notices prosopographiques de la quasi-totalité des personnes auxquelles il est fait allusion dans les lettres. Toutes les lettres en langue allemande sont données dans l'original et en traduction. Les lettres sont classées par rubriques thématiques (« Défense des villes hanséatiques », « L'Europe savante », « Affinités littéraires », « Les libraires » et « Les bibliothécaires », mais aussi des écrits plus « intimes »), celles portant sur la vie intellectuelle dominant. Parmi les principaux correspondants on croise des professeurs et savants de Göttingen : le médecin naturaliste J. F. Blumenbach, le philosophe kantien Bouterwek, l'historien Heeren, l'orientaliste J. G. Eichhorn, le plus fidèle ami de Villers à Göttingen. Eichhorn compte, avec le théologien luthérien et orientaliste F. Münter, parmi les interlocuteurs les plus fréquents. Hors d'Allemagne, il correspond aussi avec des membres de l'Institut national des sciences et des arts, Cuvier, L.-S. Mercier, Grégoire, Koch et Davier. Cette correspondance trouve un complément dans le *Coup d'œil sur les universités* (1808), alors qu'au moment même ce sujet occupe W. von Humboldt et F. Schleiermacher. Outre les productions intellectuelles, les échanges portent parfois aussi sur des événements politiques, surtout après Austerlitz, et reflètent l'engagement de Villers en faveur de Lübeck occupé par l'armée française (1806). On voit se dessiner le réseau de Villers dans sa diversité, une vraie sociabilité épistolaire savante qui s'élargira lors de ses séjours à Paris, en 1801, 1803-1805 et 1811, où il fréquentera différents salons, dont celui de Aubin-Louis Millin, le directeur du *Magasin encyclopédique*, rencontrera des Allemands vivants ou de passage à Paris comme le dramaturge polygraphe Kotzebue avec qui il échangera par la suite de nombreuses lettres, ainsi que les libraires-éditeurs Hermann Heinrichs, Jean G. Treutel et Jean-Godefroy Würz, tous trois établis à Paris depuis 1795-1796.

Né en Lorraine allemande, officier et ingénieur, mais très tôt épris de philosophie et de belles-lettres, Villers émigre en novembre 1792. En 1796, il s'inscrit comme étudiant à l'université de Göttingen où, fait rare mais pas exceptionnel, il sera

nommé professeur en 1811. Il y est membre de la Société des Sciences et apporte des contributions aux *Göttingische Gelehrte Anzeigen*, le journal savant de cette société. Göttingen est alors l'université d'Allemagne qui réunit le plus de savants novateurs dans le domaine de nos actuelles sciences humaines, dont l'antiquisant Heyne, l'orientaliste Michaelis, des historiens Gatterer et Heeren, l'historien et caméraliste Schlözer, dont la fille Dorothea, amie très proche de Villers, sera la première femme *philosophiae doctor* en 1788.

Émigré, mais frotté d'idées des Lumières, ami de l'abbé Grégoire, évêque assermenté défenseur des droits civils, et hostile à l'abbé Barruel dont il dénonce en 1799 les « extravagants Mémoires sur le Jacobinisme », dignes selon lui d'un « aristocrati-coterroriste » (p. 103), il est fidèle au roi, défenseur des idées libérales, mais hostile à l'esprit républicain, aux idées démocrates et à l'irréligion, et apparaît ainsi proche des Girondins. Villers affichera d'abord une confiance prudente envers Bonaparte, puis une méfiance croissante, qui se muera en mépris hostile et haineux à partir du sac de Lübeck par les troupes françaises en 1806.

Villers, un des principaux « passeurs » dans les transferts culturels de l'Empire vers la France après les traducteurs des années 1760-1770 et suivantes, reconnu comme médiateur par Goethe qui envisagea de lui proposer de traduire sa *Théorie des couleurs* (p. 279), Villers inaugure une longue lignée de savants et d'écrivains qui, sensibles aux mérites de l'Allemagne littéraire, visent à en diffuser la connaissance auprès des lecteurs français dès ses « Considérations sur l'état actuel de la littérature allemande par un Français » (parues dans le journal francophone le *Spectateur du Nord* d'octobre 1799). Ses auteurs préférés sont Jean Paul (Richter) et August (von) Kotzebue, dont il loue l'histoire de la Prusse (*Preussens ältere Geschichte*, 1808), les écrivains du cercle d'Eutin, formé pour une part « d'anciens » du *Hainbund*, *i. e.* de l'avant-garde des poètes de Göttingen (Friedrich L. Stolberg, Johann H. Voß), auxquels se sont adjoints le romancier Friedrich H. Jacobi et le poète et dramaturge Heinrich W. von Gerstenberg.

Il inaugure également une perspective comparatiste d'un type nouveau (*Sur la manière essentiellement différente dont les poètes français et les allemands traitent l'amour*, 1806), où il insiste sur les écarts entre les deux cultures plus que ne le feront Madame de Staël dans les observations liminaires de *De l'Allemagne* et plus tard Constant dans l'introduction de *Wallstein*. Mais surtout, il porte une attention particulière aux orientations nouvelles de la philosophie allemande, avant tout à Kant, très présent dans sa correspondance et qu'il souhaite faire connaître en France (*Philosophie de Kant*, 1801) avec l'espoir qu'il fasse contrepoids à ce qu'il appelle « l'inphilosophie française » (lettre à Goethe de 1803, p. 280) ou « Idiot-logie » (à L. S. Mercier, p. 236) ou encore « matérialisme », *i. e.* l'empirisme condillacien, contre lequel Kant lui semble comme Leibniz constituer un rempart (à Mercier, 1802-1803, p. 237). Il pense pouvoir ainsi contrer

le déclin de la religiosité et de la moralité et promouvoir une éthique du « respect de l'humanité » et, pour ce faire, souhaite « anéantir » chez les hommes « la morale épicurienne » (p. 107). Il élargit son projet avec un écrit sur l'état des consciences religieuses en Allemagne, où les luthériens auraient selon lui « abandonné les points essentiels de la Confession d'Augsbourg » et réduit leur religion à une vague « théophilanthropie » (p. 122). Issu d'une communication présentée à l'Institut national de France et intitulée : « Quelle a été l'influence de la Réformation de Luther sur la situation politique des différents États de l'Europe et sur le progrès des Lumières ? », son *Essai sur l'esprit et l'influence de la Réformation de Luther* (1804), évoqué dans plusieurs lettres de l'historien Heeren à Villers (p. 210-218), lui valut des félicitations et son élection comme membre étranger correspondant avec le soutien de Cuvier, de L.-S. Mercier, de l'abbé Grégoire, de B.-J. Dacier et de C. G. Koch. Mais son admiration pour la pensée kantienne, si elle satisfait Millin qui l'appelle « cher philosophe Kanto-Luthérien » (p. 328), lui vaut une certaine hostilité et quelques propos critiques ou acides (p. 253). Villers se trouve ainsi au centre des controverses au sujet de la réception du kantisme autour de 1800-1810.

Gérard LAUDIN

WHELAN Ruth, *Le Voyage extraordinaire d'Élie Neau : du forçat pour la foi au catéchiste des esclaves noirs. Avec une édition annotée de l'Histoire abrégée des souffrances du sieur Élie Neau sur les galères et dans les cachots de Marseille (1701)*, Paris, Honoré Champion, coll. « Vie des Huguenots », 2025.

Cet imposant et érudit ouvrage se compose de trois parties : une biographie du huguenot Élie Neau, une étude critique de l'*Histoire abrégée des souffrances du sieur Élie Neau* par le pasteur Jean Morin (Rotterdam, 1701), enfin l'édition annotée de cette *Histoire*. On sait peu de chose de la jeunesse de ce fils de marin saintongeais, né en 1662. En 1679, il s'embarqua pour Saint-Domingue, s'y installa comme commerçant, navigua dans les Caraïbes. Lorsque la révocation de l'édit de Nantes s'étendit à l'île, il la quitta pour Boston où il trouva accueil auprès d'une forte colonie de huguenots ; il s'y maria. Peu après, il s'installa à New York, où il y avait près de 200 familles huguenotes. En 1690, il obtint sa dénazion, qui fit de cet étranger un sujet adoptif, une étape vers la nationalité anglaise. En 1692, il fut capturé au large des Bermudes par un corsaire malouin – la France était alors en guerre contre l'Angleterre – et ce fut le début de son martyr. La justice fit fi de sa « naturalité » anglaise, il n'était qu'un Français ayant quitté illégalement le royaume et comme il refusait d'abjurer, il fut condamné aux galères. Suit le récit de la chaîne des forçats, 37 jours et 800 km de Rennes à Marseille, 6 mois d'entraînement sur la galère de dépôt, puis embarquement sur la *Magnanime*, avec 15 autres protestants qu'il exhortait à la persévérance dans la foi, avec lesquels il chantait les psaumes. Il fut jugé si dangereux qu'on le retira de la

galère pour l'enfermer 26 mois à l'isolement à la citadelle Saint-Nicolas, puis pour plus de sûreté au château d'If, comme criminel de guerre, dans un cachot obscur, pestilentiel, la vermine, la crasse, l'ordure, la faim... Et malgré une surveillance accrue, il parvint à correspondre avec ses coreligionnaires, dont Jean Morin qui avait été son pasteur ; il existait tout un réseau où les marchands suisses de Marseille et les espions à la solde de Guillaume III avaient leur part : ils transmettaient le courrier, faisaient parvenir de l'argent et des livres religieux. Peut-on s'étonner de la possibilité de ces communications, alors que nos actuels trafiquants continuent à gérer leurs affaires depuis leur geôle ? Neau fut finalement libéré après la paix de Ryswick, en tant que sujet britannique. Après des séjours à Genève, Neuchâtel, Berne, Rotterdam, La Haye, Londres où il reçut la communion selon les rites anglicans, ce qui permit sa naturalisation, plus sûre que la dénization, il regagna Boston puis New York où il retrouva sa famille et, redevenu commerçant, il intégra l'élite économique de la ville. Parallèlement, il correspondait avec la *Society for Promoting Christian Knowledge* et la *Society for the Propagation of the Gospel in foreign parts* (Londres), dont le but était de fonder des églises anglicanes dans les colonies et d'évangéliser les Indiens. En 1703, il devint le catéchiste des Indiens, fonction qu'il élargit aux Noirs des plantations. Il se heurta alors à une double opposition, celle du pasteur anglican William Vesey, qui n'admettait pas qu'un Français, pas même diacre, d'une orthodoxie anglicane douteuse, et commerçant de surcroît, puisse être prédicateur, et celle des propriétaires d'esclaves peu disposés à les lâcher pour venir chez Neau écouter la bonne parole, et persuadés que la conversion entraînerait la liberté temporelle. Neau n'était pourtant en aucune manière abolitionniste. La révolte des esclaves en 1712 ne fit qu'aggraver sa situation, les colons firent de Neau le bouc émissaire, la révolte était le fait des plus instruits. Il est certain que l'alphabétisation et l'instruction religieuse recelaient un potentiel de libération. L'hostilité de Vesey redoubla, jusqu'à faire relever temporairement Neau de sa fonction. Il fut toujours soutenu par le gouverneur de New York. Les résultats, si modestes qu'ils furent, furent néanmoins supérieurs à ceux de ses successeurs – il mourut en 1722 – qui n'avaient pas son charisme. On trouvera p. 238, 249 et 262, les listes nominales des catéchumènes de Neau.

La seconde partie retrace d'abord la vie de Jean Morin, pasteur poitevin qui eut Élie Neau comme fidèle, les épreuves des dragonnades, son emprisonnement, son expulsion de France, l'exil à Rotterdam, sa nomination à l'église wallonne de Berg-op-Zoom, la protection de Pierre Jurieu, sa correspondance avec Neau qu'il met en récit dans son *Histoire abrégée*. Du sujet narrant au sujet narré, nous avons là une construction narrative à travers l'interconnectivité dialogique entre le galérien et le pasteur, un montage où les lettres de Neau sont reliées par des commentaires parfois longs. Les écrits de Neau sont saturés de citations bibliques – les Psaumes, le Cantique des Cantiques, le Livre d'Isaïe, Matthieu, Paul, l'Apocalypse... –, toutes parfaitement

identifiées par R. Whelan, un mimétisme langagier qui a la fonction d'une logothérapie biblique qui donne la force morale pour sortir vivant des galères, car le forçat endure sa vie douloureuse ailleurs, dans l'hétérocosme du monde de la Bible et d'Israël. É.-G. Léonard fit de Neau « le grand mystique des galères ». Dans sa cellule, Neau connut l'expérience intime du divin, l'extase. Le champ lexical est souvent inspiré du Cantique des Cantiques, « Voici mon bien-aimé [...] l'intime de mon cœur [...] je veux demeurer pâmé d'amour entre tes bras » (p. 445). On est loin de l'hostilité de Calvin au mysticisme. Mais on sait l'évolution du calvinisme vers une spiritualité plus affective, Jurieu en est un exemple. Les récits de martyrs connurent, selon la conjoncture, plusieurs éditions, en anglais et en français. Celui de Louis de Marolles (La Haye, 1699), un bon bourgeois et bien français, eut longtemps la préférence sur Neau, devenu britannique. Les récentes éditions par Poton et Van Ruymbeke (2014) et celle ici de Ruth Whelan réparent cet oubli. Aux lettres de Neau et aux ajouts et commentaires de Morin, toujours annotés avec une érudition sans faille, il faut ajouter des Cantiques sacrés en vers rimés composés par Neau dans ses cachots. Si le glossaire n'est pas d'une grande utilité, les index, des lieux, des noms, des notions, des citations bibliques complètent cette remarquable somme où, ce qui ne gâte rien, et sans tomber dans l'hagiographie, Ruth Whelan qui s'affirme « protestante "de gauche" » et « ne partage évidemment pas certaines des convictions de Neau » (p. 18), laisse filtrer son admiration pour ce pourfendeur des systèmes oppressifs, pour ce héros des droits de la conscience. Un livre écrit avec passion, mais qui est d'abord « un livre d'histoire, d'analyse littéraire et de contextualisation des textes reproduits » (*ibid.*).

Claude MICHAUD

WULF Andrea, *Les Rebelles magnifiques. Les premiers romantiques et l'invention du moi*, traduit de l'anglais par Marie-Odile Prost, Lausanne, Les Éditions Noir sur Blanc, 2024.

La présentation initiale des personnages de cet ouvrage sous le titre *Dramatis Personnae* en souligne, par son inscription dans une structure narrative, son originalité. Nous sommes ici témoins d'un vivre ensemble, d'une nouvelle sociabilité intellectuelle avec ses solidarités et ses conflictualités, le Cercle d'Iéna. Nous sommes confrontés au quotidien à une quinzaine d'autrices et auteurs ayant en commun leur présence ou leur séjour au sein de la ville d'Iéna et pour une part d'entre eux dans son université, soit par périodes, soit de manière plus permanente. Il s'agit en grande part de personnalités masculines devenues célèbres, telles que Fichte, Hegel, Goethe, Novalis, Schiller, Schelling, les frères Schlegel, les frères von Humboldt. Mais on trouve aussi à leurs côtés des écrivaines dont ils partagent ou non la vie à l'exemple de Caroline Böhmer-Schlegel-Schelling dont la forte personnalité est mise en valeur dès le prologue de l'ouvrage. La ville d'Iéna centrée sur son université constitue l'espace où

se télescopent voire fusionnent leurs idées novatrices par le fait de conversations quotidiennes et/ou de correspondances cultivées fréquentes. Correspondances, journaux, revues et ouvrages personnels sont autant de sources sur les événements retenus dans une telle narration au regard d'une abondante bibliographie de sources et de travaux érudits (p. 547-565). La Révolution française est omniprésente dans l'esprit des membres du Cercle d'Iéna. La première partie de l'ouvrage intitulée *L'arrivée* se déploie en effet au plan temporel de l'été 1794 à l'été-hiver 1796. Tout commence par un voyage de Goethe de Weimar à Iéna. *Les Souffrances du jeune Werther*, publié en 1770, l'avait mis au pinacle de sa popularité du fait qu'il privilégie le mouvement des sentiments au détriment du rationalisme des Lumières. Goethe vient à la rencontre de Schiller, l'auteur des *Brigands*, et entame avec lui une longue relation intellectuelle, particulièrement stimulante. Mais, durant cet été, c'est l'arrivée du jeune Fichte à Iéna qui retient toute l'attention des étudiants. On lui prête dans ses écrits d'avoir doté le Moi d'un nouveau pouvoir, celui d'une autodétermination basée sur une éthique de la liberté. L'hiver arrive, les Français entrent en guerre. Goethe et Schiller qui abhorrent la Terreur ne cessent d'échanger avec les ami(e)s du groupe. Le Cercle d'Iéna se forme autour de la revue *Heures* initiée par Schiller. Le magnétisme du Cercle d'Iéna lié à ses idées visionnaires devait aussi beaucoup à la présence de Wilhelm von Humboldt, installé en cette ville de la fin 1794 jusqu'en 1797, collaborateur aux *Heures*, et très proche de Goethe. Le poète Hölderlin est aussi présent à Iéna pris sous le charme de Fichte. L'arrivée d'Auguste Wilhelm Schlegel et de son épouse Caroline Böhmer dont l'esprit y brille en tant qu'autrice reconnue permet à la « jeune génération » d'Iéna d'être quasi au complet. La seconde partie de l'ouvrage intitulée *Expériences* rend compte du devenir de cette « petite académie » d'Iéna. L'étudiant le plus proche du cercle, Novalis, devenu poète et ingénieur des mines, amasse un savoir encyclopédique au sein de carnets de notes dans le but de poétiser la science. Ces « académiciens » vivent aussi des expériences amoureuses conjugales plus ou moins chanceuses, mais avec des femmes très cultivées dont la beauté de certaines résidait, selon leurs contemporains, dans leur intelligence. Au niveau de l'écriture, certains pratiquent le fragment, comme Schlegel et Novalis, voire le Manifeste comme dans l'*Athenaeum*. C'est la révolution des mots qui s'impose ici à l'exemple des nouveaux mots de la Révolution française, du « sans-culotte » au « terroriste », mais surtout l'adjectif « romantique » associé à en premier lieu à la poésie, soit l'acte de romantiser guidé par l'imagination et non par la logique ordinaire. Un séjour d'été à Dresde, « la Florence du Nord », des frères Schlegel, de Novalis, de Schelling et de Caroline, en 1798, introduit le jugement romantique sur l'art dans des discussions transcrites par Caroline sous forme d'un dialogue titré *Portraits. Une conversation*. Friedrich Schelling, le plus jeune professeur de l'université, les rejoint avec la réputation d'avoir initié, au-delà du Moi fichtéen, la *Naturphilosophie*. La troisième partie de l'ouvrage propose des *Connexions* multiples

entre tous nos personnages et en des lieux divers, du théâtre de Weimar à l'occasion de la pièce de Schiller *Wallenstein* à la simple promenade, alors que la philosophie de l'unité appliquée à la nature de Schelling était devenue « le cœur battant » des étudiants d'Iéna. Mais c'est Fichte qui pose problème. Accusé d'athéisme et en dépit de la publication d'un *Appel au public*, il démissionne après cinq années à Iéna. Un autre scandale secoue la communauté juive d'Iéna, le divorce de l'écrivaine et traductrice Dorothea Veit et sa relation avec Friedrich Schlegel relatée dans son roman *Lucinde* tout en proposant une nouvelle approche de la féminité, très critiquée par ses contemporains à vrai dire. Goethe et Schiller n'ont de cesse un temps de se voir, mais fréquentent tout autant les membres de « la colonie », se lisant réciproquement, ainsi de Goethe et Schelling dont *Le système de l'idéalisme transcendantal* s'inscrit au cœur de ce mouvement romantique. Le temps des expériences se termine par une réunion élargie de « l'alliance des élus », soit des membres du Cercle d'Iéna, en novembre 1799 dans la maison des Schlegel de la *Leutragrasse*. Ce qui suscita de leur part un regain d'activité face aux multiples critiques de l'establishment littéraire. Novalis, avec son essai intitulé *Europe*, y occupe une place inaugurale lorsqu'il considère que la pensée rationnelle avait dépouillé le monde de sa spiritualité et qu'il fallait créer une nouvelle religion, ce qui suscita chez Dorothea Veit-Schlegel la remarque suivante « ces messieurs sont un peu fou ». L'un de leurs correspondants, le pasteur Friedrich Schleiermacher, auteur d'un livre anonyme *De la religion : discours aux personnes cultivées d'entre ses mépriseurs*, où il défend que la religion est dans la nature et en nous, pousse le cercle d'Iéna dans cette voie. Goethe, venu de Weimar, sa résidence, à Iéna, rejoint alors son cercle d'amis et convainc Novalis de ne pas publier son essai sur la religion, suite à la débâcle de Fichte. La quatrième partie, intitulé *Fragmentation* rend compte de la dislocation du Cercle d'Iéna, sous le regard de Caroline Schlegel écrivant : « Vous ne savez pas à quel point tout le monde médite de tout dans votre dos, même les gens que vous n'auriez pas soupçonnés. » Au milieu de querelles intestines, alors que le cercle d'amis se réduit à son animatrice Caroline, et à August Wilhelm Schlegel son mari, Caroline tombe malade durant l'hiver et le printemps 1799-1800, puis perd sa fille Auguste de maladie. Suivent la mort de Novalis et la querelle philosophique entre Schelling, au faite de sa gloire, et Hegel qui, le caractère de Fichte n'arrangeant rien, défait leur amitié. L'ouvrage montre ici que les amis se dispersent ; Dorothea Veit se retrouva seule à Iéna et Caroline quitte son mari August Schlegel, qui tient à Berlin un séminaire sur les idées du Cercle d'Iéna et se rapproche de Schelling. Tout se dénoue dans un divorce très tendu et le troisième mariage de Caroline avec Schelling. En 1804-1805, c'est « l'exode général » (Goethe). Iéna est abandonné par les protagonistes du premier romantisme, seul demeurent Hegel et chez quelques anciens étudiants l'esprit du cercle d'Iéna. La mort de Schiller affecte profondément Goethe, qui arrête un temps son journal. La bataille d'Iéna contre l'armée de Napoléon s'inscrit dans un tel

contexte de dispersion des ami(e)s. Qui plus est, la ville est systématiquement pillée par les Français. Heureusement Hegel arrive à en extraire son manuscrit sur *La phénoménologie de l'esprit* en l'envoyant à son éditeur par la dernière diligence quittant la ville ! Ce chef-d'œuvre de la philosophie échappa donc de peu à la destruction. Quant à la maison de la Leutragrasse, elle est brûlée dans un incendie d'un des quartiers d'Iéna ravagée par les Français. La plupart des étudiants sont partis, Hegel part aussi pour Bamberg. Cependant *La phénoménologie de l'esprit*, une fois éditée, connaît un grand retentissement. L'épilogue de l'ouvrage retrace le destin de chaque membre du cercle d'Iéna, tout en précisant le temps et les lieux de la propagation de leurs idées tant en Angleterre qu'aux États-Unis, mais aussi en Italie, en France, en Russie, en Espagne et en Pologne. Freud dispose de leurs ouvrages où il y trouve les prémisses de ses développements sur le Moi et l'inconscient. Et l'autrice de l'ouvrage de conclure : « Le Cercle d'Iéna a doté d'ailes nos esprits. L'usage que nous en faisons dépend entièrement de nous. »

Jacques GUILHAUMOU

INDEX

ADANSON Michel, <i>Voyage au Sénégal</i>	597
ANGLIVIEL DE LA BEAUMELLE Laurent, <i>Correspondance générale</i> , t. XVIII.....	598
BARBIER Edmond Jean François, <i>Chronique de la Régence et du règne de Louis XV</i>	601
BARRAS Vincent, MARGEL Serge et YAMPOLSKY Eva (dir.), <i>Les corps affectés au XVIII^e siècle</i>	603
BAUMER LORENZ E., FALAKY Fayçal et HAKIM Zeina (dir), <i>Diderot et l'archéologie</i>	606
BELLICARD Jérôme-Charles et COCHIN Charles-Nicolas, <i>Observations sur les antiquités de la ville d'Herculanum</i>	608
BOKOBZA KAHAN Michèle, <i>Les Romancières de l'émigration (1789-1825)</i>	611
BOSC Olivier et GUÉRINOT Sophie (dir.), <i>L'Arsenal au fil des siècles. De l'hôtel du grand maître de l'artillerie à la bibliothèque de l'Arsenal</i>	612
BRET-VITOZ Renaud et JULIAN THIBAUT (dir.), <i>La Révolution et le théâtre des émotions</i> ..	615
BRUCKER Nicolas, <i>Lumières et religion. La transcendance dans le roman : Prévost, Rousseau, Rétif</i>	617
BUGIAC Andreea, <i>Révolutions romanesques. Le destin du roman français au Siècle des Lumières</i>	620
CARPENTER Roy, <i>La Théologie esthétique de Jonathan Edwards. Introduction à la pensée d'une Lumière américaine</i>	623
CARVALHO Thérance et HERENCIA Bernard, <i>Les Lumières au chevet de la Pologne. Les projets de Rousseau, Mably et Lemercier de La Rivière à la veille du premier partage (1772)</i>	625
CASTAGNETTI Philippe et RENOUX Christian (dir.), <i>Sources hagiographiques et procès de canonisation. Les circulations textuelles autour du culte des saints (XVI^e-XX^e siècle)</i>	628
CASTELNAU DE MURAT Henriette-Julie de, <i>Les Lutins du château de Kernosy</i>	629
CHAOUCHE Sabine et CLARKE Jan (dir.), <i>Molière and After. Aspects of the Theatrical Enterprise in 17th- and 18th-Century France, European Drama and Performance Studies</i>	630
CHARLES Lise, <i>Les Promesses du roman. Poétique de la prolepse sous l'Ancien Régime (1600-1750)</i>	632
CHATEAUBRIAND, <i>Œuvres complètes</i> , sous la direction de Béatrice Didier. John Milton, <i>Paradise Lost</i> (1674), <i>Le Paradis perdu</i> (1836).....	633
CHATELAIN Antoine, <i>Greuze. L'enfance et la famille</i>	635
COCHARD Xavier, <i>Sur la terre comme au ciel ? Eschatologie catholique et sécularisation en France (XVIII^e-XIX^e siècle)</i>	638
COISSARD Guillaume (dir.), <i>Histoires matérialistes du matérialisme. Généalogie et usages d'une catégorie</i>	639
COISSARD Guillaume, <i>Lectures matérialistes de Leibniz au XVIII^e siècle</i>	641
CONSENZA Mario, <i>À l'ombre des Lumières. Jacques-André Naigeon philosophe</i>	644

COTTIN Sophie, <i>Correspondance complète</i> . Tome III, <i>La Romancière (1799-1802)</i> , Tome IV, <i>Un dernier amour (1804-1806)</i>	647
COURSON Clara de, « <i>Des voix confuses et lointaines</i> ». <i>Représentations acoustiques du discours chez Diderot</i>	650
DELATTRE-LEDIG Camille, <i>L'Animal-machine dans les Belles-Lettres</i>	651
DENDENA Francesco et ROZA Stéphanie, <i>Une Histoire immédiate de la Révolution</i> . <i>Antoine Barnave, textes choisis</i>	653
DOULEY Julie, <i>La Grâce au féminin. Les femmes face au pardon princier dans les Pays-Bas autrichiens (1762-1794)</i>	655
DROUIN Sébastien, <i>Journalisme et hétérodoxie au Refuge hollandais. Le cas de l'Histoire critique de la République des Lettres (1712-1718)</i>	657
DUBOUCHER Georges, <i>Port-Royal et la médecine. Une face cachée de la communauté. Une époque charnière de la pathologie</i>	659
DUFLO Colas, <i>Les Aventures de Télémaque de Fénelon ou le roman politique</i>	659
DUPIN Louise, <i>Scritti morali, pedagogici e politici (a cura di Elena Muceni)</i>	661
DUPOUY Jean-Pierre, CHENNETIER Charlotte, FERRETTI Giuliano, GABRIELE Mino et ROUDAUT François (dir.), <i>La Vertu de force du Moyen Âge au siècle des Lumières</i>	667
DZIEMBOWSKI Edmond, <i>Le Siècle des révolutions 1660-1789</i>	665
FAULOT Audrey, Manon Lescaut de Prévost, ou le « <i>rivage désiré</i> ».....	669
FEUILLEBOIS Victoire et PÉZARD Émilie (dir.), <i>Écritures XIX, La Revue des Lettres modernes, n° 12, Le Réel invisible. Le magnétisme dans la littérature (1780-1914)</i> ...	671
FIGEAC Jean-François, <i>La Question d'Orient dans l'opinion publique française 1798-1861</i>	672
FLORIAN, <i>Fables</i>	673
FLORIN Benoît, <i>Le prince de Ligne. L'esprit des Lumières</i>	674
FROESCHLÉ-CHOPART Marie-Hélène et FROESCHLÉ Michel, <i>La République à visage humain. Jean-François Ricord, maire de Grasse, conventionnel, représentant en mission</i>	676
GAILLARD Aurélie, <i>L'Invention de la couleur par les Lumières de Newton à Goethe</i>	678
GIL Linda (dir.), <i>Éditer la correspondance de Beaumarchais. Enquêtes, inventaire et édition</i>	679
GOUX Mathieu et MOUNIER Pascale (dir.), <i>La Corrélation en diachronie longue (1450-1800). Phrase, texte et discours</i>	681
GREILICH Susanne et LÜSEBRINK Hans-Jürgen (éd.), <i>Traduire l'encyclopédisme. Appropriations transnationales et pratiques de traduction de dictionnaires encyclopédiques au siècle des lumières (1680-1800)</i>	688
GRIMM Friedrich Melchior, <i>Correspondance littéraire</i> , t. XV	692
GUIZOT Pauline, <i>Éducation domestique, ou Lettres de famille sur l'éducation</i>	690
HANOTTE-ZAWISLAK Anna, SCHNEBELEN Florence et BALA Ilona, « <i>En Pologne, c'est-à-dire nulle part</i> ». <i>La Pologne et les Polonais dans la culture française après les Partages (1795-1918)</i>	692
JACOB François, <i>Rousseau</i>	693
JACQUES-LEFÈVRE Nicole, <i>Le Mot et le Verbe. Méditations sur le langage et la parole poétique dans l'œuvre de Louis-Claude de Saint-Martin (1743-1803)</i>	694
JAUCOURT DE VILLARNOUL François de, marquis d'AUSSON, <i>Mémoires</i>	695
KANT Emmanuel, <i>La Religion dans les limites de la simple raison</i> ,	698

KHAVANOVA Olga, <i>Szorgalom, becsvágý és karrier. A Habsburg Monarchia hivatalnoki kara a felvilágosult abszolútizmus idôszakában [Diligence, ambition et carrière. La fonction publique de la Monarchie des Habsbourg à l'époque de l'absolutisme éclairé]</i>	699
KOVÁCS Janka, <i>A lélek tudománya. Diszciplinárizálódás, medikalizáció és tudásterjesztés Magyarországon (1770-1830) [La science de l'âme. Disciplinarisation, médicalisation et diffusion du savoir en Hongrie (1770-1830)]</i>	700
LABBÉ François, <i>Écrivains francophones dans l'Allemagne des Lumières</i>	701
LAHOUDI Gérard, <i>Avec Casanova. Penser, songer et rire</i>	703
LA METTRIE Julien Offray de, <i>L'Homme-machine</i>	707
LEBLANC Nicolas, <i>La Poétique des émotions dans l'œuvre de Jacques Delille</i>	709
LEMAÎTRE Alain J., <i>L'Ombre du martyr. Des Juifs dans le royaume de France au XVIII^e siècle</i>	710
<i>La Lettre clandestine</i> , n° 32, « La Littérature philosophique clandestine et l'Allemagne », dir. SEGUIN Maria Susana.....	712
<i>Libertinage et philosophie à l'époque classique (XVI^e-XVIII^e siècle)</i> , n° 21, « Bayle, les droits de la conscience errante », dir. AUDIDIÈRE Sophie, COQUI Guillaume, GENGOUX Nicole, LAERKE Mogens, GIRARD Pierre.....	714
LIVRY Marquise de, <i>Lettres à la présidente Du Bourg (1779-1792). De Paris à Toulouse</i>	717
LÜSEBRINK Hans-Jürgen et MUSSARD Alexandre (éd.), <i>Avantages et désavantages de la découverte de l'Amérique. Chastellux, Raynal et le concours de l'Académie de Lyon</i>	719
MACÉ Laurence, <i>Voltaire devant l'Index et le Saint-office, Les dossiers de censure</i>	720
MAILLET Benoît de, <i>Nouveau Système du monde ou Entretiens de Telliamed philosophe indien avec un missionnaire français</i>	722
MARCHAND Jean-Henri, <i>Voltaireomania. L'avocat Jean-Henri Marchand face à Voltaire</i> ...	723
MARÉCHAU XAVIER, <i>Les Prêtres réfractaires. L'Église contre la Révolution et l'Empire (1789-1815)</i>	724
MARTIN Virginie et MONTÈGRE Gilles (dir.), <i>Diplomatie et mobilités. Négocier l'« étranger » dans l'Europe moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)</i>	726
MAZOUER Charles, <i>Images du Moyen Âge dans le théâtre français moderne. XV^e-XIX^e siècle</i>	727
MONTANDON Alain, <i>L'Eau et les larmes. De la sentimentalité au romantisme allemand</i> ...	728
MONTESQUIEU, <i>L'Esprit des lois. Lettres persanes. Textes politiques et fictions</i>	730
MORGAT-BONNET Monique, <i>Les Sources du droit au regard de l'histoire. De la monarchie à la République</i>	731
MOUREAU François (éd.), <i>Thérèse philosophe ou Mémoires pour servir à l'histoire du Père Dirrag et de Mademoiselle Éradice</i>	732
MURPHY Martin, <i>The Duchess of Rio Tinto. The Story of Mary Herbert and Joseph Gage</i>	732
NAGY-L. ISTVÁN, <i>A francia háborúk, Magyarország és a Habsburg Monarchia (1792-1815) [Les guerres françaises, la Hongrie et la Monarchie des Habsbourg (1792-1815)]</i>	734
OURY Clément, <i>Malplaquet 1709. La défaite qui sauve le royaume</i>	735
POLIGNAC Melchior de, <i>L'Anti-Lucrèce. Physique et morale</i>	738
QUEINNEC Marie-Louise, <i>Les Chanoines de Notre-Dame de Paris au XVIII^e siècle. Éléments d'histoire sociale et institutionnelle</i>	739
RAMOND Catherine, <i>Le Théâtre français de 1715 à 1757, Du classicisme aux Lumières</i> ...	741

RATCLIFF Marc J., <i>Le Tournant linguistique du XVIII^e siècle.</i> <i>Études d'histoire de la langue scientifique</i>	743
REICHARDT Rolf, <i>Eventails symboliques de la Révolution.</i> <i>Sources iconographiques et relations intermédiales</i>	744
REY Roselyne, <i>Écrits d'histoire de la médecine et des sciences de la vie</i>	747
RIPOLL Élodie et GALLOUËT Catherine (dir.), <i>Tomber en amour.</i> <i>Enquêtes sur la naissance du sentiment au XVIII^e siècle</i>	749
RIVARA Annie (dir.), <i>Le Roman des années trente : La génération de Prévost</i> <i>et de Marivaux</i>	751
RIVAROL Antoine de, <i>Pensées & Rivaroliana</i>	752
ROULET Éric (dir.), <i>Genre et investissement. La part des femmes dans les sociétés par</i> <i>action à l'époque moderne (XVII^e-XVIII^e siècles)</i>	754
ROUSSEAU Jean-Jacques, <i>Affaires de Corses</i>	756
ROUSSEAU Jean-Jacques, <i>Œuvres complètes, tome XIII A 1761-1762</i>	758
RÓZSA Sándor, <i>Kényszer vagy lehetőség? A nagykunsági települések ártéri gazdálkodása a</i> <i>18. századi újratelepüléstől az átfogó folyószabályozások megindulásáig</i> <i>[Force ou opportunité ? Gestion des plaines inondables des villages de Nagykovács,</i> <i>depuis le repeuplement au XVIII^e siècle jusqu'au début de la régularisation complète</i> <i>des cours d'eau]</i>	760
SABEE Olivia, <i>Theories of Ballet in the Age of the Encyclopédie</i>	761
SAUGNIER M., <i>Relations de plusieurs voyages à la côte d'Afrique, à Maroc, au Sénégal,</i> <i>à Gorée, à Galam</i>	762
SOFIA Pierre-Niccolò, <i>De Venise au monde. Production et commerce global des perles de</i> <i>verre au XVIII^e siècle</i>	763
SPEECKAERT Jean-Charles, <i>Un Ballet diplomatique au service de la paix. Les ministres de</i> <i>France à Bruxelles dans la seconde moitié du XVIII^e siècle</i>	764
TAGLIAPIETRA Andrea, <i>Il lettore e lo spettatore. Filosofia di due metafore dell'esistenza</i>	766
TANS Joseph Anna Guillaume, <i>Pasquier Quesnel et le jansénisme en Hollande</i>	768
THOMAS Jack, <i>Les Protestants du Languedoc et la justice royale de Louis XIV</i> <i>à la Révolution. De l'obscurité à la lumière</i>	769
THOMPSON Victoria E., <i>La Place Louis XV from the Old Regime to the Revolution. King</i> <i>and People in the Parisian Royal Square</i>	771
TROUSSON Raymond, <i>Verba et sententiae. Utopie et réception des philosophes</i> <i>des Lumières</i>	773
VIAL Charles-Éloi, <i>Marie-Antoinette</i>	774
VILLERS Charles de, <i>Correspondance II 1798-1816. Du public à l'intime 1798-1816</i>	776
WHELAN Ruth, <i>Le Voyage extraordinaire d'Élie Neau : du forçat pour la foi au catéchiste</i> <i>des esclaves noirs. Avec une édition annotée de l'Histoire abrégée des souffrances du</i> <i>sieur Élie Neau sur les galères et dans les cachots de Marseille (1701)</i>	779
WULF Andrea, <i>Les Rebelles magnifiques. Les premiers romantiques et l'invention du moi</i> ..	781